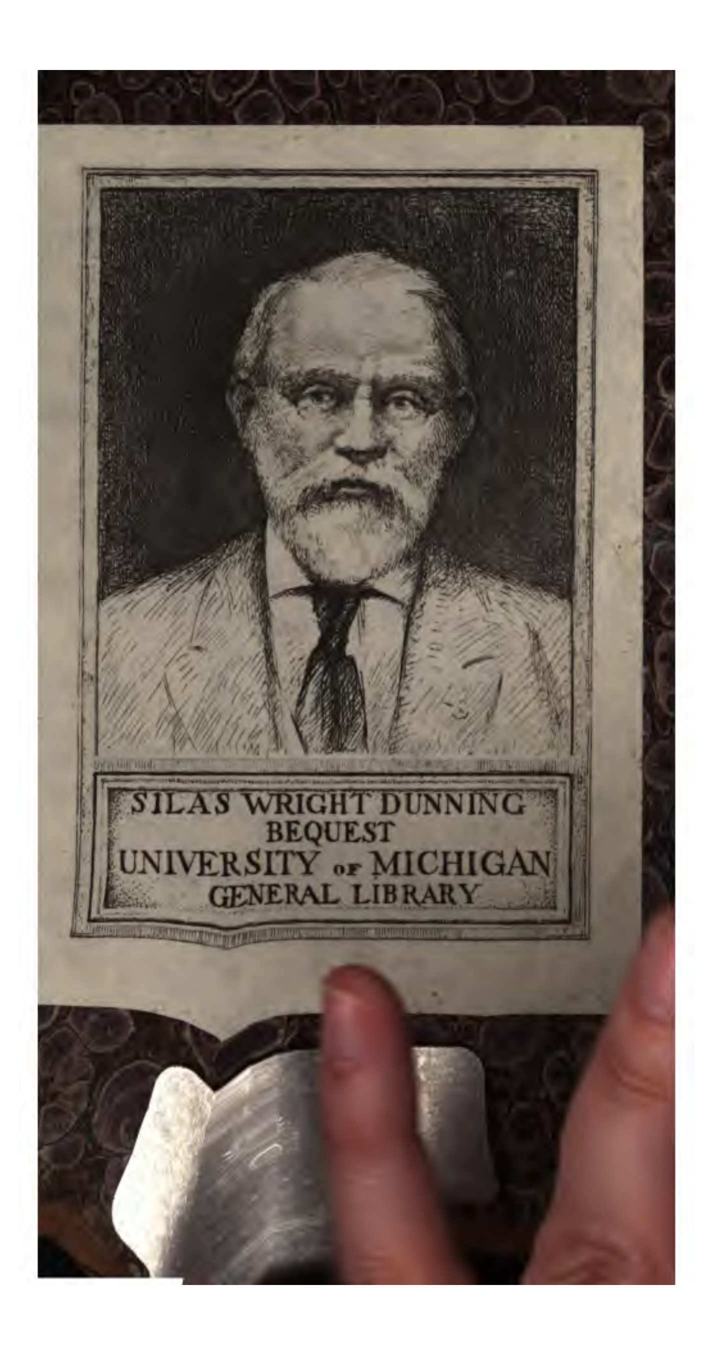
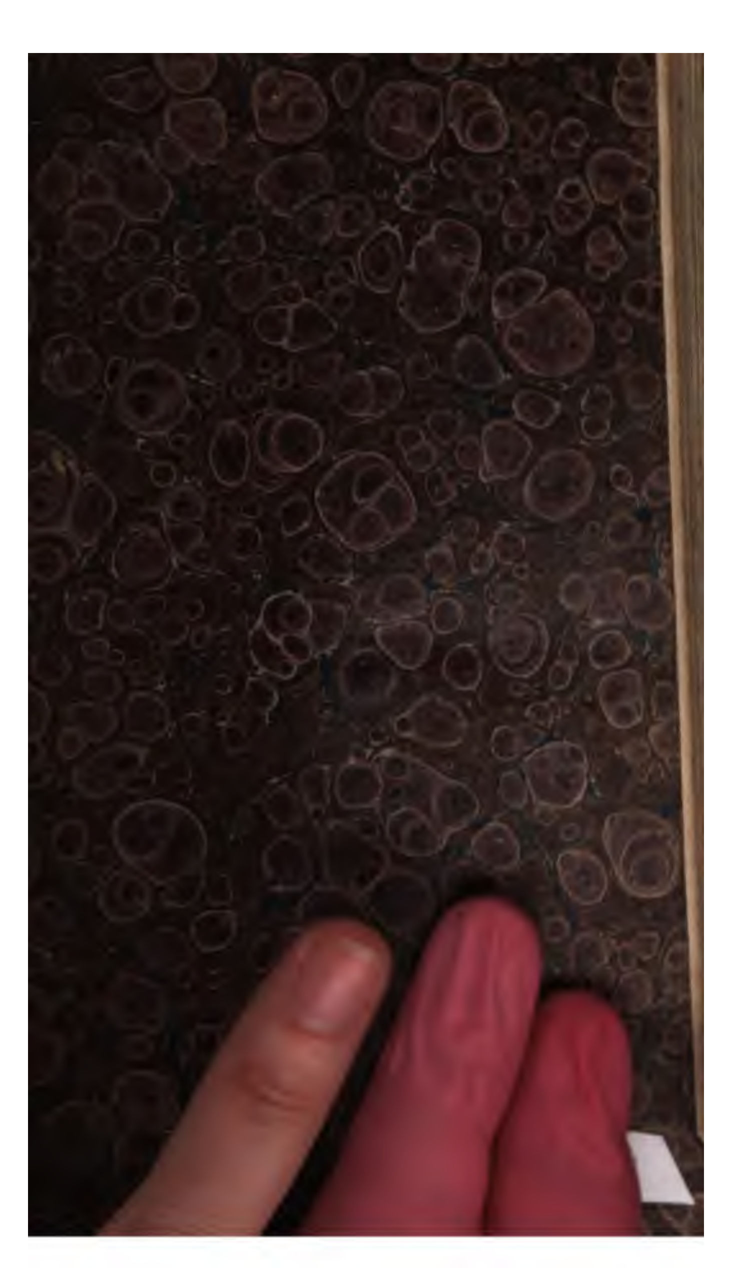



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



[illegible] Harley
Johann [illegible]
8 vols
57.50

1818 – 1827

NOUVELLES

LETTRES ÉDIFIANTES.

Jesuits, Letters from the Missions (The East)

NOUVELLES

LETTRES ÉDIFIANTES

DES MISSIONS DE LA CHINE

ET DES INDES ORIENTALES.

TOME PREMIER.



A PARIS,

De l'Imprimerie d'Adrien Le Clere, Imprimeur de l'Archevêché de Paris, quai des Augustins, nº. 35.

1818.

PRÉFACE.

Le nouveau Recueil des *Lettres édifiantes des Missions de la Chine et des Indes orientales*, que l'on donne au public, contient ce qui s'est passé de plus important depuis 1767 dans les *Missions*, 1°. du Sutchuen, en Chine, 2°. du Tong-king, 3°. de la Cochinchine, 4°. de Siam, et 5°. des Malabares, sur la côte de Coromandel, Missions dont le *Séminaire des Missions-Etrangères* est chargé. Les évêques nommés par le saint Siége vicaires apostoliques de ces Missions, envoient chaque année à ce séminaire l'état du vicariat qui leur est confié; les prêtres missionnaires donnent également, dans le courant de chaque année, des nouvelles des événemens les plus intéressans, surtout sous le rapport de la religion.

Plusieurs de ces Lettres et Relations ont été publiées successivement à Paris, en 1785, 1787 et 1789; à Liége, en 1794; à Londres, en 1797; à Rome, en italien, en 1806; à Lyon, en 1808. Il fut aussi publié à Paris, en 1803, une Histoire de l'établissement du Christianisme dans les Indes

orientales, avec une épître dédicatoire au cardinal Caprara, par M. Locard, en 2 vol. in-12, ouvrage étranger au Séminaire des Missions. D'autres Lettres et Relations étoient encore inédites. L'on entendoit souvent exprimer le désir de voir paroître un Recueil entier de ces pièces éparses que l'on ne peut plus réunir, et que l'on y joignît tout ce qui restoit en manuscrit. L'on espère que cette collection, en remplissant ce désir, sera favorablement accueillie de toutes les personnes qui s'intéressent véritablement à la gloire de Dieu, à la propagation de la foi catholique, et au salut éternel de leurs frères.

L'on a réuni, sous le nom de chaque mission, tout ce qui la concerne, en suivant l'ordre chronologique : cet arrangement a paru le plus naturel et le plus facile pour distinguer les objets et les graver dans la mémoire.

Quelques personnes auroient désiré que l'on rédigeât le tout en forme d'histoire; mais on a pensé que ce seroit faire perdre à ces récits, et aux événemens qu'ils contiennent, une grande partie de leur intérêt. Un abrégé historique ne reproduiroit point ces nuances précieuses de la ferveur et du courage des fidèles; de la position, du caractère et des affections de chaque missionnaire; ces traits primitifs du sentiment,

inspirés par la circonstance, seroient effacés, ou du moins fort altérés. D'ailleurs nous ferons observer ici que, dans ces contrées, presque tous les rapports des chrétiens avec l'autorité temporelle consistent à être alternativement, ou persécutés par elle, ou à peu près tolérés. Quoique l'on y loue assez souvent, même dans les cours, la religion chrétienne, *comme bonne et n'enseignant que la vertu*, elle y est néanmoins, depuis plusieurs siècles, toujours exposée à la persécution, comme prohibée par les lois politiques. Sa conservation a été jusqu'à ce moment un miracle perpétuel de la miséricorde divine. Selon le précepte de Dieu, et à l'exemple des vrais chrétiens de tous les âges, quels que soient les procédés des gouvernemens à leur égard, les fidèles de ces régions ne cessent jamais de prier pour eux, et de leur conserver la fidélité qu'ils leur doivent; ils ne prennent aucune part aux factions et aux révoltes. Plus d'une fois, les différens partis qui déchiroient ces Etats ont admiré la constance de leur attachement à l'autorité légitime, constance qui ne peut être inspirée et soutenue que par une véritable religion. Soumis avec une entière confiance aux lois de l'Eglise, à la voix de son chef, aux enseignemens de leur évêque et de leur pasteur missionnaire, ils ne connois-

sent ni schismes, ni hérésies : croire en Dieu, l'aimer, le servir, pratiquer le mieux qu'ils peuvent son Evangile, confesser Jésus-Christ, et défendre leur foi au péril même de leur vie; voilà, en général, l'abrégé fort simple de leur religion et de leur histoire. L'on n'y trouve donc point de ces crises politiques et religieuses qui répandent souvent un vif, mais douloureux intérêt, sur les annales de l'Eglise. Le moment où le tableau de ces chrétientés est plus animé, est celui où elles sont persécutées; mais cette peinture ne peut être mieux rendue que par le sentiment religieux du missionnaire, toujours désigné par les persécuteurs comme la première victime à immoler; il exprime ordinairement les impressions de sa foi, de sa sollicitude pastorale, en des termes qui ne doivent pas être changés. Ecrivant au milieu des événemens, sous la dictée de son propre cœur, il retrace mieux ces mouvemens successifs de confiance et de résignation, de crainte et d'espérance; ces transports d'admiration sur les miracles de la grâce; ces prodiges de foi et de courage dont il est le témoin, même dans des vieillards, des femmes et des enfans. Il peint quelquefois par un trait, par un mot, les saints désirs des uns, la joie des autres, et la patience héroïque du plus grand nombre,

au milieu des vexations et des tortures les plus cruelles. Analyser, ou abréger par de simples extraits des récits de ce genre, il nous a semblé que ce seroit en détruire toute la vertu, ou du moins en affoiblir les salutaires et touchantes impressions.

Nous espérons qu'en lisant ces pieux récits dans leur édifiante simplicité, les ames honnêtes seront plus frappées de la foi vive, du zèle fervent de ces chrétiens, de ces néophytes, qu'ils verront souvent, au milieu même des plus grands dangers, se réunir de dix, quinze et vingt lieues, au nombre de quatre, cinq et six mille, dans le lieu où le missionnaire doit célébrer la Pâque, ou quelque autre grande solennité. Pourront-ils lire sans émotion le trait plusieurs fois répété, de fidèles restant plusieurs jours de suite au dedans et autour des églises, sans vouloir aller prendre de nourriture, pour ne pas perdre leur place aux instructions de leur pasteur, pendant les retraites ou pendant la célébration des grands mystères de notre Rédemption, dans les trois derniers jours de la semaine sainte? Les missionnaires, instruits et pénétrés de cette ferveur, se hâtoient alors de faire cuire et distribuer du riz, pour subvenir aux besoins les plus pressans. Qui pourra voir avec indifférence plusieurs de ces chrétiens venir de soixante, quatre-

vingts et cent lieues pour se confesser, et pour avoir le bonheur de recevoir leur Dieu, leur Sauveur? Ne devons-nous pas nous frapper la poitrine et verser des larmes, en lisant de semblables traits? Pourrions-nous ne pas reconnoître la force mystérieuse de la grâce de Jésus-Christ, en voyant des réunions de païens qui avoient résisté à toutes les exhortations des catéchistes et des missionnaires, se convertir tout à coup à la voix d'un pauvre artisan? En entendant des missionnaires nous raconter que, forcés, trois ou quatre mois après leur arrivée, de prêcher, ne sachant pas encore assez la langue pour être entendus ni s'entendre eux-mêmes, ils ont vu, dans un religieux étonnement, leurs auditeurs embrasser à l'instant même le christianisme? L'on admirera sans doute ces vertueux écoliers, qui suivent, dit une de ces lettres, un genre de vie aussi austère que la Trappe, étudiant et priant avec ardeur, et travaillant en même temps des mains pour gagner leur subsistance. Mais qui ne seroit attendri en voyant tant de jeunes anges, de l'un et l'autre sexe, vaincre, par l'inébranlable persévérance de leur foi, de leur douceur, de leur patience, la dureté, quelquefois la barbare fureur de leurs parens idolâtres, et les abattre, par leur piété filiale, au pied de cette croix

qu'ils avoient blasphémée, et qu'ils inondent de leurs larmes en adorant les miracles qu'elle produit ?

En lisant ces prodiges à l'extrémité de l'Orient, au sein de l'idolâtrie et de toutes les superstitions, les fidèles béniront avec nous le Dieu de bonté qui les opère : ils béniront sa providence, qui ne sépare jamais la miséricorde de la justice ; ils adoreront, dans une religieuse frayeur, les impénétrables décrets de cette divine sagesse, toujours attentive à réparer les pertes de son Eglise, en faisant répandre sur les infidèles des régions les plus éloignées des bienfaits inattendus, dont d'autres peuples se sont rendus indignes par leur impiété ou leur criminelle indifférence.

Pendant que les sectateurs impies d'Arius affligeoient l'église d'Orient, en niant la divinité de Jésus-Christ ; l'Ibérie, l'Osroëne, les habitans des rives de la mer Caspienne, ainsi que de l'Océan, la consoloient en recevant sa foi, et la Perse convertie peuploit le ciel de martyrs. Dans le siècle suivant, les féroces Vandales dévastent les florissantes églises d'Afrique ; mais des peuplades barbares du nord sont conquises à la foi catholique : l'on voit surtout nos ancêtres se soumettre à son joug salutaire, et fonder sur la religion une monarchie dont les princes et les enfans ont

déjà contribué à la conversion de tant d'ames, dans les diverses contrées de la terre. Si, depuis le septième siècle, Mahomet et ses aveugles partisans désolent l'église d'Orient, c'est dans les mêmes temps que l'on voit beaucoup de peuples de l'Occident, tels que les Lombards, les Angles, les Frisons, les Suéves, les Saxons, les Bavarois, les Thuringiens, les Danois, la Suède, les Bulgares, les habitans de la Bohême, les Moraves, les Russes, les Hongrois, la Prusse, la Norwège, la Livonie, la Pologne, et d'autres nations, jusqu'à des Tartares, embrasser successivement la vraie religion, du septième au quinzième siècle.

Dans le seizième, pour éprouver la foi des uns, et punir dans les autres l'abus de ses grâces, Dieu permet les erreurs du protestantisme; mais, vers le même temps (1), il fait découvrir un nouveau monde, et des routes nouvelles vers les extrémités de l'ancien : événemens inattendus, et par lesquels la sagesse divine se formera bientôt de nouveaux adorateurs. A peine les Espagnols et les Portugais eurent-ils découvert l'Amérique et le cap de Bonne-Espérance, que l'on vit des ministres de Jésus-Christ,

(1) En 1492 et 1496.

enflammés d'un zèle vraiment apostolique, s'élancer, à travers tous les périls, vers l'Orient et l'Occident, et y rendre féconde, par leurs travaux, par l'effusion même de leur sang, la semence de l'Evangile. Bientôt l'Eglise engendra de nouveaux enfans qui vinrent apporter quelque adoucissement à ses gémissemens et à ses larmes sur la perte de ceux qui déchiroient le sein de leur tendre mère. Bientôt l'on vit notre divine religion répandre ses consolations au milieu des peuples nombreux de ce vaste continent, que l'avarice et l'ambition rendirent trop souvent leurs victimes. On la vit du nord au midi civiliser des barbares, apprivoiser des sauvages, ouvrir le ciel à tous, y montrer aux esclaves un père, aux oppresseurs un juge, et former, avec des hordes errantes, une société chrétienne digne des premiers âges de l'Eglise.

Non moins féconde en merveilles du côté de l'Orient, la croix de Jésus-Christ s'avança promptement de régions en régions. Cette croix adorable, qui, dès l'origine du christianisme, s'étoit ouvert, par le courage et le sang de ses apôtres, une route dans des contrées où les aigles romaines n'avoient pu pénétrer; cette croix victorieuse du monde et de l'enfer lui-même, fut portée, vers la fin du quinzième siècle, sur les bords étonnés du Sénégal et

du Niger. Bientôt après, elle réjouit les îles, et les rives immenses des mers de l'Inde, par cette lumière divine que les oracles d'Israël leur promettoient depuis tant de siècles. Elle fixa d'abord dans la ville de Goa le centre des trésors de miséricorde et de salut qu'elle alloit répandre sur toutes ces régions.

Embrasé du feu sacré qu'elle allume dans le cœur de ses vrais disciples, saint François-Xavier la fait adorer depuis la presqu'île de l'Inde jusqu'aux extrémités du Japon. La route frayée par cet illustre apôtre des Indes fut bientôt suivie par de nombreux envoyés du ciel : les mers, les fleuves, les montagnes, les précipices, les dangers de tous genres, rien n'arrête leur généreux dévouement ; ils franchissent, au péril même de leur vie, des barrières inaccessibles aux étrangers ; ils s'avancent à travers les pays immenses de la Chine et des royaumes voisins, sans autres armes que l'Evangile, sans autres moyens de succès que cette croix, qui apprend à braver la mort, pour assurer, à soi et à ses frères, une vie éternelle de gloire et de félicité.

Ces généreux missionnaires, pris en général dans les sociétés religieuses et ecclésiastiques de S. Augustin, S. Dominique, S. François, S. Ignace, S. Vincent de Paule, étoient envoyés par les successeurs

de S. Pierre ; successeurs dont le zèle pour la propagation de la foi dans les différentes parties du globe, a toujours été l'un des caractères admirables et vraiment célestes du chef de l'Eglise universelle. La constance de ce zèle, depuis plus de dix-sept cents ans, suffiroit pour prouver que l'institution et la primauté de ce siége vénérable et fondamental ne sont point l'ouvrage des hommes. Dociles à la voix du ciel, qui les appeloit par la bouche du vicaire de Jésus-Christ, ces ouvriers évangéliques faisoient effort de tous côtés pour propager l'Evangile, et retirer les infidèles des ombres de la mort. De nouveaux prédicateurs de la foi venoient remplacer ceux que l'âge, les travaux, les persécutions, enlevoient successivement ; mais ils n'avoient encore, dans l'Orient, aucun moyen de se perpétuer.

Vers 1650, le P. de Rhodes, jésuite, qui avoit le premier prêché la foi dans le Tong-king et la Cochinchine, et y avoit converti un grand nombre d'infidèles, revint à Rome pour les affaires de ces églises naissantes, après environ vingt-cinq ans d'apostolat. Affligé de l'état déplorable où le défaut de ministres formés dans le pays même avoit réduit celle du Japon, et craignant le même sort pour celles qu'il venoit d'établir, il proposa au saint Siége de tra-

vailler à former dans l'Orient un clergé indigène. Les souverains pontifes, de leur côté, en avoient déjà conçu la pensée et exprimé le désir. Le pape Innocent X applaudit à la proposition du P. de Rhodes, et voulut le sacrer lui-même pour premier évêque du Tong-king; mais cet humble religieux refusa constamment cette dignité, et l'on ne put jamais vaincre sa résistance à cet égard. Chargé par le souverain pontife de chercher des sujets d'un mérite distingué, qui fussent dignes de l'épiscopat, capables de former un clergé indigène dans ces contrées de l'Orient, et remplis du courage et du dévouement nécessaires pour une telle entreprise, il trouva à Paris ce qu'il cherchoit : douze jeunes étudians, les uns initiés, les autres aspirans à l'état ecclésiastique, s'exerçoient, sous la direction du R. P. Bagot, aussi jésuite, à la pratique de toutes les vertus, et s'étoient dévoués à travailler au salut des ames les plus abandonnées. A peine eurent-ils connoissance de l'œuvre pour laquelle le P. de Rhodes cherchoit des ouvriers, que tous s'offrirent pour aller prêcher la foi partout où il plairoit au vicaire de Jésus-Christ de les envoyer; cependant l'exécution de ce pieux dessein essuya des contradictions, et fut retardée jusqu'en 1658.

Le pape Alexandre VII, qui occupoit

alors la chaire de saint Pierre, bien informé du mérite de MM. de La Mothe-Lambert, ancien conseiller au parlement de Rouen, et Pallu, chanoine de Tours, nomma le premier, évêque *in partibus* de Bérithe, et vicaire apostolique de Cochinchine ; et le second, évêque d'Héliopolis, et vicaire apostolique du Tong-king ; deux ans après, M. Ignace Colotendi, curé d'une paroisse de la ville d'Aix, fut nommé évêque de Métellopolis, et vicaire apostolique de Nan-king en Chine; mais il mourut en chemin, dès 1662. Monseigneur l'évêque de Bérithe partit en 1660, et monseigneur l'évêque d'Héliopolis, en 1662, l'un et l'autre accompagnés de quelques missionnaires. En quittant Paris, ils y laissèrent quelques-uns de leurs confrères, chargés du soin de gérer leurs affaires, et d'établir un séminaire uniquement destiné à fournir des sujets pour les missions étrangères.

Ce séminaire fut fondé en 1663. Dom Bernard de Sainte-Thérèse, carme déchaussé, évêque titulaire de Babylone ou de Bagdad, et vicaire apostolique de Perse, se trouvoit alors à Paris, où des affaires importantes l'avoient rappelé. Possesseur de maisons, rue du Bac, au coin de la rue qui a pris de lui le nom de *Babylone*, il les céda à MM. Gazil et Poitevin, premiers

directeurs du Séminaire des Missions-Etrangères. Louis XIV autorisa la formation du séminaire et l'acquisition des maisons : ce prince joignit quinze mille livres de rentes aux fonds laissés pour le même objet par MM. les évêques de Bérythe et d'Héliopolis. Le cardinal Chigi, légat en France, et monseigneur l'archevêque de Paris, confirmèrent cet établissement par leur approbation.

Ce Séminaire est composé d'un supérieur et de plusieurs directeurs chargés de recevoir, instruire, et préparer à leurs saintes fonctions, les jeunes ecclésiastiques à qui Dieu fait la grâce de les appeler à la conversion des infidèles de l'Orient. Les revenus considérables qu'il devoit aux bienfaits du Roi, et aux dons des personnes zélées pour le salut des ames, servoient à l'entretien de la maison, de ses membres et de ses élèves, aux frais de voyage des missionnaires, à l'envoi des choses nécessaires pour l'exercice du culte catholique, et pour l'instruction des élèves des colléges et séminaires établis dans le pays; telles que linges d'autel, vases, ornemens, objets et ouvrages de piété, livres liturgiques, théologiques et classiques. Outre cela, le séminaire donnoit à chaque évêque élu deux cents piastres, ou environ mille fr., pour former sa chapelle. Il lui envoyoit tous

les ans, sous le nom de *romain*, pareille somme de deux cents piastres; et cent, ou environ cinq cents francs, à chaque prêtre missionnaire sorti de son sein. Il ajoutoit, à ces envois annuels, deux cents piastres de supplément pour chaque mission, afin de subvenir à ses besoins généraux.

Les quatre missions du Su-tchuen, en Chine, du Tong-king occidental (1), de la Cochinchine et de Siam, ont un évêque *in partibus*, vicaire apostolique, et communément un autre évêque coadjuteur. La mission Malabare de Pondichéry, à la côte de Coromandel, qui n'est confiée au séminaire des Missions-Etrangères que depuis 1776, a aussi un évêque *in partibus*, qui a le titre de supérieur de la mission, et non celui de vicaire apostolique. Outre ces évêques, chacune de ces missions a quelques prêtres européens, d'ordinaire en petit nombre, des prêtres indigènes, des catéchistes et des élèves, dont les uns étudient dans les séminaires et les colléges, les autres sont attachés à la suite des missionnaires ou des prêtres du pays, les accompagnent et les assistent dans leurs fonctions, et reçoivent d'eux, ou de quel-

(1) La partie orientale du Tong-king est confiée à des religieux espagnols de l'ordre de Saint-Dominique.

que catéchiste, l'instruction nécessaire pour devenir eux-mêmes, par la suite, de bons catéchistes.

Il y a dans ces missions deux sortes de catéchistes, les uns sédentaires, les autres ambulans : les premiers sont presque tous des hommes mariés ou veufs, qui sont choisis par les missionnaires, parmi les chrétiens les plus instruits, les plus fervens et les plus distingués de chaque chrétienté. Ils sont chargés de présider aux assemblées des chrétiens, lorsqu'ils se réunissent pour prier en commun, le matin et le soir, surtout les dimanches et jours de fêtes; ils y font des lectures pieuses et instructives, des exhortations familières, et annoncent aux fidèles les fêtes, les jeûnes et abstinences prescrits par l'Eglise; ils doivent baptiser les enfans nouvellement nés, et même les enfans de païens et les adultes qui sont en danger de mort. Ils visitent les malades, et doivent veiller à ce que, dans les enterremens des chrétiens, tout se fasse avec décence et piété, conformément aux lois, aux cérémonies et aux usages de l'Eglise catholique, sans aucun mélange des superstitions païennes. Ils doivent aussi instruire les ignorans, soutenir la foi des chrétiens foibles, exhorter les pécheurs endurcis, s'opposer, autant qu'ils le peuvent, aux scandales donnés

par les mauvais chrétiens, terminer, par voie de conciliation, les différends entre les fidèles, consoler les familles affligées, recueillir les aumônes destinées au soulagement des confesseurs emprisonnés ou exilés pour la foi, et travailler à maintenir, parmi les chrétiens, la paix, la concorde et l'union fraternelle; enfin, rendre compte au missionnaire, lorsqu'il revient dans l'endroit, de l'état de la chrétienté, et des abus qui ont pu avoir lieu pendant son absence.

Les catéchistes ambulans gardent le célibat tant qu'ils exercent cette fonction, qui consiste à aider les missionnaires dans tout ce qui concerne l'instruction des néophytes, des catéchumènes et des infidèles. Les uns accompagnent les missionnaires dans le cours de leurs visites; d'autres vont partout où ceux-ci les envoient, visiter les différentes chrétientés, catéchiser, instruire, exhorter, consoler ceux qui ont besoin de l'être; baptiser les enfans nouvellement nés, et les adultes qui sont en danger, présider aux funérailles des chrétiens, corriger les abus.

Dans le Su-tchuen et la Cochinchine, il n'y a que peu de catéchistes ambulans; mais chaque chrétienté a un ou plusieurs catéchistes sédentaires, plus ou moins, selon le nombre des chrétiens qui la composent. Au Tong-king, tous les caté-

chistes sont ambulans ; quelques-uns néanmoins sont préposés à la garde des maisons des prêtres du pays, ou à l'éducation des jeunes gens que ces prêtres nourrissent et élèvent pour en former des catéchistes ou des aspirans au sacerdoce. Le nombre des catéchistes, dans cette mission, est ordinairement de deux ou trois cents. Ils ne sont admis à cet office qu'à l'âge de vingt-quatre ans, et après avoir passé dix ans dans un collége, chez un prêtre, ou à la suite d'un missionnaire, pour y acquérir la science et les vertus nécessaires à un bon catéchiste. Pour s'assurer de leur capacité, on leur fait réciter tout entier, par cœur, en présence de tout le collége, un ouvrage en deux volumes, contenant la manière de réfuter toutes les superstitions des idolâtres, de leur annoncer la foi chrétienne, d'enseigner aux catéchumènes et aux néophytes toutes les vérités du salut, et de disposer les fidèles à recevoir dignement les sacremens de l'Eglise.

Les catéchistes de l'une et de l'autre classe, sont, par leur zèle, leur ferveur et leur dévouement, d'une grande utilité en tous temps, mais surtout dans les persécutions.

Dans plusieurs de ces missions, il y a des couvens de religieuses, qui, sans être cloîtrées, mènent la vie commune, et ob-

servent une règle très-austère. Beaucoup d'entre elles sont dignes d'être comparées aux plus ferventes de l'Europe. Dans le seul Tong-king, il y en a plus de trente maisons, qui ont depuis douze jusqu'à quarante religieuses. L'état de persécution continuel où le christianisme est en Chine, n'a pas permis aux missionnaires d'y établir des maisons de vierges vivant en commun; mais il y a un grand nombre de vierges chrétiennes, qui, comme cela se pratiquoit dans les premiers siècles de l'Eglise, font profession de la virginité, au milieu de leurs familles, et y vivent dans la retraite, appliquées aux exercices de piété et aux œuvres de charité convenables à leur sexe. Quelques-unes de ces vierges tiennent des écoles, pour enseigner aux jeunes personnes de leur sexe les élémens de la religion, et les former de bonne heure à la pratique des devoirs du christianisme.

Notre divine religion s'appelle dans ces pays la religion du Maître du ciel. Les vertus, le courage de ses ministres et de ses disciples, au milieu même des plus cruelles tortures, la font louer jusque dans des édits de persécution. Ces édits alors sont motivés sur ce que cette religion, quoique digne d'éloges, n'est point permise par les lois de l'Etat. Les missionnaires sont

appelés les *maîtres de la religion du Maître du ciel*. Au Tong-king, leur maison se nomme la *maison de Dieu;* le respect pour elle, la confiance dans les missionnaires, sont proportionnés à la piété vive des fidèles, piété qui, dans les rangs, les sexes et les états différens, va souvent jusqu'à s'exposer au martyre. Là, point de disputes, de systêmes ni d'innovations : un Dieu, une foi, une loi ; telle est leur croyance et leur règle.

Chaque mission, ou vicariat apostolique, se divise en plusieurs portions ou districts, qui forment chacun une espèce de paroisse composée de trente, quarante ou cinquante chrétientés, disséminées dans une étendue qui varie depuis quatre jusqu'à cent cinquante lieues, selon les temps, les localités, et le nombre des missionnaires; car cette division n'est point fixe et invariable : l'évêque vicaire apostolique la règle selon les circonstances; chaque paroisse a depuis deux mille jusqu'à neuf ou dix mille ames, et est confiée aux soins d'un missionnaire européen ou d'un prêtre du pays, qui en visite successivement toutes les chrétientés deux fois par an, lorsque cela lui est possible, plus communément une fois seulement chaque année; il arrive même que beaucoup de prêtres ne peuvent achever en un an la visite de toutes les chré-

tientés dont ils sont chargés. Pendant la visite de chaque endroit, ils y administrent les sacremens, multiplient les instructions, et y règlent tout ce qui peut contribuer au bien de la chrétienté. Souvent, après un long intervalle, ils retrouvent une régularité, une application à la pratique des devoirs du christianisme, dont ils sont aussi édifiés que satisfaits. La conservation de cette régularité est due et à la ferveur de ces nouveaux enfans de l'Eglise, et au zèle vigilant des catéchistes.

Dans la Chine, les assemblées de chrétiens se font dans la maison d'un des plus riches chrétiens de chaque endroit. Au Tong-king et en Cochinchine, lorsque la religion n'est pas persécutée, les chrétiens construisent des églises ou oratoires en bois ou en bambous : ces églises, comme presque toutes les maisons du pays, sont construites de sorte que l'on peut facilement les défaire par pièces, et en cacher les matériaux pendant les persécutions.

Tel est le tableau abrégé des missions de l'Orient, confiées au Séminaire des Missions Etrangères, tableau que l'on a cru devoir offrir ici au lecteur, qui en retrouvera les traits plus développés, mais épars et dispersés, dans ce Recueil. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cet établissement a partagé les malheurs de la

révolution françoise ; ses revenus, ses biens, sa précieuse bibliothèque tout a été enlevé. Ses membres eux-mêmes, dispersés par la violence de l'orage, n'abandonnèrent pas pour cela l'œuvre des missions : du sein de leur exil, ils eurent la consolation de trouver, dans le zèle de la foi et de la charité, les moyens d'envoyer encore quelques missionnaires et quelques aumônes. Ces envois eussent été bien insuffisans pour conserver ces missions dans l'état où elles sont encore en 1818, sans les abondantes bénédictions que Dieu a daigné y répandre ; mais le besoin de nouveaux ouvriers évangéliques devient tous les jours plus urgent.

La mission du Su-tchuen, en Chine, qui n'avoit, en 1767, qu'environ sept mille chrétiens, en compte maintenant plus de soixante mille ; mais il n'y reste plus qu'un évêque qui n'est point encore sacré, un prêtre françois et une vingtaine de prêtres chinois. Son séminaire, ou collége, a été brûlé dans la persécution de 1814, qui dure encore, et il ne pourra de sitôt être rétabli ; seulement une quinzaine de jeunes gens, tirés de cette province, sont élevés dans un collége établi depuis dix ans dans l'île de Pinang, ou du Prince de Galles, au détroit de Malaca.

Dans le Tong-king occidental, il y a

près de deux cent mille chrétiens; mais il n'y a plus, outre monseigneur Longer, évêque de Gortyne, vicaire apostolique, et monseigneur Guérard, évêque de Castorie, son coadjuteur, que deux missionnaires européens, dont un ne peut plus rien faire, et l'autre a beaucoup d'infirmités; et environ soixante-dix prêtres du pays, dont dix au moins sont hors d'état de travailler. Deux colléges dans lesquels on enseigne le latin à environ cent vingt jeunes gens, et le séminaire, composé de quarante sujets, réclament des maîtres et des secours.

La mission de Cochinchine, qui a plus de quatre-vingt mille chrétiens, est réduite à monseigneur La Bartette, évêque de Veren, vicaire apostolique, vingt prêtres indigènes et quatre européens, dont deux infirmes.

La mission de Siam, moins nombreuse à la vérité, ne possède plus que monseigneur Florens, évêque de Sosopolis, vicaire apostolique, un prêtre françois, et cinq à six prêtres siamois.

Celle des Malabares, à Pondichéry et sur la côte de Coromandel, composée d'environ quarante mille chrétiens, a encore, avec monseigneur Hébert, évêque d'Halicarnasse, supérieur de la mission, huit prêtres européens et huit du pays, presque tous infirmes.

Outre les lettres des missionnaires du Su-tchuen, la première partie de ce Recueil contiendra plusieurs lettres et relations intéressantes, écrites par des missionnaires de Péking ou des autres provinces de la Chine. Elle sera terminée par des relations de l'établissement et des progrès de la religion chrétienne dans le royaume de Corée.

Toutes ces missions appellent des secours, et surtout des ouvriers évangéliques, avec les plus vives instances, et au nom de tout ce que la foi et la charité de J.-C. ont de plus pressant. Ces divins motifs doivent nous rappeler sans cesse, et le bonheur d'être nés au sein de la vérité, et le sort effrayant de ceux qui ne la connoissent pas, ou sont en danger de la perdre; pensons que, pendant plus de quinze cents ans avant la naissance de notre divin Rédempteur, Dieu a fait prédire à toutes les nations qu'elles seroient appelées au salut, et que son saint nom leur seroit annoncé. Jésus-Christ, mort sur la croix pour tous les hommes, en a donné et réitéré l'ordre positif à ses apôtres, à leurs successeurs, et à tous ceux qui pourroient concourir à l'exécution de cette loi de miséricorde envers tous les peuples. Chacun de nous doit donc y contribuer, dans l'ordre où Dieu lui en accorde les moyens, soit par ses prières,

ses

ses vœux et ses aumônes, soit par ses exhortations, ou par ces résolutions magnanimes d'une foi, d'une piété qui ne connoissent point d'obstacles quand Dieu les appelle.

Nous supplions les vénérables pontifes, les respectables supérieurs et directeurs de séminaires, et tous les dignes ministres de Jésus-Christ, qui liront cet ouvrage, de seconder nos foibles efforts pour le soutien et le succès des missions que l'Eglise nous a confiées : nous les en supplions par toute la charité dont ils sont animés, par cette soif ineffable du salut des hommes, qui fut la dernière expression de l'amour de Jésus-Christ avant de consommer le mystère de notre rédemption. Nous les conjurons de soutenir et diriger ceux à qui Dieu daignera accorder la vocation si rare de quitter parens, amis, fortune et patrie, pour aller, à cinq ou six mille lieues, se consacrer jusqu'à la mort à la conversion et au bonheur des infidèles.

Nous n'ignorons point les besoins de la France; mais en nous rappelant d'abord les ordres et les voies de cette bonté infinie qui veut le salut de tous, et qui sait pourvoir à tout, nous prions de considérer que quand les apôtres et leurs disciples, ainsi que tant de saints évêques, leurs successeurs, quittoient, soit les lieux où ils avoient

prêché l'Evangile pendant quelque temps, soit ceux où ils étoient fixés, pour aller délivrer de nouvelles victimes de l'erreur, les besoins de ces lieux n'étoient sans doute pas moins étendus. Si les vocations particulières, inspirées par Dieu en faveur des idolâtres, eussent été arrêtées dans les différens âges de l'Eglise, et surtout depuis trois cents ans, que de millions d'adorateurs du vrai Dieu n'auroient jamais eu le bonheur de le connoître. L'on ne peut craindre qu'une vocation si extraordinaire appauvrisse jamais les diocèses. Une chose digne de remarque, c'est que les diocèses de la Normandie, de la Bretagne, de la Franche-Comté, qui, surtout dans les derniers temps, fournissoient aux missions étrangères plus de sujets que la plupart des autres diocèses, n'éprouvent pas une pénurie de prêtres aussi grande qu'une foule d'autres diocèses, qui, depuis cent soixante ans, ont à peine fourni un ou deux sujets à cette bonne œuvre.

Ne pouvons-nous pas dire, avec un vertueux orateur (1), dont la piété et la touchante éloquence sont si utiles à tous les genres d'infortune, que le sacrifice qu'un

---

(1) M. l'abbé L.... D...., dans un sermon prêché dans l'église des Missions-Etrangères, à l'occasion du départ de M. l'évêque de Maxula.

diocèse fait à Dieu d'un ecclésiastique zélé pour le salut des idolâtres, doit attirer sur ce diocèse de nouvelles grâces; et qu'il seroit à craindre, au contraire, que le ministère d'un prêtre qu'une voix divine appelle dans l'Orient, ne recueillît pas en France les abondantes bénédictions qui l'attendent dans ces contrées. Pensée pleine de foi, qui est aussi celle du pieux et savant cardinal Litta, préfet de la congrégation de la Propagande. Il assure, dans une lettre écrite aux directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, au sujet d'un projet d'association de prières pour la conversion des infidèles, que, plus les exemples d'une charité, d'un dévouement héroïque, seront fréquens dans un diocèse ou dans un royaume, plus le zèle des ecclésiastiques s'enflammera et y multipliera les ressources: en effet, cette foi qui s'accroît de tout le bien que notre divin Sauveur opère par elle, y embrasera de plus en plus les cœurs, à la seule pensée que des secours et des prêtres sortis de son sein, forment, à l'extrémité du monde, au milieu même des idolâtres, des disciples de Jésus-Christ et des adorateurs du vrai Dieu. Des prières réciproques établiront, entre les enfans de l'une et l'autre église, toujours la même, toujours une, de l'orient à l'occident, un commerce sacré de reconnoissance, de bé-

nédictions et d'amour; commerce tout céleste, dont les fruits doivent être la possession éternelle du Dieu de miséricorde, qui en est l'ame.

En terminant cette préface, nous demandons aux vénérables pontifes, dont les religieuses et bienveillantes dispositions nous ont souvent encouragés autant que touchés, la permission de leur en réitérer ici notre profonde et respectueuse reconnoissance; et nous réclamons les prières de tous les amis de notre divine religion, pour nous et pour l'œuvre entière des missions, afin que le saint nom de Dieu, selon le vœu du prince des apôtres, soit connu et honoré de tous, par Notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il (1).

---

(1) *Ut in omnibus honorificetur Deus, per Jesum-Christum.*

INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

CHINE.

De l'état et des progrès de la Religion catholique dans la Mission du Su-tchuen *en Chine.*

LA mission du Su-tchuen comprend trois provinces occidentales de la Chine, savoir : Su-tchuen, ou Su-tchoan, Yun-nân et Kouei-tcheou. Le vicaire apostolique de la première de ces provinces, est, depuis long-temps, chargé de l'administration spirituelle des deux autres, où il n'y a que peu de chrétiens.

Province du Su-tchuen.

Cette province, une des plus vastes et des plus belles de l'empire de Chine, est bornée, à l'ouest, par le royaume de Tibet; au nord, par la province de Xen-si, ou Chen-si; à l'est, par celle de Hou-quang; et au midi, par celles de Kouei-tcheou et Yun-nan.

Mgr. Dufresse, évêque de Tabraca, qui en a été le dernier vicaire apostolique, donne, dans plusieurs de ses lettres, l'étendue de cette province, d'après un livre ou espèce d'almanach, qui s'imprime par l'ordre et les soins du gouvernement, et se distribue, à certaines époques, à tous les mandarins, pour l'usage desquels principalement il est composé. Suivant ce livre, l'étendue de la province de Su-tchuen, de l'orient à l'occident, est de trois mille *ly*, ou stades chinoises, qui font à peu près trois cents lieues; et du nord au midi, de trois mille deux cents *ly*, ou trois cent vingt lieues (dix *ly* ou stades de Chine font environ une lieue ordinaire de France). Il faut croire que cette estimation provient de la sinuosité des chemins, qui doit être très-grande dans une province dont la plus grande partie est couverte de montagnes, et où les plaines sont coupées par une multitude de rivières.

Cette province fut entièrement dévastée dans le courant du dix-septième siècle, lorsque les Tartares firent la conquête de l'empire de Chine. Elle leur résista très-long-temps, et ils n'en furent entièrement maîtres que vers l'an 1680. Aussi, à cette époque, et encore long-temps après, les villes y étoient presque désertes, et une grande partie des terres incultes.

La religion chrétienne y fut prêchée dès le commencement du dix-septième siècle; mais le petit nombre de néophytes qui en faisoient alors profession, périt, ou fut entièrement dispersé dans les ravages qu'essuya cette province.

M. Artus de Lyonne, missionnaire du séminaire des Missions-Etrangères de Paris, fut le premier vicaire apostolique du Su-tchuen. Sacré, à Canton, évêque de Rosalie, le 30 novembre 1699, il se disposoit à aller défricher cette terre inculte pour y planter de nouveau la foi; mais les affaires des missions de Chine l'ayant obligé de repasser en Europe, il envoya au Su-tchuen, en sa place, MM. Basset et de la Balluere, missionnaires françois du séminaire des Missions-Etrangères, et MM. Appiani et Mullener, missionnaires italiens de la Congrégation de Saint-Vincent de Paule, dite des Lazaristes. Ces missionnaires y arrivèrent au commencement de l'année 1702, et n'y trouvèrent que quelques nouveaux chrétiens qui avoient été baptisés par des missionnaires Jésuites dans la province de Hou-quang, et étoient venus s'établir dans le Su-tchuen. Après avoir souffert beaucoup de contradictions, et converti un certain nombre d'infidèles, ils furent, en 1707, chassés de la Chine par ordre de l'empereur, excepté M. Appiani, qui fut retenu dans les fers,

d'abord au Su-tchuen, et ensuite à Canton, où il mourut en 1728. M. Basset mourut, dès 1707, dans la province de Canton. M. de la Balluere revint au Su-tchuen en 1715; mais la mort l'enleva la même année. M. Mullener, qui y étoit rentré dès 1712, fut, cinq ans après, sacré, à Canton, évêque de Myriopolis. Nommé vicaire apostolique du Su-tchuen, et chargé provisoirement de l'administration spirituelle du Hou-quang, ce prélat travailla avec beaucoup de zèle dans ces deux provinces; il eut pour coopérateurs, dans la première, quelques missionnaires françois du séminaire des Missions-Etrangères, quelques Lazaristes, Dominicains et prêtres séculiers italiens, et quelques prêtres chinois, mais toujours en très-petit nombre. Ce fut en 1743 que ce prélat termina sa carrière apostolique. Le R. P. Magi, religieux Dominicain, évêque de Barianée, qui étoit son coadjuteur, lui succéda, mais pour peu de temps. Dès 1744, il n'existoit plus. Après sa mort, le soin des chrétiens du Su-tchuen fut confié provisoirement à M. Enjobert de Martillat, qui travailloit dans cette province depuis 1732, mais qui quitta la Chine, en 1746, à cause de sa mauvaise santé, et pour des affaires qui le rappeloient en Europe. Une violente persécution, qui s'éleva la même année, fit sortir du Su-tchuen trois

autres missionnaires, qui y étoient depuis fort peu de temps. Il ne resta plus dans cette province que trois prêtres chinois. M. Lefèvre, missionnaire françois, y arriva en 1754; mais il fut arrêté la même année, et reconduit hors de Chine. M. Pottier entra, l'année suivante, dans le Su-tchuen. En 1766, M. Falconnet, et, en 1767, MM. Alary et Gleyo y arrivèrent; plusieurs autres y vinrent les années suivantes. Il s'y est trouvé, à quelques époques, sept missionnaires françois à la fois; maintenant leur nombre se trouve réduit à deux simples prêtres.

En 1769, M. Pottier, qui venoit d'être nommé vicaire apostolique du Su-tchuen, fut sacré évêque d'Agathopolis par l'évêque vicaire apostolique du Chen-si. C'est surtout à dater de cette époque que la mission du Su-tchuen est devenue plus florissante, que le clergé national y a pris des accroissemens plus sensibles, et que l'Evangile y a multiplié ses conquêtes. Il n'y avoit alors dans cette mission que quatre prêtres du pays, anciens élèves du collége général que les premiers vicaires apostoliques françois avoient établi à Siam pour leurs missions de Chine, du Tonquin et de la Cochinchine. Ce collége, qui venoit d'être transféré à Pondichéry, à cause des ravages faits, dans le royaume de Siam, par les Bar-

mans, habitans du Pégou, fut entièrement dissous vers l'an 1780. Mgr. l'évêque d'Agathopolis en institua un, vers le même temps, dans le Su-tchuen, sur les confins du Yunnân, où on ne pouvoit entretenir, au plus, que quinze ou vingt élèves. La mission du Su-tchuen, en 1784, n'avoit encore que six prêtres du pays; en 1794, on y en comptoit treize, et vingt ans après, en 1814, leur nombre étoit de vingt-sept. Mais depuis plusieurs sont morts, d'autres ont été exilés; il doit en rester maintenant, au plus, une vingtaine : et ce qu'il y a de plus déplorable, la cruelle persécution qui, ayant commencé au Su-tchuen, en 1814, est devenue générale à tout l'empire, et dure encore, la destruction totale du collége, brûlé, la même année, par les mandarins, la perte du peu de fonds que possédoit la mission, qui sont devenus la proie des persécuteurs, et la mort simultanée de Mgr. Duffresse, évêque de Tabraca, vicaire apostolique, martyrisé le 14 septembre 1815, de son coadjuteur, Mgr. Florens, évêque de Zela, mort le 11 décembre 1814, et de ceux des élèves qui étoient les plus avancés dans leurs études, et étoient sur le point d'être promus aux ordres, ont apporté les plus grands obstacles à l'entretien et accroissement du clergé national. La seule ressource qui reste pour l'alimenter

est un petit collége destiné à élever des jeunes gens de Chine et autres lieux des missions, établi, en 1808, dans l'île du Prince de Galles, autrement dite Poulo-Pinang, au détroit de Malaca, par M. Létondal, alors procureur des missions françoises de la Chine et des Indes-Orientales. Mais outre qu'en général un collége placé hors de la mission ne peut fournir autant de prêtres à proportion qu'un collége situé sur les lieux, tant à cause des dépenses énormes qu'entraînent la longueur des voyages et la cherté des vivres hors de la Chine, qu'à cause d'une foule de dangers auxquels la santé, la vie et les mœurs des jeunes gens sont exposées dans les voyages et le séjour hors de leur patrie; ce collége de Pinang n'a point encore toute la stabilité désirable. Des maisons, dont le loyer en formoit le revenu, ont été brûlées en 1812, et n'ont pu encore être rebâties faute de fonds suffisans.

Quant aux progrès de la foi dans le Su-tchuen, lorsque M. Pottier, depuis évêque d'Agathopolis, entra dans cette province, on y comptoit à peine quatre mille chrétiens. En 1770, leur nombre s'étoit déjà élevé à dix ou douze mille; en 1792, l'année de la mort de ce prélat, il y avoit au Su-tchuen plus de vingt-cinq mille disciples de Jésus-Christ; en 1801, leur nombre étoit de plus de quarante mille; et en 1809, il se montoit à plus

de cinquante-deux mille. Il a toujours augmenté depuis, au moins jusqu'à la fin de l'année 1814, époque où a commencé la dernière persécution, qui aura probablement ralenti, pour un temps, ces progrès rapides du christianisme; mais il faut espérer que le sang des martyrs, qui a coulé dans cette persécution, contribuera, par la suite, à procurer à l'Evangile de nouvelles conquêtes : *Sanguis martyrum semen christianorum.*

Province de Yun-nân.

Les limites de cette province sont vers le nord, les terres du Tibet et la province de Su-tchuen; du côté de l'orient, les provinces de Kouei-tcheou et de Quang-si; au midi, les royaumes du Tong-king et du Laos, et du côté de l'occident, les royaumes du Pégou et d'Ava; sa longueur, suivant le livre cité ci-dessus, est de deux cent cinquante-une lieues, de l'est à l'ouest, et sa largeur de cent quinze lieues, du sud au nord.

Cette province est très-montagneuse, et l'air y est, en beaucoup d'endroits, malsain. Une grande partie est habitée par des peuples différens, non-seulement des Chinois, mais encore les uns des autres, par leurs mœurs et leurs usages.

M. Le Blanc, missionnaire françois, qui étoit entré en Chine, en 1684, travailla d'abord dans les provinces de Canton et de Fo-kien. Nommé ensuite vicaire apostolique du Yun-nân, sans être revêtu de la dignité épiscopale, il se rendit dans cette province, en 1702, avec un autre missionnaire françois, M. Danry. Il n'y trouva que quatre chrétiens, qui y étoient venus d'ailleurs. Ces deux missionnaires commençoient à recueillir les fruits de leur apostolat, et à voir multiplier ce petit troupeau, lorsqu'en 1707, ils furent bannis de Chine. M. Danry en sortit; mais M. Le Blanc se retira dans les provinces de Fo-kien et de Tche-kiang, et y demeura caché. Il tenta plusieurs fois, mais en vain, de rentrer dans le Yun-nân. Il venoit d'être nommé évêque de Troade, lorsqu'il mourut, en 1720. Environ vingt ans après, M. Enjobert de Martillat, dont on a parlé plus haut (1), fut nommé évêque d'Ecrinée, et vicaire apostolique du Yun-nân; mais ce prélat quitta la Chine, en 1746, sans avoir pu entrer dans cette province, et mourut à Rome en 1755. Depuis ce temps, le saint Siége a confié l'administration spirituelle du Yun-nân au vicaire apostolique du Su-tchuen. La foi ne s'est de nouveau introduite dans cette pro-

(1) *Voyez* ci-dessus, page iv.

vince que vers la fin du dix-huitième siècle; néanmoins, dès l'année 1804, on y comptoit 1395 adorateurs du vrai Dieu, et en 1809, leur nombre se montoit à plus de 2500.

Province de Kouei-tcheou.

Elle est située au midi du Su-tchuen : à l'est, elle confine avec le Hou-quang; au midi, avec la province de Quang-si; et à l'ouest, avec le Yun-nân. Elle est une des plus petites provinces de l'empire. Son étendue est, du levant au couchant, de cent neuf lieues, et de soixante-dix-sept du midi au nord.

Cette province est toute couverte de hautes montagnes. Les habitans en sont plus grossiers que le reste des Chinois.

Au commencement du siècle dernier, un missionnaire Jésuite avoit une résidence dans cette province; mais le nombre des chrétiens y étoit fort petit. Le R. P. Visdelou, Jésuite, qui avoit demeuré plusieurs années à Peking, ayant été obligé de quitter la Chine, en 1707, fut sacré, cette même année là, à Macao, évêque de Claudiopolis, par le cardinal de Tournon, légat du Pape, et nommé vicaire apostolique du Kouei-tcheou; mais il ne revint point en Chine, et finit ses jours (en 1737) à Pon-

dichéry, où il s'étoit retiré. L'administration des chrétiens de cette province a été, depuis ce temps-là, confiée au vicaire apostolique du Su-tchuen. Un missionnaire de cette province va tous les ans les visiter. Il n'y a qu'environ cinquante ans que le nombre des fidèles a commencé à se multiplier d'une manière un peu sensible dans cette province, et surtout dans la ville capitale, où la religion chrétienne fut introduite, vers cette époque, par des chrétiens venus du Su-tchuen. En 1804, il n'y avoit encore, dans toute la province, que 824 chrétiens; en 1809, leur nombre se montoit à 1578.

Le tableau suivant, formé d'après les relations que le vicaire apostolique envoie tous les ans, en mettant sous les yeux du lecteur le nombre des catéchumènes formés, et des adultes et enfans, soit de fidèles, soit de païens baptisés chaque année dans les trois provinces de Su-tchuen, Yunnân et Kouei-tcheou, lui fera connoître, d'une manière claire, les grandes bénédictions que Dieu a répandues, dans ces derniers temps, sur la mission du Su-tchuen, et nous dispensera de donner, à chaque année, le nombre des personnes baptisées ou converties cette année là. Nous regrettons de ne pouvoir donner un tableau plus

complet; mais beaucoup de lettres des vicaires apostoliques ont été perdues : d'ailleurs, il y a des années où ils n'ont point annoncé le nombre d'infidèles convertis, ni celui des baptêmes conférés dans leur mission; et quelquefois ils ont omis d'exprimer le nombre des enfans chrétiens baptisés. Néanmoins, ce tableau, tout imparfait qu'il est, surtout pour les années qui précèdent 1792, n'en est pas moins propre à faire voir quels ont été les succès de la prédication de l'Evangile, dans la mission du Su-tchuen, depuis environ cinquante ans.

Tableau général des catéchumènes formés, et des adultes et enfans baptisés dans les provinces du Su-tchuen, Yun-nàn *et* Kouei-tcheou.

Années.	Catéchumènes formés.	Adultes baptisés.	Enfans de chrétiens baptisés.	Enfans d'infidèles baptisés.
1767	42	67	237	
1768	112	180	320	
1770	400	356	522	
1771	....	232	340	77
1774	346	346	664	454
1775	450	433	....	735
1776	1200	502	1020	780
1780	780	454	766	14,939
1782	888	665	....	878
1785	600	340	724	760
1786	1000	469	698	679
1792	2124	1508	....	2333
1793	1816	1162		
1794	2119	1064		
1795	2527	1401	1377	3162
1796	2164	1502		
1797	2304	1546	1518	4070
1798	1450	1425	1455	3328
1799	1790	1386	.....	4568
1800	2210	1250	1782	5151
1801	2486	1179	1616	4549
1802	2098	1580	2054	4919
1803	3318	1863	2158	6039
1804	2953	2143	2060	7476
1805	1134	1371	1760	11,634
1806	2129	1848	2049	7665
1807	2678	1868	2307	7622
1808	2674	1692	2255	10,384
1809	3185	2083	2294	8771
1810	965	1190	....	7044
1811	971	970	2316	14,438
1812	893	890	1956	14,027
1813	887	829	1990	36,470

Le tableau ci-dessus comprend en somme tous les catéchumènes formés, et les baptêmes conférés dans les trois provinces de Su-tchuen, Yun-nân et Kouei-tcheou. Les vicaires apostoliques n'ont point ordinairement marqué, dans leurs lettres, ce qui appartient à chacune de ces provinces en particulier : ils se contentoient d'observer que le plus grand nombre des catéchumènes et baptêmes appartient à la province du Su-tchuen, où la religion fait beaucoup plus de progrès que dans les deux autres. Mgr. l'évêque de Tabraca, le dernier vicaire apostolique, est le seul qui, après avoir donné le résultat général de l'administration des trois provinces, a quelquefois, à commencer de l'année 1803, marqué en particulier le nombre des catéchumènes formés, et des adultes et enfans de païens baptisés dans les deux provinces de Yun-nân et Kouei-tcheou, tel qu'on va le voir dans le petit tableau suivant :

Tableau des catéchumènes formés, et des adultes et enfans de païens baptisés dans les deux provinces de Yun-nân *et* Kouei-tcheou *en Chine, depuis 1803 jusqu'en 1810.*

	YUN-NAN.			KOUEI-TCHEOU.		
Années.	Catéchumènes formés.	Adultes baptisés.	Enfans d'infidèles baptisés.	Catéchumènes formés.	Adultes baptisés.	Enfans d'infidèles baptisés.
1803	7	26	....	92	27	
1804	58	30	194	119	59	104
1805	37	24				
1806	39	66	427	91	96	102
1807	80	160	....	144	95	
1808	123	108	....	125	78	
1809	67	86	....	85	71	
1810	86	91	639	96	43	275

État des missions dans les autres provinces de Chine.

Il y a en Chine trois évêchés titulaires, Macao, Peking et Nan-king. Le premier fut fondé dès le 16e. siècle : les deux autres furent érigés, en 1688, par le pape Alexandre VIII. Ces trois siéges épiscopaux sont dotés par le roi de Portugal : c'est lui qui y nomme, et ordinairement des Portugais. Chacun de ces diocèses est composé de deux ou trois provinces de Chine. Les provinces qui n'en dépendent pas sont gouvernées au spirituel par des évêques vicaires apostoliques, dont le nombre n'est point déterminé. Depuis plus de cinquante ans, il n'y en a eu que trois à la fois, ceux du Su-tchuen, du Fo-kien et du Chen-si. Nous avons donné une connoissance assez détaillée de la mission du Su-tchuen ; nous ne dirons que peu de choses des autres missions.

Peking.

Peking, capitale de la province de Petchely, l'est aussi de toute la Chine.

Le diocèse de Peking renferme les provinces de Pe-tchely, de Chan-tong et de Leao-tong, qui est dans la Tartarie orientale. L'on y compte environ quarante mille chrétiens, dont cinq ou six mille résident dans Peking même.

L'évêque actuel est à Macao. Il y arriva en 1804, n'étant alors que coadjuteur de Mgr. Alexandre de Govea, son prédécesseur, qui est mort en 1808. Comme les missionnaires qui sont à Peking n'y sont reçus et tolérés qu'en qualité de mathématiciens, de médecins, ou artistes de l'empereur, ce prélat devoit y aller comme mathématicien. Mais depuis la persécution qui éclata à Peking vers la fin de l'année 1804, l'empereur n'a voulu garder à sa cour que les missionnaires qui y étoient déjà, et n'en a point voulu jusqu'ici admettre de nouveaux. C'est pourquoi le nouvel évêque est encore à Macao. Il n'y a plus maintenant à Peking que quatre missionnaires portugais et un françois, tous de la Congrégation de Saint-Lazare, avec dix-huit prêtres chinois. Quatre missionnaires italiens de la Propagande (1), qui étoient

(1) Les missionnaires qui travaillent dans les pays infidèles sont, en un sens, tous missionnaires de la Propagande, parce que c'est d'elle que tous reçoivent médiatement ou immédiatement leur mission et leurs pouvoirs; ils en dépendent, et sont soumis à l'autorité qu'elle a reçue du saint Siége pour gouverner toutes les missions des pays infidèles ou hérétiques : cependant, il y a des missionnaires qui sont attachés à la Propagande par des liens plus étroits, et dépendent d'elle d'une manière plus particulière que les autres. Ce sont ceux qu'elle envoie immédiatement elle-même, et entretient à ses frais.

encore à Peking en 1810, sont sortis de Chine en 1811, à cause des vexations souvent réitérées qu'ils éprouvoient de la part des mandarins chinois.

Il y avoit dans la ville de Peking quatre églises. Deux appartenoient aux missionnaires portugais, une aux Lazaristes françois, et la quatrième aux missionnaires italiens. Celle-ci a été détruite depuis qu'il n'y a plus à Peking de missionnaires de cette nation. Une des églises portugaises a été incendiée en 1813, et n'a point été réparée. Ainsi, il ne reste plus que deux églises, une aux missionnaires portugais et l'autre aux françois. Les missionnaires ont la permission d'exercer leur culte dans ces églises; mais il leur est défendu d'y admettre les Chinois et les Tartares, et de leur prêcher la religion. Néanmoins ils la prêchent secrètement, et les chrétiens tartares et chinois y viennent recevoir les sacremens et assister aux exercices de religion, excepté quand la persécution est ouvertement déclarée.

Il y a à Peking deux colléges ou séminaires pour former des sujets pour l'état

---

Ils sont appelés missionnaires de la Propagande, pour les distinguer de ceux qu'elle envoie médiatement par la voie des supérieurs des corps ecclésiastiques ou réguliers, auxquels ils appartiennent, et qui sont chargés de leur entretien.

ecclésiastique; l'un dans la maison des Portugais, l'autre dans celle des François.

Nan-king.

Les deux provinces de Kiang-nan et de Hò-nan forment le diocèse de Nan-king. L'on a compté autrefois, dans ce diocèse, plus de deux cents mille chrétiens; maintenant à peine y en reste-t-il trente-trois mille. L'évêque actuel de Nan-king est un des quatre missionnaires portugais qui résident à Peking. Il y étoit d'abord comme simple missionnaire. Ayant été nommé évêque de Nan-king, il fut sacré, en 1807, par l'évêque de Peking, alors Mgr. Alexandre de Govea; mais comme les missionnaires attachés au service de l'empereur sont continuellement surveillés, ce prélat n'a pu se rendre dans son diocèse; il le gouverne de loin. Il n'y a maintenant dans le diocèse de Nan-king aucun missionnaire européen, mais seulement cinq ou six prêtres chinois.

Macao.

Macao est une ville bâtie par les Portugais au commencement du 16e. siècle, à la pointe méridionale d'une île de la Chine, qui se trouve à l'ouverture du golfe de Canton, principale entrée de cet empire. Les Portugais obtinrent des Chinois ce petit territoire, hérissé de rochers, qui forme

une presqu'île de deux lieues, tout au plus, de superficie. Quatre ou cinq cents taëls de redevance par an furent le prix du marché. (Le taël vaut 7 fr. 50 cent. de notre monnoie.) Les entours de cette ville étant très-circonscrits et arides, ne peuvent fournir la subsistance aux Portugais, qui sont obligés de recourir aux Chinois pour se procurer absolument toutes les nécessités de la vie.

Les Chinois ont fait construire une muraille qui sépare la presqu'île cédée aux Portugais, d'avec le reste de l'île. Il n'y a qu'une porte au milieu de cette muraille, mais bien gardée, pour ôter aux Européens la seule communication qu'il y ait avec la Chine.

Le commerce avec le Japon a rendu, pendant qu'il étoit libre, cette ville très-florissante, parce qu'elle en étoit le centre. Le nombre de ses habitans maintenant monte à peine à vingt mille, dont plus des deux tiers sont Chinois.

Le port de Macao est bon, et la ville bâtie solidement. Quatre forts l'environnent et la protégent. Les édifices sont construits à la manière européenne.

Il y a dans cette ville une église cathédrale, qui en est la principale paroisse; deux autres églises paroissiales, plusieurs couvens, et autres établissemens de piété,

qui sont dus à la religion des rois et des reines de Portugal, et honorent leur zèle à répandre la foi. Toutes ces églises sont desservies, les unes par des prêtres séculiers, les autres par des religieux. Ces prêtres et ces religieux sont en partie Européens, en partie nés à Macao.

Cette ville est une des plus précieuses ressources du christianisme dans ces contrées, parce qu'elle sert d'entrepôt aux ouvriers évangéliques, qui, de là, s'introduisent secrètement en Chine et dans les royaumes voisins. C'est pourquoi les différens corps qui ont des missionnaires dans ces contrées y entretiennent ordinairement un procureur chargé de la correspondance et des affaires de ces missions.

Le diocèse de Macao ne se borne point à cette seule ville; il comprend aussi les deux provinces de Quang-si et de Canton ou Quang-tong, les deux plus méridionales de la Chine, et l'île de Hai-nan. L'évêque de Macao réside toujours dans cette ville, et n'entre jamais dans les provinces.

L'on ne compte, dans un si vaste diocèse, qu'environ sept mille Chinois chrétiens; il y en avoit autrefois un bien plus grand nombre. Beaucoup de missionnaires de différentes nations et de divers instituts, et surtout des Jésuites, des Prêtres du séminaire des Missions-Etrangères de Paris, et

des Augustins espagnols, avoient annoncé l'Évangile, et fondé de nombreuses chrétientés dans la province de Canton. Mais depuis long-temps le séjour de cette province est devenu extrêmement difficile pour les missionnaires européens, parce que les mandarins de cette province, la seule qui ait communication avec les Européens, veillent, avec plus de soins que partout ailleurs, surtout depuis les dernières persécutions, pour empêcher que des missionnaires ne s'introduisent secrètement dans l'empire, et parce que les missionnaires y sont beaucoup plus exposés à être reconnus pour Européens que dans les autres provinces, à cause du grand nombre d'habitans de la province de Canton, qui, voyant fréquemment des Européens à Canton, savent mieux discerner les traits de leur visage que la plupart des habitans des provinces éloignées qui n'en ont jamais vu.

Il y a à Macao un séminaire gouverné par des Lazaristes portugais, où l'on élève non-seulement des sujets de la colonie portugaise, mais aussi quelques Chinois.

Fo-kien.

La province du Fo-kien est située sur la côte orientale de la Chine, au nord de la province de Canton, à l'est de celle de Kiang-si, et au sud de celle de Tche-kiang.

C'est dans cette province qu'aborda, au commencement de l'année 1684, Mgr. Fr. Pallu, évêque d'Héliopolis, l'un des trois premiers vicaires apostoliques partis de France en 1660, et le premier évêque qui soit entré en Chine. Sa juridiction s'étendoit sur six provinces de cet empire, et sur le royaume du Tong-king. Il vint en Chine, accompagné de plusieurs missionnaires françois du séminaire des Missions-Etrangères de Paris, et de quelques religieux Franciscains italiens. Avant cette époque, des Dominicains espagnols et des Jésuites de diverses nations travailloient déjà, depuis long-temps, dans la province du Fo-kien. Mgr. l'évêque d'Héliopolis, que la mort enleva dès le mois d'octobre de la même année 1684, établit en mourant M. Charles Maigrot, l'un des missionnaires qui étoient venus avec lui, administrateur provisoire des provinces de Chine, dont il avoit eu le gouvernement spirituel. Quelques années après, le pape Alexandre VIII érigea Peking et Nan-king en évêchés titulaires, et son successeur, Innocent XII, donna des vicaires apostoliques à presque toutes celles des provinces qui n'étoient point partie du diocèse d'aucun des trois évêchés titulaires de Chine. M. Maigrot fut fait évêque de Conon et vicaire apostolique du Fo-kien. Ce prélat fut exilé, et contraint de sortir de

la Chine en 1707. Il passa le reste de ses jours à Rome, et y mourut en 1730. Depuis sa mort, tous les vicaires apostoliques du Fo-kien ont été tirés d'entre les Dominicains espagnols, qui sont maintenant seuls chargés du soin de tous les chrétiens de cette province, à l'exception d'un petit district dans la ville de Hin-hoa et ses environs, contenant environ mille chrétiens, qui sont administrés par un missionnaire françois, ou un prêtre chinois dépendant du séminaire des Missions-Étrangères, mais toutefois sous la juridiction du vicaire apostolique de la province.

Le vicaire apostolique du Fo-kien est aussi chargé de l'administration spirituelle de l'île Formose, où s'il y a des chrétiens, ils y sont en très-petit nombre, et des provinces de Kiang-si et Tche-kiang. Il y a eu autrefois, dans ces deux provinces, des missionnaires de diverses nations et de différentes congrégations régulières ou séculières. Maintenant, il n'y a plus que quelques prêtres chinois.

En 1810, il y avoit dans la province du Fo-kien deux évêques; savoir, le vicaire apostolique et son coadjuteur, et quatre autres missionnaires espagnols de l'ordre de saint Dominique. Il y avoit, en outre, huit prêtres chinois, dispersés dans les trois provinces de Fo-kien, Kiang-si et Tche-kiang.

Le

Le nombre des chrétiens a été autrefois très-considérable dans ces provinces : maintenant les trois, y comprise l'île Formose, en contiennent au plus trente mille, dont le plus grand nombre est dans celle du Fo-kien.

Les Dominicains espagnols du Fo-kien reçoivent quelques jeunes Chinois qui désirent se faire religieux, et les envoient à Manille faire leurs études. Plusieurs en reviennent prêtres. Le vicaire apostolique du Fo-kien a commencé, il y a quelques années, un petit séminaire dans cette province.

Chen-si, Kang-siu et Chan-si.

Ces trois provinces sont bornées, au nord, par la grande muraille qui les sépare de la Tartarie. Les deux premières ne formoient autrefois qu'une seule province, le Kang-siu n'étant qu'un démembrement du Chen-si, qui a été érigé en province dans le siècle dernier.

Ces trois provinces forment, depuis longtemps, un vicariat apostolique. L'évêque, qui en est chargé, a aussi sous sa juridiction provisoirement la province de Hou-quang et la Tartarie occidentale. Cet évêque et les missionnaires européens qui travaillent sous ses ordres, sont ordinairement des Franciscains italiens, missionnaires de la

Propagande. Ils y sont maintenant au plus quatre ; l'un d'eux est nommé évêque et vicaire apostolique, mais non encore sacré. Deux Lazaristes françois prennent soin des chrétientés de la province de Hou-quang, qui avoient autrefois été administrées par les Jésuites. Il y a aussi dans ces provinces plus de quinze prêtres du pays, qui, la plupart, ont été élevés à Naples, dans le collége qui y a été établi pour eux dans le 18e. siècle, et qui subsiste encore. Il y a quelques années que le vicaire apostolique du Chen-si forma dans cette province un petit collége ; mais il y a tout lieu de croire que, vu la rigueur de la persécution actuelle, ce collége ne subsiste plus.

Il y a eu, au 17e. siècle, un très-grand nombre de chrétiens dans les provinces de Chen-si, Chan-si et Hou-quang. Mais maintenant on compte à peine, dans ces trois provinces et la Tartarie occidentale réunies, trente mille fidèles. Le peu de chrétiens qu'il y a dans cette partie de la Tartarie chinoise, sont, en grande partie, des chrétiens des diverses provinces de la Chine, exilés pour la foi, qui continuent de la professer dans le lieu de leur exil, et même plusieurs d'entr'eux la prêchent aux gentils, et font dans ces lieux barbares des conquêtes à l'Évangile.

NOUVELLES
LETTRES ÉDIFIANTES
DES MISSIONS DE LA CHINE
ET DES INDES-ORIENTALES.

Lettre de M. Gleyo, missionnaire apostolique au Su-tchuen, *en Chine, à M. Bourachot, supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice.*

Su-tchuen, en Chine, le 13 août 1767.

Monsieur,

L'affection respectueuse et la reconnoissance que je conserve envers vous, ne me permettent point de manquer aux occasions qui se présentent de vous en renouveler les sentimens. C'est dans cette intention que je vous adresse cette lettre. Je ne vous écris plus de Macao comme vous le voyez. Après que j'eus expédié mes dépêches de l'année dernière pour l'Europe, certaines circonstances qui me parurent être des marques suffi-

santes de la volonté de Dieu, me déterminèrent à quitter la place que j'occupois en cette ville, pour entrer en mission où mes désirs me portoient si ardemment et depuis long-temps.

Plaise à notre Seigneur m'y rendre digne du sort qu'il a accordé à plusieurs, et qui est désormais la seule chose désirable pour moi.

Je n'ai plus une communication de lettres assez étendue pour savoir, au moins dès à présent, les nouvelles des événemens intéressans pour la gloire de Dieu et l'édification de l'Eglise qui ont pu arriver cette année dans ces parties de l'Inde.

Ainsi je ne pourrai vous dire que peu de choses concernant mon voyage ici, et mon état actuel.

Je partis de Macao la nuit du 27 au 28 janvier de cette année, avec un de mes confrères, nommé M. Alary, prêtre du diocèse d'Alby. Ce confrère étoit parti de Paris un an avant moi. Il s'étoit rendu dans un district de notre mission de Siam, où il fut pris et emmené captif par les peuples du Pegou, qui y étoient venus faire la guerre. Il essuya dans sa captivité des traitemens très-cruels. Ayant ensuite obtenu son élargissement, il étoit venu par le Bengale à Pondichéry, et de là à Macao. Ce cher confrère, en qui les misères passées n'avoient fait qu'augmenter l'amour des croix et des souffrances, avoit

consenti d'un grand cœur d'aller en moissonner d'autres dans notre mission de Chine, où elles croissent abondamment.

Dès en partant de Macao, nous eûmes besoin de nous abandonner à la Providence; car nous fûmes fort exposés à être aperçus et reconnus par les gens d'une douane de cette ville que nous cherchions à éviter, mais Dieu nous préserva de cet accident.

Nous courûmes encore un plus grand danger en passant la douane de Canton, qui est à Fou-xan, endroit considérable situé à environ sept lieues au-dessus de Canton. Nos conducteurs avoient pris les devans, et s'étoient rendus là avec un prêtre chinois, nommé M. Matthieu Kou, pour nous retenir une barque, et mettre les effets de la mission en sûreté. Notre batelier qui savoit le rendez-vous, alla avertir nos gens, et nous laissa sur la rivière. Vers midi, un bateau plein de soldats aborda brusquement le nôtre pour le visiter. Un soldat leva une des nattes qui nous couvroient, et me vit en face. Nous crûmes être perdus : comme ils étoient venus à nous tout d'un coup, je n'eus pas le temps de paroître déconcerté. Ils demandèrent qui nous étions. Le fils du batelier répondit par un mensonge. Les soldats entrèrent et fouillèrent dans un des bouts du bateau; ensuite dans l'autre, où étoit un vieux Chinois qui trembloit comme la feuille, ce qui pouvoit

leur faire soupçonner quelque chose. D'ailleurs nous étions fermés presque herméliquement dans un espace très-étroit, sous une chaleur considérable. Cela étoit encore propre à nous rendre suspects; mais Dieu ne permit pas qu'ils entrassent pour fouiller dans l'endroit où nous étions, auquel cas nous eussions été certainement pris. Ils s'en allèrent sans plus ample information.

Cependant il passoit et repassoit une foule de barques; on regardoit notre bateau avec attention, selon la curiosité naturelle aux Chinois.

Lorsque le batelier vint nous rejoindre, on lui raconta le danger que nous avions couru. Il retourna sur-le-champ porter à nos conducteurs cette nouvelle, qui ne les mit pas peu en peine. Un d'entr'eux se résolut à tenter un coup de désespoir. Il vint nous trouver, nous fit sortir du bateau, nous conduisit dans la campagne pour faire une fausse route, et tromper les personnes qui nous avoient vu sortir; ensuite il nous fit passer par des routes étroites remplies de monde, où nous étions fort exposés à être reconnus, et nous fit entrer dans un autre bateau qui, après plusieurs détours, nous amena à celui que nous avions quitté.

Le pays des environs de Canton et Fou-xan me parut très-beau et très-fertile. Le peuple y est innombrable. En Chine, au

moins dans la partie que nous avons vue, on ne voyage presque qu'en bateau. Les rivières y sont en grand nombre, et quoiqu'en quelques endroits elles ne soient guère navigables, on ne laisse pas d'y faire route assez facilement. En augmentant le nombre des hommes, on tire les barques à force de bras, et on vient ainsi à bout de franchir des passages qui, dans nos pays, seroient regardés comme impraticables.

Nous partîmes de Fou-xan, le 1er. février, et douze jours après nous arrivâmes à Tchaotcheou, où est le comptoir et la douane générale de toute la province de Canton. Cette ville est située sur la gauche du fleuve. Elle est murée à un quart de lieue de circuit en carré, à la façon de nos vieilles villes de France. Les dehors de la ville sont habités à quelque distance. On ne pouvoit guère ignorer là qu'un Jésuite avoit été pris à Fou-xan peu de jours avant que nous y passassions, et que pour se tirer des mains des soldats et des douaniers, il avoit donné quatre mille piastres. C'étoit une puissante amorce pour exciter la vigilance et la sévérité des douaniers, possédés, comme tous les Chinois, de l'amour de l'argent. Pour obtenir le secours de Dieu, nos conducteurs nous proposèrent de jeûner la veille de notre arrivée à cet endroit. Nous le fîmes bien volontiers. Dieu bénit la foi et la confiance de

ces conducteurs. L'un d'eux alla voir le lendemain un vieux chrétien qui a un de ses fils douanier (profession critique pour un chrétien); le conducteur fit un petit présent à ce vieillard, qui donna ordre à son fils de nous aider et favoriser. Néanmoins, dès le matin, nous descendîmes à terre de l'autre côté du fleuve, et nous promenâmes jusqu'au soir, en attendant que la visite de notre bateau fût faite. Cette précaution étoit pour faciliter cette visite par notre absence, et non pour nous échapper; car si nos conducteurs eussent été arrêtés, on les auroit mis à la question pour leur faire dire ce que nous étions devenus: et d'ailleurs nous ne pouvions fuir; mais Dieu nous tira encore d'un pas si dangereux, et tout réussit au-delà de nos espérances.

Trois jours après avoir passé la ville et la douane de Tchao-tcheou, nous changeâmes de bateau, et entrâmes dans des gorges de montagnes. Le froid devint si considérable, que pendant quatre jours et quatre nuits nos bateliers ne purent travailler. Nos bateaux étant ouverts presque de toutes parts, nous y étions environnés de neige et de glace, et ressentions toute la rigueur du froid. Après ces quatre jours, le temps s'adoucit un peu; nous avançâmes et parvînmes à un endroit d'où nous fîmes trois journées à pied. Le chemin est pavé de pierres de marbre brut,

jetées çà et là au hasard. Ces pierres sont usées. Le dégel les rendoit fort glissantes.

Ce chemin n'a que trois pieds de large; il me fatigua beaucoup à cause des efforts continuels qu'il me falloit faire pour ne pas tomber, et de l'embarras occasionné par une multitude de porte-faix chargés qu'on rencontre à chaque pas. Un de nos conducteurs fut si effrayé qu'il perdit la tête, et nous fit entrer dans une auberge pleine de monde, circonstance fort désagréable, parce que les Chinois sont extrêmement familiers et importuns par leurs questions. Par bonheur nous en sortîmes très-promptement. A peine en étions-nous sortis, que le mandarin gouverneur de ce lieu-là y entra : quand nous fûmes rembarqués, nous entrâmes dans la province de Hou-quang; nous en traversâmes une partie, et au bout d'environ trois semaines nous parvînmes à celle de Su-tchuen. A la douane de cette dernière province, nous fîmes à peu près comme à celle de Canton. Le Seigneur nous y protégea également.

Nos conducteurs craignoient beaucoup en cet endroit, parce qu'il n'y a guère plus de trois ans qu'un diacre de notre mission y fut pris.

Enfin, un mois après notre entrée dans le Su-tchuen, nous arrivâmes au lieu où nous avions ordre de nous rendre; ce lieu est dans la partie supérieure de la province. Nous y

débarquâmes le premier jour de mai, trois mois et trois jours depuis notre départ de Macao. M. André Ly, un de nos anciens prêtres chinois, nous envoya prendre, et nous fit conduire dans un autre village. Notre joie fut grande d'y trouver le cher M. Falconet, qui s'y étoit rendu pour nous recevoir. Ce cher confrère nous salua, partie en latin, partie en chinois, car le françois ne lui étoit plus familier. Quand il vouloit le parler, il y mêloit du latin ou du chinois. Après quelques jours il reprit avec nous l'usage de sa langue naturelle, dont l'application à une langue difficile comme celle de ce pays déshabitue ordinairement

Nous apprîmes là une circonstance fort singulière. Deux mois avant que nous fussions ici (temps auquel il étoit naturellement impossible qu'on eût aucune nouvelle de nous), M. André Ly prédit notre arrivée. Un soir que ce vénérable prêtre étoit sur son lit, parfaitement éveillé, à ce qu'il assure, il entendit qu'on lui disoit fort distinctement qu'il venoit trois missionnaires au Su-tchuen, et qu'un d'eux avoit nom *Ly*. Il ne vit personne; il entendit seulement qu'on lui disoit cela. Il crut fermement cette nouvelle, et le lendemain il la fit savoir à M. Falconet, qui n'étoit pas loin de là. Nous n'avons pu nous empêcher d'admirer cette prédiction si particularisée par le nom *Ly*, qui est effecti-

vement le nom chinois de M. Alary. On le lui donna au temps de notre départ de Macao.

Ce M. André Ly est un prêtre vénérable en toutes manières, par son grand âge (il a près de soixante-dix ans), par sa vertu, par ses travaux, et surtout pour avoir eu, quatre fois, l'honneur de confesser la foi de Jésus-Christ. Dans une de ces glorieuses circonstances, il fut si long-temps et si étroitement enchaîné, qu'une de ses mains s'écorcha; et les nerfs ayant été considérablement offensés, ses doigts se raccourcirent et se recourbèrent entièrement, de façon qu'il est resté estropié de cette main. Il lui est arrivé en sa vie des traits qui tiennent du miracle. Entre autres, une fois ayant rencontré une troupe de païens qui adoroient une idole, et faisoient en son honneur beaucoup de cérémonies superstitieuses, il fut touché de voir des gens livrés à de si grossières et si pernicieuses erreurs; et gémissant sur eux, dans la grandeur de sa foi, il pria Dieu ardemment de ne plus permettre que le démon séduisît les hommes en cet endroit là. Il y fit ensuite le signe de la croix. Le lendemain l'idole ne parut plus; elle fut transportée, à l'insu de tout le monde, par-delà une montagne voisine. Ce vénérable soldat de Jésus-Christ approche de sa fin, et nous craignons de le perdre.

Quinze jours après notre arrivée, M. Pot-

tier (1), prêtre du diocèse de Tours, supérieur de cette mission, vint nous trouver; nous eûmes la consolation de passer quelques jours avec lui, et de voir en sa personne jusqu'où un homme apostolique doit porter la pauvreté, l'humilité, la simplicité, l'affabilité, le zèle de la gloire de Dieu, etc. Ce digne supérieur est aussi confesseur de la foi. Il fut pris, il y a quelques années (en 1762); on lui appliqua la torture aux pieds, où il en porte encore les marques. Cette torture consiste en ce qu'on prend les pieds, à l'endroit de la cheville, entre deux barres de fer qui s'ouvrent à peu près comme des pinces; on serre violemment ces deux barres jusqu'à les joindre, ou même les croiser. La douleur de cette question est excessive, surtout quand on relâche la machine. M. Pottier fut serré à deux reprises, la seconde plus fortement que la première, et la machine étant ainsi appliquée, on frappa encore à un des pieds vingt coups de bâton sur les barres, dix de chaque côté de la cheville.

---

(1) M. François Pottier, natif de Loches, en Touraine, fut élevé au séminaire du Saint-Esprit de Paris. Il partit pour les missions des Grandes-Indes vers la fin de 1753. Après qu'il eût travaillé plusieurs années dans la province du Su-tchuen, en Chine, il fut nommé évêque d'Agathopolis, et vicaire apostolique du Su-tchuen. Il fut sacré en 1769, et mourut le 28 septembre 1792.

Ensuite de cette torture, on le jeta en prison, où il lui vint des ulcères aux pieds. Au bout de deux mois on le remit entre les mains de quelques soldats, pour le ramener à Canton. Ils passèrent par une petite ville dont le mandarin alloit être incessamment révoqué pour quelque affaire qui lui avoit été intentée. Il y avoit dans cette ville quelques chrétiens qui crurent que ce mandarin, dans le mauvais état de sa fortune, se laisseroit tenter, si on lui offroit de l'argent. Ils se cotisèrent entre eux, et firent une somme qu'ils lui offrirent. A ce prix ce mandarin laissa aller le missionnaire, qui se sauva dans une province voisine, d'où il revint peu après dans cette mission, où il travaille infatigablement. Sa patience dans les tourmens ne fut point sans récompense; il avoit été sujet précédemment à une enflure aux jambes qui lui étoit très-incommode, et lui rendoit bien pénibles les voyages presque continuels (que nous faisons ici toujours à pied). La torture qu'il souffrit dissipa toutes ces humeurs, et depuis ce temps-là il marche avec une grande facilité.

Après avoir joui quatre ou cinq jours de la compagnie de ce cher et respectable supérieur, je fus envoyé à trois lieues de là, dans la maison où avoit demeuré M. Falconet l'année précédente. M. Alary resta dans celle où nous étions arrivés. Je fus ainsi sé-

paré des hommes qui parlent latin ou françois, comme de gens dont la compagnie est pernicieuse en ce pays-ci, jusqu'à ce qu'on sache bien le chinois. J'ai joui jusqu'à présent d'une grande consolation dans la pieuse famille où je suis; le père et la mère sont en vérité des saints dont la foi seroit digne des premiers siècles de l'Eglise. Ils ont plusieurs enfans vertueux, et sont très-pauvres; mais les paroles de l'Ecriture sont vérifiées en eux. *Elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide.*

Telle est ma situation présente. Je m'applique à la langue chinoise, et avec le secours de Dieu, j'entrerai l'an prochain dans le saint ministère.

Cette province est fort vaste; elle m'a paru un beau pays, bien varié et fertile. Le nombre des pauvres y est grand, à cause de la multitude des habitans; la nourriture ordinaire de ce pays-ci n'est autre chose que du riz cuit à l'eau et des herbes; la boisson ordinaire est du thé, dans lequel on ne met jamais de sucre. On ne sait point, ou presque point ici, ce que c'est que la libéralité : un homme aisé est censé faire un grand présent, quand il donne à quelqu'un la valeur de douze ou treize sols de notre monnoie, ou quelques œufs, ou un peu de poisson salé, ou deux ou trois livres de viande de cochon. Les bœufs y sont rares : il est défendu de les tuer. Les

autres bestiaux manquent absolument, au moins dans ces provinces-ci. Les chrétiens pauvres (et ils le sont presque tous) sont ceux qui nous donnent le plus de consolation : ils font ce qu'ils peuvent pour nous adoucir la vie; mais nous avons d'autres consolations plus solides : l'amour de Jésus-Christ, qui se ressouvient de ses serviteurs, et qui leur fait sentir de temps en temps qu'il ne les oublie point; l'espérance d'une belle couronne qui sera sûrement le terme de notre carrière, si nous persévérons; la gloire peut-être de souffrir un jour pour notre Maître qui est mort pour nous : ces motifs, et bien d'autres que la foi fournit, nous soutiennent au défaut des consolations humaines.

Ce pays-ci est rempli de superstitions : il y a un grand nombre de sorciers, devins, etc. On raconte beaucoup d'histoires également curieuses et certaines, qui font voir la tyrannie que l'enfer exerce dans ces malheureuses contrées. Il arrive assez fréquemment que des païens se convertissent sans avoir d'autre premier motif que de se délivrer des cruelles vexations qu'ils éprouvent de la part du démon, auxquelles ils voient bien que les chrétiens ne sont point sujets. Il n'y a pas plus de quatre mois qu'un homme se convertit dans ce quartier-ci. Il a déclaré, devant l'assemblée des chrétiens pleurant de joie et de reconnoissance envers Dieu, que quand il fut sur le

point de se donner à Dieu, sept démons lui apparurent un soir dans son appartement, voulurent l'intimider, et lui firent des menaces et des reproches de ce qu'il avoit la hardiesse de les quitter. Cet homme se souvint du signe de la croix : il le fit; aussitôt les démons s'enfuirent avec tant de précipitation, qu'ils renversèrent sa porte. Il y auroit bien d'autres traits à raconter plus frappans et plus intéressans que celui-là, et qu'on attesteroit bien authentiquement; mais il est prudent de s'en abstenir, à cause de la délicatesse de bien des personnes qui, dans notre pays, ne goûtent pas ces sortes d'anecdotes.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect et un attachement plein de reconnoissance, Monsieur, et très-honoré père en notre Seigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, J. F. GLEYO.

EXTRAIT d'une lettre de M. Romain, missionnaire apostolique, procureur des missionnaires envoyés par le séminaire des Missions-Etrangères de Paris, écrite de Macao, le 10 décembre 1767.

J'AI reçu de Peking une lettre de douze pages en latin, de M. Adrien Tchou, prêtre chinois du nombre de nos missionnaires, qui est exilé pour la foi, depuis treize ans, dans la ville de He-tcheou, province de Chan-tong. Cette lettre est datée du 10 octobre 1766; elle contient en substance ce qui suit :

Au commencement de son exil ce prêtre fut obligé d'habiter dans un temple d'idoles. Depuis il obtint par argent de loger dans une boutique de cordonnier, où il est encore : il espère que le chef de cette boutique se fera chrétien avec sa famille.

Le vicaire apostolique de Nan-king lui a donné le pouvoir d'exercer le saint ministère. Il est au milieu de gentils, heureux de pouvoir leur annoncer la parole de Dieu, et dire la sainte messe.

Durant sa longue captivité, il a tenté d'obtenir sa délivrance. Les RR. PP. Jésuites de Peking ont cherché les occasions de lui être utiles; en voici un trait : En 1758, un man-

darin chrétien, nommé Joseph, partoit de la cour avec la dignité de général des troupes de la province où est M. Adrien Tchou. Avant son départ, il communia chez les pères Jésuites, et leur dit : *Je ne sais quand j'aurai le bonheur d'en faire autant.* — *Vous l'aurez quand vous voudrez,* répondit l'un d'eux, *en délivrant et faisant venir auprès de vous M. Adrien Tchou, qui est en exil dans la province de votre département.* Le mandarin promit avec joie de le faire. Un an s'écoula sans avoir rien obtenu, lorsque, malgré le refus des tribuns et préfets particuliers de la ville où est notre exilé, un préfet général, ami du général Joseph, trouva moyen de lui envoyer M. Tchou. Le général le reçut avec des témoignages d'amitié, et durant le temps qu'il a commandé dans cette province, M. Tchou venoit deux ou trois fois l'année passer plus d'un mois auprès de lui, et revenoit avec des présens pour lui et des recommandations auprès du gouverneur de la ville. La famille de ce général est bien fervente et très-attachée à notre sainte religion. En voici deux traits édifians :

1°. Xavier et Monique, les seuls enfans qu'ait le général, étoient malades; ils recoururent à M. Tchou, qui étoit alors auprès de lui. Toute la famille unit ses prières au saint sacrifice qu'il offrit plusieurs jours de suite; et en très-peu de temps Xavier et Monique

recouvrèrent une parfaite santé. Le général et sa famille se prosternèrent aux pieds de M. Tchou, reconnoissant devoir cette grâce à ses prières. Pour lui, dans sa lettre, il l'attribue à leur foi.

2°. Le jour de l'anniversaire de la naissance de la mère de l'empereur, les mandarins voulurent, en son honneur, rétablir le temple du Panthéon, et y placer des idoles d'argent. L'ordre d'y contribuer vint au général Joseph par le vice-roi de sa province; mais de l'avis de M. Tchou, il aima mieux s'exposer à la mort que de faire ce qu'on lui commandoit. Il tint ferme contre les instances des autres mandarins qui le pressèrent et l'importunèrent plus d'un mois. Dieu dissipa cet orage par un ordre inespéré de l'impératrice-mère, qui désapprouvoit l'entreprise faite sans sa permission, et défendoit d'aller plus loin. Le général, plein de joie, disoit qu'il éprouvoit combien la prière du juste a de pouvoir auprès de Dieu.

M. Tchou prit de là occasion de lui dire que le mérite des justes consiste à souffrir avec constance les adversités, à s'opposer aux puissances du siècle, lorsqu'elles commandent des choses injustes et contraires à la loi de Dieu, et que plus les combats sont périlleux et difficiles, plus la victoire est glorieuse devant Dieu.

En 1762, le général, par ordre de la cour,

a été transféré dans une autre province sans avoir pu délivrer M. Tchou de son exil. Il lui a écrit depuis, que lorsque l'empereur accordera aux grands de sa cour la grâce de demander ce qu'ils désirent (ce qu'il fait quelquefois), il demandera uniquement sa délivrance. En attendant il le recommande au gouverneur de sa province.

En 1765, le général Joseph a repassé par le lieu où M. Tchou est en exil, pour aller dans une nouvelle province; il lui a renouvelé sa promesse.

ABRÉGÉ de la relation de la persécution de M. Jean-François Gleyo, missionnaire apostolique du Su-tchuen, *depuis le 30 mai 1769 jusqu'au 27 juin 1777, écrite par lui-même, après son élargissement.*

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

1°. IL y a en Chine des villes de trois ordres: celles du premier embrassent dans leur gouvernement plusieurs autres villes du second et du troisième ordre; celles du second sont des villes dont le gouverneur a autorité et inspection sur trois ou quatre petites villes; celles du troisième ordre n'ont qu'un district, ou territoire d'environ quinze lieues de dia-

mètre. Telle est celle de Yun-tchang où j'ai été arrêté : elle est située dans la partie orientale de la province dépendante de Tchong-king-fou, ville du premier ordre.

Toutes les villes du premier ordre s'appellent *Fou*; les villes du second ordre, *Tcheou*; celles du troisième ordre, *Hién*. Ainsi, *Tchong-king-fou* signifie une ville du premier ordre, nommée *Tchong-king*; *Tsong-king-tcheou* veut dire une ville du second ordre, dont le nom est *Tsong-king*; et *Yun-tchang-hien* désigne une ville du troisième ordre, appelée *Yun-tchang*. Il en est de même de tous les autres noms de villes terminés par un de ces trois mots, *Fou*, *Tcheou* ou *Hién*.

M. Dufresse, évêque de Tabraca, dit dans une lettre de l'an 1814, d'après un livre imprimé et distribué aux mandarins par ordre du gouvernement, que le Su-tchuen renferme douze villes du premier ordre, dix-neuf du second, cent douze du troisième, et dix autres qui sont des démembremens de celles du premier ordre.

2°. Dans les villes du troisième ordre, il n'y a que quatre mandarins; le premier est le gouverneur, appelé *tai-ye*; le second, qui est à peu près comme un exempt de maréchaussée, s'appelle *pa-ye*; le troisième, qui a inspection sur les lettrés et sur les nobles, se nomme *sam-ye*; le quatrième, qu'on

nomme *lao-ye*, est comme le lieutenant ou vice-gérant du gouverneur. Le gouverneur d'une ville du premier ordre s'appelle *fou-thai-ye*.

3°. Chaque partie principale de la province a encore un autre gouverneur supérieur appelé *tao-ye*; il a autorité sur toutes les villes et les gouverneurs de cette partie là. Le tao-ye de la partie orientale où j'ai été pris, étoit beau-père de l'empereur actuel; il étoit exilé dans cette province, parce qu'on le trouvoit à la cour d'un caractère trop inquiet.

4°. Les instrumens dont j'ai à parler sont: 1°. le kia-koueu, qui est une machine composée de trois ais d'un bois fort dur, fortement liés par un bout, et qui s'ouvrent dans leur largeur. On y inserre les chevilles des pieds pour les serrer. Il y a des cavités creusées dans le bois pour enclaver les chevilles des pieds. Dans un des côtés de celle où je fus serré, les cavités ne se correspondoient pas, ce qui augmenta mon tourment; 2°. l'instrument pour les soufflets est composé de deux semelles de cuir de bœuf, semblables à celles de nos souliers d'Europe, cousues par le talon, et détachées dans le reste de la longueur : celui qui donne les soufflets, le tient à la main par le talon; 3°. les bamboux sont de gros roseaux d'environ deux pouces de diamètre; on les fend dans la longueur

de cinq à six pieds en trois ou quatre parties. Celui qui frappe prend une de ces parties, et avec le bout de la racine, qui est fort noueux, il frappe à grands coups sur le derrière des cuisses à nu. Quand on veut frapper des coups de bâton sur les chevilles des pieds, on les appuie d'un côté sur une pierre, et on frappe sur l'autre avec un bâton long d'environ un pied, et de l'épaisseur en carré d'un pouce et demi.

5°. La capitale de cette province s'appelle *Tching-tou*. Le gouverneur de toute la province, qu'on appelle *tsong-tou,* y fait sa résidence. Il a au-dessus de lui un grand mandarin, qu'on appelle *ngan-tcha-ssou* (lieutenant criminel.) Les coupables de délits considérables sont conduits devant eux de toutes les parties de la province; ensuite les procès-verbaux sont envoyés à Peking, afin que les sentences de mort ou d'exil y soient confirmées avant que d'être mises à exécution.

6°. Ceux que j'appelle *satellites* sont des hommes qui suivent le gouverneur, et font les fonctions à peu près de ceux qu'on appelle en Europe sergens de justice : ils servent par quartier, et sont distribués en bandes ou brigades, dont j'appelle les chefs *brigadiers,* n'ayant pas d'autres termes.

7°. Il y a dans cet empire une secte de rebelles, ennemis de la dynastie actuelle, qui

fermente sourdement et éclate par intervalles en différens endroits. Il n'y a point de supplice dont on ne les punisse; ils sont accusés d'horribles sortiléges : on les appelle *pe-lien-kiao*.

Voici ce que Mgr. Enjobert de Martillat, évêque d'Ecrinée, vicaire apostolique du Yun-nân, dit dans son journal, à l'année 1740, touchant cette secte :

Il y a en Chine, je ne sais depuis combien de siècles, une certaine secte qui se donne le nom de *nenuphar blanc* (*pe-lien-kiao*) (1). Cette secte, selon le bruit commun, s'occupe à maudire les princes régnans, et à se préparer à l'arrivée d'un nouveau *foë* (2), qu'ils nomment *mi-le*, lequel, disent-ils, doit ramener au monde les siècles d'or. Ces gens-là gardent un jeûne perpétuel, s'abstenant de tout ce qui est gras, et même de plusieurs herbes potagères que les bonzes estiment grasses, comme l'ail, l'oignon, le porreau, la bette rouge, etc. Ils adorent à peu près les mêmes idoles que les bonzes; ils doivent faire des sermens terribles de ne

(1) *Pe* signifie blanc, *lien*, nénuphar, et le mot *kiao* veut dire doctrine ou religion.

(2) Foë est un faux prophète que les bonzes de Chine et beaucoup d'autres Chinois adorent comme un dieu. *Voyez* ce qui en est dit dans le tome XXIV des *Lettres édifiantes*, pages 145 et suivantes, de l'édition de Paris, 1781.

jamais

jamais rien déceler de leurs mystères, pas même à leurs plus proches parens; ils font leurs assemblées de nuit : c'est-là qu'ils récitent leurs malédictions. On raconte de ces assemblées beaucoup d'infamies et d'extravagances, à peu près semblables aux mystères de Priape, de Mytra et d'Isis.

Le fondement de cette secte vient de la fable des bonzes, qui prétendent que le monde doit finir par une troisième révolution. La première, avec son *foë*, est déjà passée. Nous sommes sous la seconde, gouvernée par le *foë chy-kia*, et la troisième le sera par le *foë mi-le*. Les esprits brouillons de ces pays-ci, qui, dans le fond, sont persuadés que ce sont des fables, s'en servent cependant pour séduire le peuple grossier et se former un parti. Sous le nom de la révolution prochaine et du *foë mi-le*, ils entendent leur faction et leur chef. Ils engagent ainsi le peuple superstitieux, ignorant et avide d'une bonne fortune, à entrer dans cette secte. Lorsqu'ils croient avoir des forces suffisantes, ils lèvent le masque. La dynastie des Yuên, ou Tartares mogols (1), ne ressentit que trop les effets de cette secte rebelle; car ce furent ces sectaires qui, conduits par un nommé Licou-fai-thong, excitèrent les premiers

(1) Cette dynastie est la vingtième : elle a régné depuis l'an 1280 de l'ère chrétienne jusqu'en 1368.

mouvemens séditieux vers l'an 1350, et finirent par bouleverser leur Etat. Sous la dynastie suivante des Ming (1), on a toujours poursuivi cette secte, sans pouvoir l'éteindre : il en est de même sous la dynastie présente; et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que souvent notre sainte religion est confondue avec cette misérable secte, soit que cela vienne des gentils, qui, par envie et par haine contre nous, voudroient nous faire passer pour des rebelles, soit que cela vienne de ces sectaires eux-mêmes, qui, se voyant poursuivis à toute outrance, changent de nom de guerre, et prennent même le nom de chrétiens, comme je l'ai déjà ouï-dire de deux endroits de cette province du Su-tchuen. Il ne se passe guère d'années que je n'entende parler des poursuites qu'on en fait.

(1) C'est la vingt-unième dynastie qui a occupé le trône depuis l'an 1368 jusqu'à l'an 1644.

RELATION de la persécution et de la délivrance de M. Gleyo, missionnaire apostolique.

EN 1769, première année de mon administration, étant dans le district de la ville de Ngan-yao, je fus averti que, dans un village des environs, demeuroit un ouvrier en cuivre; que de trois apprentis qu'il avoit, le plus jeune, âgé d'environ dix-sept ans, étoit très-disposé à embrasser la religion chrétienne, et avoit une maladie de langueur qui le menaçoit d'une mort prochaine. A cette nouvelle, je me rendis le soir même chez le jeune homme; je le fis apporter dans la chambre qu'on me donna, afin de lui parler plus à loisir, et dans la pensée que je n'avois à parler qu'à lui; mais les deux autres apprentis voulurent aussi me venir entendre, et leur maître se joignit à eux. Je leur parlai environ une heure et demie pour leur montrer la vanité des idoles, leur faire connoître l'existence de Dieu, créateur de toutes choses et juge de tous les hommes, et la nécessité de l'adorer et de le servir pour parvenir au bonheur du ciel, et éviter les tourmens éternels. Après que j'eus fini, je demandai au malade ce qu'il pensoit de ce que j'avois dit; il me répondit qu'il n'en avoit pas perdu un

mot, et qu'il vouloit être absolument chrétien. Je restai auprès de ce cher enfant pour en prendre soin; je l'ai assisté jusqu'à sa mort, et sa docilité, son empressement pour s'instruire m'a comblé de consolation. Quelques jours après avoir reçu le baptême, il mourut dans les sentimens les plus chrétiens.

L'ouvrier en cuivre et un des apprentis se convertirent aussi. Il y en eut quelques autres qui, l'ayant su, voulurent s'instruire de notre religion, et l'embrassèrent après les instructions et les épreuves accoutumées. Je partis ensuite de cet endroit pour aller visiter d'autres chrétiens plus éloignés.

Revenu à Ngan-yao, après trois mois d'absence, j'appris que l'ouvrier en cuivre n'y étoit plus, et qu'il s'étoit retiré dans sa famille, qui demeuroit dans le district de la ville de Yun-tchang. J'envoyai chercher cet homme, dont j'avois la conversion fort à cœur. Il vint me trouver, et me dit qu'il ne s'agissoit pas de lui seul, mais de toute sa famille, qui consistoit en cinq grandes personnes et plusieurs petits enfans. Il les avoit instruit de son mieux, et m'assuroit que si je voulois aller chez lui, comme il m'en prioit avec les plus vives instances, ils se feroient tous chrétiens. Je désirois plus que lui d'aller à leur secours; mais pour ne point faire de démarches inutiles, je lui demandai quel étoit celui de qui il affermoit le terrain qu'il

occupoit : il me répondit que c'étoit un de ses parens, instruit de sa conversion, et qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là, ni même du côté des voisins; qu'il avoit tout examiné, et que je pouvois le suivre : il se trompoit en cela; mais sur sa parole, je me décidai à y aller avec lui.

J'avois avec moi un écolier, âgé de dix-sept ans, nommé André Yang, fils d'un chrétien qui m'avoit appris la langue du pays. J'emmenai aussi deux autres chrétiens, l'un nommé Oang-tse-koui, l'autre Thang-pe-kouen, pour servir de parrains à ceux que je devois baptiser. Deux autres voulurent m'accompagner. Nous partîmes tous ensemble de la ville de Ngan-yao, et nous arrivâmes à la ville de cet ouvrier, le 24 mai, la veille de la Fête-Dieu.

Peu après notre arrivée, le maître du terrain, dont on ne se méfioit pas, vint, sous prétexte de visite, pour savoir qui nous étions, et ce que c'étoit que notre religion. Les chrétiens lui répondirent ce qu'ils jugèrent à propos; car je m'abstins de paroître devant lui. Il demanda si nous n'avions pas de livres de religion; on lui présenta un cahier imprimé en chinois contre le culte des idoles. Il le prit, l'emporta, en disant qu'il reviendroit bientôt, et que peut-être il embrasseroit aussi notre religion.

Il revint effectivement le mardi matin,

30 mai, avec quatre ou cinq païens qu'il avoit rassemblés : ils nous prirent, et nous lièrent pour nous conduire à la ville d'Yun-tchang, disant qu'ils vouloient savoir du gouverneur si notre religion étoit bonne, ou si elle étoit superstitieuse. Ils arrêtèrent aussi avec nous l'ouvrier en cuivre, son frère et son beau-frère, tous trois prosélytes. Je baisai la corde qu'on me mit au col; je voulus en même temps sauver mon crucifix, en le cachant dans un de mes bas (qui sont fort larges dans le pays); mais ils s'en aperçurent, me l'arrachèrent avec fureur, et le gardèrent pour servir de pièce d'accusation contre moi. Il ne me resta plus de choses saintes qu'une boîte de reliques, celle des saintes huiles, que je portois dans une bourse qu'ils n'aperçurent pas.

Etant arrivés à la ville vers le soir, notre affaire fut portée devant le lao-ye, dans l'absence du gouverneur. Pendant que nos accusateurs dressoient leur procès-verbal, nous fûmes gardés dans une auberge où nous eûmes à essuyer les importunités et les moqueries des païens qui s'assembloient en foule autour de nous. Environ deux heures après, on vint nous prendre pour nous mener devant le lao-ye. Alors le maître du terrain et un de ses parens se présentèrent, et firent leur déposition contre nous. Le lao-ye répondit qu'il leur savoit bon gré de leur

zèle pour le bien public; qu'ils avoient fait très-sagement de lui déférer des gens comme nous; qu'assurément notre religion étoit la même que celle des pe-liên-kiao. Il cita ensuite devant lui l'ouvrier en cuivre, et lui demanda compte de notre doctrine et de nos prières : il voulut enfin savoir qui l'avoit instruit. Pour m'épargner et ne me pas compromettre, l'ouvrier en cuivre lui répondit que c'étoit un Chinois appelé Vang-thien-tsio. On appela aussitôt ce Chinois, qui dit au lao-ye que l'ouvrier en cuivre, demeurant chez lui, il lui avoit effectivement parlé de la religion chrétienne, et expliqué notre doctrine. Alors le lao-ye fit frapper ce pauvre Chinois de vingt soufflets; ensuite, s'adressant à moi, il me demanda d'où j'étois : je lui répondis que j'étois européen. Qu'êtes-vous venu faire ici, m'ajouta-t-il? Je suis venu, lui dis-je, prêcher la religion chrétienne, et ce n'est pas, comme vous le pensez, la secte des pe-liên-kiao. Notre religion est connue de l'Empereur; il y a jusque dans sa cour des européens qui l'enseignent tout comme moi : ils ont dans Peking des églises ouvertes, où l'on fait publiquement les exercices de notre sainte religion; l'empereur Cang-hi a été sur le point de l'embrasser : il y a des chrétiens dans toutes les provinces de l'Empire, et ceux qui connoissent leur doctrine ne l'ont jamais confondue

comme vous, seigneur, avec la secte infâme des pe-liên-kiao.

Le lao-ye me demanda pour lors de quelle utilité pouvoit donc être notre religion; je lui répondis qu'elle préservoit ceux qui l'embrassoient et la pratiquoient, de la damnation éternelle, et qu'elle les conduisoit au bonheur du ciel. Il me demanda aussi si nous n'adorions pas des idoles: ayant répondu à cette question avec indignation, et de manière qu'il n'eut pas un mot à me répliquer, il me dit : Mais à t'entendre, ta religion est bien nécessaire? Oui, lui répondis-je, indispensablement nécessaire. — Quel intérêt, ajouta-t-il, as-tu de venir de si loin pour prêcher ta religion dans cet Empire? Point d'autre, lui répondis-je, que l'amour que je dois avoir pour Dieu et pour les hommes, à cause de Dieu. — As-tu ton père et ta mère? — Ma mère seule vit encore. — Pourquoi n'es-tu pas resté pour l'assister? Comment regarder comme bonne une religion qui autorise ceux qui l'embrassent à abandonner leurs parens? — Ma mère, lui répondis-je, n'a pas besoin de mon secours; elle a été très-contente que je vinsse ici, pour faire connoître ma religion. Alors prenant mon crucifix, il me demanda l'explication de cette image; la lui ayant donné le mieux qu'il me fut possible, il voulut savoir en combien de lieux j'avois été pour prêcher

cette doctrine, et combien j'avois de disciples. Je nommai la famille Toan et quelques autres, mais d'une manière générale. J'aurois peut-être mieux fait de ne nommer personne; mais je crus qu'il convenoit de parler ainsi, pour n'avoir pas l'air de gens de rebellion, et qui refusent de nommer ceux qu'ils fréquentent, et avec qui ils sont liés d'amitié ou d'intérêt. Nous devions, à ce qu'il me sembloit, montrer la simplicité qui convient à des personnes qui sont sûres de leur innocence, et qui ne craignent pas de se faire connoître. Je dis ceci pour déclarer ce que j'ai dans le cœur, et non pas pour me disculper.

Si j'ai mal répondu en cette occasion, je prie ceux qui liront cette relation de m'en obtenir de Dieu le pardon; déclarant au reste que mon dessein n'est pas moins de rapporter ici mes fautes, que les grâces dont Dieu m'a favorisé. Voilà tout ce que je puis me rappeler de mon premier interrogatoire.

Après moi on cita le jeune André Yang, qui m'avoit suivi partout; et quoique je ne me souvienne pas de toutes ses réponses, je me rappelle qu'elles revenoient à ce que j'avois dit moi-même. Après cela le lao-ye ordonna de nous traîner en prison.

Le lendemain, 31 mai, il alla avec ses satellites dans l'endroit où j'avois été pris,

pour faire la recherche de mes effets : il y trouva toute ma chapelle, à l'exception du calice qu'on avoit eu soin de cacher. Quand il vit mes ornemens sacerdotaux, il me crut plus que jamais de la secte des pe-liên-kiao. La chasuble étoit mon manteau royal; le devant d'autel, l'ornement de mon trône; le fer à hostie, l'instrument pour battre monnoie; mes livres, des livres de sorcellerie. Le soir, quand il fut de retour, et qu'il eut raconté cela à ses gens, l'un d'eux étant venu à l'ordinaire pour nous renfermer, m'annonça la mort comme prochaine; et tout de suite on fit ajouter à ma chaîne un collier de fer, avec un bâton aussi de fer, long d'un pied et demi, attaché par un bout à mon collier, et de l'autre à mes menottes, pour m'empêcher de faire aucun usage de mes mains, parce que le lao-ye me croyant sorcier, vouloit m'ôter le pouvoir de faire des maléfices. Le même soir, il me fit appliquer son sceau dans le dedans de ma chemise; ensuite de quoi il ordonna qu'on me fouillât plus exactement. On m'enleva alors les reliques et la boîte des saintes huiles que j'avois conservées jusqu'à ce moment. Le lao-ye étoit si entêté à nous faire passer pour des pe-liên kiao, que sans plus ample information il dépêcha un courrier à la ville de Tchong-king, pour avertir le gouverneur de ce qui se passoit, et demander main-forte contre les pe-liên-kiao, qui com-

mençoient à se montrer dans son district, ayant un européen à leur tête.

Le lendemain jeudi, en attendant l'arrivée du gouverneur, il se mit à lire les livres de religion qu'il avoit trouvés parmi mes effets. Il tomba sur un volume où les Commandemens de Dieu étoient expliqués assez en détail, avec quelques saintes histoires. Il fut étonné d'y trouver une aussi belle et si sainte doctrine; il connut alors sa bévue, et fut forcé d'avouer que notre religion enseignoit à faire le bien; mais il étoit trop tard. Son accusation devant le mandarin, son supérieur, étoit déjà faite, et voyant que l'affaire alloit tourner contre lui, il chercha le moyen de se justifier à nos dépens. Pour cela, il nous fit venir en sa présence, l'après-midi, pour voir s'il ne se trouveroit pas quelque chose de répréhensible dans nos réponses. Il cita d'abord Uang-thien-tsio. Il ne tira de lui que la confession de la doctrine du Décalogue, et l'explication de quelques-uns de nos ornemens. Ensuite, il fit venir André Yang: ne pouvant le faire convenir que nous avions des livres de sorcellerie, et voulant à toute force nous faire passer pour sectateurs d'une mauvaise religion, il s'acharna sur cet enfant pour le forcer à avouer des horreurs, qui ont fait tomber le feu du ciel sur Sodôme. Pour le punir de sa fermeté à les nier, il le fit frapper, à différentes fois, de cinquante souf-

flets. Ce traitement si rude n'ayant point ébranlé sa constance, il lui fit donner, en quatre fois, vingt coups de bâton sur la cheville du pied droit. Cet enfant, dont les cris me perçoient le cœur, commença alors à perdre la voix et bientôt toutes ses forces, en sorte que le lao-ye fut obligé de s'arrêter, et de le renvoyer. L'ayant fait mettre à l'écart, il m'envoya chercher. Il se contenta de me faire quelques questions sur mes ornemens sacerdotaux, auxquels je répondis: il me demanda encore le nom de mes disciples : je lui dis que, tant hommes que femmes, il y en avoit environ cinquante. Il s'étonna qu'il y eut aussi des femmes; à quoi je répondis : Les femmes, aussi bien que les hommes, n'ont-elles pas une ame à sauver? Mes réponses ne l'ayant pas satisfait, il s'adressa à un Chinois chrétien. Il lui demanda son nom de baptême, et pourquoi nous prenions de tels noms? On lui dit que nous étions dans cet usage, pour nous proposer un saint à imiter, afin d'arriver au ciel comme lui. Voilà ce qui se passa dans le second interrogatoire, après lequel on nous fit reconduire en prison. J'eus la douleur d'y trouver mon enfant, André Yang, le visage extrêmement enflé, le sang extravasé dans les yeux, et ne pouvant presque plus se soutenir, à cause de la torture qu'il venoit de souffrir aux pieds. Malgré les douleurs que lui

causoit son état, il revint, en me voyant, à l'aimable douceur et à la joie innocente qu'il a par caractère; et contre l'ordinaire en semblables occasions, le surlendemain il se trouva rétabli.

Le 2 juin, le gouverneur d'Yun-tchang arriva, et prit connoissance de notre affaire avant l'arrivée des mandarins de Tchong-king. Il nous cita devant lui, et nous parla d'abord avec beaucoup de douceur, montrant qu'il désapprouvoit l'esclandre qu'avoit fait le lao-ye en son absence. Après quelques questions indifférentes pour savoir d'où j'étois, il me demanda si je n'adorois pas les idoles comme les autres : Non assurément, lui répondis-je. L'article sur lequel il insista le plus, fut comment j'instruisois les femmes. Il y revint à plusieurs reprises, afin de donner le temps à son secrétaire d'écrire mes dépositions. Je lui répondis toujours de la même manière, savoir : que quand j'étois dans une famille, je m'asseyois, aux heures d'instruction, tout au bout de la salle commune des hôtes; que les hommes se rangeoient d'un côté, et les femmes de l'autre, vers la porte qui conduit dans l'intérieur de la maison; que ceux qui croyoient à ma doctrine embrassoient la religion chrétienne; mais que je n'y forçois jamais ceux qui refusoient d'y croire. Après m'avoir tenu devant lui environ un quart d'heure et demi,

on vint annoncer l'arrivée du Tao-ye, et l'on me renvoya bien vîte.

Ce prince, qui est beau-père de l'empereur actuel, parut avec beaucoup de pompe, et accompagné, selon l'usage, de plusieurs mandarins inférieurs, et suivi de neuf cents soldats, avec leur colonel et leurs chefs subalternes. Ce grand appareil causa beaucoup d'étonnement dans tout le voisinage. Tant de mandarins venus à la fois pour procéder et combattre contre les pe-liên-kiao, virent avec joie qu'ils avoient été trompés par l'imprudence du lao-ye. On lui en fit des reproches bien amers, et il fut condamné à des amendes pécuniaires qui ne lui furent pas moins sensibles.

Le lendemain, 4 juin, le fou-tai-ye, ou gouverneur, de Tchong-king, ville du premier ordre, nous cita devant lui. Il nous interrogea peu, et seulement pour s'assurer que nous étions chrétiens et non des pe-liên-kiao. Le soir, pendant la nuit, on nous mena devant le sous-gouverneur. Il interrogea le jeune André Yang, et moi ensuite. Il me fit subir un interrogatoire très-long et très-minutieux; il me demanda si j'étois venu seul européen en cette province; question fort embarrassante, étant venu avec M. Alary. Je répondis qu'en même temps que j'étois à Canton, il y avoit aussi deux européens; qu'ils étoient allés à Peking, et que j'étois parti pour venir ici : cela étant exacte-

ment vrai; car deux Jésuites s'étoient rendus cette même année dans la capitale de l'Empire. Je m'en tins toujours à cette réponse, et enfin il n'insista plus sur cet article. Il me demanda ensuite si le prince dont j'étois sujet, savoit que j'étois venu ici, à quoi je répondis que non : il voulut que je lui déclarasse en ma langue d'Europe, les noms de ceux de ma nation qui étoient à Peking, et celui du royaume où j'avois pris naissance. Il fit tout cela pour s'assurer de plus en plus que j'étois européen; enfin il me questionna sur le nom et le nombre des chrétiens. Je refusai de lui répondre, en le suppliant de ne pas l'exiger de moi : il ne répliqua rien, et me renvoya en prison.

Le lendemain lundi, 5 juin, nous fûmes cités pour la seconde fois, dans la matinée, devant le fou-tai-ye, en présence d'un autre grand mandarin. André Yang reçut cinq soufflets; Uang-thien-tsio en reçut dix, pour avoir parlé en faveur de nos livres; Tcheou-yong-koui en reçut aussi dix, pour avoir dit qu'il ne savoit pas lire, ce qui étoit très-vrai. Ensuite le fou-tai-ye s'adressant à moi, entreprit de me faire dire que j'étois venu ici, non pour prêcher ma religion, mais pour chercher à m'enrichir, (il vouloit par-là civiliser mon affaire); il ajouta que, si je m'obstinois à le nier, il alloit me faire trancher la tête. Je m'obstinai cependant, et alors il me fit donner quelques soufflets, disant : «Si ta religion peut

» quelque chose, qu'elle t'arrache d'entre mes » mains ». Je lui répondis que notre religion n'étoit pas établie pour nous procurer un bonheur temporel; mais pour nous conduire au bonheur du ciel. Là-dessus, il me fit frapper de nouveau, disant en colère : le lieu de la félicité céleste, n'est-ce pas la Chine? Je crus qu'il étoit inutile de répondre à de pareilles extravagances. Je gardai donc le silence, me recommandant à notre Seigneur, qui sur la croix ne répondit pas autrement aux blasphêmes qu'on prononçoit contre lui. Je ne reçus en tout que seize soufflets. Le fou-tai-ye voyant qu'il ne pouvoit pas venir à bout de nous faire dire ce qu'il vouloit, employa un dernier moyen. Il fit apporter la machine kia-kouen, pour me faire donner la torture aux pieds: pour lors les soldats vinrent autour de moi, et me laissant toujours à genoux, ils me poussèrent, et me firent reculer jusqu'au bas de la salle. Là, ils m'ôtèrent mes souliers et mes bas, me mirent la machine aux pieds, et commencèrent à la serrer. En même temps le fou-tai-ye crioit du haut de la salle : dis donc que tu es venu ici pour chercher des richesses. Je lui répondis que je ne le dirois pas. — Pourquoi es-tu donc venu? — Pour prêcher la religion. — Quelle religion? — La religion chrétienne. Voyant qu'il ne pouvoit m'arracher l'aveu qu'il désiroit, il se mit à dire aux bourreaux : écrasez-lui les os. La

violence de la douleur me fit évanouir; je ne voyois presque plus; je n'entendois plus que la voix des bourreaux qui me crioient à pleine tête : dis donc que tu es venu ici pour avoir du riz et de l'argent. A la fin j'entrevis le sous-gouverneur qui disoit au fou-tai-ye : Monseigneur, cet homme ne reniera point sa religion; il est inutile de le tourmenter davantage. Alors il ordonna de lâcher la machine, et tout de suite les soldats me prirent par-dessous les bras, et me portèrent hors de la salle. Après cette torture, on sent un violent mouvement dans les entrailles, et un malaise dans tout le corps, qui dure assez long-temps. Lorsqu'on m'eut remis en prison, j'éprouvai ces accidens, et il s'y joignit une fièvre qui dura deux heures. Je crus que j'allois avoir une bonne maladie, et que mon heure désirable ne tarderoit pas d'arriver. Il n'en fut pas ainsi; ayant pris un peu de nourriture, à la sollicitation des chrétiens, mes douleurs se dissipèrent, et je me trouvai presqu'entièrement guéri.

L'après-midi on nous appela encore pour nous conduire devant le grand mandarin appelé Tao-ye. Il nous fit peu de question : s'adressant à moi, il me dit que si j'étois venu ici pour chercher de l'argent, mon affaire seroit peu de chose ; mais que c'étoit un crime à moi de dire que j'étois venu pour cause de ma religion. Après cela, adressant la parole

aux autres mandarins, qui étoient tous présens, il leur dit tout haut : « Cette affaire n'en » vaut pas la peine ; c'est inutilement qu'on » nous a fait venir ; vous n'avez qu'à vous en » retourner : j'irai moi-même à Tching-tou, » arranger toutes ces choses avec le Tsong- » tou ». Sur cela, on nous ramena en prison. Le lendemain 6 juin, il partit pour Tching-tou, et trois jours après on nous fit partir aussi pour y aller, accompagné du fou-tai-ye de Tchong-king. Nous arrivâmes dans cette capitale de la province, le 21 du mois de juin. En entrant dans la ville, nous fûmes conduits à la porte d'un grand mandarin, où on nous fit attendre environ deux heures : après quoi on nous mena devant le fou-tai-ye de cette capitale. Aussitôt qu'il nous vit, il s'assit sur son tribunal, et il me fit comparoître tout de suite devant lui, ne voulant aucun témoin. Je trouvai un homme qui n'aimoit pas les persécutions ; mais il ne vouloit pas m'entendre dire que j'étois européen, soutenant que ma figure seule prouvoit que j'étois de Canton : c'étoit pour me suggérer de dire comme lui, ce qui auroit mis fin à tout. Je refusai d'entrer dans ses vues, et je dis toujours que j'étois européen. A la fin, la grande envie que j'avois d'empêcher le progrès d'une telle persécution, fit que je répondis qu'en un certain sens je pouvois me dire de Canton, y ayant une demeure ; mais cette réponse ne le contenta

pas : il insista pour me faire dire que j'étois originaire de Canton, ajoutant d'un ton de colère : tu ne t'embarrasses pas de faire mourir les gens avec ton nom d'européen, et là-dessus il appela ses satellites, et me fit donner cinq soufflets. L'état de foiblesse où j'étois me fit tomber évanoui, ce qui l'obligea à me renvoyer bien vite en prison. J'y fus long-temps étendu par terre, sans pouvoir recouvrer mes forces. Douze jours après, il me cita pour la troisième fois. Dans tout le chemin, depuis la prison jusqu'à la salle, il avoit aposté des gens qui me pressoient à chaque pas de me dire de Canton. Alors voyant l'envie qu'il avoit d'élargir les chrétiens qui avoient été pris à mon occasion, et considérant le danger où il me disoit que je les exposois, je crus pouvoir lui dire qu'il pouvoit me traiter comme étant de Canton, puisque j'y avois une demeure dans le district de la ville Siuxan : je me trompai de nom, c'étoit Hian-xan. Ce fut le dernier interrogatoire que je subis dans cette capitale, où j'étois détenu prisonnier avec les chrétiens. La prison dans laquelle on nous renferma, étoit le vrai séjour de la misère humaine. Des chaleurs excessives, une odeur insupportable, de la malpropreté, de la vermine, etc. Les prisonniers logés tous ensemble étoient ordinairement au nombre de plus de soixante : une grande partie dans une misère qui fait horreur. Outre

cela, il y régnoit une maladie contagieuse qui en faisoit mourir un grand nombre; les malades étendus par terre, dans un état que la décence ne permet pas de décrire, le tumulte, les criailleries, les vexations des géôliers, sans parler des abominations auxquelles se livroient plusieurs de ces malheureux. André Yang y fut malade: son état me causa une vive affliction; mais rien de plus édifiant que sa patience et sa douleur. Il me disoit qu'il mourroit content, parce que j'étois auprès de lui. Dieu qui avoit d'autres desseins sur ce saint enfant, lui rendit la santé en peu de temps. Trois des chrétiens qui avoient été arrêtés avec moi, furent atteints de la maladie contagieuse, et deux d'entr'eux furent en danger pendant plusieurs jours. Il ne mourut, dans cette prison, qu'un seul chrétien qui n'étoit point prisonnier pour cause de religion. Il avoit eu la foiblesse de déserter pendant la guerre du yun-nan; dès qu'il eût appris qui nous étions, il se joignit à nous: j'eus la consolation d'entendre sa confession, et de le voir mourir dans les plus grands sentimens de piété. J'entendis encore la confession de Tchang-kouen, qui mourut aussi après qu'on l'eût changé de prison. Ce jeune Chinois étoit fort aimé des païens mêmes, qui le regrettoient à cause de ses bonnes qualités. Il tomba malade, à ce que je pense, pour avoir exercé la charité envers l'autre chrétien dont j'ai par-

lé : il étoit trop assidu auprès de lui, et il lui parla de trop près pour l'exhorter à la mort. Combien les desseins de Dieu sont admirables! Je penserois volontiers que la Providence nous avoit conduit dans cette prison pour l'ame de ce déserteur. Depuis plusieurs années il avoit été privé des secours de la religion et de ses ministres, et il profita si bien de ceux que je lui donnai, qu'il mourût pénétré de crainte et d'amour pour Dieu.

Peu après sa mort, il vint un ordre de faire changer de prison aux chrétiens. Je demandai si mon nom étoit sur la liste; on me dit que non. Ainsi, André Yang, mon jeune écolier, et les trois autres Chinois furent séparés de moi, et je restai seul de chrétien dans celle où j'avois été mis d'abord. Nous y avons été ensemble vingt-un jours. Leur séparation me fut fort amère, et j'avoue qu'elle me coûta bien des larmes. Je me vis privé, désormais, de toute consolation de la part des hommes, dans des détresses et des peines d'esprit de toutes espèces. J'étois habituellement réduit dans un tel état de foiblesse, que j'avois de la peine à tenir la tête droite, et à lever les mains, liées de deux menottes fort serrées. J'offris à Dieu le sacrifice de mon cœur, et me soumis à demeurer dans cet état tant qu'il lui plairoit, et vraisemblablement jusqu'à la fin de la persécution.

Environ un mois après la séparation des

chrétiens d'avec moi, ils furent élargis et renvoyés chez eux. André Yang, depuis son retour à King-tang, où résidoient ses parens, fut encore détenu six mois en prison. Le mandarin, de cet endroit, voyant que l'affaire avoit été terminée à Tching-tou, n'osa pas le frapper. Il employa seulement les menaces, et le retint si long-temps en prison, pour essayer d'ébranler sa constance et le faire apostasier. Cet enfant répondoit toujours qu'on lui couperoit plutôt la tête. Enfin, voyant qu'on perdoit son temps avec lui, on le renvoya dans sa famille.

Cet enfant avoit été, dans la prison de Tching-tou, la consolation et l'appui des néophytes qui y étoient avec lui. Il leur répétoit mes instructions, qu'il avoit retenues, et les fortifioit sans cesse par ses paroles et ses exemples. Il lui vint dans cette prison un ulcère cruel à la jambe; il en souffrit long-temps: il n'y avoit à cela ni secours, ni remède; et le fer qu'il avoit à la jambe, irritoit l'enflure, et rendoit la plaie plus douloureuse et presque incurable. Enfin à la recommandation d'un ancien prisonnier, celui qui gouvernoit la prison prit compassion de cet enfant, et fit ouvrir le fer qui lui lioit et serroit la jambe malade. Il souffrit dans ce moment, et lorsque le sang reprit sa circulation, de très-grandes douleurs; mais cela fut court, et sans doute par la protection de Dieu: il guérit si

promptement de son ulcère, que tout le monde en fut surpris.

Je rapporterai ici un trait de sa générosité envers moi. En partant de Tching-tou, il trouva le moyen de se procurer dix liards: il les donna au soldat qui m'apportoit mon riz, le priant de m'acheter un peu de viande. Le soldat en garda cinq pour lui, et des cinq autres il m'acheta un petit morceau de viande cuite; en me le présentant, il me dit que c'étoit de la part d'André Yang, en témoignage de son souvenir, qu'il me saluoit avec affection, et qu'il s'en retournoit chez ses parens. Ce trait, je l'avoue, m'arrache encore des larmes au moment même où je l'écris. Enfin, le lendemain que les chrétiens eurent été élargis, il y eut ordre de me faire changer de prison, et trois jours après on me fit partir pour retourner à Yun-tchang. En chemin, je fus atteint de la maladie qui avoit fait mourir tant de prisonniers à Tching-tou. Etant arrivé dans la prison de Yun-tchang, je demandai le secours des médecins. Le mandarin me le refusa, en disant que je ferois bien de mourir, puisque j'étois venu chez lui pour lui causer tant de tort et de chagrins. Dieu qui ne vouloit pas encore ma mort, suppléa aux moyens humains, et dans peu de jours je me trouvai guéri; mais ce fut pour entrer dans de nouveaux combats. Le quatorzième de la seconde lune de 1770, (car je ne me ressouvenois plus

des époques solaires), arrive une lettre du Tsong-tou, qui ordonnoit au mandarin de Yun-tchang de me faire déclarer au vrai d'où j'étois. En conséquence, le mandarin me cita devant lui : je répondis à sa question que j'étois européen. Pourquoi le dire, ajouta-t-il? il t'en coûtera la vie.

Le 29 de la même lune, le mandarin n'ayant pas encore répondu à la lettre du Tsong-tou, il en arriva une seconde fort sérieuse et fort pressante à mon sujet. Aussitôt le mandarin envoya, dans la prison, deux écrivains de causes criminelles, qui me pressèrent, en toute manière, de me dire né et élevé à Canton. Je leur répondis qu'ils perdoient leur temps, et que je ne consentirois jamais à faire un mensonge qui offenseroit le Dieu de vérité que j'avois l'honneur de servir. Le lendemain ils vinrent encore, et ils engagèrent un ancien prisonnier, homme intelligent, qui avoit soin de me préparer mon riz, de se joindre à eux pour me faire avouer ce qu'ils vouloient. Je dis à cet homme de ne point se mêler de cette affaire; que mon parti étoit pris sans retour. Il alla leur rapporter que j'étois un homme inflexible; qu'il avoit beau m'exhorter, que tout étoit inutile. Puisqu'il est si entêté, dirent les deux écrivains, le mandarin va l'appeler devant lui, et à force de kia-kouen et de coups de bâton, il viendra à bout de son entêtement : c'étoit le vingt-

cinquième

cinquième ou le vingt-sixième jour de carême.

Pour me disposer à souffrir les tortures, j'ajoutai à mes prières ordinaires la récitation du Rosaire; je le commençai avec une assez grande émotion et palpitation de cœur, que la crainte des tourmens me causoit : à la moitié de mon Rosaire, je sentis que je recouvrois la paix; quand j'eus fini, j'ajoutai une dixaine pour invoquer notre Seigneur devant Pilate. Il daigna m'exaucer, me remplit de joie et de force, et il me sembloit qu'il me disoit intérieurement d'espérer en son nom tout-puissant de Jésus.

Le jeudi de la semaine de la passion, je fus malade d'un vomissement qui m'affoiblit encore; je ne voulus pas pour cela interrompre le jeûne, dans la pensée que la diète ne pourroit pas nuire à mon estomac. Le mercredi de la semaine sainte, je me mis à gémir devant Dieu de ce que je serois privé le lendemain du bonheur dont jouissent les prêtres dans la sainte Eglise, de recevoir notre Seigneur, pour satisfaire au devoir pascal. Il voulut bien m'en dédommager en me donnant la facilité de penser à lui, et de goûter, en le priant, une paix et une joie que je ne saurois bien exprimer.

Le lundi de Pâque, le prisonnier, dont j'ai parlé, vint à moi le visage pâle et les yeux mouillés de larmes : il me dit que le fils du

mandarin venoit de lui lire la teneur de la seconde lettre du Tsong-tou, dans laquelle il ordonnoit au mandarin, que sans plus ample information, il trouvât le moyen de me faire mourir en prison, ajoutant qu'il prenoit sur lui les suites de cette affaire : le prisonnier ajouta que le mandarin avoit différé de répondre sous divers prétextes ; mais qu'il ne pouvoit pas retarder plus long-temps, et que voyant mon entêtement à refuser de me dire de Canton, il ne pouvoit plus répondre au Tsong-tou qu'après ma mort. La nuit étant venue, je me jetai sur mon mauvais lit, tout habillé, attendant le moment où l'on viendroit m'en tirer pour me conduire à la mort : je passai cette nuit et les deux jours suivans dans cette attente ; dans le troisième, mes craintes se dissipèrent, et il me sembla que Dieu lui-même me disoit intérieurement qu'il ne permettroit pas ma mort. Quoi qu'il en soit, le mandarin qui m'avoit refusé si durement un médecin, et qui paroissoit désirer que je mourusse en prison, ne put se résoudre à exécuter l'ordre cruel de son supérieur. Ce changement doit paroître merveilleux à quiconque connoît la Chine ; car les mandarins subalternes tremblent, comme des esclaves, devant le Tsong-tou, de qui dépendent leur fortune, leur dignité et leur élévation. Il employa vingt jours à chercher les moyens de me soustraire à la cruauté de son su-

périeur, et lorsqu'il sembla résolu d'exécuter ses ordres, un seul mot du prisonnier, dont j'ai parlé, le déconcerta : ne craignez-vous pas, lui représenta ce prisonnier, que la mort de ce chrétien ne soit sue de trop de monde? Ce pauvre homme, quelques jours après, voyant que le danger étoit passé, ne pût s'empêcher de me dire, tout païen qu'il étoit : Il faut véritablement que votre Dieu soit bien puissant, et le seul vrai Maître, puisqu'il vous protège d'une telle manière.

Ce mandarin fut déposé cette même année; un mois après, un autre lui succéda, pour deux mois seulement. Il en arriva un second de Peking, dans le courant de la douzième lune. Deux chétiens s'avisèrent de lui présenter un placet en ma faveur; jugeant par ce placet que j'étois dans l'indigence, il répondit froidement qu'il me feroit donner le viatique des prisonniers, qui consiste en une mesure d'environ un boisseau de riz, et cent cinquante liards par mois. Ce mandarin fut encore déposé l'année suivante 1771.

Le vingt-six de la sixième lune, arriva un autre mandarin, nommé Tchang, sous lequel j'eus beaucoup à souffrir. Le vingt-huit il vint visiter la prison, et y adorer les idoles : il appela ensuite les prisonniers pour prendre connoissance de leur cause; il m'appela exprès le dernier; il me demanda si je n'avois pas à mon usage certains instrumens de sor-

cellerie? Je lui répondis que non, et que ma religion détestoit et défendoit la sorcellerie: il me demanda si je savois écrire; je lui répondis que je l'ignorois en lettres chinoises; mais, dit-il, écris-moi, en tes lettres d'Europe, le nom de Dieu; je lui obéis en écrivant ces deux mots: Thien-tchou (1): il dit ensuite aux geoliers de me serrer de près; que j'étois un prisonnier de la plus grande importance; qu'ils ne me connoissoient pas; que j'étois un homme plus rusé qu'on ne le peut dire, puisque j'étois venu à bout de tromper tant de gens, et d'esquiver tant de mandarins depuis Canton jusqu'ici; qu'il savoit ce que c'étoit que les Européens, etc. Après cela, s'adressant à moi, il se mit à me dire: cependant tu es criminel. A cela je répondis que je n'étois venu que pour une seule chose: il me demande pour quelle chose? Pour prêcher la religion chrétienne: il ne sut plus que dire, et après avoir donné quelques ordres sévères contre moi, il s'en alla. Pendant plusieurs mois de suite, j'eus à soutenir des peines d'esprit bien fortes, et presque continuelles. Dieu me soutint par des grâces bien marquées, et m'empêcha de succomber.

---

(1) Ces deux mots signifient Seigneur du ciel; c'est de ce nom que les chrétiens, en Chine, appellent Dieu, parce que, dans la langue chinoise, il n'y a aucun mot qui signifie Dieu.

Je me trouvai ensuite exposé à de terribles tentations contre l'espérance. Je suis naturellement pusillanime, porté à l'abattement, à ne me rien pardonner, à regarder comme grièves les moindres fautes que je commets, et toujours aux dépens de cette confiance que Dieu demande de nous; il la ranima cependant par sa miséricorde. Il me fit triompher de ces tentations, et répandit dans mon cœur une joie pure et une douce paix: il me survint ensuite une croix que je n'envisageois qu'avec frayeur.

J'eus pendant un mois de tels éblouissemens, que j'avois tout lieu de craindre de perdre la vue. La pensée d'un tel état au milieu des compagnons auxquels j'allois être livré, m'étoit si amère, qu'il me sembloit que je n'avois d'autre ressource, ni d'autre consolation, que de désirer la mort, tant j'avois de répugnance pour une telle affliction. Enfin, un soir étant renfermé dans l'intérieur de la prison, je me mis à répandre mon cœur avec larmes, en présence de mon Dieu, je m'abandonnai à sa miséricorde, et lui fis le sacrifice de ma vue: aussitôt que j'eus fait cela, je me sentis tranquille; il me sembla même que Dieu me promettoit intérieurement que je ne perdrois pas la vue: je crus à cette parole intérieure; je ne m'occupai plus de mon infirmité, et ma vue se rétablit peu à peu et assez promptement.

Enfin, dans les derniers jours de juillet 1772, le mandarin Tchang renouvela la persécution contre les chrétiens. Le premier jour de la nouvelle lune, après avoir été le matin visiter la pagode, il entra brusquement dans la prison, et après avoir rendu, à l'idole qu'on y honoroit, son culte superstitieux, il s'assit, et cita tous les geoliers devant lui, et leur demanda s'il n'y avoit personne qui me vint voir et prit soin de moi? Ils lui répondirent que non : il leur dit que le Tsong-tou, en l'envoyant à Yun-tchang, s'étoit plaint à lui que les mandarins précédens n'avoient pas su conduire mon affaire comme il falloit; qu'il lui en confioit le soin, et le chargeoit, à mon sujet, des ordres les plus sévères; qu'ainsi ils fissent d'exactes recherches sur cela : que lui de son côté en feroit, et s'il venoit à découvrir qu'ils l'eussent trompé, ils devoient s'attendre à avoir les os des jambes et des pieds écrasés à coup de kia-kouen et de bâton; qu'il reviendroit au premier de la lune suivante, et qu'il vouloit avoir pour ce jour-là une preuve claire. Après avoir dit cela, il s'en alla. Pour connoître combien le danger étoit grand, il faut remarquer que deux chrétiens qui m'avoient assisté les années précédentes, étoient demeurés dans la ville où j'étois prisonnier, chez un nommé Kieou. C'étoit là qu'on mettoit l'argent destiné à m'assister, et l'un des enfans de cette famille venoit me servir avec

beaucoup d'affection. Rien n'étoit plus facile que de découvrir tout cela; je le sentois, et j'en avois une inquiétude bien amère. Celui-là, seul, qui pouvoit me secourir dans de telles peines, mon Dieu, mon Père adorable, vint en effet me consoler et me fortifier: il répandit tout à coup en moi une douce joie, une ferme confiance, une grande abondance de force et de lumière; il me promit intérieurement de n'abandonner ni moi, ni mes chers disciples.

Le premier jour de la dixième lune, le mandarin vint comme il l'avoit promis: il appela les geoliers pour leur demander réponse et compte des ordres qu'il leur avoit donnés: il s'en présenta un qui étoit des plus rusés qu'il y eût dans le pays; il nia qu'il y eût quelqu'un qui m'assistât. Sa simplicité hypocrite jeta de la poussière aux yeux du mandarin, et il fut la dupe du geolier.

Cependant le mandarin Tchang, toujours furieux contre moi et contre la religion chrétienne, résolut enfin de nous persécuter. Il commença par faire arrêter le père de la famille Kieou et ses deux fils, qui venoient souvent me visiter dans ma prison. Les ayant mandés, il les fit attendre tout le jour à sa porte: le soir, il les cita devant lui. Il interrogea le second fils sur la doctrine chrétienne, se servant d'un Catéchisme qu'il avoit à la main. Celui-ci, qui le savoit très-bien, ré-

pondit à ses questions : après quoi, il le renvoya ; mais en même temps il fit chercher Tcheou-yang par des satellites. On ne le trouva pas chez lui, et on amena à sa place son frère Tcheou-yong-tchang. Pour lors le mandarin fit appeler le jeune chrétien Kieou. On donna vingt soufflets à Tcheou-yong-tchang, et on les mit tous deux à la cangue. Quelques jours après ayant appelé ce dernier, il lui dit qu'il vouloit absolument son frère. Tcheou-yong-tchang, pour lui épargner les vexations des satellites, lui écrivit de venir sans les attendre. Il arriva le lendemain de Saint-Laurent, et se présenta de lui-même au mandarin. Je regrettois d'être seul épargné, et je désirois de partager leurs souffrances. Dieu, qui vouloit m'exaucer, m'y prépara pendant cinq ou six jours, qu'il me fit passer dans un état d'assez grande paix et d'une douce consolation en lui. Le mandarin me fit bientôt appeler, et après avoir expédié quelques autres affaires, il m'adressa la parole, et me demanda si c'étoit moi qui avois instruit Tcheou-yong-tchang. Je lui répondis que oui. Sur cela, il me fit donner quarante soufflets. J'eus la précaution de ne pas serrer la bouche pour empêcher que la violence des coups qui me tordoient la mâchoire inférieure, et me faisoient cracher le sang, ne me fit aussi partir toutes les dents. Aux coups qu'on me donnoit, le mandarin ajoutoit des

malédictions et des injures; puis il me disoit: Pourquoi ne meurs-tu pas? tous les jours j'attends à être délivré de toi, pourquoi ne crêves-tu pas? Il me fit plusieurs fois cette question à laquelle je ne répondois rien, prenant cela pour une malédiction. Alors les bourreaux qui m'avoient frappé me dirent : Le mandarin t'ordonne de lui expliquer pourquoi tu ne meurs pas? Je répondis qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'homme de déterminer le temps de sa mort. J'avois les lèvres si durcies, si enflées, que je ne pouvois presque pas articuler. Tcheou-yong-tchang, voyant qu'on ne m'entendoit pas, leur dit que le sens de ma réponse étoit : que la naissance et la mort ne dépendent point de l'homme; ce qui étoit mieux pour l'élégance de la phrase. Alors le mandarin ajouta : n'as-tu pas une corde pour te pendre, (il vouloit me suggérer de me défaire moi-même, et tâcher de me désespérer)? Je répondis que je n'y avois pas pensé. Je m'en vais t'aider à mourir, répliqua-t-il. Tout de suite les soldats me saisirent, et m'ayant étendu ventre à terre, un d'entr'eux commença à me frapper à coup de bamboux sur le milieu des cuisses nues. Le mandarin avoit ordonné de frapper trente coups. Après qu'on m'en eût donné vingt, je sentis que j'allois m'évanouir : dans ce moment, Dieu changea le cœur du mandarin, et il ordonna de cesser. Il faut convenir que ce

genre de supplice est bien *pro nomine Jesu contumeliam pati.* J'avoue que j'en eus de la joie, et que je m'en retournai content dans ma prison. Avant que de me renvoyer, le mandarin me dit qu'il m'appelleroit encore le lendemain pour m'en faire donner autant, et m'aider à mourir. Tcheou-yong-tchang reçut vingt soufflets, et les deux autres chrétiens seize coups de bambou, et furent élargis.

Pour moi, de retour dans ma prison, je sentis dans tout mon corps un malaise si considérable, qu'il me sembloit que je ne pourrois pas supporter plusieurs tortures de cette espèce sans mourir.

Je m'y préparai par la prière, et afin de moins sentir mon mal et d'avoir l'esprit plus libre, je m'assis pour prier dans la cour de la prison; je me mis à répandre mon cœur en présence de mon bon et divin Maître, pour lui recommander ce que je regardois comme mes derniers combats. Dieu écouta mes gémissemens; il remplit mon cœur de force et de courage; et il me reprocha intérieurement mon peu d'espérance en ses promesses, et je sortis de la prière avec l'assurance que le mandarin ne me feroit pas souffrir davantage; ce qui arriva en effet : peu à peu mes douleurs diminuèrent; mon visage désenfla; il ne me vint point d'ulcères aux cuisses, et dans l'espace de quinze jours je me trouvai guéri.

Aux vexations du mandarin contre moi, j'ajouterai encore ici que, cette année-là, il fit effacer, par deux fois, mon nom de dessus la liste des prisonniers qui recevoient une certaine mesure de riz, et quelques pièces d'argent pour leur nourriture : cela tendoit à me faire mourir de faim. Dieu cependant lui changea le cœur, et il continua à fournir ce qui étoit nécessaire à ma subsistance. Pendant que les hommes sembloient s'adoucir, Dieu m'éprouva, et me fit souffrir des peines d'autant plus amères, qu'elles étoient intérieures. Le mandarin fut envoyé à King-tchoan pour la guerre; il n'en revint qu'au mois d'octobre 1773. Son séjour ne fut que de quatorze jours, au bout desquels il repartit pour Tching-tou, où il resta jusqu'à l'année suivante. L'idée de son retour et de sa cruauté m'occupoit tristement, et me faisoit craindre pour ceux qui m'assistoient, et particulièrement pour cette pauvre famille Kieou. Je demandai à Dieu qu'ils ne fussent pas inquiétés à mon sujet, et il me l'a accordé dans sa miséricorde. Le mandarin les laissa tranquilles, malgré le désir qu'il montroit toujours de me tourmenter. Combien de fois en effet ne m'a-t-il pas harcelé par des menaces, des injures, des blasphêmes et des ordres cruels; mais quand il faut souffrir, Dieu nous aide et nous donne une force surnaturelle : je l'ai souvent éprouvé; et,

quand il n'y avoit rien à souffrir, il me laissoit le sentiment de mes misères et de ma foiblesse, afin que je ne doutasse jamais que mon courage ne venoit que de lui.

Au bout de trois mois, le mandarin repartit encore pour Tching-tou, d'où il ne revint que le 7 du mois de novembre 1775. Il ne parut pas dans la prison tout le reste de cette année. Le 19 février 1776, il me cita devant lui, et il appela les geoliers. Le plus ancien se présenta; il lui demanda ce que faisoit pour moi la famille Kieou. Ce vieillard répondit qu'il n'étoit question de rien, sinon que j'acceptois quelquefois un peu de vin de cette famille. Le mandarin demanda si c'étoit quelqu'un de la famille qui me l'apportoit. Ce geolier soutint que non, en s'offrant à la rigueur des tortures, si l'on pouvoit le convaincre de contravention aux ordres qu'on lui avoit donné. Cette réponse persuada le mandarin.

Quand le geolier eût été renvoyé, le mandarin s'adressa à moi, et me dit toutes sortes d'injures et même d'infamies. Je restai les yeux baissés, sans rien répondre. Voyant que je ne disois rien, il me parla d'un ton un peu plus radouci; et après m'avoir dit que j'avois l'air d'un assassin, il me demanda si je n'avois pas sur moi quelques poignards? Je lui répondis que non : puis ne sachant que me dire, il ne m'adressa plus la parole; mais il

continua de parler contre moi, assurant que j'étois un criminel digne de la mort; qu'il vouloit m'assommer : ce qu'il répéta plusieurs fois, en y ajoutant beaucoup de blasphêmes contre la religion.

Cela ne suffisant pas au mandarin, il ordonna brusquement aux geoliers de lui apporter tout ce que je pouvois avoir à mon usage pour en faire l'inspection : il demanda ensuite aux prisonniers s'ils n'avoient point à se plaindre de moi. Ils répondirent que non, et le mandarin ne sachant plus que dire, se mit, en élevant la voix, et me nommant par mon nom, à faire des criailleries, et à me traiter de fou : il exigea aussi des prisonniers, qu'ils ne m'écouteroient jamais, et qu'ils ne croiroient point à ce que je pourrois leur dire de ma religion; ce que ces gens, perdus de crimes et de toutes sortes d'excès, n'eurent point de peine à lui promettre.

Tant de menaces et de précautions contre moi me désolérent, je l'avoue, et me firent penser que je n'avois plus rien à attendre, qu'un abandon général et nécessaire de tout le monde : je voyois les dangers et les obstacles humains; je m'offusquois de tout cela, et je ne faisois pas attention que ces tristes et amères réflexions affoiblissoient en moi la foi et l'espérance : mon bon ange, que j'invoquois souvent, m'en avertit sans doute. Je sentis quatre fois des reproches pressans et

intérieurs; je rougis de ma foiblesse; j'en demandai pardon à Dieu, et je me trouvai alors tout différent de ce que j'étois un moment auparavant. Ma confiance, ma soumission et mon abandon à la volonté de mon divin Maître se ranimèrent et se fortifièrent.

Vers la fin du mois d'octobre, j'eus à souffrir, dans la prison, une persécution domestique, pour ainsi dire, de la part des prisonniers contre moi; je fus rassasié d'opprobres, et accablé de menaces de m'assommer, de me hacher à coups de couteaux : ils disoient entr'eux (ce qui, humainement parlant, étoit bien vrai), que, pour m'avoir tué, ils ne seroient pas réputés coupables d'un nouveau crime; qu'ils en recevroient plutôt récompense que punition. Au milieu de tous ces orages, je pris le parti de ne chercher d'autres armes que le silence, la patience et le secours du ciel, lui recommandant sans cesse ma cause, et lui abandonnant ma défense.

Cependant, n'osant pas me maltraiter, ces prisonniers prirent la résolution de m'accuser devant le mandarin, dans l'espérance qu'il me feroit assommer, comme il m'en avoit tant de fois menacé.

Le 11 octobre, le mandarin vint dans la prison; il demanda de nouveau aux prisonniers si quelqu'un me venoit voir. Ils répondirent encore que non. L'occasion étoit belle de m'accuser : chose admirable! personne

ne le fit. Le mandarin renouvela ensuite aux geoliers ses ordres contre moi, et leur dit que si je m'échappois, il y alloit pour lui de sa dignité, et pour eux de la vie, ou au moins de l'exil : il n'a jamais cessé de me croire sorcier.

La persécution domestique, que je croyois éteinte, se ralluma, et devint plus forte que jamais. Quatre jours après, le mandarin cita devant lui mon principal ennemi : les autres prisonniers le pressèrent de m'accuser; il le fit, et dit (ce qui étoit très-faux) que je lui cherchois querelle sur ce qu'il ne payoit pas ses dettes. Dieu changea le cœur du mandarin; car celui-ci répondit à l'accusateur que peut-être il n'entendoit pas bien ce que je lui disois; après quoi il demanda si je faisois des prières dans la prison? Mon accusateur répondit que oui, mais que c'étoit dans une langue étrangère.

Avant que de quitter l'article de ce mandarin Tchang, qui craignoit tant pour sa dignité, et prétendoit se faire un mérite de me persécuter, j'ajouterai que cette année 1777 il a été déposé.

Pour mes autres persécuteurs, le mandarin qui m'a condamné à mort, a été lui-même condamné par l'empereur pour d'autres affaires, et s'est pendu lui-même, il y a trois ou quatre ans. Le mandarin de Tching-tou, dans la prison duquel j'étois si exposé

à mourir de misère, s'est aussi étranglé, au moins on me l'a assuré; celui qui vomissoit de si horribles blasphêmes en me faisant donner la torture, a été déposé ignominieusement, ainsi que le mandarin qui m'avoit refusé les secours d'un médecin dans ma maladie, et le mandarin subalterne qui a été le premier auteur de toute cette persécution.

Telle est l'histoire de tout ce que j'ai éprouvé dans ma longue prison; elle a duré huit ans, et je n'en suis sorti que par une espèce de prodige.

L'on verra ci-après le récit de cette délivrance, dans une relation de M. de Saint-Martin pour l'année 1777.

Les trois lettres suivantes, écrites par M. Gleyo dans sa prison, serviront à faire connoître en quel éminent degré ce digne missionnaire possédoit les vertus d'humilité, de patience, de résignation, de charité, de désintéressement, d'abnégation, et de quelle tendre piété il étoit animé.

Lettre de M. Gleyo, missionnaire apostolique, à Mgr. l'évêque d'Agathopolis, écrite de sa prison, le 8 juin 1775.

Monseigneur, et vénérable Père,

Il y a quelques jours qu'il est passé ici un jeune homme, nommé Heou, que je n'ai pu voir qu'un instant. Il a dit à Kieou-ull-ko que vous désiriez tous ardemment que je vous écrivisse. Ainsi je le fais, après un silence occasionné par des précautions que je vois qui sont sûrement poussées trop loin, et je le ferai désormais toutes les fois que j'en aurai l'occasion. Je ne saurois vous dire toutes les obligations que j'ai à la famille de Kieou.

L'année dernière, M. Luc Ly me dit qu'il avoit dessein de vous prier de lui remettre entre les mains une vingtaine de taëls pour le profit de cette famille; s'il est possible que cela soit, je joins pour cela ma recommandation à la sienne : je pense que donner cette somme en don à ces chrétiens ne seroit point trop pour les services qu'ils me rendent. J'ai prié aussi M. Luc Ly de vous recommander la famille du pauvre Yang-ul-sie, à cause d'un dommage que j'ai pu lui occasionner pendant que je demeurois chez elle.

Pour ce qui est de mon état, en la tribulation que j'éprouve, il est toujours à peu près le même. Ne soyez point inquiet de moi, si ce n'est pour prier pour moi. Soyez sûr que Dieu, mon très-adorable Père, qui a assisté Loth dans Sodôme et Daniel dans la fosse aux lions, est ici avec moi, qui suis son pauvre infirme et cher enfant, et que j'y ressens aussi la protection de ma bonne mère la très-sainte Vierge. Aussi je demande instamment que vous ne fassiez aucune poursuite à l'effet de me délivrer d'ici : selon tout ce que je connois, tout cela seroit inutile. Abandonnez-moi à notre Seigneur Jésus-Christ, et à sa très-digne Mère. Ils m'ont sauvé de la mort, dont l'arrêt étoit venu ici; ne peuvent-ils pas me délivrer à leur volonté? *Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum* (1)? Kieou-ull-ko vous fera le détail de mes dépenses, dont je suis assez honteux, ne méritant pas la nourriture que je prends. Mais que faire? Mon pauvre estomac me donne par fois bien des tracasseries : il n'y a guère que le vin qui me soulage. Je pense que l'argent qu'avoit laissé ici M. Luc Ly doit être dépensé, ou à peu près. J'ai bien de la joie de ce que vous m'avez dit de M. Moye notre confrère. Je

---

(1) Ne dois-je pas être prêt à boire le calice que mon Père m'a donné. (*Ev. de saint Jean.* ch. XVIII, ℣. 11).

pense avoir connu à Paris M. de Saint-Martin. Il m'a, dit-on, écrit une fois; je n'ai pas reçu sa lettre. M. Moye m'en a écrit deux, que j'ai reçues : pour cette fois-ci, je les prie de m'excuser si je ne leur écris pas nommément. Au défaut de lettres, communiquez-leur mes sentimens : mon cœur leur est bien dévoué en notre Seigneur, aussi bien qu'à tous nos autres confrères.... Il ne me vient pas autre chose à vous dire pour cette fois.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, le plus tendre, le plus sincère attachement et reconnoissance,

Monseigneur et vénérable père,

Votre très-humble, etc.

J. F. Gleyo, vinctus utinam Christi-Jesu (1).

---

(1) J. F. Gleyo, prisonnier, plût à Dieu que ce fût de N. S. Jésus-Christ.

Autre Lettre de M. Gleyo à M. Moye, missionnaire apostolique au Su-tchuen, *le vendredi dans l'octave de la Pentecôte, que je compte pour le 9 de juin 1775.*

MONSIEUR, TRÈS-HONORÉ ET CHER CONFRÈRE,

APRÈS avoir gardé si long-temps le silence, je vous écris par le jeune homme Kieou-ull-ko, que je vous prie de bien recevoir; car je ne saurois vous dire toutes les obligations que j'ai à toute sa famille, et principalement à lui. J'ai reçu deux lettres très-consolantes que vous m'avez envoyées, avec deux vêtemens fort propres, dont j'ai fait présent à ce cher jeune homme. Je ne saurois vous témoigner assez ma reconnoissance pour votre charité envers moi. Quant à ce que vous me proposez de tenter de m'envoyer aussi le saint Sacrement, l'horreur et l'indécence de ce lieu-ci m'empêchent de vous rien dire là-dessus. M. Nghiên, M. Kou et M. Ly (1), sont venus par quatre fois recevoir ma confession, et ne me l'ont point apporté. Je n'oserois demander cette grâce qu'en cas de

(1) Ces trois messieurs étoient des prêtres chinois.

mort. Mon très-adorable Père et Sauveur Jésus-Christ, et la très-sainte Vierge Marie, sa Mère et ma Reine, m'en ont préservé ci-devant, quoique l'arrêt en eût été porté et envoyé ici. Je m'abandonne à leur miséricorde. Vous désireriez, sans doute, mon cher confrère, une lettre bien ample de moi; et si je voulois vous dire tout ce que je pense que vous voudriez savoir, il y auroit matière à une longue relation. Le lieu où je suis ne me laisse guère la commodité de l'écrire. Consolons-nous, en attendant tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner.

Je vous félicite, mon cher confrère, de la tribulation que vous avez soufferte l'année passée (1). Je n'en ai point eu jusqu'à présent de nouvelles détaillées à mon gré. Je compte sur vos prières et votre charité constante pour moi. Recommandez-moi aux prières des chrétiens, surtout des bonnes ames. Le jeune homme Kieou fait assez ce qui me regarde, pour vous en dire plus que je ne puis vous en écrire. Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur, mon très-cher confrère et très-cher père, en notre Seigneur, en l'amour duquel et en celui de sa très-digne Mère, qui est aussi notre très-chère Mère et Reine, j'ai l'honneur d'être,

---

(1) *Voyez* ci-dessus la relation de M. Moye.

avec un profond respect, et un tendre attachement et reconnoissance,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

JOANNES-FRANCISCUS vinctus utinam Christi-Jesu. Amen (1).

Autre Lettre de M. Gleyo à M. Moye, du 18 juin 1776.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

JE vous remercie de votre dernière lettre, si pleine de sujets de consolation par les saintes nouvelles que vous m'y apprenez. Est-il étonnant que notre bon Père se communique à ses pauvres serviteurs en de si grandes détresses. Pour ce qui est de moi, ma situation est toujours à peu près la même. J'éprouve par-ci par-là quelques tracasseries assez amères : mais mon Dieu, mon bon Père dissipe tout cela. Je vous prie, en grâce, de ne plus penser à faire des tentatives pour me tirer d'ici. Je vous dirai, en toute confiance, que

(1) C'est-à-dire, Jean-François, prisonnier, plût à Dieu que ce fût de notre Seigneur Jésus-Christ.

cette tribulation m'est plus nécessaire que la vie corporelle : mon sort est entre les mains de mon Seigneur Jésus. Soyez tranquille à mon sujet; seulement priez toujours, et faites prier les bonnes ames pour moi. Je n'ai aucune nouvelle à vous apprendre. Par toute la charité que vous avez pour moi, je recommande à vos prières mon cher enfant André Yang, qui a souffert avec moi et qui est à présent à Pondichéry (1) un enfant de grâce et de bénédiction. Soyez sûr que je me souviens de vous, dans l'amour de notre Seigneur Jésus et de sa très-douce Mère,

Jean-François, prisonnier, plût à Dieu que ce fût véritablement de Jésus-Christ.

---

(1) Le collége général des missions étoit alors à Pondichéry. L'élève de M. Gleyo, après être sorti de prison, y fut envoyé, et dans la suite fut fait prêtre.

Extrait d'une Relation de la persécution excitée dans la province du Su-tchuen *en Chine, en 1769, écrite au mois d'octobre 1770 par M. Alary, missionnaire apostolique au* Su-tchuen, *aux directeurs du séminaire des Missions-Etrangères.*

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Vous devez avoir appris, par les lettres de l'année dernière, le commencement de la persécution que cette mission du Su-tchuen vient d'essuyer. L'orage ayant à peine commencé lorsque les courriers partirent pour Canton, il ne fut pas possible de vous en marquer alors les suites qui sont assez intéressantes. Pour vous donner un détail plus exact, je reprends les choses dès le commencement.

L'année 34 de l'empereur Kiên-lông (1769), après avoir parcouru la province de Kouei-tcheou, où l'Evangile n'avoit encore presque point pénétré, je me rendis, vers le mois de mai, aux environs de la capitale du Su-tchuen pour célébrer la solennité de la Pentecôte avec Mgr. Pottier, nommé évêque d'Agathopolis et nos autres confrères, et pour conférer ensemble sur quelques affaires

affaires qui concernoient nos missions. Nous attendions pour cela M. Gleyo, qui étoit pour lors occupé au ministère dans la partie septentrionale de la province. L'ayant attendu inutilement pendant vingt jours, nous nous disposions à lui envoyer un exprès pour le presser de venir nous joindre : mais, comme la suite va le montrer, il lui étoit bien impossible de se rendre à nos vœux.

Le 11 du mois de juin, pendant que j'instruisois un catéchumène qui devoit recevoir le baptême le lendemain, une personne de ma connoissance entra dans la salle d'assemblée pour me dire que le premier mandarin de la ville de King-thang, dans le district de laquelle nous demeurions, venoit d'arriver de l'autre côté de la rivière, accompagné de ses officiers et de beaucoup de soldats; qu'il se disposoit à la passer pour venir de notre côté, et qu'on ignoroit son dessein.

Il n'y avoit rien qui donnât lieu de croire que ce mandarin en vouloit à la religion; cependant, pour suivre les règles de la prudence ordinaire, j'interrompis l'instruction pour ramasser tous les ornemens qui servoient à l'autel, et les autres effets qui pouvoient indiquer un étranger. Je fis tout serrer dans l'appartement des femmes, qui est rarement visité, même dans les recherches les plus sévères. Après cela je repris l'instruction de mon catéchumène, qu'il me fallût

encore discontinuer quelques momens après.

A peine avois-je recommencé à parler, qu'un domestique de M. Pottier, évêque d'Agathopolis, arriva pour m'annoncer que trois mandarins, précédés de soixante soldats, avoient déjà passé la rivière et commencé à arrêter des chrétiens, et qu'ils faisoient des perquisitions dans toutes les maisons où ils en soupçonnoient.

A cette nouvelle, je congédiai les chrétiens, en les exhortant à mettre leur confiance en Dieu. Puis je me rendis, par un chemin détourné, dans une famille chrétienne où logeoit M. Falconnet, afin de conférer ensemble sur les précautions à prendre dans une affaire qui commençoit à devenir sérieuse. Mgr. l'évêque d'Agathopolis y arriva peu de temps après moi. Il fuyoit devant les archers, dont plusieurs investissoient déjà la maison qu'il venoit de quitter. Le saint prélat, sans perdre sa tranquillité ordinaire, nous rapporta ce qui se passoit au bas de la montagne, et ajouta qu'il n'y avoit pas un moment à perdre; qu'il falloit promptement se retirer ailleurs, pour ne point exposer les chrétiens chez qui nous étions logés. Il fallut donc déloger au plus vîte, et en nous abandonnant à la divine Providence, nous tenir au dehors sur les montagnes, au moins pendant que les soldats feroient la visite des maisons de ceux qui pouvoient être soupçonnés de nous avoir cachés.

Nous sortîmes donc par une porte de derrière, lorsque les soldats étoient sur le point d'entrer dans la maison où nous étions assemblés.

M. Falconnet prit les devans, et s'évada sans courir aucun danger. Il n'en fut pas de même de Monseigneur ni de moi. Dans la crainte qu'un peu trop de précipitation ne nous fît remarquer, nous allions assez lentement sans prévoir le péril dans lequel nous allions nous jeter. A peine avions-nous fait environ deux cents pas, que les soldats qui environnoient déjà la maison nous fermèrent le chemin. Nous en fûmes avertis par un homme qui s'étoit placé sur un endroit de la montagne un peu plus élevé, et qui, voyant le péril où nous étions, nous fit signe de ne point avancer. Aussitôt nous nous détournâmes du chemin que nous avions pris, et allâmes nous cacher dans des ronces que nous trouvâmes fort à propos. Les soldats passèrent sans nous apercevoir, et entrèrent dans les maisons de ceux qu'ils savoient faire profession de la religion chrétienne. Ils enchaînèrent seulement le chef de chaque famille, et le conduisirent au palais du mandarin, sans faire d'autres recherches qui eussent rapport à la religion. Cela nous fit penser qu'il s'agissoit peut-être de quelque affaire étrangère à la religion chrétienne. C'est pourquoi, lorsque les soldats furent retirés, nous entrâmes dans la maison la plus voisine pour y passer la nuit, résolus

d'envoyer le lendemain un de nos chrétiens au prétoire, pour tâcher de découvrir s'il s'agissoit de la religion chrétienne et des missionnaires européens.

Nous avions un autre sujet de sollicitude : la nuit étoit déjà avancée, et M. Falconnet ne paroissoit pas. Ce confrère, qui nous avoit vu sortir de la maison avec lui, ne nous voyant plus marcher à sa suite, crut que nous avions été pris, et qu'il seroit infailliblement arrêté lui-même. Ne sachant quel parti prendre, lorsque la nuit fut venue, il se retira dans le creux d'un rocher, où il fut enfin trouvé par un de ceux que nous avions envoyé en plusieurs endroits pour le chercher.

Nous trouvant donc réunis une seconde fois, nous envoyâmes un exprès au gouvernement, pour tâcher de savoir ce qui s'y passoit, et porter à nos prisonniers un petit secours que nous nous étions procuré. Comme nous craignions qu'ils ne donnassent par surprise un écrit d'apostasie, qu'on a coutume d'extorquer aux chrétiens qui sont prisonniers pour la foi, nous leur envoyâmes la formule de la déclaration qu'ils devoient faire de leur foi, supposé qu'ils en fussent requis. Nous recommandâmes au porteur de s'informer secrètement de ce qui avoit donné lieu à cette persécution, et de revenir aussitôt nous en donner avis.

A peine cet envoyé fut-il parti pour King-

thang, que nous reçûmes une lettre des chrétiens de la partie boréale. Cette lettre rapportoit que, le 1er. jour de juin, M. Glevo avoit été arrêté, et enchaîné avec son domestique et six autres chrétiens; que le domestique, appliqué deux fois à la question, avoit confessé qu'il existoit dans la province d'autres missionnaires européens, et quel étoit le lieu de leur résidence. C'étoit justement celui où nous étions pour lors.

Cette lettre vint très à propos pour nous avertir de prendre promptement nos mesures : un peu plus tard nous aurions été pris tous les trois. Il nous fallut donc quitter au plutôt cet endroit. Mais où aller? Les prêtres chinois, moins exposés que nous, s'étoient déjà dispersés chez les chrétiens des environs : mais les trois étrangers ne trouvoient aucun lieu où se réfugier. Chaque famille chrétienne craignoit pour elle-même, et leur crainte étoit assez bien fondée. Dans cette extrémité, nous fûmes réduits à nous retirer dans une caverne qu'on nous trouva sur la pente fort rapide d'une montagne, où on devoit trouver le moyen de nous faire subsister, en attendant qu'on pût nous trouver autre part un meilleur gîte. Nous eûmes beaucoup de peine à escalader ce rocher : la pluie, qui tomboit depuis plusieurs jours, rendoit le chemin extrêmement difficile. L'incommodité de cette tannière, que nous dis-

putâmes à un renard qui s'y trouvoit logé le premier, nous fournit l'occasion de faire quelques actes de résignation à la volonté de Dieu. Nous jouissions en même temps d'une tranquillité dont nous ne voyions pas la cause. La sûreté que nous croyions voir dans ce lieu presqu'inaccessible, nous en faisoit aussi oublier l'incommodité : mais cette consolation ne fut pas de longue durée.

Comme notre retraite dans ce trou de rocher s'étoit faite en plein jour, nous fûmes aperçus de quelques païens qui travailloient dans les champs. C'en fut assez pour donner un juste sujet de crainte aux chrétiens qui nous y venoient visiter. Ils vinrent donc vers minuit nous avertir qu'il n'y avoit plus de sûreté à demeurer dans cette caverne; qu'il falloit en sortir au plutôt pour aller nous réfugier dans la maison d'une veuve chrétienne, qu'on avoit prévenue, et qui s'offroit de nous garder jusqu'au lendemain.

Quelque difficulté qu'il y eût à descendre de nuit d'un lieu où nous avions eu tant de peine à monter pendant le jour, il fallut pourtant se résoudre à en sortir tout de suite. M. Falconnet trouva moyen de descendre sans faire de chute : je suivis à peu près son exemple. Il n'en fut pas de même de M. l'évêque d'Agathopolis. Ce prélat, dès le premier pas, en sortant de la caverne, plaça mal son pied; le terrain, qui étoit mouvant,

s'éboula sous ses pieds : il tomba et roula dans des ronces et sur des rochers, jusqu'à environ deux cents pas, où, s'étant trouvé sur un terrain labouré, il fut arrêté dans la boue. Il ne reçut dans cette chute aucune fracture, mais seulement quelques contusions, que sa mortification, qui est exemplaire, lui fit endurer sans se plaindre. Le reste du voyage fut presqu'aussi incommode que le commencement; enfin, après avoir marché environ deux heures, nous arrivâmes à la maison où nous étions attendus.

Il seroit difficile d'exprimer la consternation où étoient ces pauvres néophytes, en voyant leurs pasteurs réduits à une telle extrémité : ils nous offroient leurs maisons; ils nous prioient de rester chez eux, disant que dans la dernière persécution, la police n'avoit fait aucune visite dans le lieu où ils étoient; qu'ils pensoient que nous y serions en sûreté. Mais voyant que ces braves gens suivoient plus leur affection que les règles de la prudence ordinaire en ces sortes d'occasions, nous refusâmes de nous rendre à leurs instances. Un orage qui s'éleva au point du jour, accompagné d'une forte pluie, qui fit déborder les rivières, nous obligea de passer la journée entière en cet endroit. Le lendemain, qui étoit le 13 de juin, après nous être procuré un cheval pour M. Falconnet, qui étoit malade, nous partîmes, sans trop savoir

encore de quel côté tourner nos pas. Nous nous souvenions seulement de ces paroles de Notre-Seigneur : *Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre.* (Matth. ch. x, ℣. 23.) Après avoir marché jusqu'au soir, nous nous retirâmes dans une famille chrétienne, qui nous reçut avec d'autant plus de joie, qu'elle étoit hors du district où se faisoit la persécution. Cet éloignement nous fit penser que nous pouvions y rester au moins quelques jours, pour laisser un peu reposer M. Falconnet. Mais Dieu, pour nous éprouver, permit que cet asile nous fût enlevé dès le premier jour. A peine étions-nous arrivés dans cette maison, qu'un chrétien de King-thang arriva pour nous dire qu'un de nos domestiques, instruit du chemin que nous avions pris, venoit d'être arrêté, et qu'on alloit lui faire subir la question, sans doute pour découvrir le lieu où nous étions retirés. Quoique ce domestique nous fût très-attaché, nous n'étions pas assurés qu'il seroit assez fort pour soutenir la torture sans dénoncer les missionnaires. N'y ayant donc plus de sûreté dans la province du Su-tchuen, nous prîmes le parti d'aller nous réfugier dans celle du Xen-si, auprès des missionnaires italiens, où M. Pottier devoit aussi se faire sacrer par l'évêque vicaire apostolique de cette province, dont la résidence est à Si-ngan-fou, qui en est la capitale. Un seul

obstacle s'opposoit à notre dessein. M. Falconnet étoit trop foible pour entreprendre, même à cheval, un si long voyage. En le faisant seuls, Mgr. et moi, il falloit laisser ce cher confrère dans le danger que nous cherchions à éviter. Comme il est plein de foi, il fut d'avis que dans les circonstances où il se trouvoit, il n'étoit pas obligé de prendre les mêmes précautions contre les poursuites du gouvernement, et que s'il étoit pris, malade comme il étoit, il n'y auroit pas de sa faute. Ainsi, il se contenta de faire environ trois lieues, jusqu'à une maison isolée, où il demeura caché pendant trois mois, jusqu'à notre retour. Nous eûmes donc la douleur de nous séparer de ce cher confrère, et continuâmes notre route, à pied, dans une grande plaine, avec deux catéchistes qui voulurent toujours nous accompagner. Nous marchions à grandes journées, et par des chemins détournés, dans la crainte d'être poursuivis. Il nous restoit vingt-cinq jours de chemin, qu'il falloit faire dans les chaleurs des mois de juin et de juillet, qui, dans cette province, sont beaucoup plus fortes qu'en France. Cet inconvénient ne méritoit aucune attention de la part de missionnaires, qui doivent être accoutumés à la fatigue ; mais il s'en présenta un autre, qui nous plongea, pour quelques momens, dans les mêmes embarras où nous avions été la veille de notre départ.

Plusieurs des chrétiens qui étoient en prison avoient ouï dire que Mgr. d'Agathopolis devoit aller à Si-ngan-fou pour se faire sacrer. Il étoit à craindre que toutes leurs réponses ne donnassent occasion de faire des recherches dans la province de Xen-si. C'est pourquoi, en y allant, nous nous exposions non-seulement à nous faire prendre, mais encore à faire naître des troubles dans un lieu où la religion étoit en paix. Dans cette perplexité, nous étions assis sur le bord du chemin, fort irrésolus, lorsque Mgr. d'Agathopolis se rappela qu'il y avoit, à environ huit journées de-là, dans une épaisse forêt, une maison de chrétiens, qui, ayant souffert, plusieurs années auparavant, la persécution avec courage, étoient assez aguerris pour consentir à nous recevoir chez eux, en attendant l'arrivée d'un catéchiste, que nous nous proposions d'envoyer dans le lieu de la persécution, pour savoir si nous pourrions continuer notre voyage au Xen-si. Ayant donc changé notre route, nous arrivâmes très-fatigués dans ce lieu désert, appelé Kouang-Yuên, où l'on nous reçut avec beaucoup d'affection, parce qu'on ignoroit le motif de notre voyage. Nous n'en fîmes part qu'au chef de famille, et nous envoyâmes sur-le-champ un de nos catéchistes à la ville de King-thang, s'informer bien exactement si dans l'interrogatoire fait aux prisonniers, il

avoit été question de notre voyage à la province de Xen-si, et nous promîmes au père de famille de sortir de chez lui, aussitôt après le retour du catéchiste. Il fit diligence, et fut de retour au bout de quinze jours. Sa réponse ayant dissipé nos craintes, nous nous disposâmes à continuer notre voyage. Nous partîmes de Kouang-Yuên, le 14 de juillet, et arrivâmes à Si-ngan la veille de l'Assomption. Nous aurions dû y arriver vers la fin de juillet; mais un accident imprévu nous retarda considérablement. Ayant un jour voulu me laver les pieds dans un ruisseau bordé de gazon, un serpent très-vénimeux, qui y étoit caché, me mordit à la jambe. J'en fus malade environ vingt jours : ce qui obligea Mgr. d'Agathopolis de s'arrêter aussi. Il avoit, d'ailleurs, besoin de moi pour assister à son sacre. Enfin, Dieu m'ayant rendu la santé, nous arrivâmes chez l'évêque italien, qui attendoit Mgr. l'évêque d'Agathopolis, pour faire la cérémonie de son sacre. Après nous être reposés chez lui environ un mois, nous reprîmes la route de King-thang.

Pendant notre long voyage à la province du Xen-si, la persécution s'allumoit de plus en plus dans celle du Su-tchuen, où les mandarins mettoient tout en œuvre pour faire apostasier les chrétiens qui étoient dans les fers.

Suit dans cette relation de M. Alary, le

récit des principales circonstances de cette persécution, qu'il rapporte, « telles, dit-il, » que je les ai lues dans les interrogatoires » tirés des archives du palais, et comme je » les ai apprises de la bouche des confesseurs » eux-mêmes, après mon retour de la pro- » vince du Xen-si ». Sa relation est conforme à la suivante, qui est de M. l'évêque d'Agathopolis.

Relation de la persécution excitée dans la province du Su-tchuen *en Chine, en l'année 1769, à l'occasion de la prise de M. Gleyo, écrite par M. Pottier, évêque d'Agathopolis, vicaire apostolique de cette province, le 10 octobre 1770.*

Nota. Nous omettons le récit que Mgr. le vicaire apostolique fait de la prise de M. Gleyo, et des tortures que ce missionnaire et les chrétiens pris avec lui eurent à souffrir : tout cela se trouve dans la relation écrite par M. Gleyo lui-même.

Au commencement de la persécution, les chrétiens des trois villes, qui avoient été visitées par M. Gleyo, furent dénoncés : plusieurs furent pris. Tous d'abord confessèrent généreusement la foi, et s'avouèrent chrétiens : mais quelques-uns, vaincus ou effrayés par les tourmens, ou tentés par leur pauvreté, renoncèrent à la religion de bouche et par écrit, mais non de cœur. Les autres, au nombre de neuf, dont un est bachelier, quoique tous pauvres et laboureurs, ont résisté aux caresses, aux menaces, et même aux tortures qu'on leur a fait subir plusieurs fois : ils n'ont jamais consenti à apostasier, et au

bout de trois mois ils ont été renvoyés chez eux. Leurs actes ressemblent beaucoup à ceux des martyrs des premiers siècles de l'Eglise. Nous allons les rapporter.

Benoît Lieou ayant appris que son beau-père et ses proches avoient été arrêtés et emprisonnés pour la foi, alla de lui-même, avec son frère Linus, au prétoire. En sortant de la maison, il chargea sa femme, qui est très-recommandable par sa piété, de lui envoyer quelques habits; *car*, dit-il, *je ne reviendrai pas de sitôt, mais je resterai dans la prison avec les autres chrétiens*. Les deux frères, en arrivant à la ville, vont visiter les prisonniers confesseurs de la foi; ils les exhortent, en présence même des satellites, à persévérer avec constance dans la foi, à souffrir tous les tourmens, plutôt que de proférer aucune parole, ou présenter aucun écrit contraire à la loi de Dieu et à l'honneur de notre sainte religion. Etonnés de leur hardiesse, les satellites leur demandent ce qu'ils font là, et s'ils sont aussi chrétiens. Ils répondent qu'ils sont chrétiens, et qu'ils sont venus pour encourager et consoler leurs frères. « Nous vous » enchaînerons comme eux, leur disent les » satellites ». — « C'est pour cela que nous » sommes venus, répondent les deux frères. » Regardez notre cou, n'est-il pas également » propre à porter des chaînes »? Ils furent donc chargés de chaînes, et conduits au gou-

verneur. Benoît fut interrogé le premier. Le mandarin lui demande s'il est chrétien : *Nos ancêtres étoient chrétiens*, répond-il, *nous le sommes aussi. Il faut*, dit le gouverneur, *vous amender dès aujourd'hui*. Benoît lui répond : *Nous n'avons pas lieu de nous amender*. Pour toute réponse, le mandarin lui fit appliquer cinq soufflets. Interrogé une seconde et une troisième fois, il fit toujours la même réponse, qui lui valut dix autres soufflets. Après les avoir reçus, il dit au soldat qui l'avoit frappé : *Frappes tant que tu voudras, et ne te lasses pas : je ne crains pas les coups, parce que je n'ai violé aucune loi.* Son frère, Linus, étant interrogé, ne répondit que ces mots : *Je suis comme mon aîné*. Il reçut, en conséquence, quinze soufflets, et fut envoyé en prison avec son frère.

Quelques jours après, Jean Yang, père du jeune André Yang, élève de M. Gleyo, et trois de ses frères, oncles d'André, furent cités au tribunal du gouverneur. Fortifiés par l'exemple des premiers confesseurs, ils avouèrent qu'ils étoient chrétiens, et qu'ils ne pouvoient renoncer à leur religion. Ils reçurent également des soufflets, et furent jetés en prison. Le gouverneur, espérant venir, à la longue, à bout de la constance de ces confesseurs, les fit comparoître de nouveau, et leur ordonna de donner un billet. Ils en offrirent un conforme à une formule qui avoit

été prescrite par les missionnaires, par lequel ils déclaroient : « Qu'ayant reçu la religion chrétienne de leurs ancêtres, ils étoient
» vraiment chrétiens, adoroient le seul vrai
» Dieu, créateur du ciel et de la terre, et pro-
» fesseroient cette religion jusqu'à la mort ;
» qu'ils promettoient de ne jamais embrasser
» aucune des superstitions et fausses reli-
» gions défendues par les lois de l'empire,
» telles que celles des Pe-liênkiao ; et, enfin,
» qu'ils se reconnoissoient dignes de châti-
» ment s'ils contrevenoient à leur déclaration,
» et violoient en quelqu'autre manière les
» lois de l'Etat ». Le gouverneur, fort en colère, déchira ce billet, et fit mettre les confesseurs dans une prison plus étroite. Ils s'y exhortoient mutuellement à la constance. Benoît est celui de tous qui montroit le plus de courage.

Le même jour, ils furent de nouveau conduits devant le gouverneur, qui leur commanda, d'un ton de colère, de s'expliquer une dernière fois et de déclarer s'ils consentoient à changer. Benoît prenant la parole, au nom de tous, dit au mandarin, avec une assurance qui fixa l'attention de tous les assistans : « Vous nous commandez de changer de
» religion ? mais savez-vous bien ce que nous
» ordonne cette religion? qu'il me soit per-
» mis de vous l'expliquer en peu de mots ;
» ensuite libre à vous de nous traiter comme

» il vous semblera bon. Vous saurez, au » moins, que si vous nous punissez, c'est » pour avoir refusé de violer les lois de l'Etat. » La religion catholique nous ordonne d'a- » dorer le vrai Dieu, d'honorer nos parens; » elle nous défend les superstitions, l'homi- » cide, l'adultère, le vol, la médisance, etc. » Dites-moi, je vous prie, seigneur, ce qu'il » y a à corriger et à changer dans ces pré- » ceptes. Faut-il, contre les lois de l'Etat, » embrasser les superstitions (1), manquer » de respect aux parens, commettre des ho- » micides, violer la femme d'autrui, lui en- » lever son bien, nuire à sa réputation, etc.? » Vous nous traitez donc de désobéissans, » parce que nous refusons de violer les lois » de l'Etat : voilà notre crime. Nous sommes » prêts à endurer tous les supplices qu'on » voudra nous faire souffrir ». Le gouverneur, ne pouvant contenir sa rage, fit, pour toute réponse, appliquer à Benoît cinq coups de bambou (2). Ce supplice est très-cruel; ordinairement le sang commence à couler dès les premiers coups, et il en est beaucoup qui meurent après trente ou quarante. Benoît

---

(1) Il y a beaucoup de superstitions usitées en Chine, qui sont défendues par les lois : mais cette défense est fort mal observée.

(2) *Voyez* ci-dessus l'explication de ce supplice, page 81.

interrogé de nouveau, par deux fois, s'il consentoit à se corriger, répondit que non, et reçut à chaque fois cinq coups de bambou. Le gouverneur lui fit une quatrième fois la même question. « Je ne vous réponds pas, » lui dit Benoît; faites-moi frapper tant que » vous voudrez ». Cette réponse lui valut encore cinq nouveaux coups de bambou. Son frère, après lui, en reçut quinze. Pendant qu'on le frappoit, il répétoit à voix basse ces paroles : « Mon bon Jésus, délivrez-moi »! Tous les prisonniers étant à genoux devant le juge, celui-ci se mit à interroger le fils de Paul Yâng. Le père, vieillard de soixante-treize ans, craignant que son fils, à la vue des tourmens, ne chancelât dans ses réponses, s'écria à haute voix : « Nous ne pouvons point » changer de religion, nous ne pouvons point » nous amender ». Le juge alors interrogea ce vieillard sur sa foi, qu'il confessa avec fermeté. Il reçut quinze coups, et fut renvoyé en prison. Il témoignoit aux autres confesseurs, par ses discours, la joie dont il étoit rempli, et leur disoit : « Nous étions » chargés d'un grand nombre de péchés; » mais les coups en ont fait tomber beaucoup » coup par terre ». Le juge ayant demandé à Jean Yâng, père de l'élève de M. Gleyo, et dans la maison duquel ce missionnaire avoit appris la langue chinoise : « Es-tu chrétien » ? Jean répondit : « Si je n'étois pas chrétien,

» qu'est-ce que l'Européen seroit venu faire » dans ma maison » ? — « Consens-tu à te » corriger ou non » ? lui dit le juge. « Je ne » puis me corriger », reprit Jean. « Si tu ne » te corriges, je te ferai mourir ». Jean récita le Décalogue, et ajouta : « Voilà la loi » que j'observerai jusqu'à la mort ». Il fut, durant cet interrogatoire, frappé plusieurs fois, et reçut au moins trente soufflets. Après cela, le gouverneur leur dit à tous : « Je ne » vous demande qu'une chose, dites de bou» che seulement que vous vous corrigerez ; » et quand vous serez de retour chez vous, » vous pourrez adorer votre Dieu comme » auparavant ». Ils répondirent : « Nous ne » pouvons renier Dieu ; nous devons toujours » le reconnoître pour notre Créateur et notre » Père, et le confesser même de bouche ».

Julien Yâng, frère de Jean, interrogé à son tour, répondit constamment : « Je ne me » corrigerai pas ». — « Tu ne t'embarrasses » donc pas de ta vie », lui dit le juge. Il répondit : « Faites de ma vie ce que vous vou» drez : quand je vivrois cent ans, je n'échap» perai pas à la mort ». Le juge, en fureur, lui fit donner quinze soufflets et quinze coups de bambou. Les deux autres, également fermes dans la foi, reçurent aussi quinze coups de bambou, et tous témoignant leur joie de souffrir pour J. C., lui en rendoient grâce en présence des bourreaux, ce qui

excita grandement l'admiration des Gentils. Le gouverneur envoyoit, presque tous les jours des satellites, pour les exhorter à abjurer leur religion. Un de ces envoyés leur donna le conseil suivant : « Que cette apostasie ne » vous effraie pas; votre Dieu connoît les » circonstances où vous vous trouvez. De » retour chez vous, vous allumerez des cier- » ges, vous brûlerez des parfums; vous lui » offrirez une supplique écrite, et sans doute » il vous accordera le pardon ». Les confes- seurs se mirent à rire, et le remercièrent de sa bonne volonté. Ainsi le juge ne put réussir, en aucune manière, à les faire apostasier.

Paul Yâng, bachelier, l'un des confesseurs, craignant de perdre sa noblesse, comme il en étoit menacé par le juge, prit la fuite, à l'insu de ses compagnons. Le garde, qui avoit manqué de vigilance, fut mis à la cangue. Ce malheureux maudissant le bachelier, insultoit aussi la religion chrétienne. Alors les huit autres confesseurs, affligés de voir le garde puni, et surtout de l'entendre calomnier la religion, envoyèrent, de concert, cet écrit aux juges : « Nous, NN....., au nombre » de huit, vous présentons, ô très-clément » gouverneur, la présente requête, à l'effet » de demander grâce pour notre prochain, » et d'être punis en sa place. Nous avons été, » par votre ordre et par un effet de votre bien- » veillance, détenus jusqu'ici dans une au-

» berge, sous la garde d'un satellite, jusqu'à
» ce que nous fassions les protestations que
» vous exigez de nous. Paul Yâng s'est évadé
» le vingtième jour de cette lune; nous
» ignorons le motif de sa fuite. Dès que le sa-
» tellite, son gardien, en eut eu connoissance,
» aussitôt il se rendit à la maison de ce fugi-
» tif, à dessein de le chercher; mais il ne
» l'y trouva pas. Depuis trois mois que nous
» sommes dans cette ville prisonniers, nul
» de nous ne s'étoit échappé. De plus, nous
» n'avons éprouvé, pendant cet espace de
» temps, aucune violence de la part de nos
» gardes. Cependant, celui à qui étoit confié
» Paul Yâng est puni par votre ordre, parce
» que ce prisonnier s'est sauvé secrètement.
» En conséquence, nous, compâtissant sin-
» cèrement au sort de ce gardien, nous pré-
» férons de subir la peine, et consentons à
» aller chercher le fugitif, plutôt que de voir
» souffrir son gardien. C'est le bienfait, M. le
» gouverneur, que nous sollicitons, avec con-
» fiance, de votre bonté ». Ce magistrat, tout
en louant les confesseurs, répondit que le geolier étoit puni comme il le méritoit. Ce jour-là même, on ôta les chaînes à l'élève de M. Gleyo, et tous les autres confesseurs furent laissés à eux-mêmes sans gardiens. Pendant les trois mois qu'ils furent détenus prisonniers, ils ne cessèrent d'annoncer la parole de Dieu aux Gentils, dont plusieurs,

frappés d'étonnement de voir que les chrétiens ne craignoient ni les supplices ni la mort, reconnurent la sainteté de notre religion. Parmi les gardes même, il s'en trouva qui assurèrent être disposés à entendre de nouveau prêcher cette doctrine. Enfin, au bout de quelques jours, ces confesseurs victorieux furent renvoyés chez eux, sans essuyer de nouveaux mauvais traitemens. Ceux qui avoient eu le malheur d'apostasier apprenant leur constance dans les supplices, furent honteux de leur chute, et en furent pénétrés d'une vive douleur. L'un d'eux, nommé Louis *Pen*, écrivit une apologie de la religion, qu'il essaya de présenter au gouverneur, afin d'être remis en jugement, et de réparer sa faute par une confession publique.

Ce gouverneur ayant été supplié, à plusieurs reprises, de mettre enfin en liberté André, disciple de M. Gleyo, s'y refusa constamment. Cependant, vers la fin de l'année chinoise, le gouverneur ayant demandé à André s'il vouloit se corriger et renoncer à sa religion, ce généreux confesseur répondit qu'*il ne pouvoit se rendre coupable d'un tel crime. Tu ne retourneras donc pas encore dans ta famille, et tu continueras à être prisonnier. Je préfère*, dit André, *mourir en prison au malheur de renier le vrai Dieu. Je redoute trop ses châtimens, qui n'auroient pas de fin.* Il fut donc remis en prison, où il

resta jusqu'au 26 février, jour où le gouverneur, sans qu'on en sache le motif, envoya ordre au père d'André, qui avoit été lui-même confesseur, de venir au plutôt à la ville pour y chercher son fils. C'est ainsi qu'André, après avoir fourni une caution, fut mis en liberté. Il ne resta plus en prison que le digne M. Gleyo; et depuis six mois qu'il y est, on n'a pas su que les mandarins aient rien statué sur le sort de ce missionnaire.

Outre les cantons molestés à l'occasion de la prise de M. Gleyo, il y a trois villes où les chrétiens ont été persécutés pour le nom de Jésus-Christ, par un effet de la haine que les païens de ces villes ont contre la religion chrétienne.

Deux mois environ avant l'arrestation de M. Gleyo, M. Falconnet, missionnaire européen, avoit envoyé Linus, son servant, en un certain lieu, tant pour fortifier les chrétiens dans la foi, que pour gagner à la religion, s'il le pouvoit, quelques idolâtres. Jésus-Christ s'en servit pour la conversion de quelques familles païennes. Quelques autres païens, par haine pour la religion chrétienne, enlevèrent par force les livres que ce serviteur avoit donnés à ces nouveaux convertis. L'un de ces païens, qui tenoit le premier rang parmi eux, envoya les livres au gouverneur, et dénonça les nouveaux convertis comme sectateurs de la religion des Pelien-

Kiao. En conséquence de cette dénonciation, deux néophytes furent arrêtés et mis en prison. Deux autres chrétiens d'une autre ville furent aussi dénoncés comme maîtres de la religion chrétienne. Ils se nommoient Song et Kiang.

Des satellites eurent ordre de les aller prendre. Song, qui est un vieillard, l'ayant appris, partit de son propre mouvement, avec son fils unique, et, au bout de trois jours de marche, se présenta au gouverneur pour être jugé. L'autre chrétien, nommé Kiang, fut cité à comparoître devant le gouverneur de la ville où il demeuroit, lequel étoit favorable à la religion catholique, et fut renvoyé le même jour sans avoir été le moindrement molesté. Il n'en fut pas ainsi du fils du vieux Song. On le retint un mois en prison où, attaqué d'une maladie pestilentielle, il rendit sa belle ame à Dieu. Son père fut mis en liberté pour faire les funérailles de son fils. A peine furent-elles terminées que ce vénérable vieillard, craignant que les néophytes qu'il avoit laissés en prison, n'abandonnassent la foi s'ils se voyoient sans appui, revint à la prison. Le gouverneur eut peine à lui permettre d'y rentrer. Cinq mois s'étant écoulés, leur innocence fut reconnue. Par le conseil du mandarin supérieur, le gouverneur envoya des soldats pour prendre les accusateurs. Il fit donner des coups de bambou à huit

huit d'entr'eux, comme convaincus de calomnies. Quant aux chrétiens, la liberté leur fut rendue sans qu'on leur eût infligé aucune peine, et sans exiger aucun écrit d'apostasie.

Cette tempête n'étoit pas encore appaisée qu'il s'en éleva une autre dans une chrétienté établie depuis cinq ans, dont je vais vous donner la relation telle que je l'ai reçue du missionnaire de ce canton....

L'administration de la chrétienté de Pên-hién étant achevée, je me rendis à Xuon-hien, où plusieurs des chrétiens de la ville de Tsong-kin-tcheou m'apprirent que la persécution étoit déclarée; que le jour précédent trois chrétiens avoient été arrêtés, et qu'on en cherchoit partout deux autres, l'un nommé Tsen, l'autre Y. Ces deux chrétiens étoient alors auprès de moi. Tsen, chrétien plein de ferveur, entendant ce rapport, voulut aussitôt se rendre au prétoire. Je ne m'y opposai pas, bien convaincu qu'il ne pouvoit se soustraire aux recherches. Fortifié par mes exhortations, il se mit en route après avoir répandu, en présence de Dieu, un torrent de larmes. Le chrétien Y resta pour entendre la doctrine, et au bout de deux jours partit, de son propre mouvement, pour se rendre au prétoire. Ces cinq prosélytes l'étoient depuis peu, et tous jeunes; ils n'avoient renoncé aux idoles que depuis trois mois, et n'avoient point encore vu de prêtre. Ils avoient excité cette tempête

par leur imprudence et une ferveur indiscrète, ne s'étant pas contentés de brûler leurs idoles, mais ayant aussi brûlé celles de leurs voisins. Cette conduite leur attira l'envie et la haîne des païens. Leurs parens et leurs frères les accusèrent comme des Peliên-kiao. Le gouverneur étoit absent; le mandarin inférieur Pou-yà reçut l'écrit d'accusation. Ce mandarin connoissoit la religion chrétienne. Ayant vu, en examinant deux livres de prières, trouvés dans la maison de Liêou, que les accusés étoient chrétiens, il fit peu de cas de la dénonciation; mais les dénonciateurs, craignant pour eux-mêmes, offrirent aussitôt dix-huit taëls. Le mandarin ayant accepté cette somme, cita les chrétiens à son tribunal, et leur ordonna d'abjurer leur religion, ce qu'ils refusèrent unanimement. Tsen montra la plus forte résistance, et pour atténuer les charges de son compagnon Y, qui étoit dénoncé comme maître de la religion, il dit au mandarin que c'étoit lui-même qui avoit converti les trois autres à la religion chrétienne. Le mandarin irrité, ordonna de lui donner quinze soufflets et autant de coups de bâton, et voulût de plus qu'on le mît à la cangue pour un mois. Une cangue ayant été apportée, cet intrépide confesseur dit au mandarin : « Si vous voulez que » je reste un mois à la cangue, qui nourrira » ma femme et mes enfans? car je suis pau-

» vre, et c'est du travail de mes mains qu'ils » vivent ».

Le mandarin voyant cela, le renvoya, exigeant néanmoins de lui un écrit d'apostasie. Mais à peine fut-il libre qu'il s'enfuit, sans vouloir donner cet écrit. Il vint directement chez moi, se réjouissant d'avoir été outragé et frappé pour Dieu. Je l'instruisis et lui conférai le baptême...... Les jours suivans les chrétiens de Tsong-kin-tcheou vinrent me chercher pour un malade. En y arrivant, j'appris que quatre prisonniers, après avoir reçu quinze coups de bâton, avoient été élargis. Un d'eux, nommé Y, que je jugeai exempt d'apostasie, reçut le baptême, après avoir été instruit de la doctrine chrétienne. Les accusateurs, à l'insu des trois autres, offrirent au gouverneur, en leur nom, un billet d'apostasie. Ces néophytes, de retour chez eux, fiers comme s'ils avoient remporté une victoire, se raillèrent des païens qui avoient fait tant de dépenses sans pouvoir leur nuire. Les païens en devinrent si furieux qu'ils résolurent de tuer le maître de la religion. Dans ces circonstances, les chrétiens dont je viens de parler vinrent m'inviter à donner le baptême à leur grand'mère, décrépite et sérieusement malade. Il avoit été convenu que j'irois de nuit, sans concours de monde et sans bruit, et instruirois cette vieille femme; mais je me ravisai, et je jugeai plus con-

venable, pour ne pas abandonner plusieurs néophytes déjà préparés à recevoir le baptême, d'y envoyer Linus, mon domestique et catéchiste. Ce pieux jeune homme entreprit seul, sans crainte, cette bonne œuvre, et afin de passer pour médecin, il emporta avec lui quelques remèdes. Au moment où il arrivoit dans la maison, les païens s'y précipitèrent avec des bâtons et des armes, et essayèrent de le tuer. Un des chrétiens fut grièvement blessé. Linus reçut une légère blessure à la tête. D'abord les chrétiens portèrent leurs plaintes au prétoire; mais on ne leur permit pas de présenter leur requête au gouverneur.

Les païens craignant pour eux-mêmes, accusèrent les chrétiens de beaucoup de choses, et, comme il est probable, furent écoutés, moyennant une somme d'argent.

Le gouverneur envoya deux mandarins, avec des satellites, pour prendre des informations sur les chrétiens. On demanda à Linus d'où il étoit. Pensant que cette affaire n'auroit aucune conséquence, il répondit qu'il demeuroit dans le district de la ville de Pên-xan, chez Tching, son oncle, médecin. De quelle religion es-tu? lui dit-on. Il répondit : Je suis chrétien, et il expliqua, avec confiance et assurance, divers points de la religion, en particulier le Décalogue.
[illegible]e autres chrétiens, arrêtés en même

temps que lui, furent liés et envoyés au gouverneur. Le bruit s'étant répandu que les païens soupçonnoient qu'un Européen prêchoit la religion, je me retirai à deux journées du lieu où je faisois l'administration, et me réfugiai dans le district de la ville de Pên-hién. Mais les chrétiens, assurés qu'on ne faisoit aucune perquisition, qu'il n'y en avoit même aucune à craindre, et qu'on ne parloit nullement d'Européen prêchant ou administrant, députèrent, même durant la persécution, deux hommes, avec une lettre signée de plusieurs d'entr'eux, pour me prier avec instance de ne pas les abandonner, mais de revenir aussitôt. Craignant qu'ils ne fussent scandalisés de voir un prêtre missionnaire plus craintif que de simples fidèles, je me rendis à leurs vœux, et je terminai en paix l'administration.

Les chrétiens arrêtés confessèrent courageusement la foi, et d'abord on les mit dans des auberges. Les païens accourant en foule pour les voir, Linus leur prêcha hardiment la religion; de sorte qu'on entendoit plusieurs d'entre ces idolâtres s'entretenir de la religion en s'en retournant chez eux, dire qu'elle étoit vraie, et témoigner leur surprise de voir qu'on traitoit les chrétiens comme des criminels. Le mandarin subalterne apprenant que Linus, quoique prisonnier, prêchoit la religion dans les auberges, le fit conduire en

prison. Au bout d'un mois il fut relégué dans la ville de Pên-xan. Quant aux autres, après avoir reçu quelques coups de bambou, ils furent renvoyés : j'ai ouï dire qu'ils avoient offert au gouverneur un écrit en termes ambigus. Il est assez vraisemblable que ces nouveaux chrétiens, peu instruits, n'ont eu aucun soupçon que leur écrit sentoit l'apostasie.

Linus, conduit au tribunal du gouverneur de la ville de Pên-xan, fut interrogé pour savoir s'il vouloit abjurer la religion : il s'y refusa constamment. Pour terminer plus promptement, le gouverneur lui dit : « On » t'accuse de prêcher la religion, de bâtir » des églises et de causer du trouble : pro- » mets-moi de ne plus bâtir d'église pour » y prêcher, et que tu n'exciteras aucun » trouble »? Linus nia qu'il eût jamais bâti d'église. Néanmoins, après avoir pris conseil des autres chrétiens, promit par écrit ces trois choses, pensant, comme il l'affirme encore, qu'il pouvoit promettre tout cela sans péché; et dans tout le prétoire on pensoit qu'il n'avoit pas renié sa religion. Les quatre chrétiens arrêtés à Pên-xan, à cette occasion, confessèrent hardiment la foi, reçurent chacun trente coups de bambou, et furent renvoyés après avoir donné cet écrit : Linus fut épargné à cause de son infirmité. Ici finit la relation du missionnaire.

Linus profita de sa liberté pour se rendre de suite à la ville de Tsong-kin-tcheou, où il avoit été arrêté. Il entra dans la prison, en visita les gardiens, et commença à exhorter, tant dans le prétoire que dans le reste de la ville, plusieurs de ceux qu'il avoit connus pendant sa détention. La persécution assoupie, trente familles au moins se sont converties dans le district de ladite ville.

EXTRAIT d'une relation écrite en latin par M. Pottier, évêque d'Agathopolis, vicaire apostolique du Su-tchuen *en l'année 1771.*

Il y eut, au mois d'octobre de l'année dernière, une persécution dans le district dont est chargé M. Matthieu Kou, prêtre chinois. En voici la relation écrite par ce missionnaire :

« Trois chrétientés de mon district, dit M. Kou, ont essuyé une persécution qui commença le 9 du mois d'octobre 1770. Elle fut occasionnée par les funérailles d'une veuve nommée Hô, qui avoit été baptisée six mois avant de mourir. Le dernier des fils de cette veuve, qui avoit reçu le baptême le même jour que sa mère, voulût qu'elle fût enterrée suivant les cérémonies de la religion chrétienne, et s'opposa aux superstitions que ses oncles vouloient faire dans la cérémonie des funérailles. Les païens en furent courroucés, et pour se venger, répandirent dans le public une foule de libelles diffamatoires contre la religion chrétienne. L'affaire fut dénoncée d'abord au chef du village, ensuite au pou-ye ou mandarin inférieur, et enfin au gouverneur de la ville de Tan-lin : celui-ci, pour ne rien hasarder témérairement, envoya

un satellite sur les lieux pour s'y informer secrètement de l'état des choses. Ce satellite vint avec le chef du village dans la maison de Jean Yâng et fit diverses questions touchant la religion chrétienne et ceux qui l'observent. La femme de Jean répondit que la religion chrétienne apprenoit aux hommes à adorer le Créateur du ciel et de la terre; elle ajouta qu'elle étoit chrétienne aussi bien que les familles Kiang et Tung. Le satellite, content de cette réponse, revint au prétoire, et rendit au gouverneur un compte fidèle de tout. Le gouverneur soupçonnant, d'après ce rapport, que la religion chrétienne pouvoit bien être quelque secte corrompue et exécrable, qui avoit des projets sinistres et préjudiciables à l'Etat, se transporta sur les lieux, le jour même, accompagné de deux mandarins, l'un civil, l'autre militaire, et de plus de vingt, tant satellites que soldats. Il arriva vers neuf heures du soir à la maison du chrétien Kiang, au moment où personne ne s'y attendoit; il fit charger de chaînes huit chrétiens, et fit aussi prendre la femme d'un autre chrétien qui étoit absent, et un de ses enfans qui n'avoit que dix ans. Il les interrogea tous sur les livres et le calendrier des fêtes qu'on avoit trouvés dans la maison de Jean Yang: Tung répondit qu'il ignoroit d'où venoient ces livres et ce calendrier. Cette réponse lui valut vingt soufflets.

On demanda aux autres de qui ils avoient appris les principes de la religion chrétienne; ils répondirent qu'ils avoient été instruits par un vieillard nommé Tung, qui demeuroit à Pou-kiang.

» Sur ces entrefaites on arrêta le chrétien dont la femme et le fils avoient été faits prisonniers par le gouverneur; cette femme avoit reçu cinq soufflets à cause de la fermeté de ses réponses. Enfin, après avoir terminé la discussion de cette affaire, le gouverneur retint en prison, pendant quelques jours, les chrétiens de sa juridiction, et renvoya les autres au gouverneur de Min-xan-hien, dont ils dépendoient. S'il rendit la liberté à ceux qu'il avoit retenus, ce fut par ordre d'un mandarin qui lui est supérieur; ce mandarin, qu'il eut occasion de voir, lui fit des reproches sur la rigueur dont il usoit envers les chrétiens, qui, dit-il, sont en très-grand nombre à Pe-king, et ne sont coupables d'aucun crime; et il lui donna ordre de les renvoyer. Le gouverneur obéit, mais ce ne fut qu'après avoir fait distribuer à chacun des chrétiens quinze coups de bambou, et leur avoir fait faire un écrit par lequel ils promettoient de ne plus suivre de secte superstitieuse.

» Le gouverneur de Min-xan-hien interrogea les chrétiens de sa juridiction, qui venoient de lui être amenés, et voulut les forcer

à déclarer s'il y avoit d'autres chrétiens. Baptiste Tung, qui étoit accusé d'être le maître de la religion, nia qu'il y en eût un plus grand nombre. En conséquence il reçut vingt soufflets, et fut condamné à porter la cangue pendant un mois; les autres furent renvoyés chez eux, après qu'ils eurent reçu chacun trente coups de bambou, et laissé un écrit par lequel ils s'engageoient à ne point avoir de querelles et à ne point exercer d'art magique. Lorsque Baptiste Tung eût achevé son mois de cangue, il reçut, comme les autres, trente coups de bambou, et fut mis en liberté.

» Comme le gouverneur de Tan-lin avoit su, par la déclaration des prisonniers, qu'ils avoient été instruits de la religion par un vieillard appelé aussi Tung, mais de la ville de Pou-kiang, il en écrivit au gouverneur de cette dernière ville qui, aussitôt qu'il eut reçu cette nouvelle, se rendit à la maison du vieillard accusé, et des autres chrétiens, avec un mandarin militaire et des soldats. Ce vieillard, interrogé combien il avoit de disciples, répondit qu'il n'avoit jamais enseigné la religion chrétienne; mais qu'il l'avoit apprise de M. Basset (1), qu'il appela Pe-lao-ye (2).

(1) M. Basset étoit un missionnaire françois qui entra au Su-tchuen en 1701, et mourut dans la province de Canton en 1707. Voyez ci-dessus.

(2) Les deux mots *lao-ye* sont un terme d'honneur, qui répond à peu près à celui de *monsieur*.

Le gouverneur lui dit : « Cet homme est un » Européen, pourquoi l'appelles-tu Lao-ye »? — « C'étoit avec une permission de l'empe- » reur Kang-hy, répondit le vieillard, que » cet Européen a prêché la religion dans toute » cette province ». — « Pourquoi, dit en- » core le mandarin, ne veux-tu pas te con- » former aux usages de la Chine? et quelle » raison as-tu d'honorer le roi des Européens? » En agir ainsi, n'est-ce pas te comporter » comme un bâtard »? Il fit les mêmes reproches aux autres chrétiens, et voulut les contraindre tous à renoncer à la religion. Ces généreux confesseurs, quoique souffletés à plusieurs reprises, refusèrent constamment d'apostasier. Un seul d'entr'eux, qui étoit un nouveau chrétien, eut la foiblesse de céder aux menaces; mais son apostasie ne l'exempta point des maux qu'il vouloit éviter. Les autres confesseurs furent frappés de trente coups de bambou, et ensuite élargis; mais ce malheureux apostat fut condamné, aussi bien qu'un autre des confesseurs, à porter pendant un mois une cangue de quatre-vingts livres pesant, et lorsqu'on lui ôta la cangue, il reçut aussi trente coups de bambou. Il a témoigné dans la suite du repentir de son péché. Le gouverneur ne crut point en avoir encore fait assez : il voulut que les principaux habitans du village et les voisins des chrétiens se rendissent cautions que ceux-ci n'ob-

serveroient plus leur religion. Ces païens le firent, et présentèrent aussitôt un billet d'apostasie, au nom et à l'insu des chrétiens, qui étoient alors presque tous absens. Le confesseur qui étoit à la cangue en eut connoissance : il réclama, comme il le devoit, et protesta qu'il n'abandonneroit jamais la religion chrétienne ; mais les païens n'eurent aucun égard à ses réclamations et protestations ».

Ici finit la relation de M. Matthieu Kou. Les chrétiens de la ville de Tsong-king-tcheou, dans la partie occidentale de cette province, essuyèrent aussi, au mois de novembre de l'année dernière (1770), une persécution dont voici la relation telle qu'elle m'a été envoyée par M. Falconnet, qui a soin des chrétiens de cette ville.

« Le gouverneur de la ville de Tsong-king ayant reçu beaucoup d'accusations contre les chrétiens, comme coupables de révolte et de magie, résolut, à l'instigation d'un licencié nommé Tou, de les arrêter. Il se rendit sur les lieux, accompagné de deux mandarins subalternes, l'un militaire, l'autre civil, et de cent soldats : il fit cerner, au milieu de la nuit, les maisons de sept familles chrétiennes, et fit faire la visite la plus exacte de toutes ces maisons. Dans celle de Michel Vâng, le principal des chrétiens, on trouva sous le plancher de sa chambre plus de cent

volumes de livres de religion, avec l'image de saint Michel. Le gouverneur demanda à Michel s'il étoit général d'armée. Michel répondit : « Si mes ennemis m'accusoient d'être un voleur, le croiriez-vous sans examen et sans preuve? Je suis chrétien, et non rebelle ». On lui demanda ensuite qui avoit imprimé ces livres, et où en étoient les planches (1). Il répondit que ces livres avoient été apportés de Pe-king par un nommé Tchin-ten-yuen, et que les planches de ces livres étoient à Pe-king. Comme il persistoit dans ses réponses, il reçut soixante-dix soufflets. Son second fils, âgé de quinze ans, ne se laissa intimider par aucune menace, et montra tant de constance que le gouverneur en fut tout étonné. Hô Gabriel fit la même réponse que Michel Vâng au sujet des livres; mais il découvrit que M. André Ly (vieux prêtre chinois) étoit maître de la religion, et déclara les noms qu'il avoit reçus au baptême. Un de ses neveux, jeune homme qui n'étoit point encore baptisé, poussé par la crainte des tourmens, fit sur le compte de la religion beaucoup de calomnies également ridicules et infâmes. Les autres chrétiens furent assez fermes dans leurs réponses; mais

(1) L'imprimerie en Chine est stéréotype. On n'y imprime point avec des caractères séparés; on grave les planches, et ces planches se conservent.

surtout le frère puiné de Michel Vâng; il alla de lui-même trouver le gouverneur, et lui déclara qu'il seroit chrétien jusqu'à la mort. Les chrétiens qui furent arrêtés étoient au nombre de vingt-huit; quatre païens furent pris avec eux : on les conduisit tous dès le point du jour au prétoire. Après avoir examiné tous les livres, le gouverneur partit pour la capitale, et rendit compte de tout au vice-roi qui, dit-on, le reçut mal et le réprimanda. Trois jours après son retour, il fit comparoître devant son tribunal les chrétiens et les païens arrêtés, et sans leur faire de questions sur les livres et sur le maître de la religion, il leur parla ainsi : « La religion » chrétienne est bonne et vraie; mais je veux » vous forcer à l'abandonner, pour embras- » ser la religion fausse et superstitieuse que » je professe ». S'adressant ensuite à Michel Vâng : « Abjures-tu la religion chrétienne, » ou non »? Michel, qui étoit près de la porte, dit : « Je vois le ciel, comment pour- » rois-je abandonner la religion du Seigneur » du ciel »? — « Si tu n'y renonces, dit le » gouverneur, je te ferai mourir ». — « Je » vous le demande comme une faveur, reprit » Michel », qui reçut aussitôt quarante soufflets : son sang couloit avec abondance. Alors il dit au gouverneur : « Vous me traitez bien » durement; vous dites qu'on doit abandon- » ner la religion : l'abandonne qui voudra ».

Le gouverneur et les assistans ne regardèrent point ces paroles comme prononcées sincèrement, et en conséquence il reçut encore vingt autres soufflets. Jean Siu fut ensuite interrogé : il répondit que la religion prescrivoit aux hommes d'agir selon leur conscience. Sur cette réponse, le gouverneur lui fit appliquer quarante soufflets. Alors il dit d'un ton d'indignation : « Quand je parle de conscience, vous me faites frapper; que dirai-je donc? Vous êtes d'avis qu'on doit abandonner la religion : l'abandonne qui voudra ». Deux autres, nommés Hô, firent la même réponse. Après cela, tous les autres, sans distinction de chrétiens et de païens, et sans qu'on leur parlât d'abandonner la religion, reçurent, les uns trente, les autres quarante soufflets ou coups de bambou; neuf furent condamnés à porter la cangue pendant deux ou trois mois. Dans ce nombre il y avoit un païen et un catéchumène; celui-ci avoit déjà souffert pour la foi à trois différentes reprises. Cinq jeunes gens furent attachés à la cangue de leurs pères : tous les autres, au nombre de quinze, parmi lesquels il n'y en avoit que trois de baptisés, furent renvoyés, après qu'ils eurent donné un billet d'apostasie. Les livres furent brûlés, et le gouverneur fit afficher partout, dans le district de la ville de Tsong-king-tcheou, un édit qui proscrivoit la religion chrétienne.

Sur ces entrefaites l'on arrêta trois autres chrétiens, savoir : Jacques Xi et deux catéchumènes, nommés Kiang et Tchiu. Ce dernier s'offrit à être lié en la place et sous le nom d'un autre; il fut, aussi bien que Jacques Xi, ferme dans ses réponses; ni l'un ni l'autre ne donna d'écrit ou ne laissa échapper de parole contraire à la foi; ils furent renvoyés tous les deux, après avoir reçu chacun trente coups de bambou. Kiang ne reçut que vingt coups, et abjura la foi; mais il répara par la suite son apostasie, qui n'avoit été qu'extérieure. On rechercha aussi un nommé Lieou, qui étoit nouvellement baptisé. Ne le trouvant pas, on prit le dernier de ses fils, qui confessa généreusement la foi de J. C. Comme il refusoit d'aller chercher son père, il reçut cinq soufflets; mais il fut ensuite mis en liberté. Au bout d'environ un mois, les cinq jeunes gens qui avoient été attachés à la cangue de leurs pères, recouvrèrent aussi leur liberté, moyennant une modique somme d'argent, et sans avoir donné de billet d'apostasie. Le gouverneur ayant été changé, les neuf qui étoient condamnés à la cangue, présentèrent une requête dans laquelle ils s'avouoient chrétiens, et demandoient leur élargissement. Le gouverneur répondit : « Vous n'avez jusqu'ici » donné aucun signe de repentir, je ne puis » vous renvoyer ». Quelque temps après ils

présentèrent une nouvelle requête. Le gouverneur leur dit pour réponse : « Je vois que » vous n'êtes point encore convaincus de la » fausseté de la religion chrétienne ; j'attends » que vous donniez un billet d'amendement, » alors je statuerai autrement sur votre sort ». Ces chrétiens firent un troisième écrit dans lequel ils s'efforçoient d'expliquer la religion à leur manière, et protestoient qu'ils la conservoient dans le cœur. Le gouverneur leur dit : « Je m'aperçois que vous êtes bien pro- » fondément ensevelis dans votre erreur ; » quoique le temps où votre châtiment doit » finir soit arrivé, je ne vous renverrai pas » que vous ne vous soyez repentis ». Quelques jours étoient à peine écoulés, que ces neuf confesseurs chargés de leurs cangues, vinrent trouver le gouverneur, pour réclamer leur liberté. Ce mandarin, transporté de colère, leur dit : « Quoi ! dans les trois » suppliques que vous m'avez présentées, » vous n'avez pas donné le moindre témoi- » gnage de repentir, et vous osez demander » votre élargissement ! Si vous ne renoncez » à votre religion vous resterez à la cangue » jusqu'à votre mort ». En attendant il les condamna à la porter trois autres mois. Cependant il la fit ôter à un vieillard octogénaire, nommé Tchang, par égard pour son grand âge ; mais ce vieillard fut amené de force avec son fils au temple de l'idole Tching-

hoang. Lorsqu'il fut près de la porte, il se jeta à genoux, mais le dos tourné vers le temple, et se mit à prier Dieu. Son fils, qui n'étoit que catéchumène, et qui avoit déjà été une autre fois apostat, adora l'idole, et écrivit un libelle d'apostasie pour son père. Un païen, par un mouvement de compassion pour les huit autres confesseurs, les exhorta à présenter un autre écrit conforme à la volonté du gouverneur. La plupart rejetèrent cette proposition : il n'y en eut que deux ou trois qui permirent de composer un écrit pour eux; mais lorsqu'ils l'eurent lu, voyant que c'étoit un véritable billet d'apostasie, aucun d'eux n'osa le présenter : quelques-uns disent qu'il fut présenté au gouverneur par un païen à l'insu des chrétiens.

» Aux approches du commencement de la nouvelle année chinoise, le mandarin inférieur Pou-ye fit comparoître les huit confesseurs, par ordre du gouverneur, et leur dit : « Vous vous obstinez donc à ne pas vouloir » renoncer au Dieu du ciel »? Quelques-uns répondirent : « Nous faisons ce que nous » dicte notre conscience ». S'adressant à Jean Siu, le mandarin lui dit : « Renonces-tu à » ta religion »? Jean répondit : « Je la garde » au fond de mon cœur ». « Votre religion » est nouvelle, dit le mandarin aux chré- » tiens ». « Il y a à Pe-king, depuis long- » temps, répliqua Jean, quatre églises de la

» religion chrétienne; il y a à la cour des » mathématiciens chrétiens : comment peut-» on dire que cette religion soit récente »? Le but du gouverneur étoit de tirer de l'argent des chrétiens par le canal de son premier ministre. Les chrétiens lui offrirent seize taëls (environ 120 fr.) Le gouverneur ayant reçu cet argent, ordonna à son ministre d'exhorter les chrétiens à proférer quelque parole qui sentît l'apostasie, pour qu'ils pussent obtenir plus facilement leur délivrance. Le ministre répondit qu'ils n'y consentiroient jamais; que s'ils avoient voulu abjurer leur religion, de bouche seulement, ils seroient en liberté depuis plusieurs mois. Là-dessus le gouverneur les mit entre les mains du *pou-ye*, avec ordre de les renvoyer. Ce mandarin, qui espéroit aussi recevoir de l'argent, fit sonder les chrétiens par ses ministres; mais ce fut en vain : ils donnèrent un écrit de la même teneur que les premiers qu'ils avoient présentés. Enfin, le dernier jour de l'année, le *pou-ye* les cita à son tribunal. Comme il savoit bien qu'ils n'étoient pas disposés à abandonner leur religion, il n'osa pas leur faire beaucoup d'interrogations; il leur fit donner à chacun vingt coups de bambou, et les congédia. Il dit, en s'adressant à Jean Siu: « Quelle sera désormais ta manière de pen-» ser et d'agir par rapport à ta religion »? — « Je la garde dans mon cœur, reprit Jean ».

Cette réponse lui valut encore vingt-cinq nouveaux coups de bambou.

» Cette persécution a occasionné l'apostasie de quelques familles qui n'avoient embrassé la religion chrétienne que depuis peu; mais il s'est converti environ deux cents païens, nombre qui excède beaucoup celui des apostats. Ceux des apostats qui étoient baptisés ont tous donné des signes de repentir, excepté un seul, qui a entièrement abandonné la foi par la seule crainte de la persécution ».

Voilà ce que rapporte M. Falconnet de cette chrétienté de Tsong-king-tcheou, qui n'est ouverte que depuis six ans. On y compte plus de cinq cents chrétiens; mais plus de la moitié ne sont point encore baptisés. C'est pour la cinquième fois, dans l'espace de deux ans, que ces nouveaux chrétiens sont persécutés.

Notre mission avoit une maison dans la ville capitale de cette province. Il y a dix ans que les missionnaires furent obligés de la vendre, à cause du danger auquel elle avoit été exposée plusieurs fois dans le temps de persécution. Vers le même temps, ils firent construire sur une montagne située hors des murs de la ville, une petite maison en terre, couverte de paille, pour que M. André Ly, prêtre chinois, déjà presque octogénaire, pût y passer tranquillement sa vieillesse. Mais comme M. André fut découvert par un

chrétien (1), dans la dernière persécution dont on vient de parler, le gouverneur de la ville dans le district de laquelle étoit cette maison, força le maître du terrain sur lequel elle étoit bâtie de la détruire, et fit donner ordre à M. André, qui est accablé par le poids des années, par ses travaux passés et ses nombreuses infirmités, de se transporter au plutôt dans un autre district. Ainsi, nous voilà réduits au Su-tchuen à n'avoir pour le présent aucune résidence à nous en propre, où pouvoir nous retirer. C'est pourquoi nous sommes comme les oiseaux qui voltigent d'arbre en arbre; nous sommes obligés de passer continuellement d'un endroit à un autre, de maison en maison, et bientôt notre sort sera le même que celui de J. C. notre divin modèle, qui disoit de lui-même : « Les » renards ont leurs tannières, les oiseaux du » ciel ont leurs nids; mais le Fils de l'homme » n'a pas où reposer sa tête » (2). *Amen.*

M. Falconnet rapporte dans sa relation plusieurs événemens qui ont eu lieu depuis le commencement de la persécution, lesquels, dit ce missionnaire, paroissent extraordinaires, et ont servi à affermir et fortifier dans la foi les néophytes que leur foiblesse et la crainte rendoient chancelans, et à con-

---

(1) Voyez ci-dessus, pag. 134.
(2) Saint Luc, chap. IX, ℣. 58.

tenir par la crainte les païens dont aucun, dans les endroits où ces événemens sont connus, n'ose plus rien dire contre la religion chrétienne.

Dans le canton où furent pris les chrétiens de la ville de Tsong-king-tcheou, il y avoit une famille nommée Vâng, nouvellement convertie. Tous ceux qui composent cette famille avoient adoré Dieu, à l'exception du chef de la famille qui, néanmoins, laissoit paroître quelque envie d'être chrétien, et avoit permis d'afficher, dans sa maison, la tablette du christianisme. Peu de temps après une de ses filles, âgée de sept ans, qui est le dernier de ses enfans, eût mal aux yeux; cet homme, qui croyoit encore aux superstitions, craignant que sa fille ne perdît tout-à-fait la vue, fit appeler un de ses parens, devin de profession, et le pria de regarder dans l'eau pour découvrir la cause de la maladie de sa fille. Ce devin, déjà ennemi de la religion chrétienne, prend de l'eau, l'examine, et répond que c'est la tablette des chrétiens qui nuit aux yeux de l'enfant, et qu'il n'y a pour elle aucune espérance de guérison, si on ne déchire cette tablette; il demande du feu pour la brûler. Le père, après quelque résistance, apporte du feu, comme malgré lui, et le devin déchire et brûle la tablette. L'enfant fut bientôt guérie; mais le devin, en dix jours, perdit la vue sans

aucun espoir de la recouvrer. Pendant cinq jours il ne fit que pousser les hauts cris, tant il souffroit; ses yeux se renversèrent d'une manière si extraordinaire, que le derrière de l'œil paroissoit en dehors, et le dehors de l'œil étoit tourné en dedans. Cet événement fut connu des chrétiens et des gentils. Le frère et le fils du devin publièrent que c'étoit l'effet de quelque grand sortilège des chrétiens.

Le jour même où commença la persécution, les chrétiens dans cet endroit portoient en terre un vieillard qui n'étoit baptisé que depuis un an; le frère du défunt les arrêta au milieu du chemin, prétendant que ce jour-là étoit un jour malheureux, et que si on enterroit son frère en ce jour-là, il mourroit certainement quelqu'un de la famille. Il empêcha donc les chrétiens d'enterrer le mort, apposa des hommes pour garder le tombeau pendant la nuit, et assigna le jour auquel on pourroit faire l'enterrement. Ce jour étoit après le solstice d'hiver; ainsi les chrétiens furent obligés d'attendre plus d'un mois. Enfin le mort fut inhumé le jour qui avoit été désigné, par son frère païen, et celui-ci, trois jours après, mourut presque subitement.

Pendant que je visitois les chrétiens du même endroit, dit M. Falconnet, une femme païenne, qui est sœur de la femme de Jean-Baptiste

Baptiste Siu, ce chrétien qui a tant souffert dans la persécution (1), se trouvoit à l'extrémité; il y avoit quarante jours qu'elle étoit malade : elle étoit d'ailleurs, suivant le témoignage de toute la famille, vexée en différentes manières par le démon. Quoi qu'il en soit de cette obsession, dont on n'avoit d'autres indices que les paroles que prononçoit cette femme, et l'agitation extraordinaire de tout son corps, il est certain qu'elle étoit prête à expirer. Il y avoit trois jours qu'elle ne pouvoit plus se servir de ses mains, ni se remuer le moindrement. Ses fils, qui jusque-là n'avoient eu que de mauvais sentimens envers notre sainte religion, mais qui, comme ils l'ont avoué depuis, craignoient le démon, et voyoient que leur mère étoit dans un état désespéré, se déterminèrent à faire venir leur tante, chrétienne. Cette femme vint chez sa sœur malade, accompagnée du dernier de ses fils, qui est âgé de quatorze ans, et fort pieux; et sans l'avoir préparée par quelque instruction, elle demanda à la malade : « Croyez-vous en Dieu? Si vous croyez avec » assurance, vous serez guérie ». La malade répondit : *Je crois.* Sa sœur fit la même question au mari et aux enfans de la malade. Tous répondirent qu'ils vouloient être chrétiens, et qu'ils croyoient en Dieu. Alors la femme

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 136 et 140.

chrétienne se mit en prières avec son fils, puis prenant de l'eau bénite, elle en aspergea sa sœur, qui à l'instant même put se remuer, s'asseoir, et se servir de ses mains pour boire. Le lendemain elle se sentit bien portante pour le corps; mais elle disoit que le diable la tentoit et la sollicitoit de s'attacher à son parti, et d'abandonner la religion chrétienne. Alors le jeune homme dont on a parlé, écrivit une tablette chrétienne, et lorsqu'elle fut affichée, la femme dit que le diable venoit de prendre la fuite, après lui avoir donné un soufflet. C'est ainsi que cette femme fut délivrée et parfaitement guérie. Son mari et ses enfans ont embrassé le christianisme, comme ils l'avoient promis.

Dans un autre endroit, proche de la ville de Tsong-king-tcheou, un homme nommé Fou, joueur insigne et fameux débauché, quitta l'idolâtrie pour se faire chrétien, et se distingua dans la suite par la grandeur de son courage et de sa foi. Au fort de la persécution, lorsque tous les autres chrétiens étoient saisis de frayeur, et cachoient leurs tablettes de religion de peur que les païens ne les vissent, cet homme en afficha une publiquement dans sa maison, et quoique malade, se fit porter en chaise à huit lieues de distance de chez lui, pour venir me trouver et demander le baptême. Je le baptisai, et lui donnai le nom de François. Depuis qu'il est

de retour chez lui, il s'est adonné tout entier à la prédication de l'Evangile, et n'a d'autre occupation que de travailler à propager la foi. Dieu a répandu tant de bénédictions sur ses efforts, que dans l'espace de quelques mois il a procuré la conversion de plus de deux cents infidèles. Les faits suivans montrent la grandeur de sa foi.

1°. Cet homme a une tante qui étoit pulmonique depuis quinze ans; sa toux étoit continuelle et très-violente; son visage étoit tout défait et livide. François Fou l'exhortant à embrasser la foi de J. C., elle répondit : « Rien de mieux, si je pouvois recouvrer la » santé ». — « Je vous promets et vous ga» rantis, lui dit François, que si vous adorez » Dieu, vous serez guérie ». Cette femme adora Dieu vers la fin du mois de janvier, et depuis elle a recouvré une parfaite santé, sans avoir pris aucun remède; son visage a repris son ancien état, et sa toux a entièrement cessé depuis le commencement de février jusqu'à la fin de juin, époque à laquelle j'ai quitté ce canton. Depuis je n'en ai eu aucune nouvelle. Le mari de cette femme, qui est employé dans le prétoire, croit à la vérité de notre sainte religion en conséquence de ce fait : il pense à se retirer du prétoire, et promet de se faire chrétien.

2°. François avoit une autre tante malade qui étoit déjà privée de tous ses sens; la

voyant prête à expirer, ce fervent chrétien, conjointement avec le fils de cette femme qui étoit aussi chrétien, fit le vœu que si la malade guérissoit, elle embrasseroit la religion chrétienne. Aussitôt le vœu fait, elle commença à se trouver mieux : elle adora Dieu, et elle s'est rétablie peu à peu sans le secours des médecins.

3°. François convertit deux jeunes gens de ses parens. Ces jeunes gens étoient sous la conduite et dépendance d'un oncle paternel, qui étoit un célèbre devin et maître de superstitions, qui couroit le pays et avoit presque partout des élèves. Lorsque de retour à la maison, il apprit que ses neveux avoient embrassé la religion chrétienne, il employa les menaces et les coups pour les contraindre à abjurer la foi, et à lui promettre avec serment de ne plus jamais lire les livres des chrétiens. Il alluma des baguettes d'encens et des cierges, leur ordonna de se mettre à genoux devant le ciel, et de faire le serment qu'il exigeoit d'eux pendant qu'il frappoit du tambour. L'un d'eux, poussé par la crainte, jura en termes équivoques; l'autre se mit à genoux, et dit : « Si je lis encore les livres » des chrétiens, que Dieu ait pitié de moi » ! puis il prit la fuite. Le devin, transporté de colère, dit, en invoquant les idoles : « S'ils » entrent jamais chez François, qu'on leur » rompe les jambes : s'ils lisent les livres des

» chrétiens, qu'ils deviennent aveugles ». Celui qui avoit juré le premier, sentant les remords de sa conscience, ne voulut pas demeurer à la maison : il se fit marchand ambulant. Chemin faisant, il rencontra un personnage, qu'il disoit être le diable, qui le terrassa, de sorte que sa tête frappa contre une pierre. Il resta pendant quelque temps évanoui sans connoissance. Dès qu'il eut repris ses sens, il vit qu'il avoit une blessure considérable à la tête : il alla promptement chez un chrétien nommé Paul, et adora Dieu de nouveau avec de grands sentimens de douleur de son péché. Cependant le devin tomba grièvement malade; il fut sept jours sans pouvoir prendre aucune nourriture. Lorsqu'il fut en danger de mort, toute sa famille se plaiguit à lui, et lui dit : « Vous portez manifestement la peine » de votre péché. Vous qui êtes si pacifique » et si réservé avec tout le monde, comment » avez vous été assez téméraire pour provo- » quer la colère du Seigneur du ciel. Voyez » maintenant ce que vous avez à faire ». La crainte qu'il avoit de mourir le détermina à ordonner de faire venir François. Celui-ci, en arrivant, lui demande : « Pour quel motif » m'avez-vous fait appeler? — Voilà sept » jours, dit le malade, que je ne puis pren- » dre de nourriture : délivrez-moi, je vous » en supplie. — Connoissez-vous la cause » de votre maladie? — Oui, je la connois.

» —Craignez-vous de mourir ? — La fourmi
» craint bien la mort ? serois-je le seul à ne
» pas la redouter ? Si je ne la craignois pas,
» je ne vous aurois pas fait venir. —Croyez-
» vous en Dieu ?— Je crois.—Si vous croyez,
» levez-vous et adorez Dieu. — Voilà plu-
» sieurs jours que je n'ai rien mangé : je suis
» trop foible pour me lever. — Si vous croyez
» véritablement, vous pouvez vous lever.
» Levez-vous donc promptement et adorez
» Dieu ». Aussitôt le malade se lève, brûle
tous ses livres, adore le Seigneur, et se trouve parfaitement rétabli. Il alla même au marché deux ou trois jours après sa guérison. Ceci arriva au mois de mars.

Le troisième jour du troisième mois de l'année chinoise, c'est-à-dire dans le courant d'avril, il y avoit une fête dans un temple d'idoles, qui devoit attirer beaucoup de monde. Le devin, avant sa conversion, avoit promis de s'y trouver ; il lui étoit difficile de retirer sa promesse. Il résolut donc d'y aller pour contenter les païens, pour cette seule fois-là, mais secrètement et à l'insu de François. Trois jours avant celui auquel il devoit partir, il fut, de grand matin, attaqué subitement d'une maladie plus considérable que la première. Il resta privé de tout mouvement et hors d'état de manger. On le portoit comme un paralytique. Il vit bien que cette nouvelle maladie étoit un châtiment de Dieu, reconnut

son péché, et fit prier François de venir au plutôt. François étoit absent. Lorsque le malade le sut, il se mit à pleurer amèrement, et dit : « S'il tarde long-temps, je suis sans » espoir; je ne puis échapper à la mort ». Tous les jours il envoyoit, soir et matin, voir si François étoit de retour. Il ne pouvoit retenir ses larmes lorsqu'on lui annonçoit qu'il étoit encore absent. François revint enfin au bout de quelques jours. Alors le malade lui ouvrit le fond de son ame, lui raconta comment Dieu l'avoit puni, protesta qu'il ne feroit plus jamais aucune superstition, et le supplia instamment de vouloir bien encore le délivrer cette fois là. François se mit à réciter, avec un catéchumène, une partie du Rosaire, pour la conservation du malade. Celui-ci, à l'instant même, commença à pouvoir remuer un pied, et son état s'améliora de jour en jour. Il n'est pas encore assez instruit pour être baptisé. Toutes les fois qu'il passe devant la tablette des chrétiens, qui est placée dans sa maison, il fléchit les genoux. Il est venu me voir avec le jeune homme dont il a été parlé ci-dessus.

4°. Un autre oncle paternel de François, après avoir tenu, dans un festin, beaucoup de propos impies contre notre sainte religion, voulut frapper ceux de ses neveux qui étoient chrétiens. On eut toutes les peines du monde à l'appaiser. De retour chez lui

il tomba malade, et fut, comme le devin dont on vient de faire mention, pendant six jours sans pouvoir absolument rien prendre. Il fit venir François, qui lui dit : « Connois-» sez-vous bien quelle est la cause de votre » mal ? — J'étois ivre, lui répond le malade ; » j'ai fait une faute ; guérissez-moi, je vous » en conjure. — Je ne suis, reprit François, » ni médecin ni sorcier, comment pourrois-» je vous guérir ? — Vous autres chrétiens, » dit le malade, vous avez une certaine eau » pleine de vertu ; si vous m'appliquez cette » eau je serai guéri. — François répliqua : » *Je n'ai point d'eau* », et après avoir fait au malade une courte instruction, il lui dit : « Si vous croyez, levez-vous et adorez Dieu ». Le malade obéit, se leva et adora le Seigneur. Alors François ajouta : « C'est votre ame que » je veux sauver ; je ne m'embarrasse pas de » votre corps ». Le malade, craignant que François ne conservât du ressentiment contre lui, et que ce ne fût pour cette raison qu'il ne vouloit pas le guérir entièrement, lui dit : « Je vous demande en grâce de me délivrer » en toute sincérité et vérité. Voilà six jours » qu'il n'est absolument rien entré dans ma » bouche. Il seroit bien avantageux pour moi » que demain matin je pusse manger quel-» que chose ». François lui répondit : « Je » vous promets que demain vous mangerez ». En effet, le lendemain le malade mangea

copieusement et se trouva guéri. Son quatrième fils, qui est bachelier, et qui demeuroit dans un autre endroit, ayant appris que son père étoit malade, vint le visiter. A peine entré dans la maison, il déchira la tablette des chrétiens, et son père ne lui en fit aucun reproche. Ils allèrent ensuite tous les deux ensemble au marché, après quoi le fils s'en retourna chez lui. Le père, à peine rentré dans sa maison, retombe malade. Alors toute la famille se plaignit de lui, et surtout de son quatrième fils. Les autres fils, quoiqu'ils ne fussent pas encore chrétiens, disoient : « Notre frère, en déchirant la tablette, a attiré la colère de » Dieu sur notre père : si notre père en » meurt, nous ne donnerons pas une obole » pour ses funérailles : notre frère en sup» portera toutes les dépenses ». François étoit alors absent. Au bout de quelques jours, le malade, qui jugeoit bien qu'il s'étoit attiré la colère de Dieu en déchirant la tablette, en fit remettre une autre, et il fut bientôt guéri. Ces faits ont occasionné la conversion de plus de cent personnes, toutes de la famille de François.

J'omets quelques autres faits, dit encore M. Falconnet; je n'en ajouterai plus qu'un qui est arrivé ici, au mois d'avril de cette année, proche des murs de la ville de Tchingtou.

Des chrétiens vinrent m'annoncer que tous les soirs, lorsqu'il étoit nuit, le démon jetoit des pierres dans la maison d'un catéchumène nommé Ly, qui étoit sans ferveur et encore adonné à des superstitions; qu'un mendiant, qui demeuroit dans le même endroit, avoit été pendant tout un jour sans connoissance, pour avoir vu un homme d'une figure extraordinaire qui le menaçoit de le tuer lui et toute sa famille, et qu'un autre païen, qui se vantoit de ne pas craindre le diable, avoit été assailli d'une grêle de petites pierres pendant qu'il étoit dans son lit. Quoique je susse bien que ces sortes d'événemens ne sont pas rares dans ces pays infidèles, je ne me pressai pas d'ajouter foi au rapport de ces chrétiens. Je leur ordonnai de bien fermer tous les endroits par où les pierres auroient pu entrer, et je voulus m'assurer par moi-même de la vérité du fait, afin d'avoir quelque chose de bien certain à marquer à Mgr. l'évêque d'Agathopolis, qui alors n'étoit pas éloigné. Cependant deux chrétiens voulurent aller voir ce qu'il en étoit. A peine furent-ils entrés, qu'ils reçurent des pierres : ils se mirent à prier; mais l'abondance des pierres qui tomboient les força de se retirer. Je me transportai dans cette maison le soir. Après avoir examiné avec attention, je restai assis pendant assez long-temps avec les chrétiens, auxquels je fis une instruction familière tou-

chant les ruses du démon. L'instruction finie, le catéchumène Ly dit : « C'est bien surpre- » nant, on n'a jeté aujourd'hui aucune pierre : » ce n'étoit pas la même chose les autres » jours ». Je lui répondis : « Je ne suis point » venu ici à dessein de prier pour vous. Avant » d'employer les prières de l'Eglise, je dois » m'assurer avec certitude de la vérité du » fait ; c'est pourquoi je n'invoque point le » nom de Dieu pour commander au démon » de jeter des pierres; mais aussi je ne lui » défends pas d'en jeter ». A peine avois-je fini de parler, qu'une pierre tomba sur la pipe d'un chrétien qui étoit vis-à-vis de moi. En voyant cette pierre, je dis aux chrétiens : « Ne vous troublez pas : laissez-le en jeter » d'autres, afin que nous sachions bien cer- » tainement ce qu'il en est ». Alors une autre pierre tomba devant moi, dans un coin où personne n'étoit assis. Au même moment quelqu'un vint m'annoncer que le feu étoit à une maison peu éloignée ; c'est pourquoi je fus obligé de sortir, et ne pus pousser plus loin mon examen. Une fenêtre intérieure, qui communiquoit avec une chambre voisine, étoit ouverte : mais les chrétiens assuroient qu'il n'y avoit personne dans cette chambre, et il n'y avoit nulle vraisemblance que les pierres eussent pu venir de cet endroit. Le mendiant, dont il a été fait mention ci-dessus, et un autre païen, poussés par la

crainte qu'ils avoient du démon, adorèrent Dieu. Pendant vingt jours que le mendiant fut absent, on ne vit tomber aucune pierre. Aussitôt qu'il fut de retour, il en fut jeté de plus grosses, et en plus grande quantité qu'auparavant. Au reste ces pierres atteignoient et frappoient sans faire de mal. Je revins donc dans cette maison pour continuer mes informations. Je priois Dieu intérieurement de faire tourner tout ceci à la gloire de son saint nom. Pendant que j'étois assis, trois pierres furent jetées en dehors contre la muraille et contre la porte, ce qui n'étoit jamais arrivé les autres fois. Comme il étoit fort avant dans la nuit, je me retirai. A peine avois-je fait quelques pas, que le mendiant, qui avoit adoré Dieu, s'écrie à haute voix : « Voyez-» le, comme il s'enfuit promptement et se » précipite dans un antre ». En disant cela, il tombe sans connoissance : un chrétien accourt m'annoncer que cet homme est mort. Je retourne promptement à l'endroit, avec de l'eau bénite. Lorsque j'entrai dans la maison, ce malheureux crioit : *Non, je n'irai pas, non, je n'irai pas.* Il trembloit de tous ses membres, fermoit les yeux, et ne vouloit pas lever la tête : deux hommes avoient peine à le tenir. Lorsque je voulois lui jeter de l'eau bénite, il me montroit au doigt. Il avoit autour de la gorge une grosse tumeur, dure au toucher. Il tenoit souvent des propos insen-

sés : quelquefois il parloit comme un homme de bon sens, et alors il faisoit des actes de contrition, surtout lorsque je lui imposois les mains. Au bout de quelque temps il parut aux assistans comme mort ; un chrétien même assuroit qu'il n'avoit plus de vie. Comme je savois qu'il étoit déjà un peu instruit des vérités de la foi, et que je craignois qu'il n'expirât, je le baptisai, et récitai ensuite, avec les chrétiens, quelques prières pour lui. Après qu'il eût été baptisé, il revint un peu à lui, et se mit à réciter les prières avec nous : sa tumeur disparut, et au bout d'une heure environ, il fut entièrement délivré. Le lendemain il alla demander l'aumône, et vint nous remercier, moi et les chrétiens. Depuis, deux pierres ont été jetées une ou deux fois dans les chambres où je n'avois point jeté d'eau bénite ; mais les assistans disent n'en avoir été aucunement intimidés. C'est ainsi que, depuis deux mois, ils ont été délivrés de toute attaque extérieure du démon.

Les faits de ce genre ne sont point rares dans les pays où l'idolâtrie règne encore. M. Gleyo, ce glorieux confesseur de J. C., dont le témoignage est sans doute respectable pour toutes les personnes non prévenues, en cite quelques exemples dans une lettre du 15 septembre 1768. Voici son récit :

Si les déistes de France venoient ici, ils seroient bien forcés d'avouer qu'il y a des démons. Beaucoup de païens se convertissent sans autre premier motif que le désir d'échapper, non pas à la persécution des mandarins, mais à celle des démons qui les obsèdent, les fatiguent en toutes manières, et quelquefois même les frappent rudement. Il y en a des exemples tous récens. Ce qu'il y a de pire, et ce qu'on n'avoit point vu dans cette mission, c'est que quelques chrétiens, qui ne sont pas en réputation de ferveur, éprouvent ces mauvais traitemens. Avant-hier, il y avoit ici des gens députés pour la seconde fois, par quelques familles obsédées, pour inviter les prêtres d'aller les secourir; et des affaires importantes nous ont obligés, pour la seconde fois aussi, de nous refuser à leur désir. Les démons jettent des pierres à ces gens-là, et en ont même blessé quelques-uns. Nous l'avons su de bonne part : eux-mêmes n'osoient nous le dire, craignant de nous faire peur; en quoi ils se trompoient fort. Dans quinze jours d'ici, un prêtre ira les voir : au reste ces gens-là n'ont point cru légèrement que c'étoient les démons qui les inquiétoient. Ils s'imaginoient, au commencement, que c'étoient quelques personnes malignes qui les incommodoient en cette manière : ils faisoient la garde, armés de fusils, autour de leurs maisons, et pendant

qu'ils étoient dehors, on voyoit les pierres tomber du dessous du toit dans la maison. Dans le district où je vais aller, il y a quelques personnes qui viennent de se convertir, et qui, pour avoir seulement adoré Dieu, ont été délivrées de l'obsession.

Il y a dix-neuf jours qu'il est arrivé dans l'endroit où je suis actuellement un fait fort surprenant dans la personne d'une femme âgée de trente-deux ans. Depuis plusieurs mois elle étoit affligée, à la jambe gauche, d'une contraction de nerfs qui l'empêchoit de pouvoir se traîner autrement que sur ses mains. Elle avoit eu inutilement recours à plusieurs médecins. Elle pensa, enfin, à se faire chrétienne. Elle se fit instruire de la religion. Ses douleurs augmentant, elle sollicita ardemment la grâce du saint baptême. La foi de cette femme paroissoit grande. On crut devoir, sans plus longue épreuve, lui accorder ce qu'elle demandoit. Le samedi d'avant la Nativité de la sainte Vierge, on lui administra le saint sel et l'huile des catéchumènes : elle se trouva aussitôt fort soulagée. Le lendemain on lui conféra le saint baptême, et après elle se trouva en état de marcher librement et sans aucun secours. C'est M. André Ly qui a baptisé cette femme. J'ai été la voir pour m'assurer du fait.

Lettre de Mgr. Pottier, évêque d'Agathopolis, vicaire apostolique du Su-tchuen, *à M. Bequet, supérieur du séminaire du Saint-Esprit, à Paris.*

Monsieur,

Au retour d'une course de huit mois, j'ai reçu votre lettre, du 1er. février de l'année dernière : la consolation que j'en ai reçue a été d'autant plus grande qu'elle est devenue rare. Depuis mon départ du séminaire (en 1753), je n'ai reçu d'autre lettre de vous, que celle qui m'annonça, il y a quelques années, la mort de notre ancien et vénérable supérieur, M. Boucé : cela n'a pas empêché que je ne vous aie écrit presque tous les ans; la reconnoissance me dicte ce devoir, et la mort sera la seule cause qui pourra m'empêcher de le remplir; car, à Dieu ne plaise que j'oublie jamais les biens inestimables que j'ai reçus du séminaire. Cette sainte maison m'est toujours présente, tant dans mes prières, qu'au saint sacrifice, et c'est tout ce que me permet de faire l'état où Dieu m'a placé.

Depuis la recrue de quatre missionnai-

res (1), arrivés ici il y a peu d'années, le nombre des chrétiens, dans notre mission, a augmenté au moins de la moitié; mais le démon, jaloux d'un progrès si rapide, suscita, en 1769, une persécution dans laquelle fut pris M. Gleyo, missionnaire françois, élève de Saint-Sulpice : il est encore actuellement en prison, où il fait son purgatoire, sans que nous puissions, de notre côté, trouver moyen de l'en faire sortir; je l'avois chargé d'un district de quinze à seize cents chrétiens, et dans une seule année qu'il y a demeuré, il a, avec la grâce de Dieu, converti beaucoup d'idolâtres.

La persécution, occasionnée par la prise de M. Gleyo, étoit à peine terminée, qu'une autre commença dans le district de M. Falconnet (2); celle-ci, quoique moins étendue que la première, a cependant été plus cruelle. Les néophytes, dont les uns étoient baptisés depuis peu, et les autres encore catéchumènes, furent mis à des épreuves très-dures : cependant ils tinrent bon jusqu'à la fin; et loin de céder à la violence des tour-

---

(1) Ces quatre missionnaires sont : M. Falconnet, qui entra en Chine en 1766, et MM. Gleyo, Alary et Matthieu Kou, prêtre chinois, qui y entrèrent en 1767. Voyez ci-dessus la lettre de M. Gleyo, du 13 août 1767, pag. 1.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 133 et suiv.

mens, par lesquels on vouloit les forcer à apostasier, ils convainquirent le mandarin de son injustice. Cette persécution n'empêcha point plusieurs conversions, qui se firent dans le plus fort même de la tempête; elle a été une semence qui a fructifié au centuple, et au lieu d'arrêter les progrès de la foi, elle lui en a procuré de plus grands. Cette rage du démon n'a fait que ranimer et exciter le zèle des chrétiens persécutés à en faire de nouveaux, au point que Dieu s'est servi et se sert encore d'eux pour opérer, sinon des miracles, au moins des événemens qui paroissent hors des voies ordinaires. La chrétienté qui a essuyé cette persécution n'a commencé qu'il y a cinq ou six ans : auparavant on y ignoroit jusqu'au nom de chrétien, et aujourd'hui on y pourroit compter peut-être plus de mille néophytes : les chrétiens zélés, dont je viens de parler, sont appelés par les Gentils, qui veulent être instruits par eux de la religion chrétienne; on les invite çà et là; à peine peuvent-ils suffire pour satisfaire à tous ceux qui les désirent. M. Falconnet, qui les a baptisés et éprouvés, et qui les visita encore l'an passé, m'a assuré, avant de mourir, qu'ils sont d'une vertu qu'on ne trouve pas partout; et ce qu'il y a de plus touchant, c'est qu'un grand nombre de ceux qu'ils ont convertis étoient précédemment plus grands scélérats, des magiciens et

autres de cette trempe, et ce sont ceux-là qui ont été les plus constans et les plus fermes dans la dernière persécution; et pour ne point parler de ceux qu'ils ont convertis, eux-mêmes ne sont que des loups changés en brebis; c'étoient des coquins connus pour tels de tout le monde. Les idolâtres qui les voient maintenant tous transformés, sont touchés d'un tel changement, et n'en sont que plus fortement convaincus de la vérité de la religion. Outre les conversions que ces fervens néophytes ont opérées dans leur propre district, ils en ont encore fait trois ou quatre cents dans plusieurs autres endroits. Tous ces nouveaux chrétiens étoient du district de M. Falconnet; plût à Dieu que cet aimable et zélé missionnaire n'eût pas terminé si promptement sa carrière, et eût pu cultiver encore, pendant quelques années, cette vigne naissante; mais (je ne puis le dire qu'en gémissant) il vient de la quitter et nous tous ensemble : il est mort le 26 juin dernier, et a laissé orphelins tous ces pauvres néophytes, qui ne cessent de le pleurer avec nous. M. Alary étoit chargé d'un district de deux mille ames; mais je suis d'autant plus attristé de le renvoyer cette année à notre séminaire de Paris, selon le désir ardent de MM. les directeurs, que je serai peut-être obligé de laisser ses chrétiens et ceux de M. Falconnet dans la seule attente d'un nouveau mission-

naire. Il y a encore ici trois prêtres chinois; mais chacun d'eux a plus d'ouvrage qu'il n'en peut faire; partout les fidèles demandent des missionnaires. *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.* (Les petits enfans ont demandé du pain, et il n'y avoit personne pour leur en distribuer) (1). Tant est vrai cet oracle de Jésus-Christ : *Messis quidem multa operarii autem pauci.* (La moisson est abondante; mais les ouvriers sont en petit nombre) (2). *Rogate ergo Dominum Messis ut mittat operarios in messem suam.* (Priez donc le Seigneur de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson) (3).

Après avoir donc prié le grand Maître de la vigne, ce que je fais chaque jour, qu'il me soit permis de m'adresser à vous, Monsieur, et d'implorer votre zèle et votre commisération pour le salut de ces pauvres abandonnés : quelle consolation, quelle joie pour moi si, avant ma mort, je pouvois voir ici quelques-uns de ces chers confrères animés de l'amour du Seigneur, et vrais élèves du Saint-Esprit, qui pussent partager avec nous le poids du jour et de la chaleur! Ce ne sont que les saintes conférences que vous nous fîtes autrefois qui m'excitèrent le plus puis-

(1) Lament. de Jérém. chap. IV, ℣. 4.
(2) Luc. chap. X, ℣. 2.
(3) *Ibid.*

samment à embrasser l'état où je suis, et à vaincre, avec la grâce de Dieu, tous les obstacles qui se présentèrent à cette noble vocation. Toutes les fois que je vous entendois prononcer, avec le feu et l'ardeur d'un apôtre, ces paroles des Actes : *Transiens in Macedoniam, adjuva nos.* (Passez en Macédoine, et venez nous secourir) (1), je me sentois aussitôt tout hors de moi-même, et le cœur vraiment touché; je me représentois, jusque dans mes songes, ces pauvres idolâtres, assis à l'ombre de la mort, qui me tendoient les mains. Arrivé dans cette mission, combien n'ai-je pas vu ces néophytes verser de larmes, mais larmes de joie, à l'occasion de mon arrivée? Tous destitués de pasteurs, ils venoient de chaque endroit me demander le pain; mais à peine pouvois-je suffire à le leur rompre : maintenant que cette mission a perdu M. Gleyo, qui est encore retenu dans les chaînes; qu'elle vient de perdre M. Falconnet, enlevé par la mort, et M. Alary, qui retourne à Paris, combien de fidèles vont venir tomber sur moi, et crier la faim! Mais que pourrois-je faire à leur égard, sinon de pleurer et gémir avec eux, jusqu'à ce que le premier père de famille ait pitié de ses enfans? Nous ne sommes pas ici les seuls qui crions, à corps et à cris, qu'il faut des

---

(1) Act. XVI, ℣. 9.

missionnaires; les missions de Cochinchine, du Tong-king, de Siam, le collége général, tous crient d'une voix plaintive : *Transiens in Macedoniam adjuva nos.* (Passez en Macédoine, et venez nous secourir). Mais qu'il est triste de voir que si peu se laissent toucher le cœur. Vient-il quelque missionnaire, chaque mission se le dispute, et s'empresse de se saisir de lui. Pour ôter donc cette pieuse jalousie, entre les différentes missions, il faudroit qu'il vint autant de missionnaires qu'il y a de missions qui en ont besoin; c'est-à-dire, quatre ou cinq à la fois qui pussent se diviser; et ce nombre même, dans une seule mission, n'y seroit pas regardé comme un nombre excédent. Que le temps ne me permet-il de vous en dire davantage : la matière ne me manqueroit pas plus qu'à un pauvre qui, à la porte d'un riche, expose toutes ses misères pour demander l'aumône. Permettez-moi de me recommander, ainsi que toute ma mission, aux saints sacrifices qui s'offrent chaque jour au séminaire, et aux prières de tous les sujets qui y étudient.

J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnoissance que je vous dois, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

François Pottier,
évêque d'Agathopolis.

Su-tchuen, province de Chine, 16 septembre 1772.

Précis d'une Relation écrite, en 1773, par Mgr. Pottier, évêque d'Agathopolis, vicaire apostolique du Su-tchuen *en Chine, et d'une lettre du même à M. Alary, directeur du séminaire des Missions-Étrangères, en date du 1er. octobre 1773.*

L'ANNÉE dernière (1772), vers la quatrième ou cinquième lune (c'est-à-dire, en mai ou juin), il s'est élevé une cruelle persécution dans la province de Kouei-tcheou, dont le contre-coup s'est fait sentir dans une chrétienté de la partie orientale de la province de Su-tchuen. Les mandarins trouvèrent, dans les maisons de quelques néophytes de ces deux provinces, plusieurs livres qui traitoient de la religion chrétienne, un crucifix, des médailles, et plusieurs autres choses de ce genre. Les chrétiens, interrogés de qui ils tenoient ces choses, aimèrent mieux en charger un des leurs, qui étoit en fuite à cause de la persécution, que d'en charger le missionnaire de qui ils les tenoient. Les mandarins de Kouei-tcheou ont fait, pendant près d'un an, des instances auprès des mandarins du Su-tchuen, pour qu'on se saisît de ce chrétien fugitif; mais Dieu n'a

pas permis qu'il soit tombé entre leurs mains; autrement tous les missionnaires et leur commune résidence, d'où étoient venus ces livres et autres effets, auroient été exposés à un grand danger.

Les mandarins de Kouei-tcheou, animés contre les chrétiens, vouloient engager l'empereur à les obliger tous à abandonner la religion, en déployant contr'eux toute la sévérité des lois : mais les principaux magistrats de la province du Su-tchuen s'opposèrent à ceux de Kouei-tcheou, et firent échouer leur mauvais dessein, en écrivant à l'empereur que la loi des chrétiens, d'après l'examen qu'ils en avoient fait, ne contenoit rien qui pût les rendre suspects à l'Etat. Voici la teneur de l'exposé envoyé à l'empereur par les mandarins des deux provinces :

« Lorsqu'on a examiné les sectateurs de
» la religion du maître du ciel, qui ont été
» arrêtés, au nombre de vingt-cinq, dans
» les deux provinces de Su-tchuen et de
» Kouei-tcheou, en 1772, on leur a trouvé
» plusieurs livres, tant anciens que nou-
» veaux, qui traitent de leur religion, une
» figure en cuivre d'un homme crucifié,
» qu'ils nomment Jésus, des calendriers pour
» les fêtes qu'ils célèbrent parmi eux. Ils
» ont dans leurs maisons une tablette sur
» laquelle sont écrits ces mots : *Au vrai*
» *Esprit*,

» *Esprit, souverain maître et créateur du ciel » et de la terre, des hommes et de toutes » choses.* Ils s'assemblent un certain jour de » la semaine dans la salle où est cette ta- » blette, pour y prier en commun. Ils jeûnent » les deux derniers jours de chaque semaine. » Ils ne font point de quêtes parmi eux pour » ramasser de l'argent ; ils ne prennent point » part aux révoltes, ils n'excitent point de » troubles, ils ne bâtissent point de temples. » En tenant cette conduite, ils espèrent qu'ils » éviteront la transmigration des ames (ou » la métempsicose) ».

Le rescrit contenant la réponse de l'empereur à cet exposé, étoit conçu en ces termes :

« Je connois depuis long-temps la religion » du maître du ciel : conformez-vous à mes » ordres ».

Après avoir reçu ce rescrit, les mandarins firent publier, à la fin du mois de septembre de l'année dernière, l'ordonnance suivante, conjointement avec l'exposé qu'ils avoient présenté à l'Empereur, et sa réponse.

« Tout bien pesé et mûrement examiné, » nous avons jugé que ces pratiques sont » vaines et ridicules, contraires à la saine » raison et aux bonnes mœurs. Ainsi, con- » formément aux lois établies, les susdits » coupables qui ont été arrêtés et exami-

» nés, doivent être traités comme les sec-
» tateurs des mauvaises religions, et punis
» comme tels. Pour ce qui concerne le nom-
» mé Tsiang, qui, en l'année 1771, a distribué
» aux autres les susdits livres, images, cru-
» cifix, calendriers, etc., et qui s'est évadé
» avant qu'on arrêtât les autres, sans qu'on
» puisse savoir où il s'est retiré, ni d'où sont
» venus les livres qu'il a distribués : vu que
» jusqu'à présent on n'a pu le prendre, tous
» les mandarins des deux provinces de Su-
» tchuen et Kouei-tcheou réuniront leurs
» efforts pour le faire arrêter au plutôt, afin
» qu'il soit sévèrement puni, et ensuite mis
» en prison, pour y attendre sa sentence de
» mort. Quant à ceux qui ont gardé chez
» eux des livres défendus, ou qui les ont
» distribués, ils seront punis de cent coups
» de bâton, et ensuite envoyés en exil pour
» toujours, à trente lieues de distance de
» leur domicile. Les autres sectateurs, comme
» étant moins coupables, recevront cent
» coups de bâton, et seront exilés pour trois
» ans seulement. Enfin ceux qui auront fait
» profession de la susdite religion, de bou-
» che seulement, s'ils n'ont chez eux ni livres
» ni images, ils seront punis légèrement
» après avoir reçu quatre-vingts coups de bâ-
» ton, ils porteront la cangue pendant un
» mois, lequel temps expiré, ils recevront
de nouveau quarante coups de bâton, et

» ne seront renvoyés libres qu'après que
» chacun d'eux aura renoncé à sa religion,
» par un écrit qu'ils donneront à leurs juges
» respectifs. Les mandarins des différentes
» villes veilleront avec soin pour empêcher
» que la susdite religion ne se propage de
» nouveau dans des lieux qui sont sous leur
» juridiction. Les voisins des chrétiens qui,
» sous prétexte d'amitié, auront négligé de les
» dénoncer, seront punis de trente coups de
» bâton : comme il est à craindre que quel-
» ques-uns des chrétiens accusés ne cher-
» chent à faire des prosélytes, il est enjoint
» à tous les mandarins subalternes des deux
» provinces de Su-tchuen et de Kouei-
» tcheou, sous telles peines que de droit,
» de publier au plutôt la présente ordon-
» nance dans leurs districts respectifs, afin
» qu'après six mois, depuis cette publica-
» tion, ils puissent avoir une connoissance
» certaine de l'amendement de tous les cou-
» pables. Si, nonobstant toutes ces diligen-
» ces, quelqu'un du peuple s'obstine à pro-
» fesser cette religion, et refuse de se pré-
» senter devant ses juges, qu'il soit procédé
» contre lui, et qu'on lui fasse subir les châ-
» timens les plus rigoureux. Enfin les voi-
» sins des chrétiens, qui seront atteints et
» convaincus de ne les avoir pas dénoncés,
» ou de n'avoir pas fait connoître aux ma-
» gistrats le lieu de leur retraite, s'ils sont

» cachés, seront soumis aux mêmes peines
» que les coupables ».

Quelque sévère que paroisse cette ordonnance, qui, d'ailleurs, ne s'accorde guère avec la réponse de l'empereur à l'écrit présenté par les mandarins des deux provinces, il ne s'en est suivi autre chose, par la protection de Dieu, sinon que cette ordonnance a été, en plusieurs endroits, arrachée et mise en pièces par les chrétiens eux-mêmes. Il y a lieu de croire que les clauses de cette ordonnance, qui proscrivent la religion chrétienne, n'y sont que pour la forme, afin d'intimider les chrétiens, et d'empêcher qu'un trop grand nombre de païens n'embrassent le christianisme, qui n'est pas approuvé expressément par les lois de l'empire. Du reste, il y a un ordre secret de l'empereur aux mandarins, qui leur défend de molester les chrétiens. Cet ordre a été communiqué en particulier à un prétorien idolâtre, qui en a rapporté quelque chose à un chrétien de sa connoissance. La manière dont se sont terminées quelques affaires suscitées aux chrétiens, soit avant, soit après cette ordonnance, prouve assez clairement les bonnes dispositions de l'empereur envers la religion chrétienne.

1°. Le fameux François Fou-kien (1),

---

(1) *Voyez* ci-dessus.

qui, les années précédentes, avoit amené à la foi tant d'infidèles, en a encore converti une cinquantaine au mois de mars dernier (1773), dans le seul district de Uen-kiang-hien. Ces nouveaux convertis ont été accusés, bientôt après, par les infidèles, auprès du mandarin de leur district. Onze ont été arrêtés : ils ont confessé la foi et ont tenu ferme : le mandarin, déjà instruit de la religion chrétienne, ne les a nullement molestés; il s'est contenté de les consigner dans une auberge jusqu'à un nouvel examen. Ces néophytes, ainsi retenus, récitoient leurs prières en commun, et exposoient à tous ceux qui venoient tout ce qu'ils savoient de la religion le mieux qu'ils pouvoient. Dieu, bénissant leur foi, a ouvert les yeux et touché le cœur de quelques infidèles qui se sont convertis. Le mandarin, informé de leur conduite, les a rappelés et mis en prison. Quelques jours après, pour se tirer d'embarras, il s'est rendu à la capitale de la province, pour consulter son supérieur sur ce qu'il avoit à faire. Celui-ci, connoissant l'intention de l'empereur, et indigné contre le petit mandarin de Uên-kiang, de ce qu'il avoit emprisonné ces chrétiens, lui a fait une forte réprimande, et l'a condamné à se tenir à genoux pendant trois jours, en lui disant qu'il *étoit un stupide, que la religion chrétienne ne violoit pas les lois*

de l'empire, et qu'il avoit donc grand tort de molester ainsi des innocens. Le petit mandarin, pour éviter la confusion de la pénitence qui lui avoit été imposée, s'est soumis à payer trois cents taëls pour les trois jours qu'elle devoit durer. Rentré chez lui, il a fait sortir les néophytes de prison, et les a renvoyés sans les frapper. Ils sont allés se disposer au baptême.

2°. Le lendemain du jour que nous eûmes connoissance du rescrit dont il s'agit, étant allé dans une chrétienté, pour y administrer les sacremens à mon ordinaire, je vis arriver, au bout de quelques jours, un chrétien de la ville de Kin-tchên, qui m'annonça que les neuf chrétiens de ce lieu, dont les uns avoient été condamnés, en 1772, à porter la cangue trois mois, les autres deux, et d'autres un mois seulement; que ces neuf chrétiens, dis-je, après treize jours de cangue, avoient été appelés devant le préteur, qui leur dit : *S'il dépendoit de moi, je vous mettrois à tous la tête à bas; mais l'empereur vous fait grâce, et ordonne de vous renvoyer.* On leur ôta donc aussitôt la cangue, et ils s'en retournèrent chacun chez soi, sans avoir reçu aucun mauvais traitement.

3°. Un infidèle de la province de Kiâng-si étant venu, il y a quelques mois, à Kiâng-tsîn (ville de la province de Su-tchuen), pour u'affaire, est tombé en démence à son

retour chez lui; il s'est dit être le chef de la secte des rebelles nommée Pe-liên-kiao, ajoutant qu'il avoit à ses ordres plusieurs soldats de Kiâng-tsîn, et nommément quelques chrétiens de sa famille. Le gouverneur de la province de Kiâng-sî ayant informé le premier mandarin de celle du Su-tchuen de ce qui se passoit, trois chrétiens désignés ont été arrêtés et conduits à la capitale du Su-tchuen pour y être examinés. Dès qu'ils se sont dits chrétiens, on les a laissés tranquilles, sans les mettre en prison ni les enchaîner, et, après les avoir retenus quelque temps dans une auberge, on les a laissés retourner chez eux sans aucune punition ni réprimande.

Un chrétien de Yeoû-khî a montré de la foiblesse dans cette petite bourrasque. Son fils, qui étoit alors absent, ayant appris à son retour la faute de son père, en a ressenti une si vive douleur qu'il en est mort peu de jours après.

4°. Environ six mois avant le rescrit rapporté ci-dessus, les mandarins de la province de Kouei-tcheou, moins instruits que ceux du Su-tchuen de ce qui concerne la religion chrétienne, qui n'a été portée dans la province de leur juridiction que depuis six ans, avoient envoyé à l'empereur un faux exposé rempli de calomnies contre elle; l'empereur, en conséquence, avoit consenti à l'exil des chrétiens de Kouei-tcheou, que leurs ennemis sollicitoient. Un de ces néo-

phytes fut exilé à perpétuité, et les autres pour trois ans seulement. Dix de ces confesseurs se sont particulièrement distingués par leur fermeté. Comme ils étoient en prières lorsqu'on vint pour les tirer de la prison, ils demandèrent qu'on les laissât achever leur pieux exercice avant de sortir. Au moment de partir pour leur exil on leur proposa d'abandonner la religion chrétienne; mais ils répondirent que puisqu'ils étoient bannis pour elle, il étoit injuste d'exiger encore qu'ils y renonçassent, et qu'au reste ils n'y consentiroient jamais. Cependant l'empereur, craignant quelque surprise de la part des mandarins de Kouei-tcheou, donna ordre à ceux du Su-tchuen d'examiner la doctrine des chrétiens, et de lui en rendre compte. Ces mandarins, s'étant acquittés de leur commission, ont répondu qu'ils n'avoient absolument rien trouvé de répréhensible dans les livres et la conduite des chrétiens; l'empereur, en conséquence, piqué contre les mandarins de Kouei-tcheou, qui l'avoient trompé, en a déposé quatre des principaux; mais, pour ne pas autoriser trop ouvertement la religion chrétienne, il n'a pas jugé à propos de rappeler les chrétiens de cette province de leur exil. On n'a point encore non plus relâché les quatre qui sont retenus depuis environ dix-huit mois dans les prisons du Su-tchuen,

M. Moye est arrivé ici le 30 mars dernier; ce cher confrère est venu bien à propos. Il a essuyé une partie des larmes que je versois chaque jour en voyant ici tant de brebis sans pasteur et moi sans pro-vicaire. Enfin mes vœux sont accomplis, mais non encore tous. Il est occupé depuis son arrivée à apprendre la langue et les caractères de ce pays. Quoiqu'il ne puisse encore entendre parfaitement, ni être entendu, cependant son zèle ardent, qui ne peut plus se contenir davantage, le porte a solliciter d'être envoyé au plutôt dans le district que je lui ai destiné, et qui est celui dont M. Alary étoit chargé. Plaise au Seigneur qu'il y fasse autant de bien qu'en a fait M. Alary dans l'espace de trois ans! Il y trouvera plus d'ouvrage qu'il n'en pourra faire, quelque laborieux qu'il soit.

M. Gleyo est toujours dans sa prison, moins gêné cependant que l'année dernière. M. Luc Ly, prêtre chinois, est allé le voir au mois de février dernier; il a trouvé le moyen d'entrer, d'entendre sa confession, et de converser avec lui le reste de la journée. Nous avons quelqu'espérance de délivrer ce cher confrère par le moyen d'un des secrétaires du mandarin, et d'une somme d'environ 2000 livres, si on peut nous la procurer par des aumônes ou autrement.

Les nouvelles conversions continuent tou-

jours en différens endroits, nonobstant les troubles et les alarmes continuels où l'on est dans ce pays-ci. Je crains seulement que les deux persécutions consécutives qu'à essuyées la partie orientale de ce vicariat n'y aient mis quelque obstacle.

La guerre qui subsiste depuis quelques années entre la Chine et le Thibet, continue toujours avec la même vivacité. On vient d'apprendre que le six de la sixième lune, plusieurs milliers de Thibéthins étant descendus subitement des montagnes qui séparent les deux Etats, dans le temps que l'armée chinoise ne pensoit à rien moins, et ayant été secondés par une inondation terrible, survenue tout à coup, avoient massacré le général chinois avec sept à huit des principaux capitaines, et fait périr plus de cent mille hommes, tant soldats que marchands et autres. On ajoute que les ennemis ont repris le petit Thibet, et qu'ils y rétablissent leurs anciennes forteresses, détruites par les Chinois. Ils ont actuellement des canons, de la poudre, du riz, de l'argent, et autres munitions, qu'ils ont enlevés aux Chinois. Ceux-ci, réduits à un très-petit nombre, et dépourvus de tout, sont encore exposés au feu de leur propre artillerie. On est occupé, dit-on, à composer une nouvelle armée, pour faire face aux vainqueurs. Je crains bien qu'étant aussi voisins que nous

le sommes du théâtre de tant de troubles, nous ne puissions pas visiter tranquillement nos pauvres néophytes. Que la volonté de Dieu soit faite. Il ne permettra rien que pour sa plus grande gloire. L'empereur vient de canoniser le général d'armée que les Thibétins ont coupé par morceaux. Par ordre de ce prince, on travaille à bâtir, en l'honneur du nouveau martyr, un temple sous le titre de *Tchoung-tching-miáo* (le Temple du mandarin fidèle). Seriez-vous tenté d'invoquer un pareil saint?

Le mauvais succès de cette guerre a aussi été funeste au vice-roi de cette province, qui a emprisonné M. Gleyo. Comme ce mandarin avoit attiré cette guerre par la cruauté avec laquelle il s'étoit comporté envers quelques habitans du Thibet, et que l'empereur l'avoit rendu responsable de ses suites, il a été forcé, par ce prince, de s'étrangler lui-même.

Relation écrite par M. Moye, missionnaire apostolique au Su-tchuen.

Su-tchuen, 6 août 1774.

La divine Providence m'a donné l'administration de la partie orientale du Su-tchuen et de toute la province de Kouei-tcheou. Il y a deux mille chrétiens dispersés dans cette étendue de terrain, qui est de 300 lieues.

Je me mis en marche le jour de l'Invention de la sainte Croix, pour entrer dans la province de Kouei-tcheou, où la persécution des années dernières a été plus cruelle qu'ailleurs. J'enviois, dans la partie supérieure de mon ame, le sort des persécutés, et désirois trouver la croix dans cette province.

Après avoir administré assez tranquillement une chrétienté, je passai dans une autre où j'administrai le saint Viatique à plusieurs malades qui sembloient m'avoir attendu pour aller au Seigneur. Ils moururent au bout de quelques jours. Au milieu de la nuit, les chrétiens de cet endroit, et quelques païens, leurs alliés, vinrent me presser de me retirer. Je revins dans le premier en-

droit. Là, le premier jour des Rogations, comme j'étois sur le point de célébrer le saint sacrifice de la messe, le chef du lieu vint, accompagné de cinq ou six hommes, dans la maison où j'étois. Il me prit, avec tous mes ornemens sacrés. Cependant nous pûmes, avec l'aide de Dieu, cacher les livres latins, le calice et les corporaux. J'avoue ma foiblesse : je tremblois de tous mes membres, quoique, selon l'esprit, je fusse résolu et disposé à tout. Je sentois la grande différence qu'il y a entre moi et les saints martyrs qui alloient au supplice pleins de joie. Je dis à ce chef : « Quoi ! l'empereur » a fait cesser la dernière persécution, et » vous, particulier, vous persécutez les chré- » tiens? Ah! craignez le juste châtiment » de Dieu. Quant à nous, nous ne craignons » ni les tourmens ni la mort ». Il me répondit que le mandarin lui avoit ordonné d'arrêter tous ceux qui professoient la religion chrétienne, et qu'il menaçoit de leur trancher la tête.

Les chrétiens avoient envie de donner de l'argent aux païens pour me racheter. Je leur dis que cela étoit permis, mais que je ne savois pas si cela étoit expédient. Je me mis à genoux, pour demander à Dieu que tout s'arrangeât selon sa sainte volonté, et pour lui offrir le sacrifice de ma vie. On termina la scène par nous faire partir pour la ville dans

le territoire de laquelle nous étions, qui étoit distante d'une journée et demie. Après avoir marché pendant une demi-journée, nos conducteurs, qui désiroient de l'argent plus que toute autre chose, restoient en arrière, et sembloient se repentir de leur démarche. Il nous eût été facile de nous enfuir; mais pleins de confiance dans la Providence, je précédois mes gardes. Le lendemain, le chef voyant que nous ne lui donnions pas ce qu'il désiroit et attendoit, entra dans une grande colère. Après bien des clameurs et des injures, il prit une corde, et la mit au cou de mon écolier et du chrétien chez lequel il nous avoit pris. Je m'attendois à essuyer le même traitement, mais il m'épargna. Nous étions à l'auberge; il nous en fit sortir, menant les deux chrétiens comme deux victimes qu'on va immoler, et les accablant d'injures. Je les suivois immédiatement, pour les exhorter et participer à leur ignominie.

Nous entrâmes ainsi dans la ville : aussitôt le peuple accourut et sut que nous étions chrétiens : nous le disions hautement, et prêchions la religion. Un païen dit qu'il avoit lu nos livres, et que notre religion étoit bonne. De l'auberge où nous entrâmes d'abord, on nous fit partir et traverser toute la ville pour aller au prétoire, qui étoit si plein de monde qu'un officier fut obligé de sortir pour le faire retirer. On introduisit

d'abord mon écolier; peu après j'entendis les coups. Autant de coups qu'il recevoit sur son corps étoient autant de plaies que je ressentois dans mon ame. Cela dura fort long-temps. On prit ensuite mon hôte et on le frappa. On me fit entrer le dernier. Le mandarin me demanda qui j'étois : je répondis que j'étois un Européen, et que j'étois venu pour exhorter les habitans de la Chine à adorer le vrai Dieu, Seigneur de toutes choses. Il me dit que j'étois venu tromper le monde. Il me fit visiter et fouiller. On trouva pendu à mon cou un petit crucifix, dans lequel étoient des reliques. Je l'avois gardé exprès, dans la pensée qu'il me fourniroit occasion de confesser J. C. En effet, le mandarin me demanda ce que c'étoit. Un satellite répondit : *C'est leur Jésus, c'est leur idole*. Je dis : *Nous n'adorons point les idoles : c'est l'image de Jésus-Christ, Dieu incarné, qui a souffert pour nous*. Mais il paroît que le mandarin ne me comprit pas. Il me fit plusieurs questions sur le temps où j'étois venu en Chine, sur les lieux où j'avois demeuré et prêché. Il interrogea mon hôte sur la doctrine que j'enseignois. Ce chrétien répondit que j'exhortois à faire le bien. Le mandarin me demanda encore si les effets qu'on avoit apportés étoient à moi. Je lui répondis affirmativement. Parmi ces effets il y avoit trois livres. Le mandarin me de-

manda d'où ils venoient; je répondis qu'ils avoient été faits à Péking par les docteurs de l'empereur. Il ne s'attendoit pas à une pareille réponse.

L'interrogatoire fini, je reçus quelques coups; ensuite le mandarin nous fit enchaîner et conduire en prison mon hôte et moi. Benoît, mon écolier, resta. Il étoit à genoux dans l'attente d'un nouvel interrogatoire et de nouveaux supplices. Le mandarin, irrité de ce qu'il ne répondoit pas directement à ses questions, le fit frapper de plus de cent coups sur la tête. Cela dura assez avant dans la nuit. Quand on le ramena dans la prison, il avoit le visage tout défiguré et ensanglanté : on pensoit qu'il en mourroit. L'officier qui vint visiter les prisonniers en avoit peur; il lui fit ôter sa chaîne, et les satellites pansèrent ses plaies. Trois jours après il fut guéri et reçut encore quatre-vingts coups.

Le lendemain de l'Ascension, je subis un nouvel interrogatoire qui dura près de deux heures. Le mandarin me fit mille questions : il me demanda qui j'étois? d'où je venois? si j'avois des frères et sœurs? combien j'en avois? si j'étois marié? par où j'avois passé pour venir en Chine? comment j'y étois entré? si j'y avois apporté de l'argent? si j'en avois encore? où étoient mes ciens habits? comment je faisois quand

mon viatique étoit fini (1)? Dieu me fit la grâce de répondre sans blesser la vérité, et sans rien découvrir de ce qui concerne nos missions. Je ne laissois pas pourtant de sentir de la peine et de l'embarras.

Le mandarin me demanda pourquoi je ne restois pas dans mon pays à exhorter les peuples. Je lui répondis qu'en Europe tout le monde, même le souverain et les mandarins, reconnoissoient et adoroient le vrai Dieu. Il me demanda encore si la religion que je prêche est vraie. *Oui*, lui répondis-je, *ma religion est véritable*. Sur cela il me fit frapper, et me demanda ensuite s'il y avoit d'autres missionnaires. Je répondis que nous étions venus d'Europe à Macao deux ensemble, mais que mon compagnon n'étoit point entré en Chine (2).

Après cet interrogatoire, le mandarin me fit écrire mon nom, mon lieu natal, la ville dans la juridiction de laquelle je suis né, la capitale de ma province, etc., et cela par trois fois, pour confronter mon écriture.

---

(1) Avant la révolution, le séminaire des Missions-Etrangères faisoit passer tous les ans à chaque missionnaire une somme de cent piastres (un peu plus de 500 francs.) C'est ce qu'ils appeloient leur viatique.

(2) M. Moye étoit parti de France avec M. Steiner, qui resta à Macao en qualité de procureur des Missions.

Après que je fus retourné en prison, il me fit rappeler pour me demander comment on disoit en françois telle ou telle chose. Il avoit une grammaire, apparemment la grammaire arabique-chinoise, dont les mahométans se servent en Chine (1); et il croyoit que cette grammaire pouvoit servir pour toutes les langues d'Europe. Je demandai à la voir, et lui dis que ce n'étoit point là notre langue. Il finit par soutenir que je n'étois pas Européen, mais Chinois; que mon nom étoit un nom chinois, et qu'il n'étoit pas possible que j'eusse appris la langue en si peu de temps.

Nous apprîmes que notre traditeur avoit reçu une récompense de mille deniers chinois : cela nous faisoit tout craindre. Je faisois, de mon mieux, des actes de résignation et d'abandon à la divine Providence. Si on m'eût annoncé ma sentence de mort, je l'aurois entendue avec grande joie, mais je n'en étois pas digne.

Cependant la prison, qui étoit ouverte à tout le monde, ne désemplissoit pas du matin au soir. Des païens curieux venoient nous

(1) Il y a en Chine un assez grand nombre de mahométans, surtout dans les provinces occidentales. En 1701, M. Basset, missionnaire dans le Sutchuen, disoit qu'il y en avoit une quantité prodigieuse.

interroger sur notre religion ; nous la leur prêchions hautement à tous, et la parole divine ne resta point captive. Le mandarin nous faisoit un grand crime d'avoir prêché, et nous prêchions encore publiquement dans sa maison et à ses gens. Des enfans même, entendant les vérités de notre religion, disoient : *Oui, cela est ainsi, cela est vrai.* Ces païens nous interrogeoient avec confiance, et demandoient à voir nos livres ; nous n'en avions point à leur donner. Tout ce qu'il y avoit de gens raisonnables convenoient que notre religion étoit bonne : il n'y avoit que quelques libertins qui s'en moquoient.

Les grandes objections qu'on nous faisoit étoient celles-ci : « Avez-vous vu des ames » monter au ciel ? Le mandarin en sait bien » autant que vous : pourquoi n'approuve-t-il » pas votre religion » ?

Les gardes mêmes, pour la plupart, étoient convaincus de la vérité de notre religion, et un d'eux, encore jeune, s'est converti et adore Dieu : il sait lire et écrire, et a des livres chrétiens.

Je m'attendois à chaque instant à de nouveaux interrogatoires ; je les craignois plus que la mort, par le danger où j'étois de mentir ou de trahir. On nous menaçoit de nouveaux supplices : je me disposois à les

souffrir; mais Dieu exauça nos prières et nous délivra de ces interrogatoires. Il changea le cœur du mandarin, et disposa les choses de telle sorte qu'on cherchoit à nous délivrer. Il ne s'agissoit que des moyens. Mettant alors toute ma confiance en Dieu, et non dans l'or et l'argent, ni dans les hommes, je remis tout à la divine Providence.

D'après nos réponses, et ce que nous disions hautement aux satellites, le mandarin étoit si persuadé que nous étions disposés à souffrir tous les supplices, et la mort, plutôt que de rien faire ou dire contre notre religion, qu'il ne nous proposa plus d'y renoncer. Le second officier, touché de compassion, nous dit, dans une visite : « On » vous délivrera, pourvu que vous ne fas- » siez plus mention de cette fausse secte; » et vous, me dit-il à moi, ne dites pas » que vous êtes Européen, mais de Canton ». Je répondis : *Je suis Européen*, et je dis aux satellites, qui paroissoient étonnés, que notre religion ne nous permet pas le moindre mensonge. Ils désiroient tous notre délivrance : leur capitaine louoit beaucoup les chrétiens, et la plupart des autres disoient : *Ce sont de braves gens, qui ne font de mal à personne.*

Sur ces entrefaites, quelques prisonniers prirent la fuite. Le mandarin punit sévèrement les gardes, et les mit aux fers à la

place des fugitifs. On nous disoit : « Que » ne vous êtes-vous enfuis, vous qui n'êtes » pas des criminels, et ne faites de mal à » personne ». Comme je prenois quelque soin des prisonniers, les satellites en étoient touchés : *Oh! le bon cœur:* disoient-ils. Ces prisonniers demandoient si, ne sachant pas lire ni écrire, ils pouvoient aussi pratiquer notre religion.

Le jeudi, jour de l'octave de l'Ascension, je fus de nouveau cité devant le mandarin, qui me fit une forte réprimande de ce que j'étois venu dans sa province, et m'intima de ne plus y venir. Je lui répondis que s'il me chassoit de sa province, j'obéirois et sortirois; mais je ne dis pas que je ne reviendrois plus: mon disciple le promit. Ensuite le mandarin fit apporter mes ornemens, et commanda à ses gens de les déchirer. Ils obéirent, se servant à cet effet des pieds et des mains; ce que je vis avec horreur, pensant qu'au jugement dernier ces ornemens demanderoient vengeance contre eux. Il ordonna ensuite de brûler les morceaux de ces ornemens et les livres de religion. Je ne sais s'ils l'ont fait : j'en doute fort. Ils nous avoient tenté pour savoir si nous avions de l'argent, et si l'on voudroit nous racheter. J'avois répondu que je n'en avois point; que j'avois donné aux pauvres un habit, et sept à huit cents deniers qui me restoient. Cela étoit vrai, et prou-

voit que les chrétiens ne cherchent qu'à faire du bien. Ils voyoient d'ailleurs que nous ne mangions presque autre chose qu'un peu de riz cuit à l'eau : ils en étoient touchés de compassion. Ainsi nous n'employâmes aucun moyen humain; mais seulement la prière, la confiance en Dieu, le jeûne, l'aumône et la patience. Mais Dieu disposa tellement les choses, qu'à la fin tout le monde nous devint favorable, tandis que dans le commencement tout le monde étoit contre nous. « Quoi! disoient-ils alors, il y a » deux ans que ces gens-là ont été envoyés » en exil (1), et ils ne se corrigent pas! oh » les malheureux! oh gens dignes de tout » supplice »!

Enfin, le samedi, veille de la Pentecôte, jour que la Providence avoit fixé pour notre délivrance, nous fûmes conduits devant le mandarin. Il nous fit ôter nos chaînes, et nous dit qu'il nous faisoit grâce et nous renvoyoit sans supplice, parce que nous avions du chemin à faire. Néanmoins il fit donner vingt-cinq coups de bâton à mon hôte. Nous sortîmes donc, après avoir été dix jours en prison. Ce fut là le lieu de notre retraite, pour nous disposer à recevoir le saint

(1) Le chrétien pris avec M. Moye avoit été exilé deux ans auparavant.

Esprit, qui vint nous consoler. Avec quels sentimens de joie et de reconnoissance je chantai ces paroles du psaume : *Dirupisti, Domine, vincula mea. Seigneur, vous avez rompu mes liens*, et beaucoup d'autres passages qui convenoient parfaitement à notre situation. Un satellite nous accompagnoit, et nous conduisoit de bourgade en bourgade. La multitude s'assembloit, et nous lui annonçions notre religion. Notre satellite, loin de nous en empêcher, nous invitoit, au contraire, à prêcher, quoiqu'il ne veuille pas suivre la vérité qu'il reconnoît. Nous passâmes chez les chrétiens de l'endroit où j'avois été pris. Vous pouvez juger quelle joie ce fut pour eux et pour moi de nous revoir. Nous récitâmes la prière en commun, en présence du satellite, qui nous avoit invités lui-même à prier, et qui, après avoir entendu nos prières, se moquoit des prières des bonzes aussi bien que des idoles. Mon hôte, tout en arrivant chez lui, remit dans sa salle une tablette de la religion chrétienne, en place de celle que le chef du lieu avoit déchirée.

Le garde nous conduisit, mon écolier et moi, hors de la province; mais nous n'étions pas encore tout-à-fait tranquilles. Il avoit été question de nous remettre entre les mains du mandarin sous la juridiction duquel est mon disciple, et nous craignions qu'en sortant de la province de Kouei-tcheou

on ne nous remît à des satellites de celle du Su-tchuen. Mais sur le soir, notre garde, après avoir pris dans nos effets quelque chose qui lui plaisoit, et qui valoit environ un louis d'or, se retira en nous faisant une grande révérence, et nous laissa libres. Cependant le bruit de notre affaire nous précédoit déjà hors de la province de Kouei-tcheou; car, le soir, un aubergiste à qui nous demandions à loger, ne voulut pas nous recevoir. Le lendemain, après quelques pas, je vis des gens qui acostoient mon écolier : un d'eux se détacha et vint vers moi. Je pensai que nous étions pris de nouveau, mais j'en fus quitte pour la peur. C'étoient des chrétiens qui nous avoient suivis. Après une autre journée de marche, la nuit nous surprit dans les forêts et les montagnes : nous avions perdu le chemin; nous le retrouvâmes cependant, et arrivâmes, épuisés de soif et de lassitude, chez des chrétiens qui étoient à réciter la prière du soir en commun, comme c'est la coutume en Chine. Ils furent bien surpris de mon arrivée : ils savoient que j'étois en prison, et ils prioient et jeûnoient pour obtenir notre délivrance.

Un chrétien, qui me reconduisoit, me dit que, pendant que j'étois en prison, une femme païenne, de son voisinage, qui étoit à l'extrémité, invoquoit Jésus-Christ : *Jésus, Marie*, disoit-elle, *sauvez-moi* : que les

païens

païens vouloient l'empêcher ; mais qu'elle crioit plus haut : *Jésus, Marie, sauvez-moi!*

Ce chrétien ajoutoit qu'elle avoit été baptisée elle et son enfant, et que probablement elle étoit morte, parce qu'il y avoit quinze jours qu'elle n'avoit pu prendre de nourriture. Mais, en passant par cette chrétienté, j'ai trouvé cette femme guérie ; et sa mère, quoique païenne, m'a assuré ce que le chrétien m'avoit rapporté.

J'ai envoyé deux hommes dans la partie du Kouei-tcheou, que je n'ai pu encore visiter, pour voir si je pouvois maintenant y pénétrer. Ils m'ont rapporté que les chrétiens, dans cette partie, ont été accusés par les païens. Le mandarin les a fait prendre ; mais il les a renvoyés sans leur faire aucun mal, et leur a dit seulement qu'ils devoient ôter leur tablette de religion. De retour chez eux, ils ne l'ont point ôtée. Ils doivent venir dans trois mois me prendre pour aller les visiter.

Je viens d'apprendre qu'une nouvelle persécution s'est élevée dans l'autre partie du Kouei-tcheou, que j'ai visitée, et où j'ai été emprisonné. Voici ce qui lui a donné occasion. Une chrétienté, épouvantée par la persécution qui eut lieu en 1772 (1), étoit

---

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 167.

tombée dans la tiédeur. J'étois allé la visiter au commencement de cette année : mais au milieu de la nuit les chrétiens vinrent, avec des païens, me prier de m'éloigner. Cela ne donnoit guère d'espérance de fruit. Mais par la suite ces chrétiens, voyant que nous avions confessé la foi et souffert pour elle, que tout s'étoit bien terminé, et que les chrétiens de l'endroit que j'avois visité étoient fervens, malgré la persécution, se sont, par un miracle de la divine miséricorde, relevés de leur assoupissement; ils ont été touchés de repentir, et ont confessé et réparé leur faute publiquement. Le démon, jaloux d'un changement si prodigieux, a excité les mêmes païens qui nous avoient pris, à les accuser. Le mandarin a renvoyé, par deux ou trois fois, les accusateurs, sans recevoir leur accusation, et les a traités de brouillons. Enfin, à la quatrième fois, il les a saisis et emprisonnés, et a envoyé aussi prendre les chrétiens. Dix ont été amenés. Le mandarin leur a dit : « Vous n'aurez aucune affaire ; » promettez seulement qu'à l'avenir vous ne » professerez plus cette religion, et je vous » renvoie sur-le-champ ». Les chrétiens ont tous répondu : *Nous ne le pouvons*. Ainsi ils sont enchaînés avec les païens leurs accusateurs, avec cette différence que tout le monde déteste et maudit ceux-ci, qui meurent de faim en prison; au lieu que tout le monde

aime et assiste les chrétiens, surtout les satellites, qui sont les mêmes qui nous avoient gardés Outre ce jeune satellite qui, dès le temps que nous étions en prison, étoit déterminé à se faire chrétien, quatre autres prétoriens, dont un est chef de famille, témoignent la même disposition. Deux sont décidés, les deux autres sont encore en suspens. Le chrétien qui m'a apporté ces nouvelles m'a réjoui en m'assurant que ces chrétiens sont tous également résolus de persévérer jusqu'à la mort. Comme cette province est pauvre au-delà de ce qu'on peut imaginer, je leur envoie quelques aumônes.

La plupart de nos chrétiens sont à la campagne; car l'esprit du monde, dans les villes de Chine, comme ailleurs, est contagieux et funeste à la religion. Néanmoins c'est dans la capitale de cette partie orientale que sont nos chrétiens les plus instruits et les plus fervens. Ils sont en petit nombre : mais je suis très-édifié de leur ferveur, qui va toujours en augmentant. Il y en a qui communient presque tous les jours quand ils ont la commodité du prêtre. Dans une première visite depuis ma sortie de prison, j'y avois baptisé une vingtaine d'adultes, et j'eus la consolation de voir plusieurs apostats revenir, avec toute leur famille, pénétrés d'une vive douleur. Il y en avoit parmi eux qui avoient abandonné la religion depuis trente

ans. Il y a un mois que j'ai baptisé, dans cette même ville, une famille entière, dont le chef a été mandarin et est maintenant pauvre. Sa fille aînée, qui avoit été promise à un païen, renonce au mariage et veut garder la virginité : elle exhorte et instruit toute sa famille; elle a déjà baptisé trois enfans d'infidèles.

Parmi ces néophytes il y a une femme d'une simplicité admirable, qui pleure de joie et de consolation. Depuis un mois elle a déjà baptisé huit enfans de païens qui sont tous morts. Elle n'osoit d'abord exhorter ses parens et ses amis à se faire chrétiens, me disant, pour raison, qu'elle craignoit qu'ils ne servissent pas bien Dieu et ne l'offensassent. Je l'ai renvoyée les exhorter : elle l'a fait, en leur disant, le cœur pénétré et les larmes aux yeux : « Notre Seigneur Jésus-» Christ a souffert pour nous, sauvez vos » âmes ». Voilà toutes ses exhortations, et elle n'en sait guère davantage. Cependant elle dit que dix personnes, en conséquence, veulent se faire chrétiens, et je la crois sur sa parole. Ainsi la plupart de ces nouveaux chrétiens, baptisés depuis un mois, ont très-bien tourné. J'espère que leur conversion en attirera beaucoup d'autres. En voici les prémices. Avant-hier une veuve, attirée par leurs exhortations, est venue se présenter. C'est une dévote du dieu Foë, en l'honneur

duquel elle jeûnoit et s'abstenoit de toute viande depuis deux ans. Elle renonce de tout son cœur à son faux dieu pour adorer le véritable. Avec elle venoit une dévote de Confucius, qui est maîtresse de lettres pour les filles. Ayant entendu notre doctrine et lu nos livres, elle a été ravie d'admiration, et elle dit : « Confucius ne nous apprend » point à sauver notre ame, mais ces livres » nous l'apprennent ».

Je suis logé dans une maison aussi fervente et aussi éclairée que les plus ferventes d'Europe. Les prosélytes y viennent pour recevoir l'instruction. Deux femmes et deux filles sont occupées, depuis le matin jusqu'au soir, à les instruire et à les faire prier. C'est ainsi qu'elles leur inspirent, en peu de jours, la foi, la piété, la dévotion, plus encore par leur exemple que par leurs discours. Pour moi, je ne fais rien : c'est à ces bonnes ames qu'il faut attribuer tout ce succès. Elles travaillent et préparent aussi à manger aux prosélytes, mais sans cesser pour cela d'enseigner les prières. Il y a dans cette même maison une jeune fille, de douze ans tout au plus, qui est aussi capable que toute autre personne de bien instruire un païen.

Dieu soit béni! il y a maintenant dans presque toutes les chrétientés des prosélytes qui donnent les plus grandes espérances. Il nous en vient de toutes parts qui, après être ins-

truits et baptisés, retournent dans leurs familles. Si nous avions assez de prêtres, ces nouveaux chrétiens fourniroient aux missionnaires le moyen de faire, tant dans leurs familles que dans le voisinage, de nouvelles chrétientés. Ainsi j'ai baptisé un jeune homme qui vient du midi du Kouei-tcheou, à un mois de chemin d'ici. Son grand-père étoit chrétien : son père n'adore point les idoles. Quel avantage, si on pouvoit étendre la religion jusque-là ! J'ai baptisé un autre jeune homme de la même province, qui vient d'un endroit où il n'y a point de chrétiens : il seroit facile d'y en établir. Un prosélyte d'une province orientale de cet empire, qui s'est converti cette année, se dispose à retourner dans sa patrie, qui est éloignée d'ici de deux mois de chemin, et à travailler à la conversion de sa famille. Il ne connoît point de chrétiens dans cette partie ; voilà la semence d'une nouvelle chrétienté. Avant de recevoir le baptême, cet homme étoit toujours malade : maintenant il est parfaitement guéri, et en bénit Dieu.

Je vous ai déjà écrit que ce que je vois maintenant des missions surpasse ce que l'on en dit et ce que l'on en pense. Si j'avois le temps de vous en faire un plus long détail, vous verriez manifestement partout la main de Dieu ; mais aussi partout des difficultés et des obstacles : les bonnes choses ne se font

qu'avec peine, et ne réussissent que par la croix et la constance. Un esprit léger seroit d'abord déconcerté, parce que, selon les apparences humaines, il n'y auroit rien à faire, il faudroit en arrivant se retirer. Mais ensuite Dieu vient au secours, il donne sa bénédiction; alors le mal se change en bien.

Nous prêchons la doctrine évangélique telle qu'elle est. Nous n'attirons point les païens par l'espérance des biens de la terre : nous ne leur promettons que la grâce de Dieu, ses consolations spirituelles en ce monde et la vie éternelle en l'autre. Beaucoup d'entre eux sont convaincus que notre religion est vraie, et l'embrasseroient volontiers, s'ils ne craignoient les discours de leurs parens ou les persécutions. Il y en a qui nous apportent leurs enfans à baptiser, avec promesse de les laisser élever dans la religion chrétienne. D'autres ne demandent, pour se convertir, que du délai.

Nous pouvons rendre témoignage que la loi naturelle est gravée dans le cœur des infidèles; car, quand nous leur expliquons nos dix commandemens, ils disent que c'est la conscience et la droite raison qui les dictent. J'ai vu, avec plaisir, des païens les enseigner à d'autres païens, les louer et les approuver. Il y a même quelquefois des orgueilleux qui nous répondent : « Qui est-ce qui ne sait » pas cela? qui est-ce qui ignore qu'il ne faut

» pas voler, tuer, médire, etc.? Vous ne nous » apprenez rien de nouveau ». Pour ce qui est d'adorer l'Être suprême, tous ont un penchant secret à l'adorer; mais ils se trompent dans l'application. Les uns adorent le ciel, la terre, l'empereur, les parens, les maîtres défunts : d'autres adorent l'idole Foë, ou les trois Rois du siècle, le Dieu des richesses, etc. Mais il est si vrai de dire qu'ils sont portés à adorer un Dieu, qu'ils reprochent aux chrétiens d'être athées. Pour nous rendre odieux, ils disent de nous : *Ceux-là n'adorent point les esprits.* Les chrétiens leur répondent : « Nous n'adorons pas les esprits impurs, les faux dieux; » mais nous adorons le seul vrai Dieu ».

Dans les années passées on regardoit notre religion comme infâme, comme une secte de rebelles. C'est pourquoi le mandarin me demanda si je mangeois de la viande, parce que ces rebelles n'en mangent pas. Mais depuis que les mandarins ont entendu les chrétiens, et vu nos livres, ils sont détrompés, et ont été forcés de convenir que notre religion est conforme à la droite raison, et qu'en l'observant on est bon sujet et bon peuple. Un grand mandarin disoit à des chrétiens prisonniers : « Vous êtes chrétiens; » vous n'avez rien à craindre, il y en a beau» coup : cette religion vient de Pékin ». Il leur demanda ensuite s'ils professeroient encore leur religion : ils répondirent que oui.

« Je le savois bien, reprit-il; quand on les » tueroit, ils ne renonceroient pas à leur » religion ». Et aussitôt il les délivra. C'est un de ces confesseurs qui me l'a raconté. Je leur demandai si dans les fers, où ils eurent beaucoup à souffrir, ils étoient contens; ils répondirent qu'ils y étoient pleins de consolations. J'ai demandé aussi aux femmes chrétiennes, dont les maris sont exilés, si elles souffrirent cet exil avec résignation. Toutes ont répondu : *oui.* La plupart pleuroient autant de joie que de tristesse, *miscentes gaudia fletibus.* Une d'elles me disoit que, lorsque les satellites lioient son mari, il répétoit sans cesse ces paroles : *La Providence de Dieu, la Providence de Dieu!*

Voir ainsi les fidèles souffrir pour la foi avec constance, les idolâtres embrasser la foi de Jésus-Christ, les apostats revenir à l'Eglise, voilà les consolations qui nourrissent les missionnaires. Pour les délices de la vie, les commodités qui abondent en Europe, on ne les trouve point ici : c'est partout la plus grande pauvreté et un entier dénuement de toutes choses. Dans notre ville capitale, les chrétiens, plus polis, s'efforcent de me procurer tout ce qu'ils croient me faire plaisir : mais ailleurs.... Dieu soit béni! Si un missionnaire vouloit suivre son penchant, il demeureroit là où il est bien traité, et évite-

roit les endroits pauvres; mais ce sont là ceux où il y a souvent le plus de fruits à faire. Saint François-Xavier, écrivant en Europe les difficultés que rencontrent les missionnaires, faisoit cette réflexion, que le récit de ces obstacles devoit naturellement les détourner de leur vocation, et que les hommes qui suivent les règles de la prudence terrestre diroient qu'il n'est pas prudent de s'exposer à tant de dangers : mais il répond à cela que Dieu est sur tout et dirige tout. J'ai la même confiance : ceux que Dieu appelle ici ne seront pas détournés par la crainte des peines. Dieu les dédommagera abondamment; qu'ils viennent en grand nombre. Dieu pourvoira à tout.

Ah! mes chers amis, venez à mon secours. Je suis seul pour administrer cent chrétientés, dispersées dans une étendue de trois cents lieues de chemin : il y en a encore trois que je n'ai pu visiter cette année, sans parler de beaucoup de maisons particulières. Que de maux causés par l'absence d'un prêtre ! Beaucoup d'enfans meurent sans baptême! combien sont mal baptisés ! Combien de mariages nuls, de filles chrétiennes mariées à des gentils ! Les chrétiens tombent dans la tiédeur, au point de fuir ensuite la présence du missionnaire, et les enfans ne voyant point d'exercices de religion, redeviennent païens. Un prêtre paroît-

il? il ranime toute une chrétienté; elle devient fervente et convertit ses voisins. Oh! qu'il est donc bien nécessaire qu'il vienne ici de bons et fervens ouvriers, et en bon nombre! *Rogate ergo Dominum messis*, etc.

Relation des persécutions arrivées au Su-tchuen *en 1775 et 1776, écrite par M. de Saint-Martin, missionnaire du* Su-tchuen, *datée du 12 octobre 1776.*

Au mois de mai 1775, il s'éleva dans la partie orientale de la province une persécution dont les suites parurent devoir être extrêmement funestes pour notre sainte religion, mais qui n'a servi qu'à enhardir les chrétiens et à en augmenter le nombre : en voici l'occasion.

Un chrétien mourut et laissa deux enfans, dont l'un étoit chrétien et l'autre païen. Il s'agissoit de faire les cérémonies des funérailles qui, en Chine, se font avec beaucoup de pompe et de superstitions ; les deux frères voulurent les faire chacun selon l'esprit de leur religion, et ne purent jamais s'accorder ; les chrétiens cependant demeurèrent victorieux : ils s'assemblèrent, et firent religieusement les cérémonies des funérailles sans aucune superstition ; ils avoient même un tel ascendant, qu'ils ne permettoient pas aux païens de regarder. Un catéchiste, d'un zèle outré, en fit retirer quelques-uns qu'il

insulta, en leur disant : *Le diable est avec vous, vous ne pouvez pas voir.*

Les païens, outrés, accusèrent aussitôt les chrétiens de l'endroit devant le mandarin, qui en fit prendre un très-grand nombre et les retint en prison; on se saisit en même temps de tous les livres qu'on put trouver, et des autres effets de religion. Il ne s'est passé rien de bien particulier dans l'interrogatoire que les chrétiens subirent. Ils furent tous frappés, et on voulut les obliger de donner un écrit d'apostasie : quelques-uns, en petit nombre, cédèrent au supplice. Un d'entre eux commençoit, sans être requis, à dénoncer les missionnaires et les chrétiens de notre district. Le mandarin le fit frapper, en lui disant : *De quoi te mêles-tu? Ces personnes ne sont point de ma juridiction.* Les autres chrétiens demeurèrent fermes. Le juge joignoit l'insulte aux coups; il leur disoit : *Pourquoi Jésus ne vous délivre-t-il pas? Il n'y a rien d'étonnant*, répondoit-il lui-même, *puisqu'il n'a pu se délivrer de la mort.* Il ajoutoit : *Je crois qu'il y a un Dieu dans le ciel; mais l'Incarnation est une folie.* Après différens interrogatoires, le mandarin envoya les livres et autres effets de la religion au gouverneur de la province, pour être examinés. Le gouverneur répondit qu'il n'y avoit rien dans ces livres de contraire au gouvernement; en conséquence les chrétiens furent relâchés;

mais en même temps le gouverneur fit publier, à la sollicitation d'un autre préfet, ennemi de la religion, un édit par lequel il étoit ordonné à tous les chrétiens de livrer au prétoire tous leurs livres, images, etc., sous peine, après un mois, de subir les plus rigoureux châtimens. Il étoit dit, dans cet écrit, que les livres de la religion ne contenoient rien de mauvais, rien qui sentît la rébellion; cependant que, comme la religion étoit la source de toutes les autres superstitions, il falloit absolument se dessaisir des effets qui en rappellent le souvenir.

L'édit fut affiché publiquement, et les chrétiens commencèrent à craindre : mais Dieu les fortifia et la foi les rendit courageux. Ils cachèrent leurs livres, laissèrent passer le temps déterminé sans se présenter au prétoire. Les soldats ou les chefs des villages allèrent presque partout sommer les chrétiens d'obéir, mais, sans exercer aucune violence. Les chrétiens répondirent, ou qu'ils n'avoient pas de livres, ou que leurs livres étoient bons. Après deux ou trois mois de poursuites, l'affaire en resta là. Les païens, témoins de la constance des néophytes et du silence des préfets, viennent maintenant en foule embrasser une religion qu'ils croyoient dans le cœur, mais que la crainte des persécutions leur faisoit méconnoître à l'extérieur.

Au mois de juillet de la même année, M. Moye, missionnaire françois dans la dernière province, éprouva une persécution particulière de la part des païens, qui pensa lui coûter la vie. Les païens, au sortir d'un repas qui s'étoit donné dans une maison peu éloignée de celle que visitoit le missionnaire, vinrent en foule pour se saisir de lui. Le missionnaire, averti de leur arrivée, prit la fuite, et se cacha dans des broussailles où il paroissoit être en sûreté; mais, soit qu'il fût trahi par quelques païens qui étoient venus l'entendre prêcher, soit que Dieu ait voulu éprouver sa constance, il fut bientôt découvert et aussitôt pris. D'abord on voulut le forcer à livrer les ornemens; il n'y voulut jamais consentir; les chrétiens les avoient cachés, et il répondit qu'il ignoroit où ils étoient. Les païens, peu satisfaits de cette réponse, le traînèrent au lieu où s'étoit donné le festin. Ils étoient furieux; on n'entendoit que des cris et des hurlemens. Sur le chemin, en passant près d'une vallée assez profonde, ils se disoient entre eux: Conduisons-le là, et égorgeons-le. Mais Dieu ne le permit pas. Arrivé à la maison, on y prépara des instrumens de supplice; ils firent beaucoup de plaintes et de menaces, disant mille injures, et lui demandèrent pourquoi il forçoit les païens à se faire chrétiens. Le missionnaire répondit qu'il ne forçoit per-

sonne, qu'il prêchoit, et qu'il laissoit chacun à sa volonté. On voulut l'obliger à donner un écrit par lequel il promettoit de ne plus paroître jamais dans l'endroit; il le refusa, et dit qu'il ne savoit pas écrire; comme de fait il ne peut pas écrire les caractères chinois. Ce fut le sujet d'une grande contestation. Cependant les païens s'adoucirent tant soit peu; M. Moye profita du moment pour leur prêcher la religion : plusieurs l'écoutèrent, et lui rendirent, sur le soir, la liberté, avec les livres qu'ils avoient pris chez les chrétiens; mais les plus furieux s'y opposèrent : ils prirent les devans pour l'arrêter à son passage et le maltraiter. M. Moye s'échappa de leurs mains, et retourna à la maison du festin. Pour lors un païen, homme sage, ramena doucement les furieux, et laissa au missionnaire un passage libre. Quelque temps après, plusieurs soldats du prétoire passèrent par le même endroit. Les païens qui avoient arrêté le missionnaire leur rendirent compte de ce qui s'étoit passé, et y ajoutèrent beaucoup de calomnies. Les prétoriens portèrent leur accusation devant le mandarin, qui fit prendre les chrétiens dans deux endroits, et les cita à son tribunal. Il dit à un, dont le père avoit été exilé à perpétuité pour cause de religion : « Ton » père a tant souffert pour cette religion : » pourquoi son exemple ne te corrige-t-il » pas »? Le chrétien répondit : « Mon père,

» en partant pour son exil, m'a défendu de » jamais quitter la religion, et je ne la quitte » pas ». Les autres confessèrent tous la foi, et se rachetèrent à prix d'argent. De retour chez eux, ils affichèrent la tablette du christianisme, et en firent profession ouverte comme auparavant. Cette tablette de religion contient plusieurs caractères chinois, qui expriment la croyance en matière de religion; les païens en ont tous ordinairement, et c'est un tissu de superstitions et d'absurdités. Les chrétiens écrivent ces mots : *Au Seigneur Dieu, créateur du ciel, de la terre, et de toutes choses.* Les Chinois ont un art pour composer cette tablette, dont la principale beauté consiste à exprimer le plus d'idées avec le moindre nombre possible de caractères.

La persécution que M. Moye avoit personnellement soutenue l'année précédente, 1774(1), dans le Kouei-tcheou, n'avoit pas ralenti son zèle : il s'occupoit, devant Dieu, des moyens de rentrer dans cette province, et d'y faire fructifier la semence de la religion qu'il y avoit répandue. Plus de deux mille païens avoient entendu parler de Dieu avec joie; ils avoient compati à ses souffrances. Les chrétiens privés de leurs pas-

(1) *Voyez* ci-dessus la relation de M. Moye, pag. 180.

teurs, malgré les dangers considérables auxquels ils s'exposoient en le recevant chez eux, désiroient cependant de le revoir. Enfin Dieu parut manifester sa volonté d'une manière extraordinaire. M. Moye n'omit rien pour connoître clairement les desseins de la Providence; prières, jeûnes, mortifications de toute espèce, sacrifice généreux de sa liberté et de sa vie, résignation entière à la volonté de Dieu; voilà quelles ont été ses occupations pendant un an. Enfin les momens marqués par la Providence arrivèrent. Il entra dans la province de Kouei-tcheou. « J'arrivai à Kouei-tcheou, » dit ce pieux missionnaire dans une lettre, » précisément dans le temps que huit chré» tiens exilés, pour la cause de la foi, venoient » de finir leur exil. A leur retour, ils furent » conduits de nouveau au prétoire, où on » leur demanda un écrit d'apostasie. Ils ré» pondirent avec fermeté : *Jetez-nous dans* » *les prisons, faites-nous mourir, nous ne re-* » *noncerons jamais à notre religion.* Quel» ques jours après on les renvoya libres, » sans leur faire aucun mal. Voilà la pre» mière consolation que Dieu me ménageoit. » Un d'entre eux, vieillard pouvant à peine » se traîner, venoit de faire un voyage de » treize jours sans rien perdre de sa cons» tance; ils s'approchèrent tous des sacre» mens : un en particulier, qui se préparoit » pour la confession, étoit pénétré d'une

» douleur si sensible qu'il se répandoit en » gémissemens, et faisoit éclater ses sanglots » avec tant de violence que je craignois pour » sa vie ; et je fus obligé de le rappeler au » tribunal pour le consoler. Il reste encore » cinq exilés, dont trois le sont à perpétuité ; » ces derniers n'ont d'autres ressources pour » vivre que de paître des chèvres ou de porter » de l'eau. Ce sont cependant tous de nou- » veaux prosélytes qui, aussitôt après avoir » embrassé la foi, subirent ces rudes épreuves. » Aujourd'hui rien ne les arrête : une reli- » gion, dont ils ont éprouvé la douceur au » milieu des supplices les plus rigoureux, » et la constance dont Dieu a couronné leurs » sacrifices, est, pour les païens, une preuve » bien morale de la vérité qu'ils entendent » annoncer ».

Quoique M. Moye eût suivi des chemins détournés pour entrer dans cette province, cependant la nouvelle de son arrivée se répandit dans tous les environs, et parvint jusqu'à la ville et au prétoire où il avoit été jugé l'année précédente : mais il n'y avoit plus moyen de retourner sur ses pas. Résolu donc de sacrifier sa vie, s'il le falloit, pour sauver un peuple confié à ses soins, et qui donnoit les meilleures espérances de conversion, il commença à exercer son ministère, sur lequel Dieu répandit sa bénédiction; il prêcha pendant quinze jours, baptisa près

de quâtre-vingts adultes, dont plusieurs, auparavant, étoient ennemis déclarés de la religion. Une femme entre autres qui, dans la première persécution, avoit été la cause de la prise du missionnaire, frappée d'une maladie dangereuse, ouvrit enfin les yeux à la lumière et se convertit sincèrement à la foi Elle reçut le baptême, et détesta son crime devant les chrétiens assemblés; elle ne cessoit de demander grâce, et se prosternoit souvent aux pieds du missionnaire, demandant pardon. Son crime étoit grand, sans doute; mais pour lors elle étoit païenne. La sincérité de son repentir, l'ardeur de sa foi, ne permirent pas qu'on exigeât de plus longues épreuves. Il y eut aussi une jeune vierge de treize ans qui, malgré les malédictions, les coups et les mauvais traitemens qu'elle recevoit de ses parens à cause de la foi, se fit néanmoins chrétienne; sa constance étonnoit ses persécuteurs, et les détermina enfin à se faire aussi chrétiens.

M. Moye acheva son ministère sans aucune contradiction de la part des païens. Le chef de l'endroit où il étoit, et qui l'avoit conduit la première fois au prétoire, resta pour cette fois parfaitement tranquille. Un païen furieux fit beaucoup de menaces qui n'ont pas eu d'effet. Ainsi M. Moye s'en retourna le cœur rempli de consolation. Mais, sur la route, Dieu lui préparoit encore une

petite épreuve. Les soldats qui gardoient les frontières de la province le reconnurent, et arrêtèrent les chrétiens qui l'accompagnoient. Ils ouvrirent les bagages, et ne tombèrent point sur la chapelle ni sur les livres. Ils demandèrent aux porteurs s'ils étoient chrétiens, et si M. Moye n'étoit pas leur maître; ils répondirent affirmativement. Les soldats reprirent : *L'année dernière il a été persécuté pour cette cause, et aujourd'hui le voilà qui revient!* Les chrétiens répondirent : *Notre religion est pure, et elle sera prêchée jusqu'à la consommation du monde.* D'après cette réponse, les soldats voulurent exiger un écrit par lequel les chrétiens attestassent qu'ils avoient conduit leur maître hors de la province; ils ne voulurent pas le donner. On leur demanda de l'argent, ce dont ils n'étoient pas beaucoup chargés; ils donnèrent la valeur de six à sept sous, et on leur rendit la liberté.

Au mois de novembre de l'année dernière (1775), on prit, par ordre du mandarin, six chrétiens accusés du crime de rébellion, qui est l'accusation ordinaire : ces chrétiens étoient tous nouveaux; il y en avoit quatre qui, peu de jours auparavant, avoient adoré le vrai Dieu, un autre baptisé l'année précédente, qui étoit le prédicateur, et son fils, âgé de quatorze ou quinze ans, simple catéchumène. Les chrétiens des districts voi-

sins ne surent pas plutôt leur détention qu'ils coururent à l'endroit où les soldats les retenoient prisonniers pour les consoler, les encourager et les nourrir : car c'est leur louable coutume. Ces six chrétiens parurent devant le mandarin en trois différentes séances. Un des nouveaux chrétiens recula sans avoir été frappé; un autre, aussi nouveau chrétien, renonça après avoir reçu cinq ou six coups sur les chevilles; et l'enfant catéchumène, à qui on préparoit le même supplice, apostasia aussi : mais les trois autres montrèrent un courage étonnant, démontèrent nombre de fois le mandarin, qui ne pouvoit plus cacher le désordre où leurs réponses le jetoient, et qui, pour dernière ressource, eut recours aux supplices. Il dit à deux, qui étoient nouveaux chrétiens, de renoncer, ou qu'il les feroit frapper de vingt coups de bâton sur les chevilles : ils répondirent courageusement qu'ils ne renonceroient pas. Ils furent donc frappés suivant la menace; on appuya fortement la cheville du pied sur une pierre, et on frappoit à grands coups de bâton sur la cheville opposée : ils soutinrent ce supplice, qui est extrêmement dur, sans se plaindre, ni sans murmurer tant soit peu. Après cette expédition, un des deux, homme fort simple, et le frère du prédicateur, dit au mandarin : *Je vous déclare que, jusqu'à la mort, je ne changerai jamais de*

religion. Le mandarin ne répondit rien. Il en vint ensuite au prédicateur, et lui dit : *Renonce à ta religion, où je te fais donner trente coups sur les chevilles.* Quoiqu'il fût déjà affoibli par les coups qu'il avoit reçus précédemment avec les autres, au nombre de cinquante, tant soufflets que bastonnades, il dit qu'il ne renonceroit pas. Aussitôt il fut frappé, mais différemment des autres, et probablement d'une manière plus cruelle; car il a été plus long-temps qu'eux à guérir ses plaies. Il recevoit les coups un à un : à chaque coup le juge lui ordonnoit de renoncer; à son refus, il lui faisoit donner un autre coup. Pendant le supplice, ce chrétien récitoit tout haut les prières. Le juge lui dit : *Je ne veux pas que tu appelles ton Dieu.* Il continua toujours jusqu'au vingtième coup; enfin à la vingtième sommation, il dit: *Si je renonce à la religion chrétienne, je me ferai assassin.* Le mandarin lui demanda : *Qui tueras-tu? — Mon accusateur,* répondit-il; car c'est un principe de Confucius, que le juge savoit bien, *de rendre le bien pour le bien, et le mal pour le mal.* Le mandarin alors eut peur; il lui ordonna de donner un écrit par lequel il promettoit de ne tuer personne. Le chrétien y consentit bien volontiers, et fut renvoyé libre avec les autres.

Les supplices que ces trois chrétiens venoient d'endurer les mettoient hors d'état de

pouvoir marcher de long-temps. Les chrétiens vinrent donc à leur secours, louèrent des chaises à porteurs, et les ramenèrent en triomphe chez eux. Arrivés, ils firent un festin, tirèrent des fusées sans nombre à la vue des païens, qui n'osoient pas dire le mot.

L'accusateur, qui avoit déjà dépensé beaucoup d'argent pour cette affaire, commençoit à craindre. On le rassura, et les chrétiens lui firent dire qu'il pouvoit rester tranquille; que le christianisme défendoit de se venger. Il est difficile au missionnaire qui écrit cette relation d'exprimer les sentimens de compassion, de joie et de consolation qu'il éprouva lorsqu'il vit venir ces généreux confesseurs tout boitans, demandant le baptême, qu'il leur administra bien volontiers. J'ose le dire, je ne changerois pas tous les plaisirs du monde contre un instant de cette joie. Ceux qui savent par expérience quelles sont les consolations de Dieu, n'auront pas de peine à m'entendre. . . . .

Les autres persécutions dans les parties voisines ont été plus modérées. Un chrétien reçut dans une à peu près cent trente soufflets. Il fut renvoyé après trois mois de prison; il n'étoit pour lors que catéchumène. Dans une nouvelle chrétienté ouverte depuis quelques mois, il y en a eu trois consécutives. Les chrétiens ont été enchaînés, mais n'ont pas paru devant le mandarin. Un

officier

officier du prétoire, qui a le gouvernement des prisonniers, leur dit que la religion chrétienne ne pouvoit leur attirer aucun mauvais parti; qu'il falloit seulement être honnête, leur montrant, en disant cela, les quatre doigts de la main; ce qui, dans le style du prétoire, signifioit qu'il falloit débourser quatre mille deniers, ou environ quarante livres de notre monnoie. Ils en ont été quittes pour de l'argent, et ils ont dépensé beaucoup pour conserver la religion. Les païens, voyant qu'ils ne réussissoient pas du côté des mandarins, s'avisèrent de jouer les chrétiens en comédie, et inventèrent, à cet effet, une fable ridicule. Les chrétiens, à qui on raconta l'histoire, méprisèrent l'invention, et elle tomba d'elle-même. Les deux différentes persécutions que je viens de rapporter, ont procuré à la religion plus de deux cents chrétiens, et l'espérance prochaine d'un bien plus grand nombre.

Vers le même temps, il y eut assez près de cet endroit une autre persécution dont les suites furent à craindre, à cause du zèle imprudent de quelques chrétiens; un bonze dénonça son neveu, catéchumène, comme sectateur d'une religion corrompue. Il fut pris avec quatre autres nouveaux chrétiens, et gardé dans une auberge par des soldats et le bonze. Les chrétiens, selon l'usage, accoururent aussi pour les visiter. Le premier qui

se présenta fut le frère d'un des prisonniers. Sur sa déclaration, il fut enchaîné avec les autres; un autre vint ensuite; interrogé par le bonze s'il étoit chrétien, il répondit affirmativement: aussitôt il fut terrassé et tellement maltraité qu'il rendoit le sang de tous côtés, et qu'on craignoit beaucoup pour sa vie, de sorte que les chrétiens n'osoient plus se présenter. Peu de jours après une femme chrétienne, dont le neveu étoit prisonnier, suivant le conseil de quelques autres chrétiennes, prend un bâton, entre hardiment dans l'auberge, frappe les soldats, et ouvre l'entrée à une quarantaine de chretiens qui suivoient; le bonze aussitôt prit la fuite: c'étoit un désordre et un tumulte affreux dans l'auberge, qui étoit située précisément vis-à-vis du prétoire. Les chefs des soldats prétoriens, avertis de ce qui se passoit, vinrent promptement pour appaiser le trouble. Les chrétiens présens accusèrent le bonze et les soldats d'avoir frappé à mort un chrétien qui apportoit du secours aux prisonniers. Ils réclamèrent l'autorité des lois, qui permet aux parens et amis des prisonniers de venir les visiter pour les nourrir. Le chef, embarrassé, répondit que les soldats avoient tort. En conséquence, il leur ordonna de faire excuse aux chrétiens, et de mettre les prisonniers en liberté, ce qui fut exécuté sans que le mandarin en prît connoissance. Un

soldat païen qui n'avoit point eu de part à l'aventure, et dont la femme étoit très-bonne chrétienne, se mit à la poursuite du bonze, qui est noté d'ailleurs au prétoire pour cause d'assassinat. On ne sait pas ce qu'il est devenu.

Quelque temps après il arriva, dans la même chrétienté, une histoire qui mit les chrétiens en alarmes, mais dont la divine Providence arrêta les mauvais effets qui devoient naturellement s'en suivre. La cause vint aussi de l'imprudence des néophytes. Ils ne font, pour ainsi dire, que naître dans la foi, et déjà c'est un zèle, c'est un feu qu'on a toutes les peines à contenir. Voici le fait :

Un chrétien, d'un zèle outré, s'avisa de voler sur le chemin une idole qui étoit dans sa niche ; les païens s'en aperçurent, coururent à lui avec des fusils et des piques, le battirent rudement, le ramenèrent avec leur idole, et le gardèrent lié pendant la nuit. Le lendemain tous les païens savoient l'histoire, et parloient de le conduire au prétoire. Ce n'étoit pas ce qu'il y avoit de plus à craindre : comme les chrétiens, malgré la défense expresse des missionnaires, avoient antérieurement volé un très-grand nombre d'idoles de cette espèce qui ne se trouvoient plus dans les niches, il étoit à craindre que les païens ne soupçonnassent

les chrétiens d'être les auteurs du vol, et en conséquence les accusassent, en redemandant leurs idoles, ce qui auroit excité une persécution générale. Les chrétiens, embarrassés, vinrent prendre conseil du missionnaire, qui, pour lors, étoit près de l'endroit, et demandèrent en conscience s'ils pouvoient offrir de l'argent pour tirer leurs frères de l'embarras. Le missionnaire répondit qu'ils le pouvoient, et leur donna quelques règles pour éviter tout ce qui pouvoit favoriser la superstition. Ils allèrent donc à la maison du païen, à qui ils offrirent de l'argent, en disant : « Quoique nous ne croyions » pas aux idoles, notre religion nous défend » pourtant de les voler; ainsi un tel a eu tort. » Nous vous offrons de l'argent pour le ra» cheter ». Un païen répondit : *Il faut auparavant demander pardon à l'idole.* Les chrétiens répondirent : *On nous tuera plutôt que de nous soumettre à cette condition.* Les païens, plus jaloux d'argent que de l'honneur de leurs dieux, acceptèrent l'offre d'environ une pistole, et renvoyèrent le prisonnier. Ce qui donnoit occasion aux chrétiens de faire si souvent ces sortes de vols, c'étoit une mauvaise explication qu'ils avoient imaginée touchant le renoncement qu'on exige d'eux lors du catéchuménat : « Nous » avons renoncé au démon et à ses œuvres, » disoient-ils, et c'est sincèrement; il faut

» par conséquent détruire le démon partout » où nous le trouverons ; on nous prêche tous » les jours que les idoles sont des démons : » il faut donc les détruire ». Ces néophytes sont maintenant mieux instruits, grâces à Dieu, et on leur a fait de nouveau de très-expresses défenses de récidiver.

Il est rare dans cette mission de Chine de trouver une paix et une tranquillité parfaites; il est cependant quelques chrétientés où la persécution ne s'est pas allumée depuis plusieurs années; mais ce ne sont pas les chrétientés les plus ferventes. Au reste, quoique ces persécutions soient assez fréquentes et assez vives, quelquefois Dieu nous fait la grâce de ne pas les craindre; je dis plus, nous les désirons sans les chercher, et c'est une expérience constante qu'il ne se fait de nouveaux chrétiens, et que les anciens ne se sont soutenus dans la ferveur, qu'à mesure qu'il s'est élevé des persécutions. Au reste, il n'y a rien d'étonnant dans cette conduite de la Providence; c'est par sa croix que Jésus-Christ nous a enfantés à Dieu : voilà notre modèle. Ce n'est non plus que par la croix que nous pouvons espérer d'enfanter des ames. Ce n'est pas par des moyens humains qu'on peut réussir à faire embrasser la foi : Dieu ne bénit pas de pareils moyens; ils outragent sa gloire.

Aujourd'hui que tant de persécutions ont

précédé, que tous les prétoires ont retenti du nom de chrétiens, que les livres de la religion ont été soumis à la censure la plus sévère de la part des préfets, les mandarins instruits ne persécutent presque plus. C'est le peuple, toujours ignorant et toujours prévenu, qui est l'ennemi le plus déclaré des chrétiens; ils font contre eux les accusations les plus atroces, d'impuretés, de rébellion, etc., telles qu'on les faisoit dans les premiers temps de l'Eglise. C'est le même esprit de séduction et de mensonge qui les possède et qui les anime contre la religion; ainsi, ordinairement parlant, c'est plutôt pour céder aux importunités du peuple, et ne pas paroître heurter de front les lois du gouvernement, que la plupart sévissent contre les chrétiens. Il vient de s'élever depuis peu un nuage dans une petite chrétienté assez nouvelle, qui n'avoit pas encore été persécutée, où le peuple étoit furieux contre le christianisme, et le mandarin sans prévention contre nous.

Le premier chrétien qui fut accusé est un homme d'un courage mâle, rempli de zèle, et regardant comme mal employé un jour où il n'avoit pas parlé de religion. On le traduisit au prétoire comme un rebelle du premier ordre; les soldats vinrent chez lui pour le prendre. Il leur prêcha la religion, et en convertit deux qui persévèrent. Le man-

darin, instruit de la mauvaise volonté des païens, fit examiner secrètement l'affaire. Dès qu'il eut reconnu que l'accusé étoit vraiment chrétien, il le renvoya sans interrogatoire, en ordonnant de poursuivre son accusateur comme coupable de calomnie. Les païens, peu satisfaits de cette conduite, excitèrent quelques parens d'une famille que le premier avoit presque entièrement convertie, à accuser non-seulement leur famille, mais beaucoup d'autres chrétiens, du crime d'impiété envers les parens. L'occasion de l'accusation venoit de ce que cette famille nouvellement convertie, avoit caché la tablette superstitieuse de ses ancêtres, qu'elle avoit exposée avant d'être chrétienne, et qu'elle disoit avoir brûlée, lorsque les autres parens venoient la réclamer. Cette tablette consiste à écrire ces mots : *Siége de l'ame d'un tel, né en tel temps, mort en tel temps.* Deux fois l'année, ils offrent des sacrifices devant cette tablette, et ils s'imaginent que l'ame des défunts vient s'y asseoir pour y savourer la fumée des viandes. Or, c'est un crime très-grave selon les lois de l'empire, que de brûler ces caractères. Les païens formèrent donc leur accusation, dans laquelle ils insérèrent le nom de plusieurs chrétiens qui n'étoient pas de la famille. Le mandarin rebuta les accusateurs trois ou quatre fois. Enfin, fatigué de leurs sollicitations, il dit :

Sans doute il y a là de la vengeance, et je ne veux pas en être le ministre. Ils répondirent qu'ils demandoient seulement la tablette de leurs ancêtres. En conséquence, le mandarin fit prendre deux chrétiens de la famille des accusateurs, défendant d'inquiéter les autres que cette tablette ne regardoit pas. Dès qu'ils parurent au prétoire, le juge les interrogea sur leur religion : ils répondirent qu'ils étoient chrétiens. Interrogé quelle étoit la doctrine qu'enseignoit cette religion, l'un des deux accusés répondit : Qu'elle défendoit de maudire, de jouer des jeux de hasard, et qu'elle rendoit les enfans bons citoyens. Le mandarin ajouta : « *Il y a* » *encore d'autres préceptes, d'autres doctrines;* » *si tu es chrétien, il faut que tu parles* ». Le nouveau prosélyte ne savoit rien, et son ignorance fut punie de quelques soufflets. Après cela, les accusateurs présentèrent la tablette de la religion chrétienne qu'ils avoient enlevée; le mandarin dit qu'elle étoit bonne. Les accusés, intimidés, présentèrent aussi la tablette de leurs ancêtres qu'ils avoient apportée avec eux. Lorsque le mandarin la vit, il dit : *Je vois que ceci n'est qu'inimitié.* Il fit frapper légèrement les chrétiens de quelques coups de bâton, et leur demanda ensuite un écrit. Les chrétiens, devenus plus timides, donnèrent un écrit conçu à peu près dans ces termes : *Nous promettons de ne*

jamais suivre une religion corrompue. Le mandarin dit : « Qu'est-ce qu'une religion » corrompue? c'est la religion rebelle. Je » vous demande un écrit de paix et de récon- » ciliation, cela suffit ». Après avoir donné l'écrit, ils furent renvoyés libres. Quelque temps après un de ces chrétiens vint demander l'huile des catéchumènes. Il ne fut point encore admis, parce qu'il s'étoit mal comporté dans cette affaire, et que l'écrit sentoit un peu trop l'apostasie : dire qu'on ne suivra aucune religion corrompue dans un temps que l'accusation porte que la religion chrétienne est corrompue, c'est dire qu'on ne professera plus la religion chrétienne; de pareils détours sont injurieux à la religion. Partout il faut se conduire avec droiture; mais surtout en matière de foi, la dissimulation est un crime.

Au mois d'août de cette année (1776), il s'est ouvert une nouvelle chrétienté de plus de cent personnes, dont la ferveur et la constance ont excité la fureur des païens. Ils les ont accusés au prétoire du crime de rébellion; ils leur reprochoient les assemblées, les prières, les jeûnes, disant que c'est ainsi qu'ils se pratiquoient dans la secte des pe-lien-kiao; enfin pour donner plus de vraisemblance à la calomnie, ils ajoutèrent que, dans quarante jours, les chrétiens devoient prendre les armes; qu'ils avoient dé-

posé et caché les instrumens de guerre dans un temple d'idoles, voisin du lieu qu'ils habitoient. Après une accusation si grave, il n'y eut plus lieu aux retardemens. Deux mandarins se mirent à la tête de cinquante ou soixante soldats qu'ils purent ramasser dans l'instant; ils vinrent au milieu de la nuit se saisir des chrétiens, entourèrent le temple d'idoles, fouillèrent partout, enchaînèrent le bonze, et conduisirent tous les prisonniers au prétoire. La calomnie fut bientôt découverte. Quoiqu'on eût fait les recherches les plus exactes, on ne découvrit rien qui pût donner le moindre soupçon. On se saisit de quelques livres de notre religion, qui servirent à convaincre les juges de la fausseté de l'accusation. Le bonze fut renvoyé sans souffrir aucun mal. Il ne lui en coûta que quelques boisseaux de riz, que les soldats, fatigués d'une route de six lieues, avoient consumés en sa pagode. Les chrétiens furent frappés pour avoir embrassé la religion chrétienne contre les lois; mais on ne poursuivit, en aucune manière, l'accusation de rébellion intentée contre eux On se saisit au contraire de l'accusateur, qui aujourd'hui est encore en prison, et on renvoya libres tous les chrétiens. Cet événement ne ralentit pas leur zèle; il s'embrasa encore avec plus d'ardeur. Deux de ces chrétiens allèrent prêcher la religion dans une famille qu'ils con-

vertirent : les païens le surent, et vinrent, au nombre de quarante ou environ, investir la maison où ils étoient, se saisirent d'eux, les battirent, les blessèrent cruellement, et les conduisirent au mandarin, qui les mit sur-le-champ en liberté sans les faire frapper. D'autres païens, ennemis des premiers, excitèrent ces deux chrétiens à les accuser, comme ils étoient en droit de le faire suivant les lois du pays. Les chrétiens ne voulurent jamais y consentir. Ils dirent : *Nous avons souffert pour Dieu; notre religion nous défend la vengeance.*

Enfin, au mois de septembre, Mgr. l'évêque d'Agathopolis, en revenant de visiter un malade, entra dans la maison d'un chrétien pour y passer la nuit. Cette maison est située au milieu d'une petite île. Les païens voisins ignoroient absolument son arrivée. Cependant, sous prétexte de venger une prétendue injure qu'ils disoient avoir reçue d'une personne de cette maison, ils vinrent la même nuit, au nombre de trente, bien armés de couteaux, de piques et autres armes, et entourèrent la maison, sans qu'on s'en fût aperçu. Ils détachèrent ensuite un homme qui, sous un extérieur d'amitié, vint examiner combien de monde il y avoit dans la maison. On le reçut avec politesse; on entama l'affaire de religion. L'évêque commençoit à prêcher, lorsqu'on avertit secrè-

tement que la maison étoit entourée. L'espion sortit aussitôt, et on cacha l'évêque, comme on put, au milieu des grandes herbes qui croissoient dans le jardin. La Providence avoit conduit ce jour-là même une douzaine de chrétiens dans cette maison. C'étoit une chose extraordinaire qui ne s'étoit vue depuis long-temps. Les païens, qui avoient déjà commencé à jeter des pierres dans le jardin, ayant appris par leur espion qu'il y avoit beaucoup de monde dans cette maison, commencèrent à avoir peur, et ils craignirent que les chrétiens victorieux ne les traduisissent au prétoire; ce qui auroit fait une mauvaise affaire pour eux. Ils envoyèrent donc quatre des leurs, sans armes, pour parler de paix, et faire des excuses. Les chrétiens n'eurent pas de peine à convenir, et tout fut tranquille. Ces sortes d'événemens sont fréquens dans la Chine, surtout contre les chrétiens. Les païens cherchent souvent à se faire justice à eux-mêmes; mais ils sont timides : la constance des chrétiens dans le prétoire les leur fait regarder comme des hommes dont le courage est à toute épreuve, et à qui la vie ne coûte rien: c'est pourquoi ils se réunissent en grande troupe quand ils veulent les attaquer; mais ils fuient aussitôt qu'ils en voient un petit nombre qui sont en état de leur tenir tête.

Voici donc l'état actuel de la mission des

François en Chine : persécutions fréquentes, zèle et constance des néophytes, accroissement de la religion, disette de missionnaires : il est impossible que le petit nombre de ceux qui se trouvent répandus dans cette immensité de pays, puisse suffire à tout. Combien donc, tous les jours, ne meurt-il pas de païens sans avoir entendu parler de la religion? Combien d'enfans d'infidèles périssent éternellement faute de baptême? Il y a des villes entières où il n'y a pas un seul chrétien? que dis-je; il y a des provinces où à peine on peut en compter mille, et chacune de ces provinces est incomparablement plus peuplée que la France. Je prie ceux que le zèle de la gloire de Dieu touche, de faire réflexion à cette vérité : Qu'il y a grand nombre de prêtres que Dieu appelle à la conversion de ces peuples qu'il veut sauver, et à qui l'amour du repos, l'ambition des dignités, l'attachement désordonné aux parens, etc., font méconnoître une vocation si glorieuse. Ainsi, c'est par leur faute que tant d'ames périssent : à quel terrible jugement ne doivent-ils donc pas s'attendre?

Relation de M. de Saint-Martin, missionnaire apostolique au Su-tchuen, *écrite vers la fin de l'année 1777, adressée au supérieur et aux directeurs du seminaire Saint-Louis, à Paris.*

La religion est l'œuvre de Dieu ; c'est par des voies opposées à la sagesse humaine qu'il veut l'établir et l'étendre, afin que la gloire n'en retourne qu'à lui. Ces deux années ont été fécondes en persécutions de toute espèce : ceux qui en ont porté le poids sont tous prosélytes pour la plupart ; les anciens chrétiens ont depuis long-temps fait preuve de courage : beaucoup ont laissé par écrit, dans les prétoires, les témoignages de leurs victoires. Les persécuteurs craignent d'avoir à rougir de leur défaite. Ils s'en prennent donc aux nouveaux chrétiens, espérant tirer avantage de leur foiblesse ; mais ils ne savent pas que c'est le Tout-Puissant qui combat pour eux et avec eux. Il arrive précisément le contraire de leur espérance : ils veulent empêcher la propagation de la foi, et c'est par ce moyen qu'elle s'étend avec beaucoup plus de succès, et qu'elle

jette de plus profondes racines. Les simples païens sont encore plus animés que les magistrats ; il n'est presque pas de moyens qu'ils n'emploient pour la détruire. Un des plus cruels, et qui s'étend malheureusement presque partout, c'est de leur ôter les moyens de vivre : comme les chrétiens sont en petit nombre, eu égard à celui des païens, il arrive que les chrétiens pauvres sont obligés de tenir à titre de ferme le terrain des païens ; ceux-ci, soit par haine pour la religion, soit par la crainte d'être accusés par les magistrats, comme fauteurs d'une secte corrompue (car plusieurs regardent la religion chrétienne comme telle), obligent les chrétiens à afficher dans leurs maisons des actes d'apostasie, ou, à leur refus, les chassent avec toute leur famille de dessus leur terrain : il y en a qui sont foibles, et qui consentent à tout ; d'autres, pleins de confiance dans la divine Providence, et préférant leur foi à tous les trésors du monde, souffrent quelque temps, et au moment qu'ils s'y attendent le moins, Dieu leur ouvre une voie qui les comble de prospérité et de consolation.

J'en ai sous les yeux des preuves bien sensibles et bien consolantes pour un missionnaire. Depuis quelques mois, il vient de s'ouvrir une chrétienté opulente : Dieu a touché le cœur de plusieurs particuliers fort riches, qui auparavant étoient tellement

attachés aux superstitions du pays, qu'ils faisoient bâtir des temples aux idoles. Aujourd'hui, ils viennent de se faire chrétiens, malgré les obstacles qui s'opposoient à leur conversion; et ils recueillent sur leur terrain, qui est immense, nombre de familles dispersées pour la foi. Les païens, jaloux de leur bonheur, se cotisèrent ensemble, et ramassèrent une somme d'argent pour s'ouvrir la porte du prétoire, et accuser les chrétiens de choses odieuses. Un de ces riches, qui n'étoit que catéchumène, appréhendant quelque foiblesse de la part des chrétiens qui s'étoient réfugiés chez lui, alla les trouver, les fortifia de son mieux, et leur dit : « S'il y a quelque affaire, ne craignez » rien; mettez tout sur mon compte, je me » charge de tout ». Dieu fut content de son sacrifice, et n'exigea rien de plus. Les païens les accusèrent par trois fois, et ne furent point écoutés. Pour récompenser la foi de cet homme, on lui administra le baptême, quoiqu'il n'eût point encore achevé le temps d'épreuve ordinaire pour le catéchuménat : ce qu'il venoit de faire pouvoit abondamment suppléer à l'épreuve.

Dans le même endroit, il s'est converti un jeune homme qui a donné les marques d'une foi peu commune. Peu de temps après sa conversion, son père, aussi chrétien, mourut; la famille, suivant la coutume du

pays, voulut appeler les bonzes, et célébrer les obsèques avec les superstitions ordinaires; le jeune chrétien, instruit de son devoir, refusa de concourir à ces superstitions, et se déclara publiquement chrétien. Aussitôt un de ses oncles présens, et qui avoit toute l'autorité dans la famille, tomba sur lui comme un furieux, le chargeant d'injures et de coups qu'il recevoit à genoux, disant seulement : Je mourrai chrétien. L'oncle, las de le battre, prend une corde, le lie par le cou, et le traîne à la ville, pour l'accuser devant les magistrats. Arrivé près du prétoire, l'oncle veut dresser une plainte ou accusation juridique; il la dicte à l'un des commis préposés par les juges du lieu, pour recevoir ces sortes d'accusations; mais elle étoit si atroce, que l'écrivain lui dit : « Il vous faut au moins la valeur de dix » mille francs pour soutenir cette affaire; et » moi, si je l'écris, je risque de perdre la » vie ». Peu content de cette réponse, il s'adresse à trois autres; mais personne ne veut écrire son accusation. Sur ces entrefaites, arrive un autre chrétien, presqu'aussi nouveau que le premier, qui, ayant appris le danger qui menaçoit ce jeune homme, vouloit le sauver à son propre péril. Il entre donc muni de plusieurs livres de religion qu'il avoit apportés exprès avec lui; la salle du dernier écrivain étoit alors remplie de

beaucoup de monde et de soldats attirés par les cris de l'oncle furieux. Il déclare publiquement que les accusations que l'on veut intenter contre le jeune homme, sont autant de calomnies; qu'il n'est que chrétien, et que la religion chrétienne est droite et vraie; en conséquence, il produit ses livres, et les donne indifféremment aux soldats comme au peuple, qui s'en saisissent et les lisent avec avidité. Après quelques pages de lecture, ils s'écrient tous d'une voix : La religion chrétienne est vraie; il n'est pas permis de porter d'accusation. En même temps ils chargent l'oncle de malédictions : celui-ci, voyant tout le monde contre lui, se désiste, et laisse son neveu en liberté. Pour lors, le chrétien qui avoit été libérateur, dit au jeune homme : « Notre religion nous ordonne de rendre le bien pour le mal; il faut honorer votre oncle, et lui donner à dîner dans la ville ». Le jeune homme, suivant cet avis, invita son oncle, qui accepta, et qui, charmé d'une si belle simplicité, lui dit : Soyez chrétien, je ne vous en empêcherai plus.

Ces exemples de douceur et de patience qui, grâces à Dieu, sont assez fréquens dans cette mission, ont ouvert les yeux à un grand nombre de païens : plusieurs, qui auparavant étoient furieux contre elle, se sont trouvés désarmés; d'autres, moins prévenus,

et dont le cœur moins corrompu mettoit un obstacle plus foible à l'entrée de la foi, l'ont enfin embrassée, et en sont aujourd'hui les plus zélés apologistes; mais ce n'est qu'après de grands combats qu'un missionnaire peut goûter de pareilles consolations. M. Moye, missionnaire françois dans cette partie, duquel Dieu couronne les grands travaux par les plus grands succès, semble être destiné par la sainte Providence pour être spécialement en butte à la contradiction des païens; presque partout, il faut qu'il soutienne une guerre ouverte : le démon, jaloux de ses victoires, ne cesse de lui tendre des piéges, et sans une protection spéciale de la Providence, il y a long-temps qu'il y auroit perdu la vie. Au mois de juin 1776, près de la province de Kouei-tcheou, étant un jour de dimanche à visiter les chrétiens des montagnes, les païens, accompagnés de deux soldats, vinrent au nombre de vingt entourer la maison où il étoit, et voulurent entrer : les chrétiens étoient pour lors en prières; M. Moye, n'ayant d'autre confiance ni d'autre ressource que dans ce moyen de salut, disposa de sa chapelle comme il put, et se réunit aux autres chrétiens qui, malgré le danger, continuoient de prier; les païens, retenus par deux ou trois chrétiens qui s'étoient détachés des autres pour les entretenir et leur rendre compte de notre

foi, n'entrèrent point dans la maison, et se retirèrent vaincus. Malgré la présence des soldats, les chrétiens catéchisoient et prioient, comme s'ils n'avoient eu d'autres témoins que Dieu seul : c'est un trait bien remarquable dans une nation extrêmement timide; s'ils avoient été arrêtés, et que l'affaire eût été portée aux magistrats, outre les supplices qui les attendoient au prétoire, le sort le moins rigoureux qu'ils pouvoient craindre, étoit un exil perpétuel, au moins pour la famille qui recevoit le prêtre.

Quelque temps après, dans la même chrétienté, qui est assez étendue, M. Moye eut à souffrir une persécution plus opiniâtre. Quatre soldats du prétoire ayant appris, on ne sait comment, que le missionnaire étoit avec les chrétiens, ils vinrent aussitôt pour s'en saisir : il étoit pour lors derrière la maison, dans une espèce de petit bois. Les soldats firent quelques recherches, et ne trouvant rien, ils feignirent de se retirer. M. Moye, instruit du péril, ne voulut pas s'éloigner en plein jour : il attendit la nuit, caché comme il put. Sur le soir, il se disposoit à partir; les chrétiens l'engagèrent à rester, lui disant qu'il n'y avoit plus rien à craindre. Le missionnaire, pressentant intérieurement ce qui devoit arriver, ne voulut point y consentir; il alla se réfugier à une demi-lieue de l'endroit chez une autre famille chré-

tienne, et n'accepta d'autre logement qu'une petite loge de paille située proche la porte d'entrée. Ce qu'il avoit prévu arriva. Les soldats retournèrent dans la nuit chez la première famille qu'il venoit de quitter : ne trouvant pas ce qu'ils cherchoient, ils y firent un peu de dégât, et continuèrent leur route vers la maison où il étoit allé passer la nuit. Arrivés là, ils s'en firent ouvrir les portes et y entrèrent ; le bruit qu'ils firent éveilla facilement le missionnaire : pour lors, se mettant entièrement entre les mains de la Providence, il attendit que les soldats pénétrassent plus avant dans l'intérieur de la maison, qui avoit de l'étendue, et il se retira par la porte, qu'ils avoient laissée ouverte, sans être aperçu de qui que ce soit. C'est ainsi que Dieu le sauva, et qu'il le préparoit à une autre épreuve qui suivit de près celle-ci.

Environ deux mois après, étant entré dans la province de Kouei-tcheou, où deux ans auparavant il avoit eu la gloire de confesser Jésus-Christ dans les prétoires, dès les premiers pas, il courut les plus grands dangers : il falloit passer par un chemin bordé de montagnes fort escarpées et semées de rochers ; plusieurs de ces rochers se détachèrent comme d'eux-mêmes, et venoient, avec la plus grande impétuosité, fondre sur lui : il ne paroissoit pas qu'il y eût de moyens humains pour éviter le coup. Dans un moment,

les pierres, qui étoient déjà fort près de lui, se détournèrent comme par contre-coup, et lui laissèrent dans le cœur une joie et une confiance en Dieu qui le mettoient en état de braver tous les dangers. Il continua donc sa route, et arriva chez les chrétiens qu'il devoit visiter. En 1775, il avoit été consolé par le retour de ceux qui avoient été exilés pour la foi ; l'année dernière, il le fut par leur constance et leur fermeté dans la foi. Ils furent obligés de paroître de nouveau devant le préfet du prétoire, qui les cita devant lui, et leur demanda s'ils étoient chrétiens : ils répondirent affirmativement. Interrogés si, de retour chez eux, ils continueroient à professer cette religion, ils répondirent qu'ils continueroient. Il leur ordonna ensuite de n'exhorter personne à se faire chrétien : un d'eux répondit : « La religion chrétienne consiste à faire le bien : si quelqu'un vient nous trouver et veut faire le bien, devons-nous l'empêcher » ? Après cette réponse, le mandarin appela un officier public, dont le soin est de veiller sur le peuple, à peu près comme les commissaires des quartiers de Paris : c'est le même qui avoit pris M. Moye deux ans auparavant ; il lui ordonna de veiller sur les chrétiens : celui-ci répondit que les chrétiens valoient mieux que les gentils. « Si cela est ainsi, ajouta le mandarin, pourquoi les persécutez-vous » ?

Il les renvoya donc en défendant aux soldats de rien exiger d'eux. Un chrétien, plus ardent que les autres, répondit au mandarin, qui le pressoit d'apostasier et de se corriger: « Envoyez-moi en exil, mettez-moi en prison, tuez-moi, jamais je ne renoncerai ni » ne me corrigerai; il n'est pas permis de » changer de bien en mal ». Le mandarin le laissa aller sans lui faire aucun mauvais traitement. Aujourd'hui, dans cette partie, la religion ne souffre aucune persécution de la part des magistrats : les chrétiens prient et s'assemblent assez publiquement sans que les soldats fassent aucune recherche : mais les païens ne sont pas aussi tranquilles; il arrive souvent qu'ils font une guerre beaucoup plus cruelle que celle des prétoires, et c'est particulièrement aux prêtres qu'ils en veulent; M. Moye tomba encore une fois entre leurs mains. Après huit jours de paix dans cette province, ce missionnaire voulut visiter d'autres chrétiens. Sur le chemin il fut reconnu par un apostat qui le trahit: environ quatre jours après, la maison où il étoit fut entourée de païens, qui faisoient les plus grandes violences pour entrer : on n'entendoit parmi eux que des cris de fureur. M. Moye crut que son dernier moment étoit arrivé, et il ne pensoit plus qu'à se préparer à mourir. Les chrétiens cependant tinrent ferme, et résistèrent avec courage à ces fu-

rieux, qui venoient sans être autorisés d'aucune puissance. Sur le soir, ils se dissipèrent, et laissèrent au missionnaire le moyen de s'échapper : mais ce n'étoit qu'une ruse de leur part; ils se partagèrent dans les différens chemins par où ils jugeoient qu'il pourroit passer. Il traversa, à la faveur de la nuit, un bois dans lequel il paroissoit devoir être en sûreté : il étoit accompagné de deux chrétiens. Dans le milieu de la forêt, il tomba dans l'embuscade qu'on lui avoit dressée, et fut pris : les chrétiens, dont un étoit parent des persécuteurs, ne l'abandonnèrent point; ils entrèrent en accommodement avec eux, et leur promirent de l'argent. Ceux-ci prirent un habit à M. Moye, et consentirent à le laisser aller libre, ajoutant qu'on lui avoit dressé plus loin des embûches dont il auroit peine à se préserver. Ne sachant quel parti prendre, les chrétiens eurent encore recours à leurs persécuteurs, qui, gagnés par leurs prières, ou plutôt par une grâce signalée de la Providence, s'offrirent à être leurs conducteurs : ce qu'ils exécutèrent avec beaucoup de fidélité. Les marches forcées que ce missionnaire a été obligé de faire dans ces pays de montagnes, l'ont tellement épuisé, qu'il est hors d'état d'entreprendre de longs voyages. De pareilles tribulations n'ont point été sans les plus grands succès; cette

partie

partie surtout, qui est celle où il y a le plus à souffrir, s'accroît tous les jours d'une manière extraordinaire; les différentes chrétientés qu'il y a ouvertes, sont autant d'assemblées de saints : on diroit qu'ils ne vivent que de prières, tant ils s'en occupent. Les païens, édifiés d'une conduite si extraordinaire, sont vaincus presque sans prédication, et quelquefois ceux qui étoient leurs plus grands ennemis, entraînés par leurs exemples, deviennent chrétiens comme eux, et d'autant plus zélés pour gagner des ames à Dieu, qu'ils l'avoient été pour persécuter les fidèles : il plaît aussi à Dieu de fortifier leur foi par des traits qui tiennent du miracle.

Avant de quitter ce pays, que la sécheresse menaçoit de la plus grande stérilité, M. Moye voulut célébrer la messe, et entre autres intentions, il demanda à Dieu qu'il lui plût d'envoyer de la pluie pour la plus grande gloire de son nom; il plut effectivement et avec beaucoup d'abondance : ce qui parut extraordinaire, c'est que du côté du fleuve où il n'y avoit point de chrétiens, il ne tomba pas une goutte de pluie; les païens, s'en apercevant, disoient : La religion chrétienne est une bonne religion. Dans le même endroit, les chrétiens furent témoins d'un fait qu'il est bien difficile d'expliquer naturellement; la suite ne tardera pas à faire connoître le jugement qu'on doit en porter.

Une femme d'un caractère fort simple et taciturne, baptisée tout nouvellement, tomba malade d'une tumeur qui lui survint à la gorge, et qui lui ôtoit presque toute respiration ; elle fut bientôt réduite à l'extrémité ; lorsque son mari la vit à l'agonie, il envoya chercher des chrétiens pour prendre soin de ses derniers momens : avant qu'ils fussent arrivés, cette femme parut comme morte, ses membres étoient froids et roides, et elle resta en cet état environ deux heures. Les chrétiens arrivèrent en grand nombre, et quoiqu'on les assurât de la mort de cette femme, ils voulurent voir par eux-mêmes. Lorsqu'ils furent entrés, elle étendit les mains, se leva, se mit sur son séant, toucha la tumeur prodigieuse qu'elle avoit, laquelle disparut dans le même instant ; elle fit ensuite un signe de croix sur son front, sa bouche et sa poitrine, disant en chinois : *Per signum crucis de inimicis nostris libera nos, Deus noster* : Seigneur notre Dieu, délivrez-nous de nos ennemis, par la vertu du signe de la croix, prière qu'il est constant qu'elle n'a jamais sue ni entendue. Elle parla aux chrétiens, et leur dit : Je reviens à la vie, c'est la sainte Vierge qui m'a ramenée et qui m'a guérie. Elle descendit après cela de son lit, se mit à genoux, remercia Dieu à haute voix de la grâce qu'elle venoit d'obtenir ; invita son mari et ses fils à faire la même chose, et

mangea comme si elle eût été dans une parfaite santé; elle assura avoir vu une grande assemblée au milieu de laquelle paroissoit une personne qui l'emportoit en éclat sur toutes les autres. Lorsqu'elle eut demandé qui elle étoit, un de l'assemblée lui répondit que c'étoit la sainte Vierge, mère de Dieu; et la sainte Vierge, prenant ensuite la parole, lui dit : Vous avez encore trois ans à vivre; servez Dieu avec ferveur, et exhortez votre mari et vos enfans à le servir de même.

Tandis que la religion recueilloit d'un côté les fruits du zèle de son ministre, elle étoit exercée d'un autre par de cruelles persécutions. Les mêmes chrétiens qui, l'année précédente, avoient montré tant de constance au milieu des tortures (1), furent arrêtés de nouveau cette année, et soumis à des épreuves plus cruelles encore, dont ils sont sortis victorieux. La cause fut la vengeance particulière du mandarin du lieu, qui avoit autrefois perdu sa dignité dans une autre province à l'occasion de la religion chrétienne : ayant appris qu'il y avoit des chrétiens dans son district, il envoya de tous les côtés des satellites pour s'en saisir; les chrétiens avertis à temps, prirent la fuite pour la plupart, mais ils ne purent tous échapper : plusieurs

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 213 et suiv.

furent enchaînés; l'un d'eux qui, l'année passée, avoit apostasié par la crainte des tourmens, répara sa faute bien avantageusement. Le mandarin fit tout ce qu'il put pour forcer ces néophytes à renoncer à la foi; il n'épargna ni soufflets, ni coups de bâton, ni questions. Ils demeurèrent fermes, disputèrent contre lui, et lui prouvèrent en face la vanité de ses dieux : ceux qui lui parurent les plus entêtés furent condamnés à porter une cangue de cent livres; ils la portèrent pendant trois mois avec beaucoup de constance. Durant cet intervalle, le mandarin fut déposé pour une autre cause. Celui qui lui succéda, moins prévenu contre la religion, laissa les autres chrétiens tranquilles, mais il laissoit souffrir les prisonniers; ceux-ci lui présentèrent une requête pour obtenir leur liberté. Le mandarin se moqua d'eux, et blasphéma contre la religion, en disant qu'elle ne rendoit point heureux ses disciples, puisqu'ils souffroient tant pour elle. Quelque temps après, un jeune homme, sollicité par les autres chrétiens, résolut de sauver son père, qui étoit du nombre des confesseurs : il alla hardiment trouver le mandarin pendant qu'il jugeoit des causes, et se tint à genoux la moitié du jour, attendant qu'on lui demandât le sujet qui l'amenoit. Les causes finies, le mandarin l'aperçut, et lui demanda ce qu'il vouloit. Je suis

chrétien, dit-il ; mon père souffre en prison parce qu'il professe cette religion : c'est un vieillard qui ne peut plus supporter les rigueurs d'une si rude prison ; je viens prendre sa place. Ces paroles, et l'air de franchise qui les accompagnoit, touchèrent le mandarin : il fit venir devant lui les chrétiens prisonniers, et sans aucune forme, il leur fit ôter la cangue à tous, et leur ordonna de chercher une caution pour être élargis. Le but de cette caution est ordinairement pour répondre au mandarin que les coupables ne feront plus dans la suite le crime pour lequel ils sont punis ; ce qui n'est pas praticable pour des chrétiens seulement accusés de christianisme.

On trouva cependant un moyen d'arranger l'affaire : il se présenta deux chrétiens qui se chargèrent de cette caution, et dont l'acte contenoit par écrit qu'ils ne répondoient pas que ces gens-là ne suivroient plus la religion chrétienne, mais seulement qu'ils ne feroient rien de mauvais, et qu'ils seroient bons citoyens. L'acte étoit accepté par le mandarin, lorsque deux chefs de soldats lui dirent que les deux cautions étoient chrétiens ; qu'il n'y avoit pas d'autre moyen pour élargir les prisonniers que de les obliger à apostasier par écrit et à maudire la religion. Le mandarin, qui se laissoit conduire, y consentit, exigea ce que ces mal-

heureux chefs avoient demandé, et renvoya les chrétiens en prison.

Quelques chrétiens dont le zèle n'étoit pas selon la science, voyant que ce moyen n'avoit pas réussi, s'avisèrent d'un autre stratagême pour tirer leurs frères d'embarras; ils accusèrent, auprès d'un mandarin supérieur qui est très-favorable à la religion; les soldats du mandarin persécuteur, disant qu'ils vouloient extorquer de l'argent des prisonniers, et empêchoient leur maître de les élargir, ce qui étoit vrai en tout. Le mandarin supérieur écrivit sur-le-champ une lettre fort sérieuse, qui portoit : Examinez vos soldats, qui sont accusés de malversations, et rendez-moi compte des chrétiens que vous retenez si long-temps en prison : vous agissez contre les lois; s'ils sont coupables de grands crimes, vous devez renvoyer leur affaire à mon tribunal; si leur crime est peu de chose, pourquoi les retenez-vous? Nous n'avons pas su quelle fut sa réponse; mais il fit tomber toute sa colère sur les prisonniers, et ordonna de frapper de quarante soufflets trois d'entre eux qu'il croyoit avoir été du complot. Pour mieux cacher sa vengeance, et ne pas se mettre de nouveau en compromis, il commença à leur faire beaucoup de reproches sur leurs démarches, et demanda à ces trois-là s'ils étoient toujours chrétiens; sur leur réponse

affirmative, il les fit frapper, et demanda pour les élargir un acte d'apostasie et une caution valable : n'en ayant point à donner, ils furent renvoyés en prison. Peu de jours après cet événement, deux d'entr'eux, accablés de fatigues et de misère, tombèrent dangereusement malades, et la maladie devint en peu de temps si sérieuse qu'on désespéra de leur vie. Le mandarin, instruit de l'extrémité où ils se trouvoient, craignant qu'ils ne mourussent en prison, les renvoya chez eux, en leur disant : Je ne veux point de caution; je vous défends seulement de faire aucun exercice de religion, et d'en afficher les tablettes : au bout de deux mois, j'enverrai examiner, et si je vous trouve coupables, vous serez punis. L'état de foiblesse et d'évanouissement où ils étoient pour lors ne leur permit pas de rien répondre; les chrétiens les transportèrent chez eux pour qu'ils eussent la commodité de recevoir les sacremens. Lorsque le missionnaire fut arrivé, il les obligea de déclarer en présence de tous les chrétiens, que s'ils mouroient, ils pardonnoient de bon cœur leur mort à leurs persécuteurs, et qu'ils ne vouloient pas absolument que leurs parens ni autres les accusassent auprès des mandarins supérieurs : ce qu'ils exécutèrent avec beaucoup de simplicité; après cela, ils reçurent les sacremens, et Dieu leur rendit la

vie, qu'ils emploient aujourd'hui pour la gloire de son saint nom, sans que le mandarin fasse aucune recherche ni aucun examen contre eux.

Les autres chrétiens restèrent encore trois mois en prison après cet événement, sans vouloir rien faire contre leur conscience. Ils prioient tous les jours à l'ordinaire, jeûnoient suivant les règles de l'Eglise, et ne cessoient d'exhorter les païens prisonniers, comme ils avoient toujours fait. Il y en eut plusieurs qui se convertirent. Enfin le temps de leur délivrance arriva, et cette époque sera long-temps célèbre dans les missions de Chine, par les suites avantageuses qu'elle a eues.

L'empereur avoit député, dès le mois de mars 1777, le premier mathématicien de Péking, portugais de nation et ex-Jésuite, pour aller au petit Thibet, lever la carte d'un pays dont l'empire venoit de s'emparer à titre de guerre. Ce Portugais, dont la dignité le mettoit de pair avec les plus grands mandarins, et d'ailleurs ami intime du gouverneur du Su-tchuen, devoit passer par la capitale et y séjourner quelques jours. Sa présence fut utile en bien des manières à la religion. Comme il est connu publiquement comme chrétien, ainsi que les Européens de Péking le sont tous, on crut qu'il manqueroit quelque chose à l'accueil qu'on vouloit lui faire, si on retenoit davantage les chrétiens

en prison. Il y eut donc ordre de les élargir. Il y eut même de l'argent donné pour eux par une main inconnue, mais qui ne leur fut point distribué. Cependant ils furent encore sollicités, cette dernière fois, à donner un écrit d'apostasie, qu'ils refusèrent constamment. Le mandarin, lassé de leur résistance, et ne pouvant plus retarder l'exécution des ordres supérieurs, se contenta de les maudire, et les mit en liberté.

Ce n'étoit pas là la seule consolation que Dieu nous ménageoit, en conduisant ici M. Da Rocha (c'est le nom du mathématicien portugais); il vouloit de plus, par son moyen, rendre à son peuple un pasteur fidèle, que le feu de la persécution lui avoit enlevé huit ans auparavant, et qui, depuis ce temps, chargé de fers, languissoit dans les prisons; c'est M. Gleyo, ancien supérieur de la petite communauté de Saint-Sulpice (1). Le procureur de notre mission, résidant à Macao, avoit écrit l'année précédente aux ex-Jésuites françois, missionnaires à Péking, pour solliciter leur charité et leur crédit en faveur de ce pieux confrère. Ces messieurs y répondirent avec tout le zèle dont ils étoient capables, et chargèrent le Portugais d'arranger cette affaire avec le gouverneur, dont il étoit

---

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 44, la relation de la persécution de ce missionnaire écrite par lui-même.

ami, et dont l'autorité est absolue dans la province. Il fit sur-le-champ les premières tentatives par lettres. Arrivé à la ville capitale où l'évêque lui écrivoit sur cette affaire, il ne négligea rien auprès du gouverneur pour la faire réussir. La réponse fut que la chose n'étoit plus possible, parce que M. Gleyo étoit devenu fou, et qu'il n'y avoit pas de sûreté à renvoyer un fou. Le gouverneur fit cette réponse, soit par mauvaise volonté, soit parce qu'il ajoutoit foi au rapport du mandarin préposé à la prison de M. Gleyo. Le Portugais nia hardiment le fait, et pressa l'affaire de son mieux. Il partit ensuite pour sa mission du Thibet. Pendant son voyage on fit venir ce cher confrère, avec les ordres les plus exprès de le tenir étroitement enchaîné, crainte d'excès dans sa folie supposée. La foiblesse de sa santé ne lui permit pas de faire son voyage à pied. Il y a sept journées de chemin de sa prison à la ville capitale : on lui permit de prendre une chaise à porteurs Arrivé à la ville où nous étions pour attendre l'événement, il parut devant les juges, et fut interrogé suivant les anciennes dépositions. Tout s'accordoit, et il répondit avec une présence d'esprit qui convainquit ses juges qu'il n'étoit pas fou. On le fit venir une seconde fois pour lui demander s'il étoit dans la disposition d'accuser ses persécuteurs, qui l'avoient fait auparavant cruellement frapper. Il répon-

dit en chrétien, édifia ses juges, et rassura contre la crainte ceux qui étoient intéressés; enfin dans la troisième séance on lui ôta ses fers, et il fut remis à la garde d'un jeune mandarin, jusqu'à l'arrivée de M. Da Rocha. Ce jeune mandarin lui fit toute sorte d'amitiés et offres généreuses. Il lui fit part ensuite des desseins du gouverneur : c'étoit de l'envoyer à Péking à la suite de M. Da Rocha, qui devoit y retourner, et qui le renverroit de là à Canton; ou bien de l'envoyer droit à Canton en chaise ou à cheval, suivant sa volonté, le tout aux dépens du gouverneur. M. Gleyo, qui crut, suivant sa conscience, que de pareilles propositions étoient faites en haine de la religion dont on vouloit chasser le ministre, répondit ouvertement qu'il ne consentiroit jamais, de son propre mouvement, ni à aller à Péking, ni à descendre à Canton : qu'il étoit venu en Chine pour y prêcher l'Evangile, et que son intention étoit d'y rester pour la même cause : que si on vouloit l'obliger à s'en aller, il n'y avoit pas d'autre moyen que la force; que par-là sa conscience seroit en sûreté. Cette réponse ferme déconcerta le mandarin, qui y opposa tous les prétextes de la sagesse humaine. Voyant qu'il ne gagnoit rien, il changea tout à coup, et depuis ce temps jusqu'à l'arrivée de M. Da Rocha, ce cher confrère n'éprouva dans le prétoire que des rebuts, des mépris et des opprobres. L'affaire fut

même portée au gouverneur, qui prit les choses au sérieux : ce qui nous exposa tous, sans le savoir, à une violente persécution. Ce gouverneur crût qu'il y avoit quelqu'un dans la ville qui avoit été le conseil de M. Gleyo; et comme les soldats qui l'avoient amené n'étoient que trois, tandis qu'ils devoient être quatre, il les fit frapper pour savoir d'eux qui avoit entretenu le missionnaire, et ce qu'étoit devenu le quatrième soldat. Ce quatrième étoit un chrétien qui avoit accompagné M. Gleyo pour le servir dans sa route, et qu'on avoit inscrit furtivement comme soldat, à la place de l'autre, qui n'étoit pas venu. Or, le chrétien demeuroit dans la maison où nous étions : on le demandoit, parce qu'on soupçonnoit qu'il étoit aussi l'entremetteur entre M. Gleyo et ses conseils. Le gouverneur s'informa si M. Da Rocha, lors de son arrivée, n'avoit point eu quelque commerce de lettres dans la ville : on lui dit qu'il en avoit eu; or, notre maison étoit la seule, à ce que nous sachions, d'où il en eût reçu, et où il en eût envoyé. Mais Dieu qui avoit promis à son serviteur de ne pas permettre que ceux qui auroient soin de lui souffrissent à cause de lui, écarta de nous toute autre recherche.

Enfin, M. Da Rocha arriva, et envoya, le même jour, chercher M. Gleyo, qui lui fut livré à l'instant, sans aucune condition. Il passa, à son hôtel, cinq à six jours, mangeant

tous les jours avec lui. Après ce temps, il fit dire à l'évêque, qu'étant accablé de visites et d'espions, il ne pouvoit garder plus long-temps M. Gleyo chez lui. Monseigneur l'envoya chercher pendant la nuit en chaise couverte. Au moment qu'il alloit sortir de l'hôtel, gardé par nombre de soldats et de mandarins, il s'éleva un vent impétueux, accompagné d'une grosse pluie, comme je n'en ai pas vu en Chine. Je pensai d'abord qu'il ne pourroit pas venir. Toutes réflexions faites, nous conçûmes que ce pourroit être un trait de la Providence, qui vouloit cacher sa retraite aux espions. Tous se retirèrent en effet. M. Gleyo, à l'aide d'un manteau de toile cirée, que lui avoit prêté le Portugais, s'empaqueta dans sa chaise, et fut conduit à notre maison, où nous récitâmes, de bon cœur, le *Te Deum*. On a fait, depuis, bien des recherches et des interrogations pour savoir où il étoit. Le gouverneur, craignant quelque mauvaise suite, si l'empereur venoit à apprendre ce fait, sollicita vivement M. Da Rocha pour le mettre en lieu de sûreté. M. Da Rocha, plein de confiance dans la Providence, le tranquillisa, en l'assurant qu'il n'y avoit rien à craindre. Cet événement s'est passé le 2 juillet 1777, jour de la Visitation de la très-sainte Vierge, pour qui M. Gleyo a toujours eu une dévotion bien tendre. Aussi en a-t-il toujours reçu les consolations les plus abondantes. Au milieu des

horreurs d'une prison si longue et si amère, cette mère de miséricorde ne l'a jamais abandonné. Il lui avoit demandé de n'être plus chassé de sa mission; il en a été exaucé. Sa liberté est l'effet d'une promesse formelle et claire qu'elle lui fit dès les premières années de sa prison. On doit en croire, sur sa parole, un prêtre vertueux, qui a mieux aimé mourir que de faire un léger mensonge qui lui auroit rendu la liberté; car sa sentence de mort a été prononcée. Celui qui devoit l'exécuter étoit son ennemi (1). Il ne faut pas chercher dans les ressources humaines la cause de sa délivrance : elle fait la consolation de tous nos chrétiens; sa présence seule y sera une prédication, et l'onction qui a accompagné ses souffrances, sera pour tout ecclésiastique zélé, que Dieu appelle aux missions, un motif bien fort pour s'armer contre les tentations qui empêchent de suivre la voix de Dieu, et un motif de confiance pour tous ceux qui souffrent.

(Avant d'achever la relation de M. de Saint-Martin, nous croyons à propos d'insérer le passage suivant d'une lettre de Mgr. Pottier, évêque d'Agathopolis, du 15 septembre 1777.)

« Après avoir rapporté succinctement la délivrance de M. Gleyo, ce prélat dit : J'eus

---

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 75 et les suiv.

donc ce jour-là même (2 juillet) la véritable consolation de revoir ce cher confrère, qui s'étoit séparé de moi depuis huit ans. Mais ce qui me fit de la peine, ce fut d'apercevoir en lui le visage d'un homme mort, des mains tremblantes, une maigreur et une foiblesse extrêmes, et la voix d'un homme expirant. En vérité, à ce spectacle si touchant, M. de Saint-Martin et moi, eûmes peine à retenir nos larmes. Au moment de son entrée, ce ne fut qu'avec des soupirs partant bien du cœur, que toute la maison récita le *Te Deum* en actions de grâces, pour cette délivrance, en quelque sorte miraculeuse.

« Quoique M. Da Rocha eût bien souhaité (laissant cependant le tout à ma discrétion) que M. Gleyo se fût retiré aussitôt, pour être soustrait à quelque événement fâcheux et imprévu, je n'ai pu me résoudre, eu égard à un tel état de foiblesse et même de maladie, à le faire partir si vite. Au moins falloit-il lui donner quelque temps pour se remettre, et prendre pour nous celui de jouir un peu plus long-temps de sa présence. Nous l'avons donc retenu jusqu'au départ de nos courriers, avec lesquels il descend pour se rendre dans une chrétienté de la province de Yun-nan, contiguë à celle de Sui-fou, dans la province de Su-tchuen. Notre mission étoit demeurée en paix jusqu'à cette époque : c'est ce qui m'avoit engagé à retenir ici M. Gleyo, pour

passer le temps des grandes chaleurs. Peu de jours après que ce cher confesseur nous eut été restitué, M. Moye, qui ignoroit cet heureux événement, arriva, et fut tout transporté de joie, lorsqu'il vit M. Gleyo sortir de sa chambre pour le saluer; et afin que chacun de nous pût avoir la consolation de voir ce cher confrère avant qu'il se rendît à sa destination, nous envoyâmes chercher M. Dufresse, qui étoit à la campagne, occupé à apprendre la langue du pays. Peu de jours après, M. Devaut, qui étoit allé visiter un malade éloigné, revint à la maison, et c'est ainsi que la Providence nous a tous réunis, excepté M. Hamel. Mais peu de jours après notre réunion, on vint nous annoncer qu'à quatre lieues de là il s'étoit élevé une violente persécution, et qu'Etienne Jang, écolier de M. de Saint-Martin, avoit été dénoncé comme prédicateur; ainsi nous fûmes obligés de nous séparer. M. Moye, M. de Saint-Martin et moi, nous nous retirâmes dans une maison que nous avons achetée l'an passé 40 taëls (environ 300 francs). Il en a coûté plus de 20 pour la réparer. Elle est située hors des murailles, dans le quartier des pauvres. Nous l'avons achetée pour plusieurs raisons : 1°. pour y recevoir les lépreux; 2°. pour y déposer les livres de religion que nous faisons imprimer, en attendant qu'on puisse les distribuer; 3°. pour nous

retirer en cas de persécution. Il y a maintenant dans cette maison sept lépreux : un autre y est mort depuis peu. Ces pauvres lépreux, rebut du genre humain, et autres pauvres malades qu'on y reçoit, sont obligés d'aller mendier, tant qu'ils peuvent se remuer, la mission n'étant pas en état de les nourrir; on ne leur donne que le logement: mais quand ils sont devenus si impuissans qu'ils ne peuvent plus marcher, ce qui est signe d'une mort prochaine, il faut bien alors, par charité, leur donner les alimens nécessaires. On n'y reçoit que ceux qui se font chrétiens, et mènent ensuite une vie vraiment chrétienne. On y a placé un fervent et fidèle vieillard, pour avoir soin de la maison, et instruire ces pauvres infirmes. Pour lui, il est nourri et entretenu par la mission ».

Nota. Dans une lettre du 16 octobre 1780, Mgr. l'évêque d'Agathopolis dit que diverses circonstances ont forcé d'abandonner cet hôpital, dont les dépenses étoient exorbitantes. « On y a fait, dit le prélat, beaucoup de bien » dans les commencemens. Sept ou huit lé» preux y ont été enterrés, sans compter un » grand nombre d'autres pauvres qu'on a re» cueillis et baptisés à l'article de la mort. » Maintenant il ne se présente plus de pau» vres, ou ceux qui y ont resté quelque temps, » s'en retournent pour ne plus revenir ».

(Suite de la relation de M. de Saint-Martin).

Un mois après la délivrance de M. Gleyo, notre joie a été troublée par une persécution fort sérieuse contre les chrétiens, et qui paroissoit devoir embraser toute la province; nous avons été obligés de nous séparer et de nous cacher de notre mieux, car on en vouloit aux chefs. La persécution ne s'étendit pas à plus de vingt lieues. On prit environ trente chrétiens dans différens endroits. Nous ignorons absolument la cause d'une pareille bourrasque; seulement nous avons ouï dire que depuis peu il y a une persécution sérieuse contre les chrétiens, dans le Kiang-nan, autre province de Chine. On y a pris trois cents chrétiens accusés d'être d'une secte de rebelles. Le gouvernement de cette province en a donné avis à l'empereur, qui a envoyé des grands de sa cour, et son favori avec un Européen, que je pense être un des mathématiciens, pour examiner scrupuleusement cette affaire, et lui en rendre compte. Par ce moyen, nous ne craignons pas que la religion soit accusée de rébellion; mais nous craignons que l'empereur, étonné du grand nombre de chrétiens, ne donne à la fin un édit contre elle. C'est aussi peut-être pour cette raison que les mandarins ont voulu prendre l'avance et persécuter les chrétiens, afin d'en diminuer le nombre, et de n'avoir point de re-

proches à essuyer pour la suite. Quoi qu'il en soit, nous sommes entre les mains de la Providence, et sous la conduite des saints anges; à la plus grande gloire de Dieu, c'est la devise de tous les missionnaires.

Cependant, les efforts des persécuteurs n'ont point eu les effets qu'ils attendoient; partout ils ont traité les chrétiens comme on traite ordinairement les voleurs. Il y en a qui ont reçu plus de cent quatre-vingts coups outre les autres supplices, et cela dans un âge fort avancé. Trois au plus ont reculé, les autres ont tenu ferme. Ce qui paroît extraordinaire dans tout ceci, c'est que les juges ne veulent point accepter un acte d'apostasie formel; ils demandent seulement, pour éloigner les prisonniers, qu'il promettent, par écrit, qu'ils ne seront plus désormais voleurs ni scélérats.

Cette conduite n'a peut-être d'autre but que d'empêcher que les mandarins ne puissent être accusés auprès de l'empereur, d'avoir des chrétiens dans leur district; mais toutes les circonstances bien examinées, elle nous a paru être plutôt un piége pour décrier la religion, en faisant passer dans l'esprit du peuple, déjà prévenu, ses sectateurs pour une troupe de misérables voleurs. Les premiers mis en liberté, donnèrent dans le piége, voyant qu'il ne s'agissoit que de promettre ce que la religion ordonne; ils ne faisoient pas difficulté de donner par écrit ce qu'on leur demandoit,

et ne disoient pas un mot de la religion chrétienne. En conséquence, les missionnaires défendirent aux chrétiens prisonniers de donner de pareils écrits, ajoutant que par-là c'étoit convenir d'un crime qui déshonoroit la religion, et qu'ils n'avoient pas commis. Il fallut absolument s'en tenir à l'écrit ordinaire, par lequel on déclare qu'on sera toujours chrétien comme auparavant, et qu'on aime mieux mourir que d'embrasser une religion corrompue. De tous les chrétiens persécutés, il n'y en a plus maintenant que six en prison: les derniers sortis avoient écrit qu'ils étoient de la religion du Seigneur du ciel (en Chine, la religion chrétienne s'appelle la religion du Seigneur du ciel, c'est une expression approuvée du saint Siége). Le mandarin s'aperçut trop tard du sens de cette expression: il fit chercher les chrétiens élargis pour leur ordonner de la corriger; mais ils étoient déjà loin: en conséquence il la corrigea lui-même, et mit à la place du Seigneur du ciel, le Seigneur de la terre, expression inconnue en Chine, où il n'y a jamais eu de pareille religion. Ainsi finit cette persécution dont on craignoit de funestes suites, si Dieu ne nous eût protégés. Il y eut un médecin chrétien qui passoit pour être chef de religion, et qui fut arrêté des premiers. Le mandarin alla faire chez lui une visite avec cent soldats. La chapelle du missionnaire se trouvoit pour lors dans sa

maison. Cet homme, par la grâce de Dieu, conserva toute sa présence d'esprit. Il défendit hardiment aux soldats d'entrer dans la chambre où étoient les ornemens, leur disant que sa fille y reposoit, qu'elle étoit enceinte et prête d'accoucher, que leur présence la feroit mourir elle et son fruit; ce qui est en Chine une cause capitale: les soldats eurent peur; ainsi les ornemens furent sauvés, et les chrétiens exempts de bien des tortures, qu'on leur auroit fait souffrir pour savoir d'où ils venoient. Malgré ces persécutions, la religion continue à faire de très-grands progrès; les païens l'embrassent en foule. Le commencement de la persécution en avoit arrêté plusieurs, qui, voyant la fermeté des chrétiens, et qu'ils ont recouvré leur liberté à si peu de frais, demandent aujourd'hui à s'instruire. Les derniers prisonniers ont converti vingt païens, compagnons de leur prison. Partout c'est un zèle, c'est une ferveur dont il faut quelquefois réprimer les excès. Cette année, il y a eu plus de huit cents enfans de païens baptisés en maladie; la plupart sont morts. Le nombre des adultes convertis se monte encore bien plus haut: les missionnaires ne suffisent plus au grand nombre. Beaucoup d'infidèles demandent avant de mourir à se faire chrétiens, et périssent faute d'être secourus. Pour lors j'ai pensé avec bien de l'amertume, devant Dieu, à tant d'ecclésias-

tiques inutiles, que le maître appeloit à sa vigne. J'ai été épouvanté du jugement terrible qui les attend pour avoir préféré leur repos au salut de tant d'ames. J'ai pensé ensuite au séminaire de Saint-Louis, où j'ai eu le bonheur d'être élevé comme vous. C'est dans les instructions solides que j'ai reçues, et dans les bons exemples dont j'ai été témoin, que j'ai puisé cet esprit qui fait aujourd'hui ma force et ma joie. J'ai espéré que ce même esprit se conservant parmi vous, produiroit encore les mêmes effets. Mon espérance est d'autant plus fondée, que M. Dufresse, ancien élève de ce séminaire, l'a confirmée, par son arrivée en Chine; et M. Srizier, par sa destination à Pondichéry, où il travaille avec zèle à former à la prêtrise des sujets de nos missions. Je prie Dieu tous les jours qu'il conserve parmi vous l'esprit de piété et de science qui fait les bons prêtres. Je me recommande, ainsi que nos missionnaires, aux prières de la communauté : j'y ai grande confiance, parce que je sais que l'esprit de Dieu y réside.

Je suis avec beaucoup de respect, Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, DE SAINT-MARTIN,
missionnaire apostolique.

Extrait d'une lettre d'un religieux Dominicain espagnol, missionnaire apostolique, écrite, au mois de janvier 1777, de la ville de Fogan *dans la province de* Fo-kien, *à Monseigneur le vicaire apostolique de la même province, au sujet d'une femme chrétienne mise à mort en haine de la religion.*

Ce religieux, après avoir déclaré qu'en conséquence des ordres qu'il avoit reçus de son évêque, il avoit fait toutes les diligences possibles pour s'assurer de la vérité des circonstances de cette mort, les rapporte en la manière suivante :

La personne en question étoit âgée de vingt-quatre ans, née d'un père païen et d'une mère chrétienne. Son père l'avoit donnée, malgré elle, en mariage à un païen, fils unique d'une veuve, qui avoit apostasié depuis bien des années. Le jour de son mariage, qui arriva au commencement de l'année 1775, fut l'époque du commencement de son supplice. Aussitôt qu'on l'eut conduite, ou plutôt traînée à la maison de son époux, on voulut l'obliger à différentes espèces de superstitions, qui sont usitées parmi les païens, dans la

célébration du mariage ; mais elle refusa constamment d'y coopérer en aucune manière, soit en public en présence des magistrats et d'une grande foule de peuple, soit en particulier. Il n'est pas possible de concevoir la haine, la fureur et la rage avec laquelle son mari, et surtout sa belle-mère, l'ont persécutée, pendant près de deux ans qu'elle a survécu à son mariage. Outrés de ses premiers refus, ils entreprirent de l'obliger, à quelque prix que ce fût, à renoncer à sa religion, à en quitter toutes les marques, à manger de la viande les jours d'abstinence, et à coopérer à leurs superstitions païennes. Ils n'ont cessé de l'accabler de coups, d'injures et de malédictions les plus atroces; ils lui ont arraché son rosaire, et toutes les marques ou instrumens de la religion. Mais cela ne l'empêchoit point de continuer ses prières et de réciter son rosaire sur ses doigts. Ils l'ont souvent chassée hors de la maison, même la nuit. Elle la passoit alors exposée à toutes les intempéries de l'air, ou, s'ils ne la chassoient pas, ils ne lui permettoient que l'entrée de la cuisine, où elle n'avoit qu'un banc pour lui servir de lit. Ils ont porté l'inhumanité jusqu'à la priver de ses habits dans la rigueur de l'hiver, et à lui refuser la nourriture nécessaire, ce qui la réduisit à un état d'épuisement et de foiblesse extrêmes. Enfin, au mois d'octobre 1776, après l'avoir obligée de

passer

passer une dernière nuit hors de la maison, son mari alla la trouver dès le matin, et, continuant à la maltraiter, lui donna le coup de la mort. Cette femme étoit d'un caractère doux et soumis. Sa fidélité à la religion est le seul mécontentement qu'elle ait donné à son mari. Elle a constamment supporté un si long et si pénible martyre avec une patience admirable et vraiment chrétienne. Tous ces faits ont eu pour témoins tous les voisins de la maison où ils se sont passés.

Extrait d'une relation de M. de Saint-Martin, missionnaire apostolique au Su-tchuen, *écrite au mois d'octobre 1778.*

Nous avons été éprouvés cette année par des persécutions qui paroissoient devoir être plus sérieuses que celles des années précédentes; mais Dieu, qui paroît avoir des vues de miséricorde très-particulières sur notre mission, n'a pas permis qu'elles eussent d'autres suites que celle d'épurer la foi d'un grand nombre, et d'ouvrir un champ plus vaste à l'Evangile en manifestant sa vertu à plus de témoins. Les différentes épreuves dont j'ai parlé l'année dernière, bien loin de diminuer le nombre des chrétiens, n'ont fait, au contraire, que les multiplier davantage. Car nous avons remarqué que dans les endroits où l'on avoit sévi avec plus de rigueur contre eux, il s'est converti un tiers de plus d'infidèles qu'il ne s'en convertissoit ordinairement. Une des chrétientés qui s'est soutenue avec plus de courage et de fermeté dans la cruelle tempête de l'an passé, c'est celle d'un lieu appelé Ouên-kiang. Quoiqu'elle ne soit ouverte que depuis cinq à six ans, elle montre cependant un zèle et

une ardeur tels que le plus souvent il faut y mettre des bornes pour les contenir. Un mois après que le calme y fut rétabli, un des néophytes, que les païens regardoient comme le chef de la religion, et qui, malgré les incommodités de la goutte, avoit été enchaîné et maltraité au prétoire avec plusieurs autres, mourut d'une maladie causée, sans doute, par la misère qu'il avoit eu à souffrir dans la prison. Ce chrétien étoit médecin de profession, habile dans son art, et estimé généralement des infidèles, dont il avoit la confiance; et il la méritoit à bien des égards. Ceux-ci, sachant parfaitement que les chrétiens n'observent dans les rites funéraires aucune de leurs cérémonies superstitieuses, voulant cependant témoigner leur reconnoissance pour le défunt, s'adressèrent aux chrétiens du lieu, et leur dirent qu'ils ne troubleroient point leurs cérémonies; mais qu'ils désiroient que les funérailles fussent célébrées en grand et avec toute la pompe possible; et comme le médecin étoit pauvre, ils s'offroient d'y contribuer suivant toute l'étendue de leurs facultés. Les fidèles acceptèrent l'offre, se cotisèrent de leur côté, et donnèrent aux païens un spectacle aussi nouveau qu'édifiant, dont ils furent enchantés. Les chrétiens avoient rassemblé tout ce qu'ils avoient pu trouver en tapisseries, en sentences de religion écrites,

et en autres ornemens capables de frapper les yeux et d'instruire. Comme les fidèles sont accoutumés à chanter les prières, ce qu'ils font avec assez d'harmonie, on avoit choisi les plus graves et les plus habiles dans le chant chinois pour réciter les prières des morts. Enfin le tout fut exécuté avec tant de modestie, de piété et d'ordre, que les païens disoient hautement que nos cérémonies étoient vraiment belles. Il y eut à ces funérailles un concours prodigieux de monde, tant des chrétiens, qui y vinrent de toutes parts, que des gentils même. Les chrétiens ne laissèrent pas échapper une si belle occasion de prêcher la foi. Plusieurs catéchistes en état de parler y furent envoyés et se signalèrent dans cette rencontre. Un grand nombre d'idolâtres adora le vrai Dieu. Il vint entre autres un bonze, que la curiosité avoit amené. Les chrétiens ne l'eurent pas plus tôt aperçu qu'ils s'empressèrent, comme pour lui faire honneur, de l'attirer dans l'endroit où la foule étoit plus grande. Alors un des catéchistes commença à l'entreprendre sur la religion. Les païens firent grand silence ; ce bonze, comme tous ses semblables, ne savoit rien, et ne répondit aux questions solides qu'on lui faisoit que par des mots entrecoupés. A la fin le catéchiste le pressa de s'expliquer sur l'origine de sa secte ; mais comme le pauvre ignorant

n'avoit rien à dire, il s'en chargea lui-même, et raconta l'histoire romanesque et déshonorante de la bonzerie, telle qu'elle est consignée dans les annales publiques de la Chine. Les païens, charmés de ce conte, aussi fabuleux que burlesque, éclatèrent en risées et en railleries contre le bonze. Cet homme voyant qu'il n'avoit pas les rieurs de son côté, et ne pouvant s'échapper, à cause de la foule, se mit à rire avec les autres, et finit par dire qu'il voyoit bien qu'il n'avoit pas de meilleur parti à prendre que de quitter son habit. Mais la suite a fait voir, ou qu'il ne parloit pas sincèrement, ou qu'il n'en a pas eu le courage; car il est resté dans son aveuglement. Le temps de porter le cercueil en terre étant arrivé, les chrétiens se réunirent, et sortirent en bon ordre de la maison. Le chemin par où il devoit passer étoit bordé de païens des deux côtés. Ce spectacle n'intimida pas les fidèles; ils accompagnèrent la bière en chantant à pleine voix plusieurs prières de l'Eglise, bien traduites en chinois, l'espace d'un quart de lieue environ. C'est peut-être ce qui ne s'est jamais vu en Chine, dans les temps même où la religion chrétienne avoit des temples publics; et sans vouloir approuver cette conduite, qui paroît tenir un peu de la témérité, il semble qu'il faut bien du courage et de l'amour pour sa religion pour

oser se montrer avec tant d'éclat presque au sortir d'une rude persécution, et sous les yeux, pour ainsi dire, du mandarin qui les avoit jugés. Cet officier a été déposé deux mois après, pour avoir fait mourir, par la violence des tourmens, un homme qui méritoit tout au plus un mois de prison. (Il paroît qu'on lui a fait grâce, ou qu'il s'est racheté à prix d'argent; car les lois de l'empire sont très-sévères sur cet article).

Vers le même temps la religion fut menacée d'un orage beaucoup plus violent que les précédens. Plusieurs lettrés du Su-tchuen, mécontens du gouvernement, rassemblèrent quelques chefs d'accusation qu'ils étoient résolus de porter à la cour impériale. Ils se plaignoient, dans leur écrit, de beaucoup de vexations de la part des mandarins qui opprimoient le peuple; de grand nombre d'abus qui confondoient la noblesse avec la roture, et cela contre la disposition des lois; enfin de ce qu'il s'étoit élevé une secte qui confondoit l'honnêteté et l'infamie; qui n'adoroit ni le ciel ni les dieux domestiques; qui renonçoit au culte des ancêtres; qui tenoit des assemblées pour y réciter des prières; ajoutant que cette espèce de superstition s'appeloit la religion du Seigneur du ciel (ou la religion chrétienne): Je traduis mot pour mot leur écrit. Quand ces lettrés eurent combiné leur système, et mis par écrit leurs

prétendus griefs, ils députèrent quatre d'entre eux pour aller à Péking. Ils devoient le présenter eux-mêmes à l'empereur, et presser fortement leur accusation. Dieu ne permit pas qu'ils accomplissent leur pernicieux dessein. Arrivés à une douane qu'on dit n'être qu'à six lieues de la ville impériale, les douaniers voulurent visiter leurs effets : sur leur refus, on fit violence; les paquets furent ouverts; on y trouva le libelle d'accusation. Aussitôt deux d'entre eux prirent la fuite; les autres furent enchaînés et conduits au mandarin du lieu. Celui-ci, intimement lié avec le gouverneur du Su-tchuen, jugeant bien que si cette affaire alloit aux oreilles de l'empereur, c'en étoit fait de son ami, prit le parti de lui envoyer les papiers avec les deux délateurs. Dès que la nouvelle de cette affaire fut arrivée à Tching-tou, capitale de la province, le gouverneur se mit en devoir d'arrêter, par son autorité, les abus qu'on lui reprochoit mal à propos : il donna donc ordre aux mandarins des différens districts de faire les recherches les plus sévères pour découvrir les lieux où se tenoient les assemblées de prières, et de les interdire. Cet ordre étant parvenu à ma connoissance, quoique je fusse persuadé que le gouverneur, qui est très-favorable à la religion, ne l'avoit donné que pour la forme, et pour sauver les apparences, j'envoyai

néanmoins à la ville un catéchiste, et le chargeai de parler à un homme qui a une place dans le prétoire, et qui nous est affidé. Peu de temps après, je reçus une lettre qui m'annonçoit les choses telles qu'elles étoient. Je crus devoir cacher aux chrétiens ce que je venois d'apprendre, et m'en aller dans un endroit nommé Oûen-kiang, qui me paroissoit devoir être à l'abri de toute nouvelle perquisition, après l'examen rigoureux de la dernière persécution. J'administrai en effet cette partie assez tranquillement. Il y vint plusieurs païens conduits par la curiosité ou par d'autres motifs; mais ils n'excitèrent aucun trouble, quoiqu'on leur parlât du vrai Dieu et de la religion chrétienne. Sur la fin de l'administration, j'appris que dans un lieu assez voisin où, depuis peu, il s'étoit converti quelques infidèles, trois de ces néophytes avoient été arrêtés. L'un d'eux, interrogé par un mandarin subalterne, nomma le maître qui lui avoit enseigné la religion. C'étoit justement le chrétien chez qui se tenoit pour lors l'assemblée des fidèles; en sorte que nous aurions pu être pris tous à l'improviste, si le premier mandarin ne s'étoit emparé de l'affaire. Cet officier étoit très-instruit de la religion, comme il parut assez par les propos qu'il tint et les questions qu'il fit aux chrétiens. Il leur notifia d'abord les ordres du gouverneur ou vice-

roi de la province; ensuite il ajouta que, pour se tirer d'embarras, ils n'avoient qu'un parti à prendre, celui de renoncer au christianisme. Les trois néophytes ayant répondu avec fermeté que jamais ils ne commettroient un si grand crime, le mandarin leur dit: « Eh bien! allez observer votre religion ailleurs; je ne veux point de chrétiens dans mon ressort ». En conséquence il les obligea de donner un écrit par lequel ils promettoient d'en sortir sans délai, fit frapper fort légèrement chacun d'eux de dix coups de bâton, et les renvoya libres.

Cependant l'alarme commençoit à se répandre de tous côtés, et si la persécution n'a pas été aussi vive qu'il y avoit lieu de s'y attendre, c'est surtout à la modération et aux dispositions favorables de quelques mandarins que nous en sommes redevables. Dans une chrétienté des plus ferventes de la province, il arriva un événement qui l'auroit probablement bouleversée sans la sagesse du mandarin qui éclata en deux circonstances. Un néophyte avoit exhorté une femme malade à se faire chrétienne. Cette femme reconnut et adora le vrai Dieu; déjà elle se mettoit en devoir de se faire instruire plus à fond, lorsque sa maladie, qui d'abord ne paroissoit pas fort sérieuse, empira tout à coup à un tel point qu'elle en mourut avant que d'avoir reçu le baptême.

Le chrétien qui l'instruisoit étoit alors absent. Le père, voyant sa fille morte, entra dans une fureur extrême contre ce chrétien, l'accusant de l'avoir tuée. En conséquence il attroupa un certain nombre de païens, aussi ennemis de la religion que lui, se transporta avec eux chez le chrétien, brisa ses meubles, vola ce qu'il voulut. Ces brigands, non contens de cette violence, prirent le chrétien, le suspendirent par les mains, l'accablèrent de coups et le couvrirent d'ordures. La nouvelle d'une pareille atrocité fut bientôt portée au prétoire. Le principal auteur, voyant le danger qui le menaçoit, fit dresser une accusation dans laquelle il disoit que le chrétien avoit emporté l'ame de sa fille, et alla présenter son libelle au tribunal supérieur du district. Le mandarin inférieur, qui avoit d'abord été saisi de l'affaire, se sentit piqué contre le païen de ce qu'il avoit voulu décliner son jugement, et l'envoya prendre. Il commença par lui demander raison de toutes les vexations. Le païen répondit, conformément à son libelle, que le chrétien avoit enlevé l'ame de sa fille. Le mandarin lui demanda ce que c'étoit que l'ame : il ne sut que répondre. Il lui demanda des preuves d'un si singulier enlèvement. Il étoit difficile d'en administrer de bonnes. Enfin le mandarin entreprit la justification du chrétien, et dit : « Il y a tant de chrétiens dans

ce district; si les chrétiens ont le secret d'enlever l'ame des gens, pourquoi n'ont-ils pas dérobé la tienne? Tu es donc un imposteur »? En conséquence il ordonna de le frapper. Le chrétien, présent, oubliant aussitôt l'injure qu'il avoit reçue, supplia le mandarin d'épargner son ennemi. Il fit plus, il se rendit caution pour lui, que désormais il ne feroit plus rien de semblable. Le mandarin, charmé de ce trait de générosité, octroya sa demande, maudit le païen, en disant: « Misérable! comment as-tu pu faire du » mal à un si brave homme »? Il le condamna à la restitution, qui fut estimée suivant le dégât, et le renvoya chez lui. Cet homme étoit fort pauvre; la restitution ne fut point faite. Il lui fallut même emprunter des païens pour enterrer sa fille. Mais ils en furent aussi pour leur argent.

Environ un mois après cette scène (et c'est la seconde occasion où le mandarin dont on vient de parler, a montré sa prudence et son estime pour les chrétiens), il y eut quelques plaintes au prétoire contre les Pêliên-kiao, ennemis de la famille régnante. Le mandarin se transporta sur les lieux pour vérifier la chose. Il entra dans un marché, où résidoit le païen dont j'ai rapporté le jugement. Ce malheureux osa se présenter devant lui, et accuser le même chrétien d'être de la secte de ces rebelles.

Le mandarin qui savoit parfaitement le contraire, déclara qu'il n'en étoit rien, qu'il le connoissoit pour chrétien, et que c'étoit une noire calomnie qu'il venoit d'avancer contre lui. Il lui fit donc appliquer sur-le-champ vingt soufflets, et lui demanda s'il avoit restitué ce à quoi il l'avoit condamné. Sur sa réponse négative, il le fit enchaîner et conduire en prison. Le chrétien, touché de compassion, demanda conseil pour savoir ce qu'il pourroit faire en faveur de son ennemi dans une circonstance si critique. On lui dit d'aller trouver le mandarin, de lui exposer la misère de cette famille, de solliciter la liberté de ce malheureux en offrant généreusement de lui remettre sa dette. Il le promit, et le païen fut élargi. Les chrétiens, surtout les nouveaux, sont fréquemment exposés à de pareilles vexations de la part des gentils, et la plupart les souffrent en patience. D'autres plus foibles abandonnent la religion, et ce malheur arrive surtout dans les endroits où le nombre des chrétiens est petit. Il faut avoir un grand courage pour soutenir si long-temps des épreuves si dures et si humiliantes. Mais cette constance n'est jamais sans fruit. Elle opère assez communément la conversion des persécuteurs.

On vient d'en voir un exemple bien frappant dans une chrétienté du même district. Il

y avoit un officier public chargé par le mandarin du lieu de faire observer le bon ordre et la police dans le département qu'il lui avoit confié. Cet homme, auparavant ennemi déclaré de la religion, qui avoit fait enchaîner les chrétiens, et dépensé beaucoup d'argent pour exciter des persécutions contre eux, se convertit un mois avant sa mort, reçut le saint baptême ; et comme l'état de sa maladie ne lui permettoit pas d'arranger ses affaires, et d'examiner si les intérêts qu'il reconnoissoit avoir reçus, lorsqu'il étoit engagé dans le paganisme, étoient légitimes, il ordonna à ses enfans, qui s'étoient aussi faits chrétiens, par un écrit signé de sa main, de discuter tous les billets suivant les règles de la religion chrétienne, et de restituer ce qu'elle déclareroit injuste.

Depuis environ trois ans, il s'est ouvert dans le nord de cette province, à trois journées de la capitale, une nouvelle chrétienté où l'on compte aujourd'hui au moins six cents personnes. Trois ans auparavant il n'y avoit dans cette partie qu'une seule famille chrétienne très-peu nombreuse. Les persécutions, jointes au zèle de quelques néophytes, y ont fait fructifier rapidement la semence de l'Evangile. Cette chrétienté vient tout nouvellement d'éprouver une secousse où elle a montré beaucoup de courage, et une force peu commune dans des chrétiens de

quelques jours. Le prétexte de cette persécution a été l'ordre du gouverneur de la province; mais la vraie cause étoit l'avarice du mandarin particulier préposé sur cette partie. On lui avoit fait entendre que les chrétiens, dans une persécution antérieure, s'étoient rédimés en donnant à son prédécesseur cinq cents taëls d'argent (plus de 3000 fr.), ce qui étoit absolument faux. Ce préposé subalterne se flattant d'obtenir la même somme, fit arrêter d'abord les chrétiens les plus riches de l'endroit, inventoria tous leurs effets, et s'empara des livres de religion qu'il put trouver et qui étoient en très-grand nombre. Il ne jugea pas d'abord les prisonniers, mais se contenta de rassembler tous les fidèles qu'il put découvrir. Il s'en trouva un parmi eux qui lui parut plus résolu que les autres; il lui donna une plus grande liberté, en lui disant : Ayez bien soin de mes affaires. C'étoit lui dire, en style du pays, qu'il falloit lui trouver de l'argent. Mais comme on ne pensoit pas à lui en donner, et qu'il étoit las d'attendre, il envoya vers cet homme déterminé deux de ses affidés, qui lui dirent clairement qu'il étoit aisé aux chrétiens de recouvrer leur liberté moyennant une somme d'argent. Le chrétien refusa de se charger d'une pareille commission auprès des autres fidèles, et répondit qu'il n'étoit pas une matière vé-

nale pour se racheter à prix d'argent. Les envoyés du mandarin lui ayant rendu compte du mauvais succès de leur mission, il se mit aussitôt en devoir de juger tous les chrétiens dont il s'étoit assuré. Après un long et rude interrogatoire, qui roula en partie sur les livres de religion qui avoient été saisis, le juge voyant qu'il ne pouvoit tirer des prisonniers tous les éclaircissemens qu'il désiroit, et que la conscience ne permettoit pas de lui donner, eut recours aux tortures, aux coups de bâton et aux soufflets. Il y en eut un, entre autres, âgé de plus de cinquante ans, qui fut mis à la question la plus dure, et qui eut les chevilles des pieds et les jambes cruellement serrées jusqu'à trois reprises. Malgré tous ces tourmens, les chrétiens demeurèrent fermes. Sur ces entrefaites, un aubergiste chrétien, accusé d'avoir reçu chez lui un prêtre chinois, qui leur avoit administré les sacremens, fut aussi grièvement frappé et conduit en prison, pour s'être contenté de répondre, que ce prêtre, passant son chemin, avoit pris un repas dans sa maison, et qu'il n'étoit pas responsable de ses hôtes. M. Thomas, c'est le nom du prêtre, fut aussi recherché, mais inutilement. Comme son nom étoit mal écrit, il ne put être découvert : on cessa donc les poursuites. Cependant l'affaire ne se terminoit pas. Les chrétiens languissoient en prison sans espé-

rance prochaine d'en sortir. Le mandarin qui les avoit jugés, n'ayant rien trouvé qui les rendît criminels suivant les lois, parce que les accusateurs ne se soutenoient pas, s'adressa au mandarin d'un autre district du tribunal duquel il relevoit, pour les faire juger de nouveau. Ce dernier officier, très-favorable à la religion, refusa, juqu'à deux fois, d'entreprendre cette affaire. Enfin, vaincu par l'importunité de son inférieur, il se rendit à la troisième instance, et alla au prétoire où les chrétiens étoient gardés. Il les fit tous paroître devant lui; le mandarin inférieur étant présent, il leur demanda à chacun s'il étoit vrai qu'ils professassent la religion chrétienne. Ils répondirent tous affirmativement. Il les interrogea ensuite, mais très-foiblement, sur le prêtre chinois : un d'eux ayant répondu qu'à la vérité il l'avoit vu, mais qu'il ne savoit où il étoit allé; le mandarin, sans leur faire d'autres questions à ce sujet, se répandit en éloges sur la religion, témoigna à deux reprises une grande estime pour le Décalogue, et ajouta, en riant, que les chrétiens avoient un livre qui jetoit un grand ridicule sur les anciens (1) Chinois, et que

(1) C'est un livre qui réfute les superstitions du pays, composé autrefois par un missionnaire des Missions-Etrangères.

ce livre devoit leur faire couper la tête. Il finit par déclarer que la religion chrétienne étoit bonne; qu'eux, chrétiens, n'avoient rien à craindre de sa part; qu'il ne les inquiéteroit pas sur le maître qui la leur enseignoit, parce qu'il savoit que dans l'empire il y en avoit beaucoup et un grand nombre de chrétiens; que même à Péking, il y avoit cinq églises érigées en l'honneur du Dieu des chrétiens, et qu'il ne tenoit à rien qu'on ne les remît en liberté. Depuis ce temps, on a trouvé très-fréquemment ce mandarin lisant les livres de la religion; en sorte qu'on auroit été tenté de le prendre pour un chrétien, si, dans l'interrogatoire dont on vient de parler, il n'eût avancé qu'en parcourant nos livres, il y avoit trouvé deux paradoxes, la formation du corps humain du limon de la terre, et l'existence du péché originel. Le mandarin inférieur fut cette fois la dupe de sa haine contre la religion chrétienne. Il avoit voulu extorquer de l'argent des fidèles; il fut obligé de dépenser 3 ou 400 taëls pour traiter son supérieur. Les officiers de celui-ci furent aussi traités aux dépens de ceux du persécuteur; ce qui aigrit encore davantage ceux-ci contre les chrétiens, qu'ils continuèrent de vexer avec tant d'acharnement, que sept à huit d'entre eux, nouvellement convertis, et intimidés par la crainte des tourmens, se retirèrent. Un de

ces pauvres néophytes, quoique le plus maltraité, montra une telle constance, que les soldats, craignant qu'il n'expirât sous les coups, le firent remettre en liberté. L'épreuve par laquelle Dieu a fait passer les chrétiens de cette partie, a donné lieu à plusieurs traits édifians. Un catéchumène, qui avoit reçu dans le prétoire cinquante soufflets, pour n'avoir pas voulu découvrir où étoit le maître de la religion, ayant été conduit par des soldats dans un marché public, dit aux païens, qui s'assembloient en foule autour de lui, en leur montrant les meurtrissures de son visage : Quand j'étois païen, je maudissois beaucoup; je ne valois rien; je n'avois pas encore fait pénitence de ma mauvaise conduite : cette fois-ci le mandarin m'a aidé à la faire; je suis content d'avoir été frappé. Un autre nouveau converti du même endroit qui, dans le temps du paganisme, fabriquoit des idoles, éprouva pendant deux mois une persécution domestique, où l'on n'épargnoit rien pour le faire apostasier. Ses parens païens avoient brisé, jusqu'à trois fois, les (1) marques de christianisme, qu'il avoit dans sa maison, et qu'il affichoit autant de fois. Enfin, désespérant

(1) C'est une espèce de tablette sur laquelle est écrit, en caractère chinois, un court abrégé des vérités évangéliques.

de vaincre par eux-mêmes sa constance, ils résolurent de l'accuser auprès du mandarin. Pendant que cela se passoit, l'affaire des chrétiens vint à être jugée favorablement, ce qui les obligea à se désister de leurs poursuites. Cependant, pour se tirer plus sûrement d'embarras, ils exigèrent de lui un écrit, par lequel il déclarât que s'il étoit recherché pour cause de la religion, sa famille n'entreroit pour rien dans son affaire; il le leur accorda volontiers. Le neveu de cet homme, simple catéchumène, eut encore plus à souffrir des mêmes parens. Ils abattirent sa maison, et le réduisirent à aller chercher un asile dans un bois, où il demeura plusieurs mois avec sa femme et ses enfans, destitués de toutes ressources, aimant mieux souffrir ce cruel abandon que de profiter des offres avantageuses qui lui étoient faites en cas qu'il voulût renoncer à la religion. Aujourd'hui Dieu le bénit, et l'a mis en état de se passer du secours de ses parens. Plusieurs familles chrétiennes, qui n'avoient pas été enveloppées dans la persécution, furent étrangement molestées par les infidèles dont elles cultivoient les terres, et forcées de se retirer ailleurs. Un nouveau chrétien très-riche, et très-charitable, a recueilli quatre de ces pauvres familles, et les a fait subsister jusqu'à présent. C'est là une des plus violentes tentations aux-

quelles les chrétiens soient exposés. Comme la plupart n'ont de ressource que dans l'agriculture, quand ils ne peuvent trouver de terrain à affermer, et que les païens les chassent, ils se voient réduits à la cruelle alternative, ou d'abandonner la religion, ou de mourir de faim. Cette effrayante perspective empêche un nombre considérable de gentils pauvres de se faire chrétiens. Si l'on achetoit sur les montagnes quelques terrains qui y sont à bon marché, on rassembleroit quantité de familles et on sauveroit bien des ames. C'est un objet digne de l'attention des personnes charitables, sensibles aux intérêts de la gloire de Dieu.

Dans un canton voisin il y eut un officier rural qui accusa une famille chrétienne auprès d'un mandarin militaire, envoyé à la recherche des brigands. Il lui fit espérer qu'il en tireroit au moins dix pistoles, et que cette somme le dédommageroit amplement des fatigues du voyage qu'il avoit à faire par une montagne fort escarpée pour se rendre à sa destination. Le mandarin, arrivé chez ces chrétiens, leur demanda de l'argent; comme ils étoient fort pauvres, ils firent une peinture si vive et si pathétique de leur misère, qu'ils l'en convainquirent, et qu'il s'en retourna sans rien exiger d'eux. Mais il ne voulut pas avoir fait un voyage infructueux; il s'en alla chez l'accusateur, à

qui il reprocha sa calomnie, lui fit donner quarante coups de bâton, et le contraignit de lui donner les dix pistoles qu'il avoit promis de lui faire avoir. Depuis cette aventure, nous n'avons plus entendu parler de rien dans cette partie de la province; et les païens, que toutes ces vexations avoient enhardis et ameutés contre les chrétiens, reviennent maintenant de leur aveugle prévention. Le feu de la persécution s'est aussi ralenti peu à peu dans les autres endroits, de manière que depuis quelque temps nous commençons à respirer et à jouir d'une plus grande liberté. M. Gleyo, notre digne confesseur de la foi, nous a écrit depuis peu des confins de cette province et de celles du Yun-nan, où il s'est réfugié, qu'il se portoit passablement bien; mais qu'il n'avoit pas plus de (1) forces qu'il ne lui en falloit.

Il est toujours parmi les montagnards, dont les uns habitent sur les terres du Su-tchuen, les autres sur celles du Yun-nan. Il vient de s'élever contre ceux du Su-tchuen une petite persécution, où il a couru risque de retomber entre les mains des infidèles; ce

---

(1) Il est même étonnant qu'une captivité de huit ans entiers, jointe à tant d'incommodités, de vexations et de tourmens, ne les ait pas totalement épuisées; ce digne missionnaire étant d'ailleurs d'une complexion très-foible.

qui l'a forcé de se retirer chez ceux du Yun-nan. Les chrétiens des deux parties ne sont séparés que par une petite rivière, et cette rivière, sur les bords de laquelle ils habitent, une foi passée, on change de province, et on se soustrait ainsi à toutes les poursuites, sans s'éloigner des fidèles établis des deux côtés.

L'empereur Kiên-long a terminé heureusement, en 1776, une longue et sanglante guerre, entreprise en 1771, contre un pays assez vaste, nommé en chinois Kin-tchoan, c'est-à-dire, fleuve d'or. Ce pays est situé à l'ouest de la partie méridionale du Su-tchuen, et éloigné de Tching-tou, capitale de cette province, d'un mois de chemin tout au plus. Il est divisé en deux parties qui ont chacune leur roi : l'une s'appelle le grand, l'autre le petit Kin-tchoan. Cette guerre fut occasionnée par l'entreprise du roi du petit Kin-tchoan sur un royaume limitrophe, fort peu étendu, nommé O-yë, dont il vouloit envahir une partie qu'il disoit lui appartenir. Les peuples de ce petit Etat n'étant pas assez forts pour tenir tête à leur ennemi, recoururent à la protection de l'empereur, dont ils sont tributaires. Le gouverneur du Su-tchuen, qui étoit oncle de l'empereur régnant, y alla en personne pour pacifier les choses; mais il y porta l'esprit chinois : il vendit, dit-on, au roi du petit Kin-tchoan, pour deux boisseaux d'or, le terrain dont

celui-ci vouloit s'emparer, et s'en retourna à son gouvernement. Les peuples de O-yë qui n'étoient entrés pour rien dans le marché, refusèrent de le ratifier, et de consentir à aucun démembrement. Ils s'attirèrent par-là sur les bras une guerre qui les réduisit aux dernières extrémités. Ils réclamèrent une seconde fois le secours de l'empereur, qui leur envoya des troupes pour les aider à repousser l'usurpateur. Alors le roi du petit Kin-tchoan, désespéré d'un pareil contretemps, fit alliance avec le roi du grand Kin-tchoan, et se plaignit hautement au gouvernement chinois qu'on lui disputât un terrain qu'il avoit acheté de l'envoyé de l'empereur. Sur cette accusation, le gouverneur ou vice-roi du Su-tchuen fut arrêté et mis à la question, où il avoua tout. En conséquence il fut condamné à s'étrangler de ses propres mains, l'empereur ne voulant pas que ses sujets missent à mort un prince de sa famille. Cependant cette triste catastrophe ne mit point fin à la guerre de Kin-tchoan. Les ennemis, devenus plus nombreux, en devinrent plus fiers : ils défendirent leur pays avec un courage et une intrépidité qui ont peu d'exemples : ils tuèrent beaucoup de monde aux Chinois, et avec très-peu de forces, ils se soutinrent pendant six ans contre toutes celles de l'empire ; enfin, accablés par le nombre, ils furent obligés de céder : la plupart fu-

rent massacrés : le roi du grand Kin-tchoan, fait prisonnier par ruse, fut conduit à Péking. Les uns disent qu'il y fut décapité ; d'autres qu'il fut coupé par morceaux, et son ministre scié en deux. Ce qui paroît certain, c'est que ce prince a été mis à mort. C'est une loi de la Chine de faire mourir les princes, avec qui elle est en guerre, quand on peut les prendre. Cette cruauté semble être un droit de représailles. Plusieurs de ces barbares, furieux contre les Chinois, sitôt qu'ils en avoient pris un, lui arrachoient le cœur et le mangeoient devant tout le monde. Ils ont aussi haché par morceaux un des généraux chinois.

La guerre finie, les deux Kin-tchoan sont devenus partie de l'empire. On y a déjà bâti quatre villes. On y a fait passer des troupes, et des colonies pour peupler ce pays, et aujourd'hui tout est pacifié : on craint seulement le retour du roi du petit Kin-tchoan, qui a trouvé un moyen de s'échapper, et s'est réfugié on ne sait où. On croit cependant assez généralement qu'il est mort.

L'empereur qui, à l'instar des anciens Grecs et Romains, se mêle aussi de faire des dieux, a ordonné que l'on bâtît dans cette province du Su-tchuen un temple pour honorer la mémoire de vingt-six grands officiers militaires de l'empire, qui ont été tués dans cette

guerre.

guerre. L'inscription du temple est conçue en ces termes : « Ces vingt-six hommes n'ont pas » balancé à sacrifier leur vie; ils sont morts » pour les lois; les sacrifices consolent les » citoyens fidèles; ce temple est élevé pour » leur sacrifier, et pour les honorer pendant » mille millions d'années ». Sur le chapiteau du temple l'on voit en gros caractères cette dédicace : *A la consolation de la fidélité*. Dans peu de jours le gouverneur ou vice-roi de la province doit s'y transporter avec pompe, pour sacrifier aux mânes de ces grands hommes, dont l'air très-subtil et sans mélange, déjà de retour vers l'air primitif de la nature, viendra se réunir, par une sympathie secrète, à la portion du même air qui anime le pieux sacrificateur, et là, savourera avec grande consolation l'agréable odeur des sacrifices. Pour ne point fatiguer par la longueur des cérémonies ces portions si pures et si déliées de l'air primitif, on a pris la sage précaution de faire graver les noms de nos vingt-six héros chinois, en lettres d'or, sur vingt-six planches de trois pieds de hauteur chacune; on y a marqué la place que les mânes doivent occuper, chacune sur celle où se trouveront leurs noms; et les vingt-six planches sont placées dans l'intérieur du temple, au-dessus d'un autel d'une longueur immense, et assez joliment orné de dessins ou emblêmes qui ne dure-

ront assurément pas mille millions d'années. Telle est en raccourci l'idée de la métaphysique de l'ame, que les disciples de Confucius, ou lettrés de la Chine, regardent comme une merveille. Le peuple les admire. Il ignore profondément ce que c'est que l'air primitif, et toutes les sympathies dont il n'entend pas même les noms. Mais les sages de l'empire ont parlé : comment pouvoir contredire ? Au reste, les philosophes de la Chine ne sont pas les seuls qui déraisonnent à leur aise.

On est à la veille d'une nouvelle guerre avec un peuple qui habite le pays qu'on appelle en chinois Tchan-toui, près de la province du Yun-nan. Ce qui a donné occasion à cette rupture est que, dans la sixième lune de l'année chinoise qui répond à notre mois de juillet de la présente année 1778, les présens que l'empereur est dans l'usage d'envoyer tous les trois ans au grand lama du Thibet, furent arrêtés sur les frontières du Tchan-toui, et il y eut deux officiers chinois de tués. Les trois souverains qui gouvernent ces Etats refusent de restituer. Le gouvernement chinois veut absolument avoir raison de cette insulte.

Extrait d'une relation de M. de Saint-Martin, et de quelques lettres écrites en 1779, par les autres missionnaires du Su-tchuen.

Il s'est converti, depuis quelques mois, dit M. de Saint-Martin, un chef de famille, dont le changement semble avoir quelque chose d'extraordinaire. Sa famille avoit d'abord embrassé la foi, et elle s'est soutenue avec beaucoup de ferveur et de constance dans la persécution de l'année dernière. Pour lui, il n'avoit encore osé se faire chrétien. Il s'étoit même réservé, dans le lieu le plus apparent de sa maison, une espèce de salle destinée à recevoir les hôtes, suivant la coutume du pays, et y avoit affiché toutes ses marques de superstition, laissant à sa famille la liberté d'exposer les marques du Christianisme dans les parties inférieures du même domicile. Sur ces entrefaites, il fut attaqué d'un mal de dents très-violent. Il cherchoit des remèdes partout, et n'en trouvoit point. Enfin un païen lui dit : « Le Dieu des chrétiens est » plus grand que les autres, et vous obli- » gez votre famille à le placer (1) dans l'en-

(1) Il vouloit parler de la tablette que les chrétiens affichent dans leurs maisons.

» droit le moins décent de votre habitation : » il vous punit ». Le malade, touché d'une pareille remontrance, s'en retourna chez lui, et déclara qu'il vouloit aussi être chrétien. A l'instant le mal de dents le quitta, et dès le lendemain il ôta de sa maison les différens objets de ses superstitions, et les brûla. Il continue aujourd'hui d'être un pieux et fervent catéchumène.

Dans un district ouvert depuis peu à la religion, deux enfans d'une veuve nouvellement chrétienne viennent de donner un bel exemple de fermeté et de courage. Ces jeunes gens, déjà instruits de la religion, quoiqu'ils ne fussent pas encore catéchumènes, eurent d'abord à essuyer toutes sortes de vexations domestiques de la part de leurs parens infidèles ; mais, encouragés par leur pieuse mère, ils résistèrent à toutes les sollicitations et menaces qu'on employa pour les retenir dans le paganisme. Leurs persécuteurs crurent donc qu'il n'y avoit d'autre moyen, pour vaincre leur constance, que de les dénoncer au prétoire. Le mandarin envoya aussitôt des satellites pour les enchaîner et les conduire à son tribunal, où ils confessèrent généreusement Jésus-Christ. Pressés par le juge de renoncer à la religion, ils protestèrent hautement qu'ils n'y consentiroient jamais. Le mandarin leur en ayant demandé la raison, le plus jeune, qui

n'est âgé que de onze ans, répondit, dans son patois de païsan, qui fit beaucoup rire, et avec une ingénuité bien convenable à son âge, que sa mère lui avoit ordonné de ne pas apostasier, et que, s'il le faisoit, il brûleroit éternellement dans l'enfer. En conséquence de cette réponse naïve, il fut frappé assez légèrement de cinq coups de bâton. Son frère, âgé de dix-huit ans, en reçut dix, et le mandarin les renvoya chez eux, sans les obliger, suivant l'usage, à donner un écrit d'apostasie. L'on a su depuis que les soldats du prétoire l'avoient donné pour eux : mais ces enfans soutiennent qu'ils n'en ont rien su; et la profession de foi qu'ils avoient faite de bouche, en termes non équivoques, les rend très-croyables. Quoi qu'il en soit, leur mère mit tout en œuvre pour retirer l'écrit des prétoriens, et y substituer, de la part de ses enfans, une profession de foi non suspecte. Cette formule a été portée au prétoire, mais on ignore le succès de cette démarche.

Vers le même temps, le mandarin de la ville de Tsong-king-tcheou donna ordre d'arrêter deux chrétiens qui sont en grande réputation : l'un d'eux est le fameux Fou-kien, si célèbre par sa conversion, et par l'accroissement qu'elle a procuré à la religion dans cette partie de la province, comme on l'a marqué il y a quelques an-

nées (1); l'autre, également connu, porte un double nom, et ne fut dénoncé que sous le premier. La suppression de son surnom le fit confondre avec un pauvre chrétien qui fréquentoit le prétoire, et qui s'appeloit en partie comme lui. Ce dernier eut beau réclamer contre l'erreur, le mandarin, dont il étoit parfaitement connu, feignit de le méconnoître, et voulut le forcer d'apostasier. Sur son refus, il le fit charger d'une cangue qui pesoit cent livres, sur laquelle il écrivit qu'il le renverroit libre quand il auroit renoncé à ses infamies : c'est ainsi qu'il appeloit la religion. Ce chrétien porte sa cangue depuis sept mois avec beaucoup de foi et de patience : il a même trouvé le secret de baptiser, en cet état, deux enfans d'infidèles mourans qu'il se fit apporter. Ayant été depuis cité devant son mandarin, qui promit de lui ôter la cangue s'il vouloit renoncer à sa religion, ce fervent néophyte lui tourna le dos, sans rien répondre, et regagna sa prison.

Pendant qu'on étoit à la poursuite des rebelles connus sous le nom de Pe-lien-kiao, ou de Jeûneurs, quelques mandarins favorisèrent ouvertement notre sainte religion. Celui de Koang-hien, instruit de la diffé-

---

(1) *Voyez* ci-dessus, pages 146 et suiv.

rence qu'il y a entre le christianisme et la secte de ces malheureux, eut l'attention d'en avertir les soldats qu'il envoya de côté et d'autre pour obéir à l'ordonnance de ses supérieurs. Comme il avoit jugé autrefois des chrétiens, il connoissoit la tablette qu'ils ont coutume d'afficher dans leurs maisons. Il la donna par écrit à ses soldats, en leur disant : « N'inquiétez pas ceux qui » passent pour chrétiens et qui auront ex- » posé cette tablette ; ceux-là sont vérita- » blement chrétiens : mais ceux qui se disent » chrétiens et qui ne l'auront pas, enchaînez- » les ». Cet ordre fut ponctuellement exécuté. Comme tous les chrétiens de cet endroit avoient affiché la tablette, les soldats se contentoient de la confronter avec leur écrit, et disoient en se retirant : *Il n'y a point d'affaire pour vous.* En conséquence aucun chrétien n'y fut arrêté.

Dans un lieu appelé Ouen-kiang, une bonzesse, après vingt-deux ans de profession, a abandonné le temple d'idoles à la garde duquel elle étoit préposée, et s'est faite chrétienne. Un coup de désespoir l'avoit portée à embrasser l'état de bonzesse à l'âge de dix-huit ans. Elle avoit été fiancée à un païen dès sa plus tendre jeunesse, comme il est d'usage en Chine. Lorsque le temps de se marier fut arrivé, elle ne voulut jamais y consentir, parce qu'elle avoit

appris que le frère de son futur époux étoit un mauvais sujet, flétri dans les tribunaux pour cause de friponneries. L'affaire ayant é é portée au prétoire, elle fut forcée, suivant la loi, de se marier à celui à qui elle avoit été promise. Malgré les ordres formels du juge, et le mauvais traitement que son père avoit essuyé à cette occasion, elle se coupa les cheveux, et se fit bonzesse. La querelle fut terminée par là, et son mari ne prit point d'autre femme. Long-temps après, le père de cette fille embrassa la religion chrétienne, et s'employa avec zèle à éclairer sa fille. Sur ces entrefaites le mari se convertit aussi. Cet exemple, et plus encore la grâce, la détermina à quitter l'habit de bonzesse, et à renvoyer chez leurs parens les élèves qu'elle avoit formées. Aujourd'hui cette femme et son mari sont tous les deux catéchumènes, et consentent de grand cœur à se marier ensemble. Cette femme paroît très-fervente, et promet de travailler à convertir ses anciennes élèves.

Dans le même district il s'est aussi converti une femme de quatre-vingt-seize ans, qui conserve toute sa tête et son bon sens. Elle vient d'être baptisée avec sa fille qui en a soixante-dix-neuf. Dans une persécution domestique que ces deux femmes ont eue à souffrir depuis peu, la mère s'est soutenue avec beaucoup de courage; la fille en a

montré moins, mais pourtant sans renoncer à sa croyance.

A Tsong-king-tcheou, une famille assez nombreuse avoit quitté le paganisme, à la réserve d'un seul individu qui s'étoit attaché à une secte très-dangereuse, laquelle est une branche de celle des Pe-lien-kiao. On avoit employé inutilement toutes sortes de moyens pour le convertir; enfin les chrétiens résolurent de faire un dernier effort. Quatre vieillards d'entre eux, pleins de vertu, se transportèrent dès le matin chez ce païen, qui, n'osant paroître devant eux, se tint caché tout le jour. Ils l'attendirent jusqu'au soir. Enfin, vaincu par tant de patience, il se montra, et consentit à écouter ces bons vieillards, qui lui découvrirent la vanité des idoles, et lui prouvèrent la vérité de la religion. Il fut aisé de le convaincre; mais quand il fallut agir, c'est-à-dire, brûler ses idoles et adorer le vrai Dieu, on eut bien de la peine à le persuader. Un point capital l'arrêtoit. Pressé de dire ses raisons, il avoua que le maître infidèle qui l'avoit enseigné, avoit exigé de lui, avant toutes choses, un serment imprécatoire sur les idoles, de ne manger jamais de viande, et conséquemment de n'embrasser jamais aucune autre religion. Les chrétiens lui répondirent qu'un pareil serment étoit un crime, et ne pouvoit pas l'obliger. Alors il leur demanda

...

un écrit par lequel ils se rendissent garans que son changement de religion ne lui causeroit aucun mal, et que l'idole ne lui nuiroit point. L'écrit fut fait dans le moment, et lui, de son côté, brûla ses idoles, adora le vrai Dieu, et rompit son jeûne, qu'il gardoit depuis cinq ans. Les trois jours suivans, il se trouva dans une inquiétude mortelle, qui ne lui permettoit ni de manger ni de dormir. Soit réalité, soit imagination, il apercevoit des spectres qui venoient l'intimider. Trois chiens, qu'il avoit pour garder sa maison, devinrent enragés l'un après l'autre, en sorte qu'il fallut les tuer; enfin le buffle dont il se servoit pour le labourage mourut. Les chrétiens, qui ne le quittoient point, lui remontrèrent qu'étant chrétien, il ne devoit pas craindre de le paroître, et qu'il falloit faire comme le grand nombre de fidèles, qui, au lieu des superstitions qu'ils ont détruites et bannies de chez eux, affichent à la vue du public la tablette de la religion, par laquelle ils déclarent hautement qu'ils adorent le Créateur de toutes choses. Il y consentit : la tablette fut écrite et exposée. Depuis ce temps cet homme est fort tranquille, et se conduit en bon chrétien.

Dans le même canton, un autre nouveau prosélyte, persécuté par sa famille parce qu'il s'étoit fait chrétien, s'avisa d'un stratagême fort singulier, pour faire cesser

les vexations qu'on exerçoit contre lui. Il sortoit tous les jours de sa maison, et n'y rentroit que le soir fort tard, feignant d'être de très-mauvaise humeur, et accusant son mauvais sort de ce qu'il avoit perdu au jeu une somme considérable. Il soutint le même personnage plusieurs jours de suite, de façon que les sommes soi-disant perdues devenoient exorbitantes. Sa famille prit l'alarme, craignant que l'héritage ne fût bientôt dissipé, comme il arrive assez communément en Chine. On l'exhortoit à se modérer, et il ne promettoit rien. Enfin quelques païens, amis des parens du néophyte, leur dirent : « Les chrétiens ne jouent point à ces sortes » de jeux, leur loi le leur défend; tâchez » d'en faire un chrétien, et vous sauverez ce » qui reste ». Sa famille suivit cet avis, pria quelques chrétiens d'exhorter ce prétendu joueur à embrasser la religion chrétienne, et promit de lui laisser pleine liberté. Il acquiesça à tout, et il remplit aujourd'hui les devoirs de chrétien sans être troublé ni empêché par personne. C'étoit précisément le moyen qu'il avoit imaginé d'obtenir la liberté d'être chrétien, mais pour une fin bien plus relevée. Quant à la petite supercherie dont il a usé, elle paroît en quelque sorte excusable dans un homme qui ne connoissoit pas encore assez les règles de la morale évangélique.

Notre cher confrère M. Gleyo a encore couru plusieurs fois cette année les plus grands risques de retomber entre les mains des gentils; mais, grâce à la protection de Dieu, et à la fermeté des chrétiens, il a heureusement échappé à tous ces dangers.

Presque tout l'empire de la Chine a éprouvé cette année les rigueurs de la famine. Elle a été extrême dans plusieurs provinces. La province du Su-tchuen, quoiqu'une des plus fertiles en riz, n'en a point été exempte, parce que l'empereur l'ayant obligée de subvenir à leurs pressans besoins, elle en a partagé la détresse et les calamités. Ce que nous avons sous les yeux nous fait assez sentir ce qui s'est passé ailleurs. Il est mort ici un nombre prodigieux de personnes, soit enfans, soit hommes et femmes, surtout dans la partie orientale. Si ce fléau a enlevé à la terre un grand nombre de citoyens, il en a donné un grand nombre au ciel. On a baptisé beaucoup d'enfans d'infidèles. On envoyoit partout des néophytes de l'un et de l'autre sexes, pour administrer ce sacrement à ceux qui étoient dans un vrai danger de mort. Dans la partie orientale, où la famine a fait les plus grands ravages, on en a baptisé vingt mille; dans le reste de la province, où la famine étoit moins cruelle, on n'en a baptisé que dix mille.

Nos courriers, à leur retour de Canton,

ont amené cette année un missionnaire françois. Il a été reconnu à une douane : on a aussitôt arrêté le bateau. Comme le missionnaire étoit malade, le commis est entré en composition avec nos gens, et a consenti à le relâcher, moyennant une somme de 850 piastres (c'est-à-dire plus de 4500 liv. de notre monnoie). C'est presque tout ce qui étoit destiné à l'entretien des missionnäires qui sont ici. Dans ce dénuement, notre unique ressource a été de nous abandonner à la divine Providence, et elle ne nous a point laissé manquer du nécessaire.

La perte que nous avons faite ne se borne pas à l'argent : le missionnaire est arrivé attaqué d'une dangereuse maladie dont il est mort un mois et quelques jours après. *Sit nomen Domini benedictum.*

Extrait des lettres écrites en 1780, par les missionnaires de la province du Su-tchuen.

Le premier mandarin de la partie orientale de cette province a rendu une ordonnance qui défend aux chrétiens de tenir des assemblées secrètes, leur ordonne d'apporter au prétoire tous les livres qui traitent de la religion, et fait défense aux femmes de sortir dans les rues de la ville autrement qu'en chaise à porteur : c'est peut-être pour leur ôter la facilité de baptiser les enfans malades des infidèles. Cette ordonnance n'a pas été mise en exécution; ainsi les femmes ont la liberté de sortir comme elles veulent, et les assemblées de religion se tiennent à l'ordinaire, sans que les chrétiens soient plus recherchés qu'ils ne l'étoient auparavant.

Il y a eu cependant une petite émotion dans la partie méridionale, où quelques chrétiens ont été emprisonnés à l'occasion d'une dispute de religion avec les païens; on a aussi arrêté quelques néophytes dans la capitale de cette province, pour avoir refusé

d'enterrer un chrétien avec les cérémonies superstitieuses du pays ; du reste, la religion n'a éprouvé aucune persécution de la part du gouvernement. Le nombre des néophytes augmente de jour en jour dans l'étendue de cette province. Mille païens y ont embrassé la religion chrétienne pendant le cours de cette année : il s'en est présenté beaucoup d'autres que nous n'avons pu instruire faute de missionnaires, dont le nombre suffit à peine pour prendre soin de ceux qui se sont convertis les dernières années. Le Pape, voyant cette disette d'ouvriers, vient de nous accorder la permission d'ordonner quelques prêtres du pays, sans les obliger à apprendre le latin ; mais on en trouve peu qui soient propres, et il nous faut d'ailleursd es prêtres d'Europe pour les former. Nous venons d'établir dans la province du Yunnan un collége pour la formation de ces nouveaux élèves.

En attendant que les circonstances permettent aux missionnaires d'étendre partout l'exercice de leur ministère, nous sommes obligés de faire instruire des femmes pour administrer le baptême aux enfans malades des infidèles. Cette œuvre, si utile à la religion, et soutenue par le zèle de M. Moye, nous a réussi au-delà de nos espérances : on compte par milliers les enfans mourans baptisés par les soins de ces pieuses chrétiennes. Les fem-

mes sont les seules qui aient la liberté de s'introduire auprès des nourrices païennes pendant les maladies de leurs enfans. Les aumônes que des personnes charitables avoient envoyées l'année dernière pour être employées à cette bonne œuvre, ont été confisquées par les Chinois auprès de la douane de Canton; cet accident aura infailliblement retardé les courses de ces ferventes chrétiennes; car leur revenu ne sauroit suffire pour fournir aux frais des longs et continuels voyages qu'il leur faut faire pour trouver ces enfans malades, qu'elles baptisent de tous côtés, en particulier dans la mission de M. Moye.

Tandis que ce zélé missionnaire travaille avec tant de succès auprès des enfans dans le Su-tchuen, M. Gleyo s'emploie auprès des adultes, avec le même fruit, dans la province du Yun-nan. Les néophytes y sont religieux et de bonnes mœurs; M. Gleyo écrit qu'ils font sa consolation par leur obéissance et la simplicité de leur foi. Une découverte qu'on vient de faire aux environs de cette mission va la rendre encore plus intéressante, et fournir encore plus de matière au zèle de M. Gleyo: on a trouvé aux environs de cette province, qui fait l'extrémité de la Chine du côté du midi, un peuple que les Chinois appellent Lo-lo, à qui on n'a pas encore annoncé l'Evangile,

quoiqu'il semble faire partie de cet empire.

M. Gleyo, que Dieu paroît destiner à être l'apôtre de ce nouveau pays, y a envoyé des catéchistes, pour se mettre au fait du local, et pour examiner les obstacles et les facilités qui pourroient s'y rencontrer à la prédication de l'Evangile. Voici ce qu'ils lui ont rapporté :

Le pays des Lo-lo est situé au midi de la province du Yun-nan; les habitans, dans quelques endroits, sont mêlés avec les Chinois; mais un peu plus loin, ils sont indépendans, et gouvernés par une femme qui, sans doute, est montée sur le trône par succession, après la mort du roi. Ils sacrifient des bœufs et des brebis à un certain dieu qu'ils n'ont pas voulu nommer aux catéchistes, à moins qu'ils ne promissent de lui sacrifier avec eux; ils adorent aussi le ciel et la terre; ils enseignent qu'autrefois il y avoit douze soleils et douze lunes; qu'un dieu du ciel, voyant que ces soleils brûloient tout ce qui étoit sur la terre, en avoit gardé un seul et supprimé les autres; ils gardent, en certains endroits, la tablette de l'ame, comme les Chinois. Au lieu d'enterrer les morts, ils les brûlent, et suspendent leurs cendres en l'air, dans l'idée que l'ame du mort va loger dans ces cendres; ils paroissent adonnés à l'astrologie judiciaire; ils ont

des livres où est écrite leur religion : leur écriture est différente de la chinoise, de même que l'arrangement de leurs lignes : car, au lieu de les écrire verticales, comme font les Chinois, ils écrivent horizontalement et de la gauche à la droite, comme les Européens et les Siamois. Les Lo-lo paroissent moins orgueilleux que les Chinois ; ils aiment le vin ; leurs femmes sont habillées aussi modestement qu'à la Chine.

Nos catéchistes ont prêché à ces païens un seul Dieu créateur de toutes choses : ils les ont écoutés avec attention ; mais ils n'ont pas voulu leur promettre de quitter les divinités du pays, disant que s'ils les abandonnoient ils ne pourroient plus se marier. Les catéchistes, en les quittant pour venir nous faire leur rapport, ont engagé deux familles chrétiennes du Yun-nan à aller s'établir dans le pays des Lo-lo, pour tâcher de les amener peu à peu à la connoissance du vrai Dieu.

Ces renseignemens, quoiqu'assez superficiels, ont paru suffisans à M. Gleyo pour l'autoriser à faire une tentative dans ce nouveau pays ; il est parti pour aller voir les choses par lui-même, et tâcher de faire connoître la religion à ces idolâtres, dont le langage est sans doute le même que celui du Yun-nan. M. Gleyo a écrit en partant à

M. l'évêque d'Agathopolis, qu'avant de se déterminer à faire cette démarche, il y avoit pensé long-temps devant Dieu, et qu'il entreprenoit ce voyage avec une grande confiance en sa protection. S'il faut juger du succès de son entreprise par les bénédictions que Dieu n'a cessé de répandre sur ses travaux apostoliques depuis sa sortie des prisons, on se persuadera aisément que Dieu le destine à être l'apôtre de ce nouveau pays.

Le missionnaire qui rapporte le départ de M. Gleyo pour sa nouvelle mission, parle ensuite de ce qui regarde la sienne, et il fait mention d'une tribulation que son zèle pour le baptême des enfans des païens venoit de lui susciter; il raconte son aventure à peu près en ces termes : « Comme je sortois de la ville de Yung-tchang pour aller à Soui-foù, ville du premier ordre au sud-ouest de Tchong-king, je rencontrai un païen qui portoit un enfant malade que je baptisai sans aucun obstacle. Je me félicitois de cette heureuse rencontre, lorsqu'un moment après j'en fis une autre qui n'eut pas un si heureux succès. Une famille païenne, qui déménageoit pour aller se loger ailleurs, passoit pour lors dans le même chemin; comme elle marchoit à côté de moi, j'aperçus un jeune homme qui portoit entre ses bras un petit enfant enveloppé, selon la

coutume du pays, pour le mettre à couvert des injures de l'air. Voulant m'assurer s'il étoit aussi dans le cas d'être baptisé, je m'approchai de celui qui le portoit, et je lui demandai si cet enfant ne seroit point malade. J'aurois dû me borner à lui faire cette question, et me contenter de sa réponse; mais, suivant un peu trop mon zèle, et voulant connoître par moi-même l'état de l'enfant, j'avançai la main pour lui découvrir le visage : il n'en fallut pas davantage pour me susciter une affaire qui pouvoit avoir les plus fâcheuses suites.

» Le jeune homme qui portoit l'enfant ne se fût pas plutôt aperçu du mouvement que je venois de faire, qu'il appela avec empressement le père, qui conduisoit la famille, et l'avertit de ce qui venoit de se passer. Cet homme, s'imaginant que j'avois voulu faire un sortilége à son enfant, courut sur moi comme un furieux, me poussa avec violence, et, m'ayant jeté par terre, il se mit à me charger de malédictions et à me frapper. Mes compagnons de voyage étant venus à mon secours, il fut obligé de cesser; mais, pour m'empêcher de fuir, il m'arracha mon bonnet, et me força de le suivre jusqu'à un corps-de-garde qui se trouvoit sur le chemin, où il vouloit porter ses plaintes et me faire punir par le chef des soldats. Dans une

autre circonstance, son accusation ne m'auroit pas inquiété; mais alors je portois avec moi les ornemens de la messe : on pouvoit visiter mes paquets, m'embarrasser par beaucoup de questions, et tirer de mes compagnons des réponses capables de mettre la religion en danger, et d'exciter une persécution. Il fallut cependant marcher et suivre mon adversaire, qui vouloit absolument avoir raison de l'injure qu'il prétendoit avoir reçue de moi. Il étoit si impatient d'en tirer vengeance, qu'il ne put se contenir, et attendre notre arrivée auprès du petit mandarin : le mouvement de sa colère, qui duroit encore, le mettoit hors de lui-même. Il courut de nouveau sur moi, m'arracha mes habits et me donna de grands coups de poing; puis, redoublant ses malédictions, il leva de terre une grosse pierre avec les deux mains, et la lança sur moi avec tant de violence, que si Dieu ne m'eût protégé d'une manière évidente, je devois rester sur la place; car, de la force dont cette pesante pierre fut jetée, elle devoit m'enfoncer toutes les côtes : je ne reçus cependant qu'une légère contusion au coude et à la main que j'avois avancée pour tâcher de parer le coup; enfin, nous arrivâmes au corps-de-garde. Le préfet des soldats s'étant présenté pour savoir de quoi il s'agissoit, le

païen se mit à genoux, selon la manière du pays, pour faire son accusation. Il dit que j'avois attenté, par un sortilége, à la vie de son enfant. Le préfet, l'ayant écouté, se tourna vers moi pour entendre ma réponse; je lui dis que je n'avois pas touché son enfant, que je m'étois contenté de m'informer s'il étoit malade, dans l'intention de lui faire du bien, comme j'avois coutume d'en faire à beaucoup d'autres.

» Mes compagnons ayant confirmé ma réponse, ajoutant que je savois un peu de médecine, l'accusation du païen ne fut point reçue. Par un nouveau trait de la Providence, on ne visita point mes paquets, mais on me fit beaucoup de questions qui me jetèrent dans un grand embarras, à cause du danger qu'il y avoit de compromettre la religion, si je répondois à ce qu'on me demandoit, ou de blesser la vérité si je parlois d'une autre manière. Il s'étoit assemblé autour de moi beaucoup de monde qui vouloit savoir d'où j'étois, d'où je venois, et où j'allois; à tout cela, je ne répondis autre chose sinon que je demeurois à Tchong-king : on eut beau me presser pour me faire dire quel étoit mon pays, comment s'appeloient mes parens, etc., je revenois toujours à dire que je demeurois à Tchong-king, aimant mieux passer pour un imbécille dans leur esprit,

que de m'embarrasser dans des réponses qui auroient pu m'exposer, ou à faire connoître qui j'étois, ou à proférer quelques paroles peu conformes à la vérité. Cette conduite me réussit mieux qu'il n'y avoit lieu de l'espérer : on ne fit que rire de mes réponses, et on ne me demanda rien qui eût rapport à la religion; bien plus, la Providence tourna si bien les esprits en ma faveur, que plusieurs de ces païens, voyant que mon adversaire m'avoit enlevé mes habits, l'allèrent trouver, les lui firent restituer, et me les rapportèrent. Mais l'affaire n'étoit pas encore entièrement terminée : le païen qui m'avoit conduit devant le petit mandarin, voyant qu'il n'avoit pas réussi au gré de ses désirs, vouloit absolument porter l'affaire devant un autre, et me faire punir à quelque prix que ce fût. A peine commencions-nous à reprendre notre route, qu'on nous donna avis que cet homme avoit pris les devans, et qu'il nous attendoit sur le chemin pour recommencer les mêmes poursuites. Afin d'éviter sa rencontre, et pour nous soustraire à de nouvelles vexations, nous prîmes un chemin détourné; mais ce fut inutilement : cet homme, ayant pris aussi un chemin de traverse, se présenta à nous. Bientôt après il recommença à me faire violence, persistant à vouloir me traîner devant le gou-

verneur de la ville; mais il ne trouva pas, de la part de mes compagnons, la même condescendance qu'auparavant : un d'entr'eux, homme vigoureux et plein de courage, ennuyé d'une vexation qui lui parut poussée un peu trop loin, s'approcha de ce païen, et voulut essayer de le mettre à la raison. J'arrêtai ce chrétien, et je l'empêchai d'en venir aux voies de fait. Le païen, craignant d'être le plus foible, jugea qu'il feroit sagement de se retirer; il prit vite son parti, et alla rejoindre sa troupe. Nous rentrâmes alors dans notre premier chemin, et nous continuâmes tranquillement notre voyage jusqu'à Soui-foù, où je restai environ douze jours, pour y administrer les chrétiens. La mission étant finie, j'en repartis après les fêtes de Noël, en 1779, pour m'en retourner à Tchong-king.

» A mon arrivée, je fus témoin d'une conversion qui paroît avoir quelque chose d'extraordinaire. Un païen d'un caractère violent, frère d'un petit mandarin rural, alloit souvent chez quelques chrétiens de sa connoissance, pour chercher une occasion de les troubler dans leur religion. Ces néophytes, sachant par expérience que les païens ne combattent pour l'ordinaire la religion que parce qu'ils ignorent la beauté de sa morale, portèrent à celui-ci les livres qu'on

qu'on a coutume de donner à ceux qu'on instruit pour le baptême, c'est-à-dire, les livres où l'on explique en détail la doctrine de la religion par rapport aux mœurs. Ce païen, les ayant reçus, les lut avec attention ; il en fut si ébranlé, qu'il commença à marquer un grand désir de se faire chrétien. Etant tombé malade quelque temps après, il demanda le baptême ; les chrétiens, le voyant à l'extrémité, et le jugeant suffisamment disposé, le baptisèrent en mon absence. Etant arrivé quelques jours après, j'allai le voir pour le disposer, à la mort et lui administrer les autres sacremens, qu'il reçut avec de grands sentimens de religion ; et deux jours après il mourut, donnant les marques les plus satisfaisantes de la sincérité de sa foi.

Les chrétiens, enhardis par cette conquête qu'ils venoient de faire à la religion d'un de ses plus puissans adversaires, l'enterrèrent publiquement avec les cérémonies de l'Eglise, à la vue d'un grand nombre de païens, et du mandarin son frère, qui ne manqua pas d'assister à son enterrement. Ces cérémonies funèbres, si nouvelles dans un pays idolâtre, firent tant d'impression sur ce peuple, qui a naturellement beaucoup de goût pour le cérémonial, que plusieurs d'entre eux demandèrent à s'instruire plus à fond de notre religion. Huit jours après il en vint

sept ou huit demander à l'embrasser, et en particulier la famille du mort, qui a été la première à se convertir. J'ai déjà baptisé sa femme et ses deux fils mariés; les deux brus se disposent à recevoir bientôt la même grâce.

Nous trouvons pour l'ordinaire la même disposition dans presque tous les païens que nous avons occasion d'instruire, de sorte que l'on peut assurer que, pour faire ici beaucoup de chrétiens, il ne manque que des missionnaires, soit pour instruire les infidèles qui se présentent tous les jours, soit pour les fortifier dans la foi après les avoir convertis; car, faute de prêtres qui puissent cultiver ces néophytes, ils sont exposés à laisser affoiblir leur foi, au milieu des païens qui les environnent de toutes parts, et qui n'offrent à leurs yeux que les superstitions de l'idolâtrie, et le déréglement des mœurs qui en est la suite ordinaire.

Il y a eu ici, cette année, de grandes inondations; des villages entiers très-peuplés ont été submergés. Il a péri, dans une seule nuit, plus de quatre-vingt mille personnes entraînées par le débordement des rivières.

Au mois de juin dernier, 1780, il y a eu à Pé-king un incendie qui a consumé dix mille maisons dans la ville tartare. Le feu a gagné jusqu'aux premières avenues du palais de l'empereur; il n'a cependant duré

qu'une nuit. Cet accident a causé la disgrâce de plusieurs mandarins, accusés d'avoir manqué de vigilance pour le prévenir. C'est la garde de l'empereur qui a éteint le feu.

---

sept ou huit demander à l'embr
particulier la famille du mort
première à se convertir. J'ai
femme et ses deux fils
brus se disposent à recev
grâce.

Nous trouvons p
disposition dans p
nous avons oc
que l'on peut pays appelé Lo-lo, où la reli-
coup de ch pour la première fois par
missionna M. Gleyo, vers le commence-
dèles q l'année dernière, augmentera bien-
pour nombre des chrétiens du Yun-nan.
con M. Gleyo, chargé d'administrer cette
c province, contiguë au pays des
Lo-lo, vient de faire un voyage dans ce der-
nier royaume, pour prendre connoissance
des mœurs et des usages de ce nouveau peu-
ple, et pour découvrir les moyens les plus
propres à y établir la religion chrétienne.

Après avoir marché dans des chemins très-difficiles, traversé des montagnes presque inaccessibles, parcouru de vastes pays arides et ingrats à l'excès, où l'eau et le bois manquent, aussi-bien que le blé et le riz, il est enfin parvenu, à travers mille fatigues et beaucoup de dangers, au pays gouverné par les Lo-lo indépendans des Chinois, quoiqu'il y en ait plusieurs établis dans ce pays,

...n 1781 par les ...nce du Su-tchuen.

...i est peu éloigné de la Chine. Avant d'y ...ver, on trouve de fort belles plaines ...utres terres ensemencées de froment, ...e la principale nourriture du pays soit ...oir, et une autre espèce à peu près ... qu'on appelle *kou-kiao-ts*. Ils ont ...es troupeaux de moutons; mais ils ...issent en général fort pauvres.

M. Gleyo a prêché la religion dans six ou sept de ces pauvres familles; il a trouvé des gens simples, très-affables, point fiers, sincères dans leurs paroles et fidèles dans leurs conventions. Les femmes, quoique moins timides que les Chinoises, s'y montrent néanmoins sans effronterie; et les Chinois qui sont mêlés parmi ce peuple ne sont pas méchans comme les païens de la province de Su-tchuen.

Cet air sociable, que M. Gleyo a remarqué dans cette nation, lui a fait juger que le meilleur moyen d'y établir la religion chrétienne seroit d'y transplanter quelques pieuses familles de la province de Su-tchuen, lesquelles, par voie de fréquentation, pourront, sans beaucoup d'obstacles, insinuer peu à peu à ces infidèles les vérités de la religion, et leur faire goûter les voies du salut, sous la protection d'un grand mandarin chrétien nommé Sou-té-jen, qui fait sa résidence aux environs du royaume, pour gar-

der le défilé qui a donné entrée à l'armée du roi d'Ava pendant la dernière guerre.

Pour fairè les choses avec plus de maturité, M. Gleyo, de retour au Yun-nan, en a conféré avec M. l'évêque d'Agathopolis, et, de son avis, il a engagé deux familles chrétiennes à aller s'établir dans ce pays des Lo-lo; il est reparti pour les y conduire lui-même, accompagné de deux prêtres chinois qu'il avoit déjà formés au ministère, et auxquels il avoit inspiré le zèle et la piété dont il est rempli, et surtout l'esprit de pauvreté et de mortification qu'il a puisé au séminaire de Saint-Sulpice de Paris, où il a été élevé.

Ce vrai missionnaire, écrit un de ses confrères (1), parlant de son premier voyage, est parti dans un assez mauvais état pour son voyage des Lo-lo. Quoique sa santé, depuis quelque temps, fût un peu altérée, il n'a emporté, pour tout équipage, qu'une seule chemise, un caleçon, une paire de bas et une couverture de lit des plus minces, dans une saison où le froid commençoit à se faire sentir, s'abandonnant ainsi à la divine Providence qui ne lui a point manqué; car, malgré la mauvaise nourriture, l'incommo-

(1) M. Hamel.

dité des logemens et les continuelles fatigues d'un long voyage, fait à pied et dans des chemins aussi difficiles, il est revenu mieux portant qu'il ne l'étoit le jour de son départ. Nous avons tout lieu d'espérer que le second voyage qu'il entreprend aura encore plus de succès que le premier, si son zèle ne trouve des obstacles du côté des nouveaux troubles qui viennent de s'élever dans l'Etat, dont les suites seroient très à craindre, si on ne trouvoit bientôt le moyen d'en empêcher le progrès.

Les mahométans, qui sont en très-grand nombre dans cet empire, se sont révoltés au mois de mars 1781, dans la province appelée Kan-siu, qui autrefois faisoit partie de celle de Xen-si (1). Ces rebelles, qu'on dit être unis avec un royaume voisin dont on ne sait pas le nom, et dont les habitans sont presque tous mahométans, se sont emparés de plusieurs villes et ont massacré beaucoup de monde en fort peu de temps. Ils sont maintenant occupés à faire le siége de la capitale qu'on nomme Nan-tcheou. On les dit bons soldats, gens déterminés, et plus exercés à la guerre que nos Chinois. Les Tartares qu'on a envoyés contre eux ont été repoussés et entièrement défaits;

(1) Lettre de M. l'évêque d'Agathopolis, du 17 octobre 1781.

des troupes auxiliaires qui ont aussi marché contre ces rebelles ont eu le même sort.

Ces mahométans se plaignent, dit-on, des vexations des mandarins; mais ce n'est qu'un prétexte : on croit que cette guerre étoit méditée depuis environ huit ans, et on fait courir le bruit qu'on en veut à la famille régnante. La terreur se répand de tous côtés. La province de Su-tchuen, en particulier, est dans les plus grandes alarmes; car, outre qu'elle a plusieurs défilés de montagnes qui peuvent donner entrée à l'armée des ennemis, il s'est élevé dans l'intérieur de la province une secte de révoltés dont le nombre augmente chaque jour, qui paroissent être en correspondance avec ces mahométans du Kan-siu, et qui, suivant le bruit public, ne demandent qu'un libre passage vers cette province. Ils ont élu un chef auquel ils donnent le nom de roi; ils marchent par troupes, armés de fusils à mèche fort courts, ayant aussi d'autres armes, et portant un étendard où sont écrits huit caractères qui signifient : *Guerre au riche, paix au pauvre, grand roi des bandits*, ou des gens qui marchent par bandes. On envoie chaque jour de nouvelles troupes contre ces séditieux, mais sans aucun succès. Un des grands mandarins, qui marchoit à la tête d'un détachement de soldats, est aujourd'hui entouré et sur le point d'être pris; le vice-roi de la province est

allé à son secours. On ajoute qu'on a saisi, aux environs de la ville de Tching-tou, un mahométan venu de Kan-siu, pour porter à la révolte ceux de Su-tchuen qui sont, dit-on, en trop petit nombre et trop dispersés pour se faire beaucoup craindre; on en compte néanmoins dix mille dans la capitale de cette province. Pour ce qui regarde les missionnaires, qui sont presque toujours en voyage, ils se trouvent exposés à de grands dangers. Il suffit d'être inconnu pour être arrêté et interrogé; tout visage un peu étranger devient suspect; on fait partout les recherches les plus sévères; l'entrée des villes, le passage des rivières, les portes des marchés, tout est gardé avec la plus grande exactitude : ce qui tient toute la province dans une crainte et une sollicitude continuelles. Les chrétiens en particulier viennent de se trouver dans un très-grand danger, occasionné par un événement qui a fait beaucoup de tort à la religion chrétienne, dans plusieurs endroits où sa doctrine n'est pas encore assez connue.

Vers les extrémités de la province, on a arrêté un grand nombre de Pe-liên-kiao (1), unis aux révoltés ou bandits, qu'on a conduits enchaînés à la capitale, pour y être jugés. Partout où ces criminels ont passé, ils se

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 47 et suiv.

sont donnés pour chrétiens, et ils l'ont persuadé à la populace qui, les voyant aux fers et au nombre des séditieux, a conçu une grande horreur contre la religion et contre ceux qui la professent, et bientôt après il s'est répandu un bruit que le gouvernement se préparoit à exterminer les chrétiens; mais la Providence a tellement arrangé les choses que ce bruit public a été aussitôt dissipé, au moins dans la capitale, par l'adresse d'un ancien mandarin qui a été chargé de juger ces criminels d'état. Le mandarin leur ayant demandé quels étoient les dix préceptes de la loi des chrétiens, ils lui ont répondu qu'ils ne connoissoient d'autre précepte de religion que celui de s'abstenir de la chair des animaux, à l'exemple des bonzes: ce qui les a convaincu d'imposture; ensuite, ayant été mis à la question, ils ont tout avoué. Ainsi, la calomnie qu'ils avoient répandue contre la religion a été détruite, et les préjugés du peuple dissipés, au moins dans la capitale et aux environs. Cependant, comme le mandarin, pour mieux les convaincre de faux, avoit ajouté que dans la ville il y avoit beaucoup de chrétiens logés à la porte méridionale (où est notre demeure), et qu'il alloit les leur confronter, nous avons été obligés de nous retirer hors de la ville, tant pour tranquilliser les chrétiens, qui n'auroient pas manqué d'être recherchés à

notre occasion, que pour empêcher les assemblées de religion, qui faisoient trop de sensation dans des circonstances où il faut paroître s'assembler le moins qu'il est possible.

La protection de Dieu sur cette mission a paru d'une manière encore plus marquée dans les persécutions qu'elle a souffertes, cette année, de la part de plusieurs mandarins qui ont tourné leurs efforts en particulier contre les nouveaux convertis. Plusieurs de ces néophytes ont donné dans cette occasion des preuves d'une foi bien solide, et d'un courage au-dessus de l'ordinaire; nous allons rapporter ici les principaux faits, avec les circonstances qui nous ont paru les plus remarquables.

Dans la ville de Pou-kian, des néophytes nouvellement convertis ayant constamment refusé de contribuer aux impositions pour les comédies et autres cérémonies superstitieuses établies parmi le peuple, on en a saisi treize qu'on a voulu forcer de renoncer à leur religion. A cet effet on en a conduit neuf dans une salle pavée de pierres très-raboteuses, semblables à des cailloux pointus, où, pendant dix jours, on les a fait rester quatorze heures par jour à genoux, sans leur permettre de s'appuyer ni de prendre aucune nourriture, tout le temps

qu'ils étoient à genoux, ni même de pourvoir à leurs besoins naturels; après quoi on les a retenus en prison, pendant qu'on essayoit d'ébranler la constance des quatre autres par un supplice plus long, qui vient de donner un nouveau martyr à la religion. Deux de ces néophytes ont été chargés d'une cangue de deux cents pesant, et les deux autres d'une de trois cents. Au bout de trois mois d'un supplice si rigoureux, un de ces quatre nouveaux chrétiens, qui n'étoit pas encore baptisé, est mort pour Jésus-Christ, sous le poids de la machine, qui l'a écrasé aux yeux de ses compagnons, pleins de zèle pour l'exhorter et l'encourager à tenir ferme jusqu'à la fin. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet heureux néophyte, est que, s'étant converti trois ans auparavant, et ayant cédé aux tourmens dans une première persécution, il eut un si grand regret de sa chute, que dès-lors il promit à Dieu de la réparer. Ayant donc été pris cette seconde fois, il dit à sa femme, en la quittant, que pour le coup il garderoit sa foi et perdroit la vie. Il a tenu parole, et, au lieu du baptême d'eau qu'on lui préparoit, il a été baptisé dans son sang, ses compagnons ne pouvant approcher de lui pour lui administrer ce sacrement.

Ces derniers, après avoir resté encore deux

mois sous le poids de leur cangue, ont été condamnés à recevoir chacun trente coups de bâton sur les jarrets, supplice si rigoureux, qu'on a souvent vu les hommes les plus robustes succomber sous les coups. Parmi les confesseurs condamnés à cette dernière question, il se trouva un vieillard qu'on alloit aussi frapper de trente coups, sans égard pour son âge et pour sa grande foiblesse; son fils, qui étoit venu le visiter dans sa prison, s'offrit pour recevoir à sa place les coups de bâton qu'on lui préparoit. On lui accorda sa demande; il quitta ses habits, et souffrit les trente coups pour son père. Enfin, le juge voulant terminer l'affaire, qui duroit depuis près de six mois, se contenta d'un écrit tel qu'ils voulurent le donner, et il les mit en liberté.

Dans la partie occidentale de la province, on a arrêté deux frères qui ont aussi marqué un grand courage, en souffrant une question aussi douloureuse qu'extraordinaire. Ayant tous les deux refusé de nommer le prêtre qui les avoit instruits, et les chrétiens qu'ils avoient eux-mêmes formés, on leur a fait subir la question qu'on appelle kang-ts. Voici en quoi elle consiste : on étend sur le pavé des chaînes de fer sur lesquelles on fait mettre à genoux le patient; ensuite, prenant une longue pièce de

bois, on la met en travers sur ses jarrets; puis quatre hommes montent sur chacun des deux bouts de la pièce de bois, et là, se balançant avec force, ils pressent rudement sur la chaîne les jambes de celui qui est à genoux, et lui font éprouver les douleurs les plus insupportables.

Ce supplice n'ayant pu ébranler ces deux nouveaux chrétiens, le mandarin, pour avoir occasion de les tourmenter d'une autre manière, s'est fait apporter un livre de prières chrétiennes qu'on avoit trouvé dans leur maison, et, l'ayant ouvert, il lisoit tout haut, en marquant son indignation, cette formule de prière que les chrétiens récitent pendant le temps de la persécution : *Qu'on me mette à la cangue; qu'on me charge de chaînes; qu'on me garde en prison, je ne refuserai pas de souffrir; qu'on me demande un écrit d'apostasie; qu'on veuille me faire renoncer à ma religion, je le refuserai et je mourrai plutôt que d'apostasier.* Puis, changeant une phrase où il est dit qu'il faut sacrifier sa femme et ses enfans plutôt que la religion, il lisoit : *Vous ne vous embarrassez ni de vos femmes, ni de vos enfans.* Là-dessus, se tournant vers les soldats, il leur dit : *Frappez des gens qui suivent une doctrine si impie.* L'aîné reçut soixante-dix coups de bâton sur les jarrets, l'autre vingt seulement. Les ayant ensuite mis aux fers,

après seize jours de prison, le mandarin les renvoya sans avoir jamais pu les faire parler.

Au district de Tchong-tchan, dans une chrétienté qui ne fait que de naître, le neveu d'un garde du mandarin ayant déchiré la tablette des ancêtres, c'est-à-dire l'écrit superstitieux qu'on conserve en l'honneur des parens morts, il s'est allumé dans ce même lieu une autre persécution qui a fait souffrir à plusieurs chrétiens des tourmens qui surpassent tous ceux dont on vient de parler. Six néophytes y ont été appliqués à la torture appelée kia-kouen, ou des brodequins, qu'on donne en cette manière : on prend trois dures pièces de bois attachées fortement par un bout et ouvertes de l'autre; on fait entrer les pieds du patient dans cette ouverture, où il y a des concavités pour recevoir les chevilles; ensuite, par le moyen d'une corde tirée avec beaucoup de force, on serre peu à peu les pieds entre les planches, ce qui cause une douleur des plus aiguës jusqu'à s'évanouir. Deux de ces chrétiens ont souffert cette cruelle torture : l'un quatre fois, l'autre jusqu'à six fois, sans jamais consentir à donner l'écrit qu'on leur demandoit; ils ont seulement lâché une parole qui a compromis une autre famille chrétienne et l'a impliquée dans cette même affaire, mais Dieu a tiré de cette faute un bien qui a contribué à l'avantage de la religion.

Un des soldats qui s'étoit transporté dans cette dernière famille pour y faire les recherches ordinaires, a trouvé un crucifix d'ivoire, qu'il a pendu par mépris à la ceinture de son caleçon. Sa commission étoit à peine finie qu'il s'est vu tout couvert d'ulcères remplis de sang, ce qui l'a réduit à une si grande foiblesse qu'il en est mort le troisième jour. Ce fait a été si constant que les autres soldats n'ont pu s'empêcher de reconnoître le doigt de Dieu dans un événement si extraordinaire, et ont murmuré contre le mandarin, pour avoir attiré sur leur camarade la punition du Dieu des chrétiens.

Dans la ville de Jûn-tchan, on a arrêté trois chrétiens qui ont reçu de rudes soufflets et des coups de bâton sur les jarrets; mais, après un mois de prison, on les a renvoyés.

A la ville de Soui-fou et en quelques autres parties de cette province, il y a eu aussi des affaires de religion qui sont pour le présent entièrement terminées.

Ces différentes persécutions auroient tourné encore plus à l'avantage de la religion, si tous ceux qu'on a mis dans les tourmens avoient également persévéré jusqu'à la fin dans la confession de leur foi; mais il y en a eu plusieurs qui, ainsi qu'on l'a vu dans tous les siècles de l'Eglise, ont cédé aux

tortures, en donnant un écrit équivoque, renonçant ainsi de bouche à la religion qu'ils conservoient dans le cœur. Ils continuent toujours, il est vrai, à être chrétiens; mais ils ont perdu le mérite de leurs souffrances, en se chargeant d'un grand crime qui ne leur a point profité : car, après cette espèce d'apostasie, le mandarin les a fait encore frapper, au moins quatre d'entre eux, de trente coups de bâton avant de les renvoyer.

Il faut observer que, parmi ceux qui sont ainsi tombés, il y en avoit plusieurs qui n'étoient pas encore baptisés, et que presque tous les autres étoient de nouveaux chrétiens à peine instruits, et comme à demi formés.

Au milieu de toutes ces persécutions, le nombre des chrétiens a toujours augmenté comme à l'ordinaire. Parmi les infidèles qui se sont convertis cette année, nous en avons baptisé cinq cent vingt-un dans cette province, et, ce qu'il y a de plus consolant, vingt-un mille enfans de païens y ont aussi reçu le baptême.

On a élevé au sacerdoce trois nouveaux Chinois dont la vocation au ministère a été accompagnée de circonstances bien remarquables : le premier, appelé André Yang, a confessé la foi dès l'âge de dix-huit ans, dans la persécution de M. Gleyo, avec un

courage et une constance au-dessus de son âge (1); le second, nommé Augustin Tchou, avoit été autrefois soldat, et persécuteur des chrétiens; le troisième, Jean-Baptiste Tsiang, fut exilé pour la foi, il y a environ huit ans, et enchaîné par les mains de ce même Augustin Tchou qui, cette année, a été fait prêtre avec lui. Qui eût dit, en voyant le païen Tchou enchaîner et traîner devant le mandarin le chrétien Tsiang, que Dieu les destinoit l'un et l'autre à être unis peu de temps après par les liens d'une même foi, et par la dignité du même sacerdoce reçu en un même jour, et par les mains du même évêque?

Ce nouveau prêtre Tchou est, au rapport de M. l'évêque d'Agathopolis, d'une tendresse de piété et d'une simplicité admirables. Sa conversion commença lors de l'emprisonnement de M. Moye dans la province de Kouei-tcheou. Ce soldat, qui étoit alors dans cette province, fut envoyé pour quelque affaire dans la prison où étoit M. Moye. Il écouta les instructions que ce missionnaire y faisoit, et remarqua la charité qu'il avoit pour les autres prisonniers. Tout cela fixa son attention, et commença à lui inspirer beaucoup d'estime pour la religion, à laquelle

---

(1) *Voyez* ci-dessus la relation de la persécution de M. Gleyo, pages 59 et 63.

Dieu l'a appelé pour faire d'un persécuteur des chrétiens un apôtre des infidèles du Lo-lo. Il est parti avec M. Gleyo et M. André Yang, pour aller travailler ensemble à la conversion de ce nouveau peuple.

Extrait des lettres écrites par les missionnaires du Su-tchuen, *en 1782.*

Il y a eu, vers la fin de l'année dernière, une persécution qui a été annoncée par tout l'empire, dans une gazette adressée à tous les mandarins. On a arrêté, dans une ville de la province de Pé-king, neuf chrétiens qu'on a trouvés assemblés pour prier Dieu; on a saisi des livres de prières, des calendriers, des images, etc.; les chrétiens ont dit qu'ils avoient acheté ces objets d'un Chinois attaché à un Européen (ce Chinois est un prêtre). Cette affaire a été portée au gouverneur de Pé-king, qui a jugé ces chrétiens à la rigueur: tous ont été condamnés à recevoir cent coups de bâton; un seul a été, outre cela, condamné à l'exil perpétuel, un autre à l'exil de trois ans, tous les autres à porter la cangue pendant un mois, et à recevoir ensuite quarante coups de bâton. Il y a eu ordre d'examiner la conduite des mandarins qui n'ont pas empêché l'exercice de la religion chrétienne dans leurs districts. L'empereur a aussi été supplié de faire examiner la conduite des Européens de Pé-king,

dont les domestiques avoient eu communication avec les chrétiens qu'on jugeoit coupables, et d'ordonner que cette religion fût rigoureusement défendue. L'on a fait des recherches pour trouver le prêtre chinois dont les chrétiens avoient reçu des livres; mais on n'a pu le découvrir. L'on a même placé aux portes des églises de Pé-king des sentinelles pour empêcher les chrétiens d'y entrer : ce qui a duré jusqu'à la semaine de la Passion, temps où un missionnaire a obtenu que ces sentinelles fussent retirées.

L'empereur a répondu aux représentations du gouverneur : *Je sais de quoi il s'agit; je veux être obéi.* Cette réponse, qui paroît ambigüe, est une espèce de reproche fait au gouverneur, pour s'être mêlé de cette affaire, comme si l'empereur lui eût dit : Je sais de quoi il s'agit, restez tranquille. C'est en ce sens que l'ont interprétée des chrétiens qui entendent très-bien le style de la cour. Les effets ont été conformes à cette interprétation; car aucun de ces chrétiens n'a été exilé : toutes les punitions se sont réduites à quelques coups de bâton, ou à quelques peines de cette nature.

Quelque temps, après le fils aîné de l'empereur est allé, pour la première fois, visiter une des églises, et la maison des missionnaires qui lui est contigüe. Il leur a témoigné beaucoup de bienveillance, et les a

pressés de faire venir d'autres Européens pour le service de son père, vu qu'ils sont réduits à un petit nombre. On pense que cette visite n'a pu se faire que du consentement de son père.

Cette province du Su-tchuen, dit M. de Saint-Martin, se vit l'année dernière exposée à de grands dangers dont la divine Providence l'a heureusement délivrée. D'un côté, des mahométans s'étoient révoltés; d'un autre, des troupes de bandits avoient pris les armes et faisoient de grands ravages. Les premiers avoient, en très-peu de temps, considérablement étendu leur conquête; mais leur chef ayant été tué d'un coup de canon, ils ont été entièrement dissipés: une armée, envoyée par l'empereur sur ces entrefaites, a, dit-on, massacré tous ceux qui restoient, de sorte que le pays qu'ils habitoient est maintenant habité par des Chinois auxquels on a distribué les terres que les mahométans y avoient cultivées. Pendant long-temps le public s'est attendu à voir le gouvernement sévir contre les autres mahométans répandus dans l'empire, quoiqu'ils n'eussent pris aucune part à la révolte. Jusqu'à présent, il n'y a point eu d'édit porté contre eux; seulement, on leur a défendu d'avoir aucun étranger pour maître de religion, de se servir de livres composés en langue étrangère, et de donner au chef de leur religion le

nom *aong*, qui n'est point un mot chinois. Ces mahométans ont déclaré qu'ils étoient d'une secte plus ancienne que celle des révoltés, et n'avoient aucune communication avec eux. On leur a donc laissé la liberté de religion, et on s'est contenté de prendre leurs noms, et d'en tenir un catalogue exact dans chaque district : néanmoins leur crédit est bien diminué.

Les ravages des bandits ont cessé cette année ; on a contraint le peuple à marcher contre eux pour soutenir les soldats dans toutes les villes, bourgades ou marchés ; chaque maison étoit obligée de se munir de bâtons et de lances, pour s'en servir contre les bandits au premier signal. Les premiers mandarins ont marché à la tête des troupes. La plupart des bandits, effrayés par le grand nombre des soldats, se sont dissipés d'eux-mêmes ; d'autres, qui ont voulu tenir la campagne, ont été, après plusieurs actions très-chaudes, tués ou pris. Le gouvernement n'a fait quartier à aucun d'eux, et a usé de la dernière cruauté envers ces malheureux. Ceux-mêmes que la crainte avoit dissipés n'ont pu échapper au dernier supplice ; car chaque mandarin, dans son district, a été obligé de donner leurs noms et ceux de leurs familles : celles-ci ont été, sous peine de mort, forcées à chercher et à livrer ceux qui avoient pris part à la révolte.

Cela s'est exécuté avec beaucoup de promptitude : de sorte que le plus grand nombre a été mis hors d'état de nuire ; mais les trois principaux chefs de la révolte ont échappé à toutes les recherches. D'ailleurs le bruit court que, dans la province de Yun-nan, deux mandarins disgrâciés ont conspiré contre le gouvernement, bruit qui paroît confirmé par les grandes précautions que prend le gouvernement.

Par malheur pour la province du Su-tchuen, l'ancien gouverneur, ami de la religion, qui avoit protégé les chrétiens et élargi M. Gleyo en 1777, a été exilé. Le nouveau gouverneur est un jeune homme, parent de l'empereur; il paroît fort indifférent en matière de religion ; il se joue des dieux du pays, et les fait punir en découvrant le toit de leurs temples quand il n'y a point de pluie, disant que, puisqu'ils ne veulent pas en donner, il faut les faire griller au soleil ; il se dit beaucoup plus grand qu'eux : les Chinois ne font qu'en rire.

La haine de quelques prétoriens et la jalousie de plusieurs chefs de districts où il y a des chrétiens, ont beaucoup nui à la religion dans la province de Yun-nan, où étoit le collége. Cette chrétienté s'est trouvée, pour la première fois, exposée aux plus grands dangers ; mais Dieu l'en a délivrée. Sur la fin de l'année dernière, quelques chrétiens

tiens imprudens, animés d'un faux zèle, s'avisèrent de mutiler d'une manière ridicule une idole que les païens avoient placée sur un chemin public. Ceux-ci jurèrent pour lors la destruction de notre collége et le renversement de la religion chrétienne. Un des chefs de cette conspiration, plus ardent que les autres, avoit plusieurs fois porté l'accusation au prétoire; mais le mandarin l'avoit constamment rejetée. Enfin, ils la renouvelèrent dans les temps de troubles où les frontières des deux provinces étoient gardées avec les plus grandes précautions, par la crainte des bandits. Le mandarin parut en prendre de l'inquiétude : il fit appeler le maître du terrain sur lequel notre collége est bâti, l'interrogea sur sa religion, le fit frapper de treize coups de bâton, et le chargea d'une cangue fort légère, sans lui rien dire de sa nouvelle maison, que les païens avoient regardée comme un temple de la religion chrétienne; ensuite il donna ordre à un mandarin militaire d'aller examiner cette maison et de lui en faire son rapport. Par un coup de la Providence, ce mandarin en fut détourné par les païens d'un autre canton, sous prétexte de la pluie et des mauvais chemins. Il se contenta donc d'y envoyer deux soldats accompagnés de deux païens chefs de districts. Ces soldats allèrent d'abord dans la famille du maître du terrain, où on les arrêta pour

déjeûner; et, pendant cet intervalle, on fit échapper MM. Hamel et Gleyo, qui se retirèrent chez les chrétiens voisins, en laissant au collége un maître d'école chinois qui tenoit sa classe. Fort peu de temps après l'évasion de ces deux messieurs, les satellites arrivèrent en passant par-dessus les murailles, et entrèrent dans la maison, qu'ils voulurent visiter. Ils ouvrirent un tiroir de la table qui servoit d'autel, et mirent la main sur un Rituel qu'on y avoit laissé par mégarde; un catéchiste présent leur arracha ce livre des mains. Au milieu du débat, il s'en arracha une feuille manuscrite que les soldats ramassèrent, et ils enchaînèrent sur-le-champ le dit catéchiste, en redemandant ce livre. Les chrétiens leur en présentèrent un autre, en leur faisant entendre que c'étoit celui qu'ils avoient pris; les satellites n'en crurent rien, et en vouloient un semblable en caractères au feuillet qu'ils avoient entre les mains. Après beaucoup de pourparlers, on en vint à l'argent, qui les radoucit : on leur délivra donc six taëls, c'est-à-dire environ quarante-cinq livres; mais ils ne voulurent point rendre la feuille manuscrite. Ils demandèrent de plus quelques livres de religion, pour prouver au mandarin qu'ils avoient exécuté ses ordres : on leur en donna de chinois, et ils s'en retournèrent fort contens, en déclarant qu'ils n'avoient rien à dire contre

la maison. De retour auprès du mandarin, ils lui donnèrent les livres chinois, sans montrer la feuille manuscrite. Cet officier, qui ne savoit pas lire, s'en fit expliquer quelque chose par un maître d'école païen; et trouvant sa doctrine fort pure, il dit que la religion chrétienne étoit bonne, et qu'il n'étoit pas venu pour inquiéter les chrétiens; qu'on n'avoit qu'à leur rendre leurs livres, et la chose finit là. MM. Hamel et Gleyo, instruits de l'événement, ne tardèrent pas à retourner au collége, pour y continuer leurs exercices comme auparavant. M. Gleyo étoit chargé d'instruire les jeunes prêtres, et M. Hamel, les écoliers. Ils ne furent pas long-temps sans éprouver de nouvelles alarmes, la plupart fausses : c'est pourquoi M. Gleyo résolut, pour plus grande précaution, d'aller dans un autre endroit, et de laisser M. Hamel avec ses écoliers. Peu de temps après, plusieurs satellites, amorcés par l'espérance du gain (car ils n'avoient aucune commission du mandarin), arrivèrent en plein jour auprès du collége; et, ayant passé par-dessus les murailles, ils se trouvèrent au milieu de la maison sans qu'on se doutât de rien. Les écoliers étoient pour lors en récréation : sitôt qu'ils aperçurent les satellites, la peur les saisit, et ils prirent tous la fuite. M. Hamel, resté seul avec un écolier, avoit ramassé, dans un petit panier,

ce qu'il avoit pu de livres, avec sa boîte aux saintes huiles, et se hâtoit de sortir. Il n'étoit pas encore à la porte, qu'il tomba entre les mains des satellites, qui se saisirent du panier. Pendant qu'ils examinoient les livres, M. Hamel se déroba et alla se cacher dans les commodités. Les satellites s'étant bientôt aperçus de sa fuite, le cherchèrent par toute la maison ; mais les chrétiens du voisinage y envoyèrent leurs femmes et leurs filles, qui s'y assemblèrent en grand nombre, et se jetèrent sur les soldats, leur arrachèrent tout ce qu'ils avoient pris, à l'exception de la boîte aux saintes huiles et d'une grammaire latine, et les mirent en fuite. Dès-lors, M. Hamel se retira avec ses écoliers, et descendit au Su-tchuen. Cependant la prise du livre inquiétoit beaucoup : ces soldats l'avoient remis à leur mandarin militaire, qu'on trouva très-facile à entrer en composition. Il en coûta vingt taëls (qui font cent cinquante francs), et le livre fut rendu ; mais la boîte aux saintes huiles n'a jamais pu être retrouvée.

Cependant le maître du terrain de notre collége étoit toujours à la cangue. Après environ deux mois, son mandarin l'élargit. Ce chrétien lui représenta qu'ayant été traité comme un criminel, il n'étoit pas convenable qu'il continuât, comme auparavant, à faire les fonctions de sa charge de chef de quartier, et qu'ainsi il lui remettoit son em-

ploi. Mais le mandarin répondit que, s'il le quittoit, il seroit bien autrement puni; et, pour le consoler, il le fit archichef, c'est-à-dire qu'il le chargea de commander dans son département aux chefs des différens quartiers qui s'y trouvoient. Ainsi il retourna chez lui en triomphe; mais l'envie et la haine des païens n'ont point diminué. On a encore dénoncé depuis cette maison comme une église; de plus, on a ouvert aux environs une mine de fer, ce qui a occasionné un chemin très-fréquenté par les gens du prétoire, et d'où on découvre la maison : c'est pourquoi, en attendant un temps plus favorable, monseigneur l'évêque d'Agathopolis a défendu d'y tenir le collége jusqu'à nouvel ordre. Le collége est maintenant dans le Su-tchuen, sur les frontières du Yun-nan, dans une chrétienté nombreuse du district de Lo-lang-tcheou, dépendant de la ville de Soui-fou. De plus, M. Gleyo, craignant que dans la suite on n'obligeât les chrétiens à détruire eux-mêmes, en haine de la religion, une espèce de chapelle attenante au bâtiment, et ayant appris assez récemment qu'une persécution s'étoit élevée à Pé-king, et paroissoit devoir s'étendre aux autres provinces de l'empire, a fait abattre cette chapelle, et a conservé la maison, qui est habitée par un maître d'école et un parent de la famille qui a donné le terrain.

L'année dernière, dit M. Dufresse dans une lettre commencée le 7 juin 1782, un païen exerça toutes sortes de cruautés contre sa fille, âgée de quinze ans, qui étoit chrétienne, pour la contraindre à renoncer à sa religion. Il la traîna devant l'idole pour la forcer à l'adorer; la suspendit et la meurtrit de coups de verges, menaçant même de l'égorger ou de la noyer, et voulut lui enfoncer des pointes aigües de bambou sous les ongles. Cette jeune fille n'opposa à ces cruautés que le silence, et les supporta avec une constance invincible. La fureur du père s'étant calmée, cette fille, sa mère et sa belle-sœur, qui étoient les trois seules chrétiennes de la famille, continuèrent à réciter leurs prières en commun, et à faire leurs autres exercices de religion, sans aucun empêchement de la part du père ou de leurs autres parens infidèles. Mais, quelques mois après la première persécution cessée, le père dit un soir à sa fille : « Je t'ai donnée en ma» riage à un païen qui doit venir ce soir avec » sa famille te recevoir : ainsi, prépare-toi, » et revêts-toi de tes meilleurs habits ». A cet ordre, la mère, la fille et la bru ont pris une couverture de lit, et sont aussitôt sorties, disant qu'elles alloient demander l'aumône, et aimoient mieux mourir que de consentir à ce mariage. Elles marchèrent au milieu des ténèbres toute la nuit, et, au chant du coq,

arrivèrent enfin chez la famille de la mère. Le lendemain de leur départ, la grand-mère de la fille, qui est la mère de ce païen, et qui avoit, quelque temps auparavant, commencé à adorer Dieu, dit qu'elle alloit aussi demander l'aumône, et vint les trouver. Six jours après un chrétien, oncle de cette fille, les a reconduites chez elles, a parlé raison au père, en présence de quelques autres païens, ses parens. Le père a consenti à tout; et, depuis ce temps, les chrétiennes ont continué librement à réciter leurs prières en commun. Enfin, touché sans doute de leur constance, et aidé de la grâce de Dieu, cet homme a embrassé lui-même, cette année, la religion chrétienne, et son fils a suivi son exemple; voilà donc toute cette famille devenue chrétienne : Dieu soit loué ! Ils ont brûlé toutes les marques de superstition qu'ils avoient, et ont affiché la tablette de notre sainte religion. Ils sont venus me trouver au mois de février, pendant que j'étois à administrer la chrétienté dans laquelle demeure le beau-frère du père. Pendant quinze jours que j'ai demeuré dans cette chrétienté, celui-ci n'est presque point retourné chez lui : il a demeuré chez son beau-père, sans cesse occupé à apprendre son catéchisme et ses prières, et assidu aux instructions et exhortations. Sa conversion paroît très-sincère.

Il se fit, l'année dernière, dans le même endroit, une conversion non moins surprenante. Un vieux ministre des superstitions, qui avoit exercé ce métier pendant longtemps, et y avoit gagné beaucoup d'argent, étoit en même temps ennemi de notre sainte religion, quoique sa femme et presque toute sa famille fussent chrétiennes. Ce vieillard, étant tombé l'année dernière dangereusement malade, s'est enfin converti. Après l'avoir exhorté et suffisamment instruit, on l'a baptisé en mon absence. Il paroît très-sincèrement converti, et a persévéré après le rétablissement de sa santé. Lorsque je suis arrivé, il est venu se faire suppléer les cérémonies du baptême, et s'approcher des sacremens; quoique sa maison soit éloignée de celle où je demeurois, et qu'il eût assez de peine à marcher, néanmoins il venoit régulièrement tous les matins avant le jour, avec sa femme, pour entendre la messe et les instructions.

25 juillet. Je viens d'administrer une chrétienté dans laquelle, sur la fin de l'année dernière, et cette année, treize ou quatorze familles entières ont embrassé la religion, outre plusieurs autres familles dont il n'y a encore qu'une partie de convertie. Je viens aussi d'apprendre un beau trait d'une femme chrétienne, que la pauvreté avoit obligée à se retirer avec son mari chez ses père et

mère païens. Elle y est tombée dangereusement malade, et ceux-ci ont voulu appeler, suivant l'usage, un maître de la religion païenne, pour faire sur elle les superstitions accoutumées en pareilles circonstances; mais la malade n'a jamais voulu y consentir. Elle a mieux aimé sortir de chez ses parens, et aller se loger dans une très-pauvre chaumière : c'est-là qu'elle a rendu l'ame.

19 septembre. Depuis peu de jours, dans la ville capitale de cette province, un officier militaire, tartare de nation, s'est converti avec toute sa famille. Voici l'occasion de cette conversion. Son fils avoit embrassé la religion, environ un mois auparavant, ayant été exhorté par des chrétiens qui demeuroient dans la même maison, et le voyoient dangereusement malade. Quelques jours avant de mourir, ce jeune homme, étant tombé dans une espèce de léthargie, a vu ou cru voir l'enfer sous l'apparence d'un lieu horrible rempli d'une infinité d'hommes et d'un feu noir qui les brûloit; le démon, sous une figure affreuse, qui vouloit l'entraîner dans ce lieu ténébreux, et enfin une personne de belle apparence qui a repoussé le démon et l'a délivré lui-même des mains de ce monstre. Revenu de sa léthargie, il a exhorté vivement son père et sa mère à ne pas se précipiter dans ce lieu de tourmens, disant qu'il n'y avoit pas d'autre moyen pour

l'éviter que d'embrasser la religion chrétienne. Ceux-ci l'ont embrassée et y sont fermes. Quelques mandarins ayant représenté à cet officier que la religion chrétienne est exposée à de grandes persécutions, il a répondu qu'il étoit disposé à perdre sa dignité, et à aller travailler de ses mains, plutôt que d'y renoncer. Pour son fils, il a été baptisé par un catéchiste, et est mort en prédestiné. Son père, qui l'assistoit à la mort, lui crioit de temps en temps ces mots : *Jésus-Christ, sauvez-moi ! Jésus-Christ, sauvez-moi !*

Le missionnaire qui rapporte ces traits en rapporte beaucoup d'autres très-édifians, que le temps ne me permet pas de copier. Il parle entre autres d'une petite fille âgée de huit ans, qui a été baptisée à cet âge avec les cérémonies propres au baptême des adultes. Elle est bien instruite et très-fervente ; elle a su trouver des enfans de païens à l'extrémité, et les a très-bien baptisés, prenant prudemment les précautions convenables pour que les païens ne s'aperçussent de rien.

Lettre de Mgr. François Pottier, évêque d'Agathopolis, et vicaire apostolique du Su-tchuen, à M. Tessier de Sainte-Marie, curé de Genillé, près de Loches en Touraine (département d'Indre-et-Loire), 18 octobre 1782.

MONSIEUR,

JE ne puis qu'être très-édifié du zèle et de la charité que vous témoignez pour les missions; et, bien loin de trouver à redire à la sainte avidité avec laquelle vous désirez en savoir des nouvelles, j'y applaudis, au contraire, ne voyant dans vos motifs que des vues très-pieuses et très-dignes de la charge de pasteur, qui vous honore et que vous honorez si bien. Ainsi, je consens bien volontiers à entrer avec vous dans quelques détails au sujet des missions, et particulièrement à exposer les différens avantages qu'elles peuvent tirer des aumônes que plusieurs personnes charitables leur ont déjà faites ou pensent à leur faire.

1°. Pour ce qui me regarde, je me trouve chargé d'une administration de trois provinces, dont la plus petite est presque aussi étendue que la France. Les différentes chré-

tientés sont extrêmement éloignées les unes des autres. Souvent il faut faire plusieurs journées de chemin, quelquefois jusqu'à dix, avant d'en rencontrer une. Les plus considérables ne passent guère trois ou quatre cents personnes ; le plus ordinairement elles sont de soixante ou quatre-vingts.

Le nombre de ces dernières est très-grand, il n'y a actuellement que treize missionnaires en exercice dans les trois provinces, sept Européens tirés du séminaire des Missions étrangères de Paris, et six Chinois, dont quatre ont été ordonnés prêtres par moi. Il est absolument impossible, vu la dispersion des chrétiens et le petit nombre des missionnaires, de faire de fréquentes visites dans chaque endroit, de prêcher suffisamment pour bien instruire les chrétiens : c'est beaucoup lorsqu'un missionnaire peut visiter deux fois ses chrétiens dans un an ; il y en a même un grand nombre qui peuvent à peine être visités une fois chaque année ; et plusieurs ne peuvent l'être que tous les deux ans. Il est aisé d'apercevoir l'inconvénient de cette pratique ; car si, malgré les instructions fréquentes que les chrétiens reçoivent en France, et la facilité qu'ils ont de s'approcher souvent des sacremens, vivant d'ailleurs dans un pays où c'est un crime de n'être pas chrétien, cependant il y en a si peu de bons, que doit-il en être dans un pays où les in-

structions sont si rares, les sacremens si peu fréquentés, les mœurs, les exemples de la part des païens, si séduisans, et où, non-seulement on n'est point libre d'être chrétien, mais encore c'est un crime de l'être, et où ce prétendu crime est souvent puni par des chaînes et d'autres tourmens fort cruels, quelquefois même par la mort? Il a fallu pourvoir à un inconvénient aussi considérable, et voici les moyens qu'on a jugés être les plus propres, et qui sont fort dispendieux. Le premier est d'ériger des écoles, autant qu'il est possible, dans les différens districts. Les hommes sont chargés d'instruire les jeunes garçons; plusieurs femmes pieuses, vierges pour la plupart, et qui en ont fait le vœu, ou au moins veuves et éprouvées, se sont consacrées à cette bonne œuvre en faveur des jeunes filles. On recommande, et on presse beaucoup les grandes personnes d'en profiter dans les temps qui leur sont libres. Dans ces écoles, on enseigne les prières, le catéchisme et d'autres livres de religion et de piété, composés exprès pour les Chinois, et qui leur apprennent la manière de mener une vie chrétienne. On fait cotiser les chrétiens pour l'entretien et la nourriture de ces maîtres ou maîtresses; car communément on n'exige point autre chose: mais il arrive que ces maîtres, tous chrétiens, et fort en état d'enseigner, ont

des familles à nourrir. Il faut donc suppléer à leur défaut, et mettre, pour le bien commun, leur famille en état de se passer d'eux. D'autres fois, les chrétientés sont si pauvres, qu'à peine elles ont de quoi se nourrir fort petitement : pour lors la mission se charge de la nourriture et de l'entretien des maîtres. D'autres fois, surtout quand les enfans sont un peu grands, les parens comptent sur leur travail en partie, et la crainte de manquer les empêche de les envoyer aux écoles. Quand ce n'est point mauvaise volonté, il est encore clair qu'il faut les aider. Ce seul objet coûte quelquefois à la mission plus de cent pistoles par an.

Le second objet de dépense absolument nécessaire pour instruire les chrétiens et propager la religion, ce sont les livres. On ne peut enseigner dans les écoles presque aucun livre de païens ; la plupart ne sont qu'un assemblage monstrueux d'absurdités, de superstitions, de fables et de quelques grands principes de la loi naturelle, qui se trouvent par fois bien mal accompagnés ; les auteurs ont passé pour des dieux, et sont honorés comme tels. Ce sont de pareils ouvrages qui servent de règles pour les mœurs à la plupart des mandarins qui gouvernent le peuple ; aussi leurs mœurs se ressentent-elles bien de principes si monstrueux. Partout ils s'engraissent de la substance du peuple. Dans

les procès, c'est celui qui donne le plus qui a gain de cause. Il nous a donc fallu composer des livres et en multiplier les exemplaires. L'art de l'imprimerie, en vogue chez les Chinois depuis plusieurs siècles, nous a été d'un grand secours, je puis même dire nécessaire; autrement il auroit fallu s'en rapporter à la fidélité des copistes, dans une langue où la formation des caractères est fort compliquée, où il est facile de changer le sens et d'introduire des erreurs, et même des hérésies, que la rareté des instructions des missionnaires, dans chaque endroit, auroit pu laisser long-temps sans correction. Nous avons donc fait imprimer un assez bon nombre de livres de religion, tant à l'usage des chrétiens qu'à l'usage des païens qui voudroient s'en instruire : nous les distribuons *gratis*, par la crainte que l'avarice, qui est un vice dominant des Chinois, ne mît obstacle à leur instruction. Comme, dans ces dernières années particulièrement, Dieu a répandu sur cette mission des bénédictions très-abondantes, que le nombre des prosélytes s'est grandement accru, la dépense des livres a été beaucoup plus considérable, et, suivant les apparences, s'augmentera encore de plus en plus. Depuis cinq à six ans environ, cette dépense s'est montée à plus de cinq mille livres. Dieu merci, nous n'avons pas à regretter l'emploi d'une pareille somme. Ce

que nous regrettons, c'est de n'avoir pu fournir en ce genre à près de la moitié des besoins.

Un troisième moyen très-propre à instruire et à soutenir la foi parmi les chrétiens, comme aussi à l'étendre parmi les infidèles, c'est la mission des catéchistes. Or, ces catéchistes sont de deux sortes. Il y en a qui sont fixés constamment dans chaque chrétienté : ce sont communément des chefs de famille zélés, instruits, et d'un âge un peu avancé. C'est chez eux que se tient, les dimanches et fêtes, l'assemblée des chrétiens, ainsi que lors de la visite du missionnaire. Ces sortes de catéchistes sont chargés d'instruire, autant qu'ils peuvent le faire, et surtout de veiller à ce que le bon ordre et la discipline de l'Eglise s'observent parmi les chrétiens. C'est chez eux que se rendent les nouveaux convertis pour s'instruire des préceptes de la religion, des prières, du catéchisme et des vertus du christianisme. Les plus éloignés demeurent quelquefois fort long-temps chez eux, vivent à leurs dépens, s'ils sont pauvres; ce qui constitue ces catéchistes dans des dépenses considérables, surtout quand le nombre des prosélytes est grand. Il faut que la mission les aide, autrement ces nouveaux prosélytes, ne trouvant personne pour les instruire, oublient bientôt les premières impressions de foi qu'ils ont reçues, et retournent à leurs superstitions, ainsi que

nous le voyons tous les ans, sans pouvoir, faute de secours, prévenir ce malheur.

Il est une autre espèce de catéchistes qu'on peut appeler ambulans, destinés principalement à la conversion des infidèles : ce sont assez communément des chrétiens qui se donnent à la mission ; chaque missionnaire en a un certain nombre. Quand il y a quelque espérance de conversion dans un endroit, soit que les païens demandent à entendre parler de religion, soit que leurs parens ou amis, déjà chrétiens, servent d'introducteurs, pour lors on y envoie ces sortes de catéchistes ambulans, qui réfutent en détail les superstitions du pays, et leur prêchent la vérité de notre sainte religion. Ordinairement ce sont eux qui risquent le plus. Il ne seroit pas communément prudent aux missionnaires, et surtout aux Européens, qui ont la couleur, la figure et l'accent si différens des Chinois, de paroître ainsi devant les païens, et de leur prêcher la religion. Suivant les lois du pays, ils ont deux crimes capitaux contre eux : l'un, d'être étrangers; et l'autre, de venir prêcher le christianisme. Il suffiroit de rencontrer un seul homme de mauvaise volonté pour exposer la mission aux dernières extrémités, en traduisant le missionnaire, comme il est arrivé plusieurs fois, et en particulier à moi qui, autrefois, ai eu le secret de me faire

prendre ; mais Dieu m'a délivré de tous ces dangers. Ce sont donc nos catéchistes ambulans qui paroissent ordinairement devant eux, qui éclaircissent leurs premiers doutes, et qui jettent dans leur esprit les premières semences de la foi. Quelquefois, à cette occasion, il s'excite beaucoup de troubles ; les païens mécontens s'ameutent, font violence pour prendre le catéchiste, et l'assomment de coups : ce qui est arrivé plusieurs fois. Le plus souvent les assemblées sont assez paisibles ; mais comme les chrétiens, surtout les nouveaux, se cachent peu, quand ils savent un catéchiste dans le canton, ils assemblent tous les païens de leur connoissance ; ceux-ci appellent tous leurs amis, lesquels, attirés par la nouveauté du spectacle, y viennent en très-grand nombre ; souvent, dans une seule séance, il s'en trouve plus de deux cents. Le catéchiste les prêche : il y a toujours une partie qui se rend ; les autres qui restent dans leur aveuglement ne peuvent pas se plaindre qu'ils ont manqué de moyens d'en sortir ; la divine Providence est justifiée ; ainsi le tout retourne toujours à la gloire de Dieu. Quand les païens se sont rendus, et qu'ils ont adoré Dieu, détruit leurs idoles, et qu'on trouve dans leur conduite des preuves de sincérité, pour lors le missionnaire va les visiter et les instruire plus particulièrement, en les disposant peu à peu au baptême : telle est la fonc-

tion de nos catéchistes. Pour fournir à tout, comme les districts sont multipliés, il en faut un assez bon nombre. La mission se charge de leur entretien et de leur nourriture; elle les défraye des dépenses qu'ils sont obligés de faire dans les longs voyages qu'ils entreprennent pour la cause de la religion. Puissions-nous doubler et tripler leur nombre! Nous aurions bientôt des milliers de chrétiens de plus.

Un quatrième objet de dépenses propres à entretenir la piété parmi les chrétiens, en leur rappelant souvent les objets, c'est de les fournir, autant qu'il est possible, de chapelets, de crucifix, médailles et autres images de religion, et particulièrement des mystères. Le saint Siége a regardé cette pratique comme si utile, qu'il a accordé un nombre considérable d'indulgences aux néophytes qui, en récitant quelques prières ou pratiquant d'autres bonnes œuvres indiquées, se trouveroient munis de chapelets, ou de médailles, ou de crucifix, bénis à cette fin par les missionnaires qui en ont reçu la faculté; et je puis assurer, par des faits constans, que Dieu a opéré parmi nous plusieurs miracles pour aûtoriser cette pratique. J'avoue qu'on peut facilement en abuser, en y bornant, par exemple, toute sa religion; mais aussi il est facile de faire éviter ces abus, en ne les distribuant qu'à ceux qu'on peut juger moralement capables d'en profiter, et en les

instruisant particulièrement et à plusieurs reprises sur l'usage saint qu'ils en peuvent faire. Aussi est-ce une obligation que nous tâchons de remplir. D'ailleurs cette pratique est d'autant plus importante dans ce pays, qu'elle éloigne davantage les chrétiens des coutumes superstitieuses des païens qui portent sur eux beaucoup de signes de la religion de leurs dieux, et qui en affichent, pour ainsi dire, à chaque coin de leur maison. Nous faisons donc en sorte de procurer aux chrétiens ces sortes d'effets de religion; nous ne plaignons point la dépense à cet égard; nous en faisons venir tous les ans de Canton, première ville de Chine, voisine de Macao, habitée en grande partie par les Portugais; mais malheureusement nous ne pouvons faire que très-peu en ce genre. Ce seroit encore un service essentiel à rendre à notre mission, de lui procurer, autant que la chose seroit possible, quelques moules de crucifix de grandeur passable. Nous avons tenté en Chine toutes sortes de moyens pour réussir; les Chinois ne peuvent en venir à bout; il me semble qu'il seroit aisé en France d'en faire de fonte ou autre matière, où l'on pourroit couler des crucifix, au moins d'étain ou de plomb, qui ne manque pas ici; par ce moyen, chaque famille en seroit pourvue. Ce seroit un objet bien édifiant et bien utile pour tous, qui ne con-

tribueroit pas peu à exciter leur foi et à les animer dans les prières communes, très-fréquentes ici; car, outre les prières des dimanches et de fêtes qui partagent le temps, et sont aussi longues que dans la plupart des paroisses de France, les prières journalières, celles du matin et du soir, l'*Angelus* et d'autres prières annexées, en tout quatre fois dans la journée, se font toutes en commun dans chaque famille.

2°. Le nombre des chrétiens s'augmentant, il étoit naturel de chercher des moyens pour augmenter le nombre des missionnaires. Nous trouvons, il est vrai, des ressources dans le séminaire des missions étrangères; mais, outre que le zèle de la gloire de Dieu et du salut des ames se trouve bien refroidi dans notre pays, et qu'en conséquence on ne peut en espérer qu'un assez petit nombre de missionnaires, notre séminaire de Paris, à raison de ses grandes charges, est dans l'impossibilité absolue d'y suffire en tout (1). Les frais pour le départ des missionnaires sont extrêment dispendieux; une bonne partie des

(1) Si dès 1782 le séminaire des Missions-Etrangères ne pouvoit suffire à toutes les dépenses et les charges des missions, comment pourroit-il suffire maintenant que, dépouillé des grands biens qu'il possédoit alors, il n'a presque plus d'autre ressource que dans les libéralités des personnes pieuses et zélées pour la propagation de la foi.

voyages, jusqu'à la mission, sont aux charges du corps; il faut fournir chaque missionnaire d'un viatique annuel, ordinairement de cinq cents livres; il faut le munir d'une chapelle complète; il faut entretenir des bureaux de correspondance, particulièrement dans les Indes, à l'effet d'introduire les missionnaires dans leurs missions respectives; il faut supporter quelquefois des pertes qu'on ne peut réparer que par la voie des emprunts; par la suite des temps, ces dettes s'accumulent; le séminaire se voit forcé de retrancher le nombre des missionnaires en en envoyant un plus petit nombre, afin de satisfaire aux dettes les plus pressées. Il est clair qu'aujourd'hui, si nous avions des moyens pour acquitter tout, nous aurions au moins vingt missionnaires de plus. Ainsi, nous ne pouvons compter sur le séminaire pour satisfaire entièrement à tous nos besoins. En conséquence, nous tâchons de suppléer à ce défaut par la formation d'un clergé national. Nous choisissons parmi les enfans des chrétiens ceux qui marquent le plus de dispositions, tant pour la piété que pour l'étude. Nous les réunissons dans un petit collége, sous la conduite d'un missionnaire européen principalement occupé de cet objet, qui les instruit dans la langue latine. Ils sont nourris et entretenus à nos frais. Ceux qui sont encore jeunes, et qui donnent de très-bonnes espé-

rances, sont envoyés, au bout d'un an ou deux d'épreuves, au collége général du corps, situé maintenant à la côte de Coromandel (1). Chaque mission en fait autant. C'est pour lors le séminaire qui se charge de leur nourriture et entretien, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être ordonnés prêtres. Les plus âgés restent au petit collége, y apprennent ce qu'il y a d'essentiel dans la théologie positive et morale, et à lire simplement le latin sans l'entendre; ensuite, quand ils ont atteint le degré suffisant pour être légitimement ordonnés, ils le sont en vertu d'une dispense du saint Siége. Ceux-ci sont ordinairement des catéchistes qui se sont distingués dans le ministère. Parmi les six prêtres chinois que j'ai dans ma mission, il y en a trois qui ont souffert généreusement les tortures dans les prétoires pour cause de religion. Un de ces trois, après avoir fini un exil de trois ans auquel il avoit été condamné pour la même cause, en est revenu avec plus de courage qu'auparavant, et a mérité, l'an passé, d'être élevé à l'honneur du sacerdoce. Nous nous attachons d'autant plus à cette partie, qu'elle fait l'objet principal des missions : c'est, en premier lieu, pour cela qu'elles ont été instituées. Le saint Siége insiste avec beaucoup de force

(1) Ce collége fut dissous vers cette même année 1782.

pour soutenir ces sortes d'établissemens; c'est, sans contredit, le moyen le plus propre à perpétuer la religion en Chine. Si tous les Européens étoient pris ou dispersés, ce qui est déjà arrivé, les chrétiens se trouveroient sans ressources. Les malheurs du Japon ont fait ouvrir les yeux sur l'importance de cette œuvre. Quand on en eut chassé ou mis à mort les Européens qui s'y trouvoient, et qu'on leur eut fermé efficacement la porte de ce pays, cette chrétienté si florissante, et qui compte tant de martyrs, est tombée faute d'un clergé national; et, depuis deux cents ans, elle n'a pu encore se relever. Notre malheur ici, c'est que nos fonds ne nous permettent d'en élever qu'un très-petit nombre; et, quoique leur vie soit très-dure, les dépenses en total sont considérables, surtout dans ce pays-ci où les denrées sont plus chères qu'ailleurs. Cependant, en vivotant et ménageant beaucoup, la somme de cent vingt livres suffit à peu près pour la vie et l'entretien d'un écolier. Lorsque les prêtres du pays sont formés, ils visitent les chrétiens comme missionnaires; ils ne reçoivent point, comme les Européens, des subsides du séminaire de Paris : ce sont les chrétiens qui sont obligés de les nourrir. Il arrive souvent que ces chrétiens, à raison de leur pauvreté, peuvent à peine fournir à la moitié des dépenses, tant pour les voyages, l'entretien

tien et quelquefois la nourriture; pour lors nous leur divisons une partie de nos viatiques, car ils sont ordonnés sous le titre de la mission.

3°. L'évêque est obligé, en vertu de l'ordre du saint Siége, de se choisir un lieu fixe de résidence, non pas qu'il soit tenu d'y demeurer habituellement, les besoins de la mission et le petit nombre de missionnaires exigent de lui des courses et des visites presqu'aussi longues et aussi multipliées que celles des autres prêtres; mais cette résidence est nécessaire pour donner la facilité aux missionnaires de recourir à l'évêque quand il en est besoin, ainsi qu'aux chrétiens de la mission, quand ils ont des affaires où son autorité doit intervenir. Cette maison est située ordinairement au centre de toute la mission, et dans un endroit où la chrétienté est assez nombreuse. L'évêque y demeure quelques mois de l'année. En son absence, il y laisse un ou deux domestiques instruits des différens endroits où il peut être, et qui y conduisent ou y adressent ceux qui ont des affaires. Or, cette maison qui, en grande partie, est l'auberge des chrétiens des différentes provinces, entraîne des dépenses exorbitantes. L'hospitalité est ici nécessaire plus qu'ailleurs; mais je vous avoue que c'est une vertu extrêmement difficile pour un évêque missionnaire. Cependant nous ne pouvons

faire autrement. Si nos chrétiens étoient à leur aise, ce seroit sans doute à eux à fournir à de pareilles dépenses; mais les riches sont assez rares parmi eux. La malédiction que l'Ecriture prononce contre les riches se vérifie ici plus qu'ailleurs, l'avarice et l'amour de l'argent y étant portés à leur comble. Il faut que le foible subside que nous tirons du séminaire supplée à tout; il est facile de concevoir combien ces dépenses, absolument nécessaires, empêchent d'autres grands biens qui sauveroient beaucoup d'ames, ce que nous ne pouvons faire que très-petitement, faute d'argent. Certes, je puis le dire avec vérité, nous n'employons pas notre revenu à nous adoucir beaucoup la vie, ni à entretenir aucun luxe. Nous vivons comme les gens du commun, mangeant du riz, des herbes, quelquefois de la viande de cochon, de la volaille, quand on nous en donne, buvant du vin de riz, quand il y en a; cela suffit, et par fois, il y a de l'abondance. La nourriture d'un missionnaire, comme vous savez mieux que moi, n'admet pas souvent de recherches. Nos habits sont tels, que le dernier des Chinois qui les porteroit ne se feroit point remarquer. Leur nombre ne nous charge pas beaucoup. Je vous avoue, en grande simplicité, que je n'ai que trois chemises à mon usage, encore ont-elles bien près de deux ans chacune. Mon lit consiste

dans une couverture et une natte, avec une botte de paille qu'on met par-dessous; de sorte qu'en mettant mon lit, avec une garde-robe d'été et d'hiver, sur les épaules d'un homme, il est très à son aise, et se trouve en état de faire quatre-vingt lieues avec moi le suivant. Or, mes missionnaires ne sont ni plus riches, ni mieux meublés que moi : s'il y en a qui enchérissent sur leur évêque, je puis le dire en toute vérité, ils enchérissent en mortifications et en pauvreté. Notre maison épiscopale, ou résidence, n'est point un palais. Il n'y a ni dorures, ni tapisseries, ni glaces. Les murailles sont de boue enduite de chaux. Nous avons un corps de logis passable, couvert en tuiles, qui sert de chapelle; vis-à-vis est une autre maison construite avec des roseaux du pays, et couverte de paille; le reste ne vaut pas la peine d'en parler. On a peine à s'y mettre à couvert de la pluie. Nous n'avons ni chevaux, ni équipage pour faire route : hors le cas de maladie, nous faisons tous nos voyages à pied. La seule monture que j'aie été obligé d'acheter, a été, il y a douze ans, lors de ma consécration; j'avois au moins deux cent cinquante lieues à faire pour aller chercher l'évêque consécrateur; un missionnaire et deux ou trois autres chrétiens m'accompagnoient; nous faisions tous ce voyage à pied; il eût été trop dur de porter chacun son bagage; j'achetai un

âne qui porta le tout; et à mon retour, l'animal fut vendu. Il faudroit être de bien mauvaise humeur pour se plaindre d'une pareille dépense. Ce détail paroîtra minutieux à bien des gens du monde; d'autres, effrayés de la vie dure et pauvre des missionnaires, étoufferont peut-être une première étincelle de vocation qui les appeloit à cet état. Je dirai aux premiers : Quand on demande l'aumône, il faut détailler sa misère, et ne pas faire le glorieux; d'ailleurs, ces prétendues minuties contribuent à la gloire de Dieu et au salut des hommes : or, en pareille matière, il n'y a rien de petit. Je dirai aux derniers : Vous voyez les croix, venez en goûter les consolations. Cette vie dure ne m'a moralement jamais rendu malade; et cette pauvreté ne m'a laissé manquer de rien : faisons-nous le moins de besoins qu'il sera possible, et nous serons toujours riches; il n'y a que le premier pas qui coûte. La vie et l'habit mis à part, que peut-on désirer de plus qui soit raisonnable? La joie, les plaisirs, nous n'en manquons pas ici. Quelle plus grande joie, pour un bon cœur, que de faire régner Dieu dans les cœurs, et d'arracher à la mort des milliers de malheureux? Mais il faut avoir des oreilles pour entendre ce langage; ceux que Dieu appelle à l'état de missionnaire, pour peu qu'ils le veuillent, l'entendront aisément. Ce que j'ai écrit ne peut

donc pas leur nuire, mais au contraire doit enflammer leur zèle, en épurant leur intention.

4°. Jusqu'à présent j'ai eu l'honneur de vous entretenir de l'influence que peuvent avoir les aumônes sur le bien général de ma mission. Outre cela, il y a encore plusieurs objets particuliers de dépenses, bien dignes du zèle et de la charité des personnes qui s'intéressent à notre œuvre, où malheureusement nous pouvons faire très-peu, et dont le détail ne me paroît pas inutile. Un des premiers, c'est le salut des enfans des païens. Quoiqu'il ne soit pas permis de les baptiser indifféremment, il est certainement du devoir des missionnaires de contribuer, autant qu'ils le peuvent, toujours avec prudence, au salut des moribonds; et pour cela, il faut nécessairement les chercher. En conséquence, nous envoyons de tous côtés des chrétiens fidèles, assez entendus dans la médecine, pour les trouver et leur administrer le baptême, sous prétexte de leur donner des remèdes. Il y a jusqu'à des femmes pieuses qui ont parcouru dix journées de chemin pour accomplir cette bonne œuvre. Elles s'introduisent dans les maisons des particuliers, et surtout des pauvres, se donnent pour médecins qui exercent la médecine *gratis*, comme quelques païens le font par ostentation; et c'est ainsi qu'elles baptisent les enfans, suivant

l'exigence des cas. Il faut munir ces espèces de médecins d'une certaine quantité de remèdes, dont on leur a fait connoître la vertu et l'usage, et leur donner de quoi vivre. Depuis trois ans que cette bonne œuvre a été poussée avec plus de zèle, à l'occasion d'une grande famine que nous avons éprouvée dans une des trois provinces, et de la peste qui s'en est suivie, nous comptons près de cent mille enfans d'infidèles baptisés. Il a fallu tout sacrifier pour cela. Dans les circonstances, c'étoit l'œuvre la plus pressée. Plusieurs missionnaires ont vendu leurs habits; nous avons emprunté des sommes considérables; on nous a fait des aumônes. Aujourd'hui le tout est restitué; mais peu de ressources pour l'avenir, ne pouvant envoyer pour baptiser qu'un très-petit nombre, faute d'argent. Cependant, quoique nous ne soyons plus frappés d'aucun fléau, il est indubitable que dans les trois provinces il meurt tous les ans plus de cent mille de ces enfans qui n'aimeront et ne verront jamais Dieu. Au moins, si on pouvoit en sauver un dixième! avec quatre ou cinq cents livres par an de plus, on feroit merveille dans cette partie.

Un second objet, qui mérite beaucoup d'attention, c'est le soin que nous devons prendre des confesseurs qui souffrent persécution, et sont emprisonnés pour la foi:

l'usage de Chine, en pareil cas, est extrêmement odieux. Lorsqu'une famille est accusée d'être chrétienne, si le mandarin, ou juge du lieu, est ennemi de la religion, aussitôt il envoie une troupe de satellites sans frein, et pour l'ordinaire sans humanité, enchaîner les accusés et les conduire à son prétoire. Il n'est point d'excès auxquels ces malheureux ne se livrent; sous prétexte d'examiner la maison et d'y chercher des effets de religion, ils y volent tout ce qui leur convient, argent, riz, habits, tout est à leur discrétion. Quand ils ont ainsi appauvri la maison, ils conduisent les accusés au prétoire pour y être jugés. Assez souvent il faut attendre dix à vingt jours avant de paroître devant le mandarin. Pendant cet intervalle, ils tiennent les chrétiens attachés dans des auberges attenantes au prétoire, vivent avec eux, se font servir comme ils veulent, et les forcent, par mille mauvais traitemens, à payer pour eux. Quand les chrétiens ont subi leur interrogatoire, et qu'on a employé contre eux toutes sortes de tortures pour les faire renoncer à la religion, et en déclarer les chefs, on les charge d'une cangue fort pesante, assez ordinairement de cent ou deux cents livres. Cette cangue, en Chine, forme une table d'un bois épais, carrée, large de quatre à cinq pieds, au milieu de laquelle est un trou propre à y insérer le col. Cette

table est divisée en deux parties par le milieu. Lorsqu'on veut mettre un homme à la cangue, on appuie les deux parties sur ses deux épaules, et on les réunit par les deux extrémités, à l'aide de cordes ou de fer, de manière que le col se trouve pris au milieu. Ordinairement ils ne peuvent, en cet état, se servir de leurs mains pour boire ni pour manger; il faut qu'ils gagent quelqu'un pour les servir : cette cangue leur reste jour et nuit. Les uns la font suspendre, par le moyen de cordes, aux poutres de la prison, pour n'en être pas écrasés, et dorment assis. D'autres font appuyer l'extrémité supérieure contre la muraille, posent l'inférieure à terre, et dorment ainsi à genoux; ils la portent l'espace de trois ou quatre mois : j'en ai vu un la porter jusqu'à onze. Ce supplice seroit en quelque sorte tolérable, s'il n'avoit été précédé de beaucoup d'autres tourmens qui affoiblissent considérablement les patiens. Ils ont, pour l'ordinaire, été frappés de beaucoup de soufflets appliqués avec une espèce de férule de cuir de bœuf assez épaisse, qui leur meurtrit les joues, et leur ébranle toutes les dents; de sorte qu'à peine peuvent-ils manger. D'autres ont les épaules déchirées de verges, et le corps moulu de coups de bâtons. D'autres sont obligés d'être, plusieurs jours de suite (j'en ai vu jusqu'à douze jours), depuis le matin jusqu'au soir,

à genoux nus sur la pierre. Quelquefois, de plus, ils ont le gras des jambes foulé à l'aide d'un long cylindre, sur les deux extrémités duquel il y a deux hommes qui pressent avec toute leur pesanteur. D'autres ont une cheville du pied fortement appuyée contre une grosse pierre, et, dans cet état, sont fortement frappés de coups de bâtons sur la cheville opposée. Nous avons actuellement un prêtre chinois qui, dans le temps qu'il servoit de catéchiste, fut pris avec un missionnaire européen, et reçut cinquante coups sur les chevilles (1). Enfin la question la plus douloureuse, qui est la dernière épreuve, c'est un supplice qui répond à la question des brodequins dont on se sert en France contre les plus grands criminels. Voilà les tortures ordinaires. Il dépend du mandarin particulier d'inventer de nouveaux genres de supplices, et de les faire subir aux criminels. Nous avons vu des chrétiens suspendus en l'air, le corps à demi-nu, et frappés avec des orties. Lorsqu'après des supplices de cette espèce, les chrétiens sont encore soumis à la cangue, cette situation devient extrêmement dure, et il faut une foi et un courage bien peu communs pour ne pas être ébranlé. Cependant, grâces à Dieu, j'ai vu

(1) C'est M. André Yang, élève de M. Gleyo. *Voyez* ci-dessus, page 59.

peu de chrétiens renier leur foi, ou trahir les chefs de la religion. Or, ces sortes de persécutions ne sont pas rares. Je puis dire, en toute vérité, que, depuis vingt-sept ans que je suis en Chine, il ne s'est passé aucune année où il n'y ait eu, soit d'un côté, soit d'un autre, dans la partie confiée à mes soins, plusieurs persécutions de cette espèce. Cette année, où j'écris, est remarquable entre beaucoup d'autres. Une famille a été accusée d'être chrétienne, on en a enchaîné quatre personnes, dont trois étoient frères et l'autre étoit leur beau-frère. On leur a fait endurer des tourmens fort cruels pour les obliger à apostasier. Le juge, voyant qu'il n'y gagnoit rien, après les avoir fait déchirer de coups, les a condamnés à la cangue, en leur promettant de les élargir aussitôt qu'ils apostasieroient. Ils n'y ont pas été long-temps sans se trouver à la dernière extrémité. Au bout de dix jours, le plus âgé des trois frères est mort sous sa cangue, dans de grands sentimens de foi. Une dixaine de jours après, son dernier frère a fourni la même carrière, assisté par sa mère et une de ses sœurs, vierge, qui l'exhortoient au martyre. Il ne restoit plus que le beau-frère et le second des trois frères. Des païens de leur famille vinrent en corps les exhorter à apostasier. Le beau-frère, ébranlé, commençoit à y donner les mains : mais le second frère l'a exhorté de son mieux

à n'en rien faire, et y a réussi. Quelques jours après, ce beau-frère est mort, aussi sous sa cangue, dans de très-bons sentimens. Il ne restoit plus que le troisième frère qui, un peu plus vigoureux que les autres, tenoit encore bon. Cependant peu à peu il est tombé malade de la maladie dont les autres étoient morts. Pour lors le mandarin, craignant d'être accusé auprès de ses supérieurs, et peut-être aussi d'éteindre une famille entière pour une cause où, suivant les lois, il ne pouvoit agir avec tant de rigueur, a fait élargir le chrétien, qui a déclaré, en termes formels, devant son mandarin, quoiqu'il ne lui eût fait aucune interrogation, que si on le délivroit à condition qu'il ne seroit plus chrétien, il n'y consentiroit pas, et qu'il aimoit mieux mourir sous la cangue comme ses frères. Aujourd'hui il est à peu près remis de sa maladie; il continue, comme auparavant, à exercer les fonctions de catéchiste dans le lieu de sa demeure, et a converti depuis plusieurs gentils à la foi. Il soutient le reste de sa famille, qui est fort pauvre.

Je ne suis entré dans ces différens détails que pour exciter la pitié de ceux qui les liront, et les attendrir sur les besoins de ces confesseurs, auxquels très-souvent nous ne pouvons satisfaire entièrement. En Chine, il est d'usage que ces sortes de criminels se nourrissent eux-mêmes dans la prison; s'ils sont

hors d'état de le faire, et que personne ne les soutienne, on les laisse volontiers mourir de faim. Or il arrive souvent que la persécution tombe sur les pauvres qui ne vivent que de leur travail, lequel manquant, ils se trouvent sans ressource, ainsi que leurs familles, qui comptoient sur leur secours. Il faut y suppléer nécessairement, et avec d'autant plus de zèle, que j'ai constamment remarqué que la tentation la plus forte qu'ils ont a soutenir au milieu de leurs tribulations, c'est la crainte de manquer du nécessaire, tant pour eux que pour leurs familles. Nous mettons, dans ces circonstances, tous les chrétiens du lieu à contribution; nous leur donnons les premiers l'exemple; mais il arrive, surtout quand les persécutés sont en grand nombre, que si ce n'est pas eux, c'est au moins leurs familles qui souffrent de la faim. Quoique les persécutions se bornent ordinairement à la cangue; cependant, lorsque l'affaire est portée aux tribunaux supérieurs, et que ceux-ci sont ennemis de la religion, le jugement devient pour lors plus sévère; les chrétiens sont quelquefois punis d'exil. Il y a actuellement un prêtre chinois de nos missions de Chine, dont l'exil dure depuis vingt ans, et deux autres simples chrétiens condamnés à la même peine. D'autres ont souffert un exil moins long, et sont revenus. Ces sortes d'exilés pauvres sont, en quelque

sorte, moins à plaindre en Chine que partout ailleurs, parce que c'est en grande partie le public qui se charge de leur nourriture : mais il faut qu'ils la demandent et qu'ils vivent en espèce de mendians, portant toujours sur eux des marques publiques de leur exil; ce qui est une vie bien dure et bien humiliante pour des chrétiens honnêtes qui, de leur vie, n'ont jamais fait le métier de mendiant; aussi on tâche de leur adoucir la vie, et de rendre leur exil moins ignominieux.

Un troisième objet, où la charité trouve beaucoup à s'étendre, c'est de pourvoir aux filles des pauvres, pour empêcher qu'elles ne soient livrées aux gentils. C'est un abus commun en Chine, autorisé par les lois, de faire alliance avec des familles, en fiançant leurs enfans dès le plus bas âge, et quelquefois dès l'âge d'un an. Ces prétendues fiançailles ne peuvent presque plus se rompre, et l'autorité civile les maintient avec beaucoup de fermeté. Il y a de plus une coutume fort générale dans l'empire, qui est de faire passer ces sortes de fiancées, aussi dès la plus tendre enfance, chez les familles avec lesquelles elles sont alliées. Elles habitent sous le même toit que le futur époux; elles sont nourries et élevées de la même manière jusqu'au temps du mariage. L'indigence fait quelquefois que les chrétiens commettent à ce égard bien des fautes, qui ont les suites les

plus fâcheuses. Il arrive donc, surtout dans les chrétientés moins nombreuses, qu'une famille chrétienne, chargée d'enfans qu'elle a peine à soutenir, ne trouvant point d'autres familles chrétiennes avec lesquelles elle puisse s'unir, contracte alliance avec des païens, et leur livre ainsi une fille dès l'enfance, pour en faire leur bru. Dans de pareilles circonstances, cette fille est absolument perdue. Elle est nourrie et instruite par des païens; et le premier usage qu'elle fait de sa raison, et qu'elle continue ordinairement jusqu'à la mort, c'est de profaner son baptême en adorant les idoles, et en se livrant à toutes sortes de superstitions, elle et ses descendans. Une charité bien ordonnée empêcheroit de si grands malheurs. De simples exhortations font ordinairement peu sur des pauvres qui souffrent, quand l'aumône ne les accompagne point : mais comment pouvoir tout faire, si nous ne sommes aidés? Il y a encore un autre bien à faire dans le même genre. Quoique nous défendions aux chrétiens de contracter ainsi des alliances pour leurs enfans en bas âge, cependant il y a beaucoup de chrétiens qui en ont contracté de pareilles dans le temps du paganisme, et qui, peu après, embrassent la religion sans avoir pu auparavant, à raison de pauvreté, recevoir chez eux lesdites brus pour les élever; comme aussi, par la même rai-

son, sans être en état, pour le présent, de les recevoir. Ces brus sont donc élevées par des païens jusqu'au temps de leur mariage, qu'il est extrêmement difficile d'empêcher, à cause des lois de l'empire; de-là il arrive que les chrétiens qui persévèrent se trouvent comme forcés, lors du mariage, d'accepter des païennes pour brus, et de marier quelquefois leurs enfans, sans pouvoir obtenir dispense de l'empêchement de différence de religion, qui rend le mariage nul, quand on le contracte sans dispense. Ce seroit une aumône bien méritoire que de mettre ces nouveaux chrétiens en état de recevoir lesdites brus chez eux, long-temps avant le mariage, afin de les instruire dans la foi, de les faire baptiser, et d'assurer la validité future du mariage. Quoiqu'il y ait du danger dans cette pratique, parce que les deux époux demeurent sous le même toit avant la célébration du mariage, ce qui est contraire aux lois de l'Eglise; cependant le saint Siége, consulté sur pareils cas, vu les circonstances, a approuvé cette disposition, en laissant la chasteté desdites personnes sous la garde de la charité.

Un quatrième objet, qui nous constitue quelquefois dans des dépenses considérables, c'est le besoin où nous sommes de suppléer et de multiplier les chapelles des missionnaires. La Chine, au moins dans les pro-

vinces où nous sommes, est partout infestée de brigands, qui marchent en troupes bien armées, et s'emparent de tout ce qu'ils rencontrent : heureux quand ils ne tuent point ceux dont ils volent les effets ! Plus d'une chapelle de missionnaires a déjà passé dans leurs mains. Outre ce danger, il en est un autre plus fréquent, et dont les suites sont plus à craindre pour la religion; c'est celui des douanes. Il en est un grand nombre de fixes, que souvent il est impossible d'éviter. Il arrive aussi, au moment où l'on s'y attend le moins, qu'on en établit pour une quinzaine de jours seulement, plus ou moins, dans certains endroits de passages détournés, lorsque, par exemple, il y a eu quelques vols considérables aux environs, ou que les bandes de voleurs se multiplient. Un missionnaire qui vient de loin n'est point instruit de ces précautions. Il seroit dangereux de s'en informer quand on est à proximité. On passe donc devant les douanes, où, le plus ordinairement, les paquets sont ouverts, pour savoir si les effets volés ne s'y trouvent point, où si on ne porte pas d'armes. Dans ces circonstances, une chapelle mise en évidence donne à ces douaniers de terribles préjugés. Ce sont des habits inconnus, des livres, au moins un missel et un rituel écrits en caractères étrangers; ils veulent en savoir l'usage : j'ai vu des missionnaires au milieu

de ces dangers, et sauvés de leurs mains comme par miracle. Nous tâchons donc de diminuer ces dangers, en multipliant les chapelles, et les plaçant à distance convenable dans les différentes chrétientés, de manière que le missionnaire les porte le moins qu'il est possible avec lui, si ce n'est dans les chrétientés qui ne sont pas beaucoup éloignées les unes des autres, comme d'un demi-jour ou d'un jour de chemin. Pour lors, s'il y a quelques nouveautés, en fait de douanes ou autrement, on en est instruit à temps. Mais nous ne pouvons faire, en ce genre, que la moitié des choses. Il y a encore des missionnaires qui sont obligés de faire plus de cent lieues avec une seule chapelle. Au reste, en fait de chapelles de cette espèce, nous nous bornons au simple nécessaire : un calice d'argent à pied de cuivre, ou, à son défaut, un d'étain, une aube, un amit, une ceinture, une pierre sacrée, deux nappes d'autel, dont une se plie en deux, un devant d'autel de toile des quatre couleurs, et le reste de l'ornement de la même étoffe, doublé de noir pour la messe des morts, avec la bourse et ce qu'elle doit contenir ; enfin un petit rituel et un petit missel *in-12*. Le missionnaire porte sur lui une custode ou petit ciboire en cas de besoin, avec la boîte aux saintes huiles. Ces deux objets ne sont point doubles.

Tels sont, Monsieur, en général et en particulier, les différens besoins qui regardent spécialement ma mission, et l'usage que nous pouvons faire des aumônes que la charité des fidèles lui prépare. Vous voyez, par le détail que j'ai l'honneur de vous exposer, que ces aumônes contribuent toutes à la gloire de Dieu et au salut des ames, et cela dans une partie trop peu connue et presque abandonnée. Nous ne demandons pas qu'on enrichisse les missionnaires; ce seroit perdre les missions: qu'on nous laisse dans notre pauvreté; mais aussi qu'on nous mette en état de sauver un plus grand nombre d'ames. La peine et les dangers en seront, sans doute, plus grands pour nous. A cela ne tienne, pourvu que Dieu soit glorifié. Après tout, il faut mourir; tâchons de le faire en gens de cœur. La pauvreté ni la peine ne peuvent rebuter un missionnaire qui se conduit par des vues de foi. Un simple soldat risque plus que nous. Il a souvent plus de fatigues à essuyer, et cependant sa paie est moins forte que la nôtre. S'il a de l'honneur il ne s'en plaindra pas; le bien de la patrie exige de lui de pareils sacrifices. Or il s'agit ici du bien de Dieu; aurions-nous bonne grâce de nous plaindre? Ferons-nous moins pour lui qu'un simple citoyen ne fait pour son prince?

Je sais qu'il est des personnes à qui les

aumônes faites aux missions sont odieuses. Les uns raisonnent en politiques : « à quoi bon, disent-ils, faire sortir tant d'argent du royaume » ? Mais je leur dirai : « Le prince ne l'ignore pas ; il protège l'œuvre, il l'entretient en partie par ses libéralités ; il juge donc qu'une pareille exportation ne nuit point à ses Etats ; et, sans doute, que lui et ses ministres, qui sont instruits de tout, voient mieux que ces prétendus politiques, qui se trouvent à tant de distance des affaires publiques ». D'autres diront : « Nous ne pouvons pas suffire à nos pauvres, qu'est-il besoin de s'embarrasser d'étrangers ? Mais je leur demanderai, à mon tour, si la cause de Dieu peut être étrangère à qui que ce soit ? Et d'ailleurs voit-on les gens de cette espèce beaucoup s'empresser à soulager ceux qu'ils appellent leurs pauvres ? On dira peut-être encore : « Que les chrétiens de Chine contribuent à la bonne œuvre ; après tout, c'est leur affaire. » Mais je ferai observer qu'ils le font ; il y en a même qui s'y sont appauvris, et cependant il s'en faut bien qu'il y ait le suffisant. La plupart des chrétiens n'ont que le simple nécessaire, et beaucoup en manquent. Nous en recevons peu d'aumônes. En fait d'honoraires pour les messes, par exemple, le plus que j'aie reçu dans une année n'a pas passé cent francs, et ceci est rare. Cette année, j'ai reçu un

peu plus de soixante francs. Le reste des aumônes ne vaut pas la peine d'être compté. De plus, nous avons affaire, pour la plupart du temps, à de nouveaux prosélytes; il est prudent de ménager leur foiblesse : si on les mettoit si rigoureusement à contribution, ils soupçonneroient facilement que nous cherchons leur argent plutôt que leurs ames, et il est important qu'ils soient persuadés du contraire, afin que nous puissions leur dire en toute assurance, et sans qu'ils puissent nous reprocher la moindre apparence de mal en ce genre : « Vous savez que c'est vous que nous cherchons, et non pas vos biens. » Dans la suite, ainsi que nous avons tout lieu d'espérer, l'église de Chine se soutiendra par ses propres fonds; mais pour cela il faut un bien plus grand nombre de chrétiens, et qu'ils soient fortement affermis dans la foi : qu'on nous mette donc en état de contribuer à l'un et à l'autre bien. D'autres enfin, pour couvrir leur avarice, s'en prendront même à l'état des missionnaires. Ils les accuseront d'avoir quitté leur pays où ils pourroient être si utiles, et cela en faveur de barbares qui ne leur sont rien, et ils ne s'apercevront pas qu'en raisonnant ainsi, ils condamnent ouvertement l'église qui approuve l'état de missionnaire; ils ne verront pas qu'ils manquent de reconnaissance envers Dieu, qui leur a procuré le bien de la foi par les mê-

mes moyens qu'ils condamnent en nous. Ils ignoreront ou feront semblant de ne pas voir qu'il y a en France autant de prêtres qu'il en faut pour fournir aux besoins de tous. Les instructions n'y manquent point, les livres de piété y sont en abondance, les sacremens sont présentés à quiconque voudra les recevoir dignement; les bons exemples, quoiqu'assez rares, sont cependant assez sensibles pour montrer au grand nombre le chemin tout frayé, il ne manque que des gens assez courageux pour le suivre. C'est du fond de la Chine que nous voyons bien clairement les richesses et l'abondance de notre patrie en secours propres au salut des ames. Faudroit-il donc, pour augmenter ces secours dont les chrétiens de notre pays ne profitent pas mieux, en priver entièrement des peuples rachetés, aussi bien qu'eux, par le sang de Jésus-Christ, et qui en profitent si bien!

Ce n'est point ainsi que vous en jugez, vous, Monsieur, non plus que les personnes respectables dont vous me faites l'honneur de me parler dans votre lettre. Je suis pénétré de la plus vive reconnoissance pour les secours que vous avez eu la charité de procurer aux missions. Par ce moyen vous vous trouvez uni, ainsi que tous ceux qui imitent votre exemple, aux travaux et aux sueurs des missionnaires. Vous voyagez avec eux, vous prêchez et convertissez avec eux. S'ils souffrent,

c'est aussi à votre avantage; et, s'il s'en trouve quelques-uns qui soient honorés un jour de la gloire du martyre (1), comme il y a lieu de l'attendre, d'après plusieurs révélations non suspectes, c'est à cet heureux moment qu'ils se rappelleront leurs bienfaiteurs avec plus d'amour et de reconnoissance, puisqu'après Dieu, c'est en grande partie à eux qu'ils devront une mort si glorieuse; ainsi votre zèle si pur sera bien satisfait. Dieu, à la vérité, ne vous aura point choisi pour venir en personne partager nos tribulations; mais il vous a choisi, ainsi que bien d'autres, pour en partager le mérite.

J'ai eu l'honneur de vous exposer nos différens besoins. Peut-être que, dans les autres missions du corps, distinguées de la mienne, ils sont encore plus grands, et demandent des secours plus prompts; je n'en sais rien: ce que je sais, c'est que je verrai, sans envie, les bienfaits des ames charitables se répandre en d'autres mains. Il faut aller au plus pressé. Après tout, la terre est au Seigneur; qu'importe de quel côté on se tourne, pourvu que

---

(1) MM. Devaut et Delpon, tous deux missionnaires de la province du Su-tchuen, furent faits prisonniers pour la foi dans la persécution de 1785, et conduits dans les prisons de Pe-king, où ils moururent saintement; et trente ans plus tard, en 1815, M. Dufresse, qui avoit aussi souffert la prison en 1785, a été décapité.

Jésus-Christ soit annoncé. Cependant, en tout cas, je crois pouvoir me permettre une réflexion : il est certain nombre d'ames pieuses qui veulent le bien des missions, et tâchent de le procurer par le secours des aumônes. Les uns consacreront une somme spécialement destinée pour la mission des catéchistes ; les autres, pour l'entretien du collége ; d'autres, pour procurer le baptême aux enfans moribonds des païens, ainsi du reste, chacun suivant l'impression qu'il a reçue, et l'idée qu'il s'est faite des besoins respectifs. Or, cette conduite a ses inconvéniens. Moralement parlant, il peut arriver que l'application soit impraticable dans les circonstances ; par exemple, si nous recevions une somme pour le collége dans le temps où la persécution l'auroit dispersé. Il peut encore arriver de même que l'intention déterminée arrête un plus grand bien dans certaines circonstances ; comme si, il y a trois ans, dans le temps de cette grande famine dont la province du Su-tchuen a été affligée, on nous eût bornés à envoyer des catéchistes prêcher l'Evangile. Ce n'étoit pas évidemment le temps ; ne pouvant faire le tout, il falloit tourner tous ses soins au salut des petits enfans dévorés de la faim, et tâcher d'en sauver le plus grand nombre possible. Cette année de famine, il y en a eu trente mille baptisés, qui sont presque tous morts.

Les catéchistes, en si peu de temps, auroient-ils converti trente mille adultes? Cela n'est pas vraisemblable. On a essayé de prêcher ceux qu'on jugeoit devoir mourir, ils répondoient presque tous : « Donnez-moi à manger, et je me ferai chrétien ». Ainsi, pour le mieux, que chacun des bienfaiteurs applique son intention particulière; rien de plus juste; dans le cas à peu près d'égalité de bien, leur intention sera préférée; mais s'il y a un bien certainement plus important à faire, et qui, faute de secours, ne se feroit pas, on supplie les personnes charitables de s'en rapporter à la discrétion des missionnaires, et de ne pas les exposer à cette triste alternative, ou d'agir contre l'intention déterminée des bienfaiteurs, ou d'omettre le plus grand bien.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus respectueux, en union à vos saints sacrifices, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

FRANÇOIS POTTIER, *évêque d'Agathopolis, vicaire apostolique en Chine.*

En Chine, le 18 octobre 1780.

Relation

Relation d'une persécution excitée dans la partie orientale du Su-tchuen, *au mois de septembre 1782, écrite par M. de Saint-Martin, missionnaire apostolique dans la même province.*

Le 8 septembre 1782, le mandarin de la ville de Tchong-kin arriva subitement à Tao-pa, qui est un village de sa juridiction, pour arrêter les missionnaires et les chrétiens qu'il y trouveroit. M. Moye y étoit pour lors, avec M. Tsiang, prêtre chinois, et trois ou quatre écoliers; mais heureusement ils trouvèrent tous le moyen de s'évader, quoique la maison où ils étoient fût environnée par les gens du mandarin, qui étoient en grand nombre. Cependant ceux-ci se saisirent d'une trentaine de chrétiens, qu'ils chargèrent de fers, et qu'ils conduisirent dans les prisons de Tchong-kin : parmi ces captifs se trouvèrent une veuve chrétienne, sa fille aînée et une autre femme de ses parentes; ce qui est contre l'usage des Chinois, qui n'emprisonnent les femmes que dans des cas extraordinaires.

Pendant que ces chrétiens étoient dans les prisons de Tchong-kin, un mandarin ordonna aux femmes de réciter quelques-unes de leurs prières. Elles firent aussitôt la prière suivante : « Seigneur, qui nous ordonnez » d'honorer nos pères et mères, accordez à » nos parens, à nos supérieurs, à nos bien- » faiteurs, les forces et la santé du corps » et de l'ame en ce monde, et la vie éter- » nelle dans l'autre ». Le mandarin applaudit à cette prière; mais il ne laissa pas de poursuivre l'affaire. Il envoya tous les prisonniers, hommes et femmes, à Tchin-ton, capitale de la province, éloignée de Tchong-kin d'environ cent lieues : ce voyage fit beaucoup d'éclat dans la province. Les chrétiens de la capitale montrèrent en cette occasion un grand courage et une grande charité envers leurs frères captifs. A la première nouvelle de leur arrivée, ils allèrent en grand nombre au-devant d'eux, les recevoir et les assister. Ils les ont visités pendant tout le temps de leur prison, et ont fourni abondamment à tous leurs besoins. Un de ces chrétiens leur a donné, lui seul, la valeur de cent cinquante écus de notre monnoie.

Cette persécution, qui paroissoit d'abord fort vive, n'a pas eu de suites fâcheuses; au contraire, le mal qu'on vouloit faire aux chrétiens est retombé sur leurs persécuteurs. Le mandarin de Tchong-kin, l'auteur de

cette persécution, se trouva fort embarrassé de l'éclat qu'elle fit, et ne tarda pas à se repentir; il en parla à un de ses confrères, qui refusa de s'en mêler. Un autre blâma sa conduite; le gouverneur général de la province, à qui l'affaire fut rapportée, renvoya les chrétiens absous vers Pâques 1783, déposa le mandarin persécuteur, et lui fit payer tous lesfra is de cette affaire, ce qui lui a coûté 15 ou 20,000 livres.

Les païens de la partie orientale essayèrent, peu de temps après, de renouveler cette persécution, en portant de nouvelles plaintes contre les chrétiens. Le nouveau mandarin de Tchong-kin fit défense à ceux-ci de professer la religion chrétienne; il fit même mettre en prison une douzaine de ceux qui en étoient sortis vers les fêtes de Pâques. Ce mandarin les ayant cités devant lui, leur dit: « Vous autres, stupides gens » de la campagne, pourquoi voulez-vous » professer la religion chrétienne, qui n'est » que pour les gens de ville? Ignorez-vous » qu'elle vient d'Europe, et qu'après votre » mort on vous arrachera les yeux; car si les » Européens savent faire de si beaux tableaux, c'est qu'ils se servent pour cela » de l'humeur qui est dans les yeux ». Peu après, ce nouveau mandarin fut déposé, et les chrétiens mis en liberté.

Ainsi cette persécution, qui s'annonçoit

d'abord d'une manière effrayante, a tourné à la gloire de Dieu et au bien de la religion. Les chrétiens, comme il arrive ordinairement, sont devenus plus fervens et plus fermes dans la foi; les conversions se sont multipliées, de sorte qu'on compte cette année, dans cette mission, environ quinze cents personnes qui ont embrassé le christianisme. Un prétorien, entre autres, s'est converti, et nonobstant les efforts de ses amis, il a affiché les marques de la religion chrétienne dans sa maison, et même jusque dans le prétoire. Ce sont des tablettes où est écrit en gros caractères : *La religion du Seigneur du ciel*. Un couvent de bonzesses s'est aussi converti, et celles qui le composoient s'adonnent avec ardeur au culte du vrai Dieu. L'ancienne supérieure de ce couvent, qui étoit déjà chrétienne depuis un an, étant retournée dans son ancienne pagode (ou temple d'idoles), un jour de solennité, lorsque les femmes étoient assemblées pour pratiquer leurs superstitions, leur parla sur la vanité des idoles, convertit ses anciennes compagnes, et força plusieurs autres personnes de convenir de la sainteté de notre religion. Deux marchands, qui ont aussi embrassé la religion avec leurs femmes et leurs enfans, travaillent à la conversion de leurs familles. Deux autres familles se sont dévouées au culte du vrai Dieu, etc. On peut regarder

toutes ces conversions comme l'heureux fruit de la persécution.

Parmi les femmes qui ont souffert dans le cours de cette persécution, on en remarque une qui s'est signalée par la grandeur de son courage. C'est une veuve que l'apostasie de son mari avoit fait tomber dans l'abandon entier des exercices de la religion; tourmentée par les remords de sa conscience, elle revint à Dieu, et exhorta son mari à se convertir. Cet apostat lui répondit qu'il falloit attendre; mais ses délais lui furent funestes : revenant, quelque temps après, d'un festin, il tomba dans un marais, et s'y noya. Sa veuve, qu'un si triste accident tourna entièrement vers Dieu, s'est mise à le servir de tout son cœur; elle a converti une grande partie de sa famille, composée de plus de cent personnes; mais elle n'a pu se livrer à son zèle sans éprouver de grandes contradictions : les plus fâcheuses et les plus amères venoient de son fils, qui, après avoir pratiqué les exercices de la religion, en étoit devenu l'ennemi déclaré. Il avoit porté la haine de la religion jusqu'à faire des menaces à sa mère pour la pervertir, elle et plusieurs autres chrétiens; mais la persécution dont nous parlons, au lieu de favoriser le zèle insensé de ce jeune homme, a été l'époque de sa conversion. Voyant sa mère arrêtée et envoyée à la capitale de la province, avec

les autres prisonniers, il voulut, par un sentiment de piété filiale, l'accompagner pour l'assister dans ses besoins. Pendant ce voyage, Dieu lui toucha le cœur, à la vue de la résignation, de la charité et de l'union qui régnoient parmi ces chrétiens prisonniers; il eut le bonheur de reconnoître que la seule religion vraie pouvoit inspirer des sentimens si nobles et si saints.

La persécution s'est aussi étendue dans le même temps dans quelques autres districts, spécialement à Fong-tcheou, et y a aussi fait éclater des vertus dignes des premiers siècles du christianisme. On y arrêta vingt à trente chrétiens, qui furent si cruellement frappés, qu'il y en eut un qui mourut peu de jours après son retour chez lui; les autres pouvoient à peine marcher six mois après: malgré tous ces tourmens, aucun n'apostasia. Entre les généreux soldats de Jésus-Christ qui souffrirent en cette occasion, il y en avoit un qui, étant encore païen, avoit délivré M. Moye des mains des idolâtres. Il s'est distingué par son courage, ainsi qu'une femme qui reçut dans cette occasion une cinquantaine de coups de bâton.

Un an auparavant, M. Moye avoit envoyé cette même femme dans la ville de Kouei-fou, à l'extrémité du Su-tchuen, près le Hou-kouang, pour y annoncer la foi aux personnes de son sexe. Elle en avoit déjà dés-

abusé une vingtaine des superstitions de l'idolâtrie, lorsqu'il s'éleva une persécution contre elle. On la fit saisir et conduire au prétoire, où elle reçut une centaine de coups, qu'elle souffrit avec un courage héroïque. Un soldat lui ayant enlevé son chapelet, elle disputa beaucoup avec le mandarin pour se le faire rendre; mais il ne lui répondit qu'en la menaçant de lui faire trancher la tête, qu'elle présenta hardiment, en disant: *Tranchez-la vite.* Le mandarin, déconcerté, la fit reconduire, en chaise-à-porteur, à Foug-tcheou, lieu de sa résidenee, où elle fut enveloppée dans la persécution qui s'y excita quelques mois après, et dont on vient de parler. Elle a regardé les coups qu'elle y a reçus comme une nouvelle faveur que Dieu lui accordoit, pour satisfaire le désir qu'elle avoit de souffrir pour Jésus-Christ; car, écrivoit-elle, *ce que j'ai souffert à Kouei-fou est bien peu de chose.*

Pour continuer de si pénibles travaux, elle alla, après les fêtes de Pâques 1783, dans une ville du troisième ordre, où elle convertit plusieurs païennes et édifia beaucoup les chrétiens. Elle partit au mois de juillet de la même année pour se rendre à la capitale de la province de Kouei-tcheou, où elle a travaillé jusqu'à présent avec beaucoup de fruit. Une autre femme, qui étoit allée avec elle dans la même province, a beaucoup

contribué à former la nouvelle chrétienté de Tchong-leang, où on a déjà baptisé une vingtaine d'adultes.

La persécution s'est étendue dans l'endroit où trois chrétiens moururent pour la foi l'année dernière (1). On y a pris six chrétiens à qui, outre plusieurs mauvais traitemens, on a fait porter la cangue pendant cent jours.

Dans un autre endroit, un vieillard et son neveu, tous deux néophytes, ont été accusés devant le mandarin. Le vieillard lui a dit d'un ton ferme : « Mettez-moi à la cangue, » frappez-moi, tuez-moi, si vous voulez, » j'en suis content; mais je ne renoncerai » jamais à la religion chrétienne ». Le mandarin irrité les a condamnés à porter la cangue pendant un mois. Celle du vieillard pesoit quatre-vingts livres, et celle de son neveu cent. On les a renvoyés chez eux au bout du mois. De retour à la maison, ils ont donné un repas où ils ont invité leurs accusateurs, pour leur montrer comment les chrétiens se vengent du mal qu'on leur fait.

Quoique plusieurs mandarins aient persécuté les chrétiens dans cette province du Su-tchuen, il s'en trouve beaucoup d'autres qui paroissent très-bien disposés en leur fa-

---

(1) *Voyez* ci-dessus, page 370.

veur. Outre ceux de la capitale de Tching-tou, où les chrétiens ont été absous et les persécuteurs condamnés, un mandarin du district de M. Devant ayant lu des livres qui traitent de notre sainte religion, les préconise partout, même en présence des autres mandarins. M. Devant, pour profiter de ses bonnes dispositions, a envoyé prêcher dans la ville dont il est gouverneur.

Suivant une lettre de M. Gleyo, du 4 juin 1783, les mandarins de Soui-fou paroissent aussi bien disposés en faveur de la religion. Des païens leur ayant porté des accusations contre les chrétiens, ils en ont renvoyé la connoissance au tribunal d'un mandarin subalterne, qui, loin de recevoir ces accusations, a fait donner la bastonnade aux accusateurs. Il a défendu, dans une autre circonstance, à ses officiers, de faire aucune recherche. Enfin, vers le commencement de l'année 1783, des païens de la ville de Ho-mi ayant traîné au prétoire un chrétien nommé Li, le mandarin a pris sa défense, ordonnant aux accusateurs de lui rendre certains effets qu'ils lui avoient enlevés. Ces païens sont venus d'eux-mêmes se réconcilier avec ce chrétien, lui promettant de ne plus lui susciter aucune affaire.

Extrait de deux lettres de M. de Saint-Martin, présentement évêque de Caradre, et coadjuteur de Mgr. l'évêque d'Agathopolis, vicaire apostolique en Chine, en date du premier avril et du 29 mai 1783, à M. Moye.

La chrétienté confiée à mes soins augmente tous les jours. J'ai reçu, au nombre des catéchumènes, plus de cinq cents adultes, et j'en ai baptisé plus de deux cents. J'ai aussi donné le baptême à cinq ou six cents enfans d'infidèles en danger de mort. Je suis obligé de prêcher deux fois par jour, quelquefois trois; les catéchistes prêchent aussi de leur côté. J'ai entendu les confessions de mille quatre cents personnes; j'ai fini ce ministère, tout accablé des grandes chaleurs, que j'ai bien de la peine à supporter; il faut cependant employer le peu de forces qui me restent à l'administration des chrétiens de la ville de Tchin-tou, dont Mgr. d'Agathopolis m'a confié le soin, afin de m'y retenir; mais comment pouvoir suffire aux besoins spirituels de tant de néophytes?

Vous m'avez demandé de vous entretenir des ames spécialement favorisées de Dieu

qui se trouvent dans la partie de cette mission qui m'est confiée. Il y a actuellement, dans ce canton, un homme, nommé Tcheou, qui a embrassé la religion depuis deux ans, et qui jusqu'à présent fait merveille. Il a certainement converti plus de trois cents personnes. C'est un homme d'un caractère droit, ferme, soumis comme un enfant, nullement attaché à son degré de maître-ès-arts, plein de respect pour la religion, qu'il observe avec une ardeur singulière, d'un zèle étonnant pour le salut des ames. Rien ne l'arrête. Il va partout prêcher aux infidèles, jusqu'au milieu des marchés, et toujours avec fruit. Il a déjà été dénoncé au prétoire de Pi-hien dont il relève. Le mandarin a toujours répondu, que la religion du Seigneur du ciel étoit bonne.

Ayant été appelé pour l'enterrement d'un chrétien, où il alla avec un grand concours de néophytes, il fut accusé auprès du maître de la maréchaussée, par un chef de quartier. Ce maître s'y transporta avec ses soldats; le nouveau chrétien ne se déconcerta pas; il prêcha avec le même zèle, et fit parler un autre chrétien, nommé Etienne, et cela pendant l'espace de deux heures. Pendant tout ce temps, le chef de la maréchaussée demeura à la porte sans entrer, ne voulant pas se compromettre. Enfin il s'en alla, en disant du bien de la religion, et les chrétiens

continuèrent leurs cérémonies sans aucun trouble.

Ce même néophyte a fait paroître, depuis peu, toute l'ardeur de son zèle, à Poen-Hien, dans le district de M. Dufresse. Une de ses parentes, d'un état fort commun, étant morte, il vint me demander des catéchistes et des ornemens pour les funérailles. Je balançai d'abord, craignant le grand éclat au milieu d'une ville où il n'y avoit que son parent de chrétien, et qui étoit encore persécuté. Il me répondit, avec beaucoup de confiance, que Dieu avoit permis la mort de sa parente, pour manifester sa gloire dans un pays où il étoit inconnu, et que, si on négligeoit cette occasion, un grand nombre d'ames n'entendroient jamais parler de la religion. Sa foi me décida. Je lui accordai tout ce que je pus, et il partit pour l'exécution de son projet. La nouvelle avoit précédé son arrivée à la ville. Plus de cent satellites, avec des chaînes, étoient dans la maison où les chrétiens devoient s'assembler; leur présence ne le déconcerta pas. Il portoit sur son bonnet le bouton doré, qui est la marque distinctive des maîtres-ès-arts, de sorte que personne n'osoit mettre la main sur lui. Il prêcha à qui voulut l'entendre, il convertit quelques chefs des satellites, et environ une dixaine de personnes : trois ou quatre mille païens, que la nouveauté du spectacle

y attira, entendirent parler de la religion. Tous les prétoires étoient avertis, il vint des satellites de toutes parts. Il s'y en trouva au moins deux cents, et pas plus de cent chrétiens. On le menaça qu'un chef des satellites alloit venir, ainsi que le frère du mandarin, qui n'étoit pas pour lors à la ville. Il répondit que s'ils venoient, il prêcheroit volontiers devant eux. Ce chef des satellites arriva en effet, et il passa deux fois vis-à-vis de la porte, mais sans oser entrer. Les chrétiens firent donc publiquement leurs prières pour la défunte. Le cercueil fut porté hors de la ville, suivi d'une foule immense de peuple, lui à la tête, et il n'y eut absolument aucun trouble. Tous ceux qui entendoient parler de la religion en disoient du bien. Tcheou s'est montré avec le même éclat en plusieurs autres rencontres; aujourd'hui on l'arrête partout pour l'entendre prêcher.

Les païens se sont ameutés deux fois contre ce zélé et fervent chrétien. La première fois, ils étoient au nombre de quarante, et ils l'ont maltraité assez cruellement. La cause de ces violences venoit de ce qu'il vouloit faire rompre les fiançailles d'une fille chrétienne avec un païen. L'autre fois, il a été attaqué, pour cause de religion, par une troupe de voleurs, dont trois étoient des petits officiers militaires. Ayant été grièvе-

ment blessé, il a porté ses plaintes au mandarin, qui l'a écouté d'abord assez favorablement, disant que la religion chrétienne n'étoit pas mauvaise. Ces trois officiers ont été arrêtés; mais comme ils étoient fort riches, ils ont donné, dit-on, une somme d'argent du poids de trois cents taëls (environ 2250 fr.) Le mandarin, changeant alors de sentiment, a jugé que le chrétien Tcheou avoit tort, et que sa religion étoit perverse. Il ne lui a plus permis de dire un mot, ni pour sa justification, ni en faveur de la religion. Il l'a même fait mettre aux fers, parce qu'il continuoit à parler pour sa défense. Mais ce chrétien ayant trouvé le moyen de présenter une requête à un mandarin subalterne, celui-ci a si bien plaidé sa cause auprès du gouverneur qui l'avoit fait mettre aux fers, que l'affaire a changé entièrement de face. Le gouverneur a fait élargir Tcheou, a déclaré de nouveau que sa religion n'avoit rien de mauvais, et il a condamné les trois officiers à recevoir un certain nombre de coups de bambou; ce qui auroit été exécuté, si on n'avoit agi auprès du mandarin pour obtenir leur grâce.

L'exemple de ce zélé chrétien a été suivi par une femme nommée Tai, âgée de soixante ans : elle a baptisé trois ou quatre mille enfans en danger de mort; elle est remplie de zèle et d'amour de Dieu; elle

sèche de douleur à la vue des désordres qui se commettent.

Il vient de se former, dans cette partie occidentale de la province de Su-tchuen, une chrétienté assez considérable, et qui augmentera avec le temps. Cinquante ou soixante familles chrétiennes ont acheté une chaîne de montagnes dans le district de Tien-tsuen, ville du second ordre. Ce terrain peut avoir une journée de chemin en longueur et la moitié en largeur. Il y a déjà deux cents chrétiens qui le cultivent. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on a trouvé, sur ces montagnes, des plaines, dont l'une s'appelle la plaine de Saint-Joseph; une autre, la plaine d'Europe; une troisième, la plaine de la Sainte-Mère, qui est le nom qu'on a donné ici à la sainte Vierge. Les plus anciens habitans du pays ignorent l'origine de ces noms. Il est certain qu'il y a eu autrefois des chrétiens dans ce district, qui n'appartient aux Chinois que depuis le règne du père de l'empereur actuel. Le nombre des chrétiens qui venoient s'établir dans ces montagnes a fait beaucoup de sensation à plusieurs lieues aux environs, ce qui a fourni l'occasion d'annoncer la religion, et beaucoup d'infidèles l'ont embrassée.

Le gouverneur de cet endroit est lui-même chrétien : il jouit d'une grande autorité; ce qui n'a pas empêché les païens d'accuser la

religion chrétienne au prétoire de Tien-tsuen, mais le gouverneur n'a point eu d'égard à leurs poursuites, quoique réitérées; il s'est contenté de défendre deux sectes, celle des rebelles et celle des magiciens, sans dire un seul mot contre la religion chrétienne, ajoutant *que l'intention du gouverneur n'étoit pas de défendre les bonnes choses*. Cette déclaration a fait cesser les troubles, et aujourd'hui tout est tranquille. J'espère que Dieu bénira cet établissement. Il s'y est rassemblé un assez grand nombre de chrétiens fervens, et, à proprement parler, il n'y en a pas de mauvais. Comme j'allois les visiter, on m'a dénoncé au gouverneur de la ville, qui a répondu à l'accusateur qu'il n'ajoutoit aucune foi à ce qu'il lui disoit.

Abrégé d'une relation de tout ce qui est arrivé en Chine à M. Moye, missionnaire apostolique au Su-tchuen, pendant dix ans qu'il a demeuré en Chine, écrite par lui-même en 1784.

Nota. Les deux relations suivantes sont un abrégé de deux relations plus étendues, écrites par M. Moye, missionnaire au Su-tchuen, et par M. Chaumont, missionnaire au Fo-kien, depuis leur sortie de Chine. Quoiqu'elles n'aient point été écrites en Chine, néanmoins on a cru devoir leur donner place dans ce recueil, parce qu'elles ne contiennent que des choses relatives aux missions de la Chine; mais on les a abrégées en en retranchant divers détails minutieux peu intéressans pour le public, et plusieurs traits déjà rapportés dans les lettres précédentes.

Je partis de Lorient vers la fin de 1771, et j'arrivai à Macao vers la fin du mois d'août 1772. Lorsque j'étois en cette ville, on me détournoit d'aller en Chine, parce que j'y serois, disoit-on, trop exposé. Mais mon attrait me portoit vers cet empire; et lorsqu'on me parloit des dangers que j'y aurois à courir, je sentois une forte impression qui me portoit à m'abandonner tout entier à la divine Providence, avec une assurance intérieure que,

sous la protection de Dieu, je serois plus assuré en Chine au milieu de tous les dangers que l'on m'annonçoit, que dans les royaumes les plus tranquilles; et cela arriva de même; car si on savoit tous les dangers auxquels j'ai été continuellement exposé, pendant dix à onze ans que je suis demeuré en Chine, on ne pourroit s'empêcher de voir une protection de Dieu sur moi, tout indigne que j'en suis, si marquée, si évidente, qu'on pourroit dire sans témérité qu'elle tient du miracle, et qu'il semble que Dieu m'a ramené de la Chine, après m'avoir délivré de tant de périls, pour montrer aux missionnaires qui voudront y aller, que Dieu veillera sur eux, les conservera, les conduira comme par la main, et qu'ils peuvent, sans craindre, s'abandonner à sa conduite et demeurer tranquilles, fermes et inébranlables au milieu des dangers auxquels ils seront exposés dans leurs fréquens voyages: dangers sur les rivières, dangers des voleurs, dangers de la part des païens, dangers dans les villes, dangers dans les déserts, dangers sur la mer, dangers de la part des faux frères. *In itineribus sæpè, periculis fluminum, periculis latronum, periculis ex gentibus, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus.*

In itineribus sæpè. Il faut qu'un mission-

naire soit toujours en voyage. J'avois à parcourir une province entière et la moitié d'une antre.

Periculis fluminum. Les fleuves, au Sutchuen, sont très-rapides et parsemés d'écueils. Il y périt tous les ans beaucoup de monde. J'y ai vu les cadavres des noyés flotter çà et là, et servir de pâture aux oiseaux de proie. Sur le point de m'embarquer, j'ai vu une barque engloutie dans l'endroit où j'allois passer.

Periculis latronum. Les voleurs et les brigands sont très-communs en Chine : J'ai passé par des endroits qui en étoient si infestés, que mes compagnons de voyage en trembloient d'effroi, surtout dans le temps de la famine..... *Periculis ex gentibus.* Un misionnaire est toujours environné de gentils : mais on se rappelle souvent ces paroles de l'Ecriture : « Lorsque vous êtes exposés à » la vue des nations, ne craignez point ; » car l'ange du Seigneur est avec vous ». *In conspectu gentium nolite timere quia angelus Domini vobiscum est.* J'ai été plusieurs fois pris par les païens, une fois conduit au prétoire et emprisonné, enchaîné, battu et sans espérance humaine de délivrance (1). Mais ce qui a été bien plus terrible encore et plus

---

(1) *Voyez* la relation du 6 août 1774, écrite par M. Moye, ci-dessus, pages 180 et suiv.

dangereux, c'est que je me suis vu plusieurs fois entre les mains de païens furieux qui vouloient me faire périr, l'un d'eux me jetoit des pierres de fort près et de toute sa force : une autre fois l'un d'eux avoit une massue de bois levée sur moi, et étoit prêt à me tuer, mais son bras fut arrêté tout à coup, comme par un ange, en même temps que Dieu arrêtoit la fureur et l'animosité de son cœur. Une troupe de jeunes gens pris de vin, et animés par la passion la plus furieuse, vouloient me conduire à l'écart pour m'assassiner. Le maître d'un terrain habité par des chrétiens vint une fois, tout transporté de rage, me mettre la main sur le collet, me traîner hors de la maison, et me battre des pieds, des mains et à coups de bâton. Sa colère étant un peu appaisée, je profitai d'un instant pour m'évader ; mais bientôt après, sa fureur se ranimant, il me cherchoit encore pour me tuer, et il étoit bien près de moi.... *Periculis in civitate.* Quand nous sommes dans les villes, aussi bien que dans les campagnes, on sait bientôt que nous y sommes. Le concours des fidèles qui viennent voir le missionnaire le découvre bientôt. Un jour le second mandarin vint dans la maison où j'étois : une autre fois les satellites y entrèrent pour faire la recherche : par bonheur l'office étoit fini ; je m'étois retiré dans une chambre où ils ne vinrent pas. Quel-

ques jours après le mandarin de la ville vint à minuit faire la visite de toute la maison, mais je m'étois évadé. Cent autres fois je me suis vu exposé à de grands dangers dans les villes, ayant été dénoncé par des païens ou par des apostats. Dans les campagnes, il est encore plus difficile de se cacher; j'avois beau me déguiser, à peine étois-je arrivé dans un endroit, que dès le lendemain tout le voisinage en étoit instruit, et souvent des païens, ou par haine des chrétiens, ou par la crainte d'être enveloppés dans des persécutions à leur occasion, concertoient entre eux les moyens de me prendre; ils sont venus plusieurs fois pour cela; mais Dieu et les bons anges les dissipoient; ils se trouvoient quelquefois changés tout à coup, et abandonnoient leur entreprise.

Periculis in solitudine. En Chine, les tigres sont très-dangereux : il n'y a point d'année où il n'y ait des passans dévorés par ces cruels animaux. J'ai vu dans des forêts où je passois des traces de leurs pas tout récens; mais j'ai toujours plus craint les païens que les tigres.... *Periculis in mari.* Ce qu'on craint sur la mer, outre les tempêtes, c'est le calme, la proximité de la terre ou des rochers, sur lesquels un vaisseau peut échouer et se briser, et les maladies qu'on contracte sur mer, surtout le scorbut, que j'ai eu en allant et en revenant. J'ai eu aussi en Chine

quantité d'autres maladies, d'autant plus difficiles à guérir, qu'on n'y a pas d'aussi bons remèdes ni les mêmes soulagemens qu'en Europe; mais la Providence pourvoit à tout, et quand Dieu veut nous guérir, il bénit les moindres remèdes, et dispose de telle sorte les causes secondes, qu'il nous retire des bras de la mort, sans presqu'aucun usage des remèdes, quand on n'en peut avoir commodément. *Deducit ad inferos et reducit.*

Periculis in falsis fratribus. C'est-là un des dangers les plus terribles et les plus fréquens en Chine. Un méchant chrétien ou un traître prosélyte, voulant se venger ou gagner quelqu'argent, va vous dénoncer aux païens. La dernière année que j'ai passée en Chine (1783), un homme que j'avois baptisé, confessé, confirmé (1) et communié, mécontent des partages d'un héritage, s'en prend à moi, me menace, et amène les païens à l'heure qu'il savoit qu'on devoit dire la messe. Par bonheur que la veille, sur un bruit qui commençoit à se repandre

(1) En Chine, les missionnaires simples prêtres administrent le sacrement de confirmation, en vertu d'une faculté extraordinaire qui leur est accordée par le saint Siége, à cause de l'étendue de ces contrées, et du petit nombre d'évêques. Mais ces missionnaires ne se servent pour confirmer que de saint chrême béni par un évêque.

de ses intentions et de ses intrigues, nous avions pris la fuite, sans quoi nous eussions été pris, deux autres prêtres et moi, avec nos ornemens. Ces apostats sont d'autant plus dangereux qu'ils savent qui nous sommes et tout ce qui nous concerne.

Factus sum insipiens. J'ai été imprudent; mais je dis tout ceci, pour faire voir d'un coup d'œil combien la protection de Dieu est sensible sur les missions, les missionnaires et les églises naissantes, en Chine, au Tong-king, en Cochinchine, etc., et j'espère que les personnes qui liront ceci en béniront Dieu, et remercieront sa divine Providence des soins si marqués et si continuels qu'il a de ceux qui s'abandonnent à lui avec une entière confiance, et qui s'exposent courageusement à tous ces dangers, pour sa gloire et le salut des ames. Saint Paul racontoit ses persécutions, et faisoit l'énumération des dangers qu'il avoit courus, et auxquels il étoit tous les jours exposé, pour encourager les fidèles, et les exciter à remercier Dieu de l'avoir délivré de tant de persécutions et de périls. J'espère aussi que la connoissance de ce que j'écris engagera les ames pieuses à s'intéresser au sort des missionnaires, et à prier pour eux. Quant à moi, ce que je viens de dire des dangers où je me suis trouvé est plus humiliant que glorieux : car, ayant été si souvent entre les

bras de la mort, j'ai lieu de me confondre dans la pensée que je n'étois pas digne de la couronne du martyre. D'autres sans doute en seront plus dignes, et la remporteront; j'en bénirai le Seigneur.

Je partis de Macao vers la fin de décembre 1772, sur une barque chinoise. Au bout d'environ deux mois, après avoir couru quelques dangers, et essuyé bien des frayeurs, j'entrai dans la province du Su-tchuen, qui est la province pour laquelle j'étois destiné. Après dix-huit ou vingt jours, j'arrivai dans une ville du premier ordre, nommée Tchong-king-fou. Plusieurs chrétiens vinrent me voir sur la barque, et m'apportèrent quelques petits présens, selon la coutume des Chinois. J'appris en cet endroit qu'un chrétien venoit de mourir comme martyr; car, dans les persécutions, ayant été conduit de tribunal en tribunal, la pluie et les incommodités lui causèrent une maladie dont il mourut. J'arrivai à notre maison de Tching-tông-fou le 28 mars 1773. Les circonstances de la persécution ne permettoient pas que j'y restasse. Je me retirai à la campagne, à une journée et demie vers le couchant. Mgr. l'évêque d'Agathopolis, qui étoit absent lors de mon arrivée, vint me voir. Je fus singulièrement édifié de son humilité, de sa piété, de sa droiture et de sa pauvreté. Il portoit l'humilité et la bonté jusqu'à m'apporter de l'eau

pour

pour me laver. Je lui proposai quelques projets; il me répondit : Dans cinq ans d'ici, vos projets s'exécuteront. J'ai toujours regardé ces paroles comme prophétiques, et l'événement les a confirmées; car ce fut environ cinq ans après que s'exécutèrent mes projets pour le baptême des enfans dans la famine, et pour l'établissement des écoles.

J'étois à cette campagne pour y apprendre la langue. Quoique j'eusse déjà quarante-trois ans, j'y fis des progrès assez rapides. Au bout de quelques mois, je commençois à instruire et à entendre les confessions. Je regarde comme une grâce spéciale de Dieu d'avoir pu apprendre une langue aussi difficile, jusqu'au point de pouvoir composer des livres et des prières en chinois. Je regardois cela comme impossible pour moi. Mais quand Dieu demande quelque chose de nous, il nous donne les moyens d'y réussir. Je n'ai presque point eu de maîtres; c'est par le secours divin, qui a secondé mes efforts, que je suis parvenu à apprendre ce que j'en sais.

Je demeurai cinq mois à cette campagne, non sans inquiétude. Les Chinois faisoient alors la guerre contre le petit Thibet, d'où il sortit des brigands qui se répandirent dans les campagnes, avec dessein de mettre le feu partout où ils pourroient. On en prit dans le voisinage. Cette guerre a duré huit ou dix

ans. Les habitans du Thibet ont été enfin accablés par la multitude des soldats chinois. Le pays est subjugué depuis six ou sept ans (1). Il appartient maintenant aux Chinois, qui y ont une ville du premier ordre, une du second et une du troisième. Les habitans naturels du pays se retirent à mesure que les Chinois avancent. On les laisse cependant, s'ils veulent y habiter. Beaucoup de Chinois y sont venus des autres provinces, et quelques chrétiens y ont fait des voyages : je ne sais s'il y en a qui s'y soient fixés. Quoi qu'il en soit, la porte en est ouverte. Il est facile aux prêtres chinois d'y aller, comme partout ailleurs. Prions pour la conversion de cette contrée.

Après ces cinq mois employés à l'étude de la langue chinoise, Monseigneur me chargea du soin de la partie orientale de cette province, et de la province de Kouei-tcheou. Je fis, pour y venir, un voyage de cent lieues à pied. Ce ne fut pas sans bien des fatigues, des frayeurs et des alarmes que j'arrivai à Tchong-king-fou, la ville principale de la partie orientale du Su-tchuen; elle a un million d'habitans. Les chrétiens de cette partie n'avoient point vu de prêtre depuis longtemps : ils me reçurent avec une grande joie. Après avoir visité quelques chrétientés au

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 286.

dehors, je revins en cette ville. Un ancien prétorien me reçut chez lui; mais la Providence m'appela bientôt chez un banquier, à qui j'ai toutes les obligations possibles. J'y ai toujours été traité avec la bonté, la charité, la cordialité qu'on trouve à peine chez ses plus proches parens. Il avoit un frère avec lui. J'ai administré à la mort et enterré ces deux frères. L'aîné surtout, après avoir reçu de Dieu des grâces toutes spéciales pour se bien préparer à la mort, expira entre mes bras, avec des sentimens de religion et de résignation admirables. On peut dire qu'il est mort en prédestiné, environ huit mois après mon arrivée chez lui. Il avoit toujours eu un grand fonds de religion, de droiture, et beaucoup de charité pour le prochain. Dieu l'avoit purifié par une longue maladie. Son frère mourut quelques années après lui. Je vis bien que Dieu avoit permis cette mort pour donner à sa femme plus de facilité et de liberté de se consacrer tout entière aux œuvres de piété. Elle a répondu aux desseins de Dieu sur elle. Depuis sept à huit ans, elle a baptisé des milliers d'enfans, converti plusieurs centaines de païens, instruit et édifié les fidèles, surtout les néophytes (1). Elle est allée deux fois dans une province,

(1) Les néophytes sont les chrétiens nouvellement baptisés.

éloignée de plus de cent lieues, pour travailler à y établir la religion dans la capitale de cette province, et elle y a réussi. Elle a soutenu, avec une force et un courage héroïques, plusieurs persécutions. Elle a une prudence et une dextérité toutes particulières pour se conduire selon que l'exigent les circonstances. La veuve de l'aîné, chez laquelle j'ai souvent demeuré, m'a toujours traité avec une charité, une tendresse respectueuse, une affection non moins vive que celle d'une mère pour son plus cher enfant. Voilà comme s'accomplit la parole du Sauveur, que celui qui abandonnera tout pour l'Evangile, père, mère, frères, sœurs, en retrouvera cent fois plus en ce monde, et aura la vie éternelle en l'autre.

L'aîné des deux frères avoit une fille déjà promise en mariage : mais je crus que Dieu l'appeloit à la virginité, pour être l'exemple des fidèles. Son père étant très-dangereusement malade, je lui dis que s'il vouloit consacrer sa fille au Seigneur, j'unirois mes vœux aux siens devant Dieu. Il le fit, et guérit de sa maladie. Alors il alla aux pieds des autels offrir sa fille à Dieu; elle y fit vœu de chasteté en présence des fidèles. Elle a passé quelques années dans un jeûne continuel, sans manger de viande ni boire de vin; elle a un don spécial pour former les enfans et les personnes du sexe à la piété. Ses

mœurs sont pleines de douceur et de candeur; elle porte sur son visage les traits de toutes les vertus et des marques de prédestination. Cependant, pour la préserver dans la fleur de son âge, Dieu, qui veille sur ses élus, l'afflige par des maladies continuelles; mais elles ne l'empêchent point d'enseigner, non-seulement à la ville, mais encore dans plusieurs endroits éloignés où elle est déjà allée former des maîtresses et des écoles. Dieu répand une grande bénédiction sur toutes ses entreprises.

La religion a fait tant de progrès dans la ville de Tchong-king-fou, que, lorsque j'y arrivai la première fois, on n'y comptoit que soixante catholiques bien tièdes, et maintenant, grâces à Dieu, il y en a deux ou trois cents, et dans le temps de la peste et de la famine, il y est mort peut-être autant d'adultes chrétiens, et vingt ou trente mille enfans baptisés.

Comme j'excitois tous les chrétiens à travailler à la conversion des païens, et d'abord à celle de leurs parens et amis, la famille Lo, chez laquelle je demeurois, convertit en effet plusieurs de ses proches, entre autres un ex-mandarin, avec tous ses enfans, c'est-à-dire, quatre garçons, deux brus, une fille et une petite-fille. La fille avoit reçu une éducation mandarine; elle avoit des talens supérieurs, un esprit vif, une mémoire heureuse,

une facilité de s'énoncer admirable. Je la nommai Thècle, et j'eus la confiance qu'elle rendroit de grands services à la religion. En effet, elle a procuré un grand nombre de conversions, et en particulier celle d'un couvent de bonzesses; elle convertit aussi une parente de la famille Lo, qui avoit deux fils ennemis déclarés de la religion. Ils étoient lettrés, et aspiroient à être mandarins. Leur sœur, célèbre par son zèle pour la doctrine et la secte de Confucius, et maîtresse de lettres, fut convertie par Thècle. Ses frères la rencontrèrent lorsqu'elle alloit chercher le baptême, la ramenèrent par force et avec indignation; ils empêchèrent les chrétiens d'approcher de leur mère, qui étoit malade, et qui ne put recevoir le baptême, sinon celui de désir, et d'un désir bien sincère et animé de la charité; car elle prioit ses enfans de tourner leur fureur contre elle, et d'épargner les chrétiens. Elle mourut dans ces sentimens. Le plus méchant de ses fils porta bientôt la peine de sa malice, car il mourut aussi peu de temps après. Mais revenons à la conversion de notre mandarin. Il eut toutes sortes d'obstacles à surmonter. Sa famille entière se rassembla pour lui livrer des combats; chacun lui faisoit des représentations; on lui disoit qu'il déshonoroit sa famille. Sa fille répondoit à tous avec une éloquence admirable, leur démontroit la vérité de la re-

ligion, et les confondoit tous. Cet homme avoit un frère qui étoit alors mandarin à la ville, et étoit furieux contre lui. Il faisoit beaucoup de menaces, et il y avoit tout lieu de craindre qu'il n'excitât une persécution : mais la Providence le fit placer ailleurs pour cinq ans environ. Sa colère s'est appaisée, et depuis son retour, il a laissé les chrétiens tranquilles. Le mandarin chrétien, sa femme et ses enfans, surtout la fille, répondoient à toutes les menaces de leurs parens : *Tuez-nous; nous sommes chrétiens, et nous le serons jusqu'au tombeau.* Quand les proches de ce mandarin converti virent qu'ils ne pouvoient rien gagner, ils lui demandèrent une petite-fille, pour la marier à un mandarin païen. Cette enfant étoit la fille de son fils aîné, qui avoit été tué dans la guerre du Thibet. Les nouveaux chrétiens leur dirent : « Faites-nous » mourir tous, ensuite vous la prendrez; elle » est chrétienne; nous ne pouvons la donner » à un païen : le péché retomberoit sur nous ».

Parmi les parens de la famille Lo, qui se convertirent, je me rappelle encore une femme d'une grande dévotion, qui étoit attendrie jusqu'aux larmes quand on parloit de la Passion de notre Seigneur. Elle a baptisé des milliers d'enfans; car elle savoit les soulager, et elle disoit avec simplicité aux païens que c'étoit pour sauver leurs ames qu'elle les baptisoit; et, ce qu'il y a de plus admirable,

c'est que bien des fois les païens venoient la chercher pour baptiser leurs enfans à l'extrémité, et sauver leurs ames : ce qu'on doit rapporter à une Providence spéciale; car c'est contre les mœurs des Chinois, qui ne permettent à aucune personne étrangère d'approcher de leurs enfans, quand ils sont dangereusement malades.

Je regarde comme un vrai miracle la protection divine sur cette chrétienté de Tchong-king, et surtout sur la famille Lo, si charitable. En effet, pendant dix ans que j'ai resté en Chine, au milieu des circonstances les plus critiques, des dangers les plus imminens, de tant de menaces de la part des païens, et de tant de rumeurs, de persécutions déjà commencées et prêtes à s'exécuter, Dieu a toujours appaisé ces tempêtes, rendu le calme, et conservé cette maison, sans qu'il lui soit arrivé aucun accident fâcheux : ce qui doit bien animer à la confiance en Dieu les personnes qui font des bonnes œuvres au milieu même des païens et des plus grands dangers, quand elles le font avec des intentions pures et avec la prudence convenable, surtout quand ces œuvres sont commandées par la nécessité ou la charité.

Etant seul en la partie orientale du Su-tchuen, et chargé de toute la province du Kouei-tcheou, où la religion commence à s'établir, j'avois à parcourir cent lieues à

l'orient, quarante à l'occident, plus de cent au nord, et deux cents au midi. Ainsi j'avois plus de mille lieues à faire par an, avec des chaleurs accablantes, et sans avoir en chemin de nourriture convenable; car dans les auberges païennes, on ne trouve guère que du riz cuit à l'eau, qui est bien insipide pour nous autres Européens, et surtout dans les chaleurs et l'épuisement. J'avois environ quarante chrétientés anciennes à visiter, et une vingtaine de nouvelles. La famine en a anéanti quelques-unes; mais d'autres renaîtront en leur place, avec l'aide du Seigneur.

La ville de Tchang-xeou, ville du troisième ordre, distante de deux journées de chemin de Tchong-king à l'orient, m'a été également bien chère. Je lui ai donné la sainte Vierge pour patronne; et, sous sa protection, je venois ordinairement me reposer ou respirer au moins un peu, après les combats que j'avois eus à souffrir sur les montagnes. Il y a eu dans cette ville bien des commencemens de persécution; il y en a eu une grande dans son district; mais la protection de la sainte Vierge a tout appaisé : la persécution du dehors n'a point atteint les chrétiens de la ville : cette marque de protection a été si sensible, que le mandarin lui-même disoit aux chrétiens : *Votre sainte mère vous a protégés.*

J'ai eu la consolation de voir, dans cette ville, bien des femmes pieuses qui, toute

...

l'année, jeûnoient trois fois par semaine, et prioient sans cesse. Plusieurs sont mortes. Il y en a une encore vivante, qui est la colonne de cette église. Voici son histoire. Elle s'étoit d'abord mariée à un païen, qui étoit mort quand je la vis la première fois. Je lui recommandai bien de ne plus faire une semblable alliance; mais, après mon départ, un bon parti se présente : on la tente, on la persuade, non sans qu'elle éprouve des remords de conscience. A peine a-t-elle consenti, qu'elle perd soudain la vue, et son mari prétendu meurt avant les noces. Sa mère, qui avoit eu la principale part dans cette alliance, mourut aussi. Un châtiment si prompt et si visible jeta l'épouvante dans toute la famille, et la première fois que je revins à Tchang-xeou, le père, en me voyant, se mit à sanglotter avec un visage convulsif, et me dit : « C'est Dieu qui nous a punis, » parce que nous n'avons pas obéi au prê- « tre ». *Dieu châtie ses élus en ce monde, pour ne pas les laisser se damner avec le monde*, dit saint Paul (1). Ainsi, cette jeune femme, frappée de la main juste mais charitable de Dieu, fut si touchée de cet événement, qu'elle se donna à lui sans réserve, et toute sa vie se passe maintenant dans les jeûnes et les prières; et, tout aveugle qu'elle

---

(1) S. Paul. Ep. I. aux Cor. chap. XI, ℣. 32.

est; c'est elle qui convertit les païens, instruit les néophytes, édifie les fidèles, ranime les tièdes, et soutient les fervens par son exemple et ses exhortations, ses avis charitables, ses conseils salutaires, pleins de prudence et d'équité.

J'ai baptisé dans cette ville plus de trois cents adultes; mais la famine et la peste en ont fait périr un très-grand nombre. Il y a une école de filles chez le père et le frère de cette femme forte : c'est elle qui la dirige, qui la soutient. Elle se fait porter en chaise ou elle se rend en bateau dans les endroits voisins, soit pour convertir les païens, soit pour exhorter les chrétiens. Son père est un bon vieillard pieux; son oncle, qui l'étoit encore davantage, est mort; son frère et sa belle-sœur sont des gens de bien qui m'ont toujours logé et nourri, et Dieu les a bénis comme mon hôte de Tchong-king-fou. Les chrétiens en sont témoins, et le disent hautement.

Il se fait en Chine des conversions éclatantes, comme celles de nos ennemis, de nos persécuteurs. Dans la ville de Tchang-xeou, plusieurs femmes païennes malades se sont senties inspirées par le désir d'embrasser la religion chrétienne. Il en est qui assurent avoir vu en songe une femme respectable, revêtue d'un habillement violet, qui les exhortoit à se faire chrétiennes. Elles se sont converties aussitôt après leur guérison; elles ont surmonté tous

les obstacles, et sont très-ferventes. La même chose arriva à un enfant de quatorze ou quinze ans : il vit en songe une femme vénérable qui l'exhortoit à aller prier avec les chrétiens. Il répondoit que son père n'ouvroit pas la bouche : c'est une expression chinoise qui veut dire qu'il n'osoit y aller sans avoir eu le consentement de son père. Cette femme lui dit : « *Vas, ton père ne » t'empêchera pas* ». Il vint en effet encore tout malade, et je fus si charmé de sa candeur, que je le baptisai peu de temps après. Je baptisai depuis son père, sa mère, sa future épouse et celle de son frère.

Voici encore un trait singulier, qu'on ne croira pas, et que je n'aurois pas cru moi-même, si je n'en avois souvent ouï de semblables, certifiés par des personnes dignes de foi. Un jour, j'arrivois à la nuit fermante dans une maison chrétienne, distante de deux lieues et demie de cette ville. Je fus bien surpris, le lendemain matin, de voir arriver une nouvelle chrétienne avec sa petite fille, disant qu'elle n'avoit pu dormir de la nuit, ayant un pressentiment de mon arrivée, qui n'étoit cependant ni sue ni attendue de personne. Il vient encore de se convertir à Tchang-xeou une femme qui étoit ennemie des chrétiens, et n'en disoit que du mal. Dieu l'a touchée et appelée; sa conduite pieuse et sa constance contre les efforts que son mari fait

pour la détourner, font bien voir que sa conversion est surnaturelle.

Voici encore un trait de la Providence de Dieu sur ses élus. Une excellente chrétienne de cette ville étoit à l'extrémité, et j'étois alors à deux journées de là. Lorsque j'eus appris sa maladie, je résolus d'aller l'administrer : j'envoyai louer une barque; on le fit: quand je vins au fleuve, je vis les eaux agitées et soulevées avec une impétuosité qui faisoit trembler, et une barque submergée dans l'endroit par où je devois passer. Je crus qu'il auroit été imprudent de m'exposer à un si grand danger. Je fis mon possible pour résilier le contrat de mon embarcation : mais le maître de la barque, qui étoit païen, et avoit déjà mes effets, n'en voulut rien faire. Je pensai alors qu'il y avoit un dessein de Dieu caché là-dessous, que Dieu m'appeloit quelque part. Je m'abandonnai à sa conduite. Nous arrivâmes dans peu d'heures à cette ville, qui est distante de deux journées de chemin, tant les eaux étoient rapides, ce qui rendoit le danger très-grand, à cause des rochers qui sont parsemés dans ce grand fleuve, et sur lesquels quantité de barques périssent. Lorque j'arrivai, on me dit que cette pieuse femme, qui m'avoit tant édifié pendant sa vie, étoit à l'extrémité; elle eut le bonheur de recevoir l'absolution, l'indulgence plénière et

l'extrême-onction, puis elle mourut un peu après. Elle avoit deux filles d'une figure affreuse, pleines d'ulcères, et d'une humeur très-indocile; elles donnèrent bien des peines à leur pieuse mère, qui faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour les instruire et les porter à la piété. Son zèle fut récompensé, car ces deux filles eurent le bonheur de se bien préparer à la mort, et, avant de mourir, reçurent tous les sacremens avec de grands sentimens de piété. Je puis dire, à cette occasion, que j'ai eu la consolation d'administrer à propos presque tous les bons chrétiens avant leur mort : ce qui paroîtra merveilleux, si l'on fait attention à la distance et à l'éloignement de tant d'endroits où le prêtre ne peut aller que si rarement. M. Devault, un de nos confrères, fait une remarque tout opposée. Il dit que les mauvais chrétiens, endurcis et opiniâtres, meurent tous en son absence, par un juste jugement de Dieu. J'ai encore eu, l'année passée, la consolation de voir plusieurs femmes prosélytes, si pleines d'ardeur pour apprendre les prières et la doctrine chrétienne, qu'elles passoient les nuits sans pouvoir dormir. Plusieurs femmes d'un village voisin, converties depuis un an, n'ont point de plus grande consolation au monde que de venir à la messe et aux exercices de piété.

Les chrétiens de cette ville de Tchang-

xeou ont plus fréquemment que partout ailleurs des combats à soutenir, à l'occasion des contributions qu'on exige pour les idoles; car cette ville est très-superstitieuse. Chaque idole a ses adorateurs, qui vont faire des quêtes pour bâtir et réparer son temple, et jouer des comédies en son honneur. Ils ne manquent pas de venir chez les chrétiens; ceux-ci refusent de donner : alors les païens se fâchent, les chargent d'injures, leur enlèvent des meubles, les menacent, veulent les battre, les conduire au prétoire, etc. Or, dans ces circonstances, c'est toujours la maison de Kiao, mon hôte, qui a été le plus attaquée, parce qu'il est marchand; mais cette famille a montré dans toutes ces épreuves une fermeté invincible. A toutes les invectives des païens, ce bon vieillard répondoit toujours : « Faites ce que » vous voudrez; je suis chrétien : je ne vous » donnerai pas un denier pour vos idoles. » Maudissez, battez, tuez-moi, accusez-» moi, il n'en sera ni plus ni moins ». Son fils, se mettant à genoux dans la rue devant tout le monde, montroit son cou aux païens, et leur disoit : « Coupez-moi la tête, je ne » vous donnerai rien ». Ces scènes se sont souvent passées dans le temps que j'étois dans leur maison. Un jour on l'accusa, et le mandarin reçut l'accusation. Il alla au prétoire avec quelques autres chrétiens. Les

païens y étoient venus en grand nombre, dans l'attente et le désir de voir les chrétiens bien punis. Le mandarin demanda aux chrétiens pourquoi ils ne vouloient pas payer de contributions pour les idoles. Ils répondirent : *Nous sommes chrétiens*. Il leur demanda pourquoi ils observoient la religion chrétienne. « *Pour sauver nos ames*, répondirent-ils, *mériter le ciel et éviter l'enfer* ». « Quoi! reprit le mandarin, c'est donc à » dire que moi et tous les gens de mon pré- » toire, nous irons en enfer, si nous ne som- » mes pas chrétiens ». Les néophytes répondirent : « Dieu est juste; il récompense » les bons et punit les méchans ». Alors le mandarin prononça leur sentence, en disant: « Hé bien! puisque vous ne voulez pas don- » ner 400 sapecs (1) pour les idoles, vous » en donnerez 2000 pour contribuer aux » réparations des portes de la ville ». Les chrétiens furent très-contens de la sentence: les païens, au contraire, restèrent confus. Je dois dire, à la louange de cette maison Kiao, que, dans mille circonstances critiques, où l'on avoit à craindre des événemens fâcheux, ils avoient toujours recours à Dieu avec con-

(1) Le sapec est une pièce de monnoie de cuivre, de la grandeur d'une pièce de deux liards, qui a au milieu un trou carré, par lequel on insère une corde pour en lier ensemble un certain nombre.

fiance, à la prière, au saint sacrifice de la messe; et je puis dire, avec vérité, que j'ai vu cent fois en Chine que les chrétiens qui, mettant leur confiance en Dieu, et surmontant la crainte des persécutions et des dangers, faisoient le bien, éprouvoient la protection de Dieu, qu'il les préservoit des maux qui les menaçoient, ou que si ces maux leur arrivoient, il les en délivroit avec avantage pour la religion et pour eux-mêmes, au lieu que les lâches et les pusillanimes, qui n'osoient entreprendre ou faire le bien par la crainte des païens et de la perte des biens temporels, tomboient dans le malheur qu'ils vouloient éviter par leur prudence mondaine, et se laissoient subjuguer, comme des esclaves, par le démon et par les païens. Devenus tous les jours plus timides, ils étoient obligés de sacrifier tantôt ceci, tantôt cela, pour se soustraire aux persécutions que leurs ennemis leur suscitoient, tandis que les chrétiens fervens, prêts à tout sacrifier plutôt que de rien faire contre la religion et leur conscience, conservoient tout par une protection visible de Dieu, qui les a toujours soutenus dans les dangers auxquels ils se sont exposés pour la gloire du Seigneur et le salut des ames. Dans les voyages et les démarches que tant de femmes pieuses ont faites pour baptiser des enfans, au milieu des païens, des pestiférés, des voleurs, etc.,

elles ont eu des accidens; mais Dieu les en a délivrées, et aucune n'a péri.

Il en a été de même des chrétiens charitables qui m'ont logé constamment, et ont reçu chez eux les chrétiens qui venoient de loin. C'étoit une chose très-dangereuse, cependant Dieu les a tellement protégés, qu'il ne leur est rien arrivé de fâcheux. On a remarqué aussi avec étonnement et admiration, que Dieu avoit récompensé leur charité en répandant sa bénédiction, même sur leur temporel. Il bénit également avec abondance ceux qui souffrent pour sa gloire. J'ai vu des chrétiens du Kouei-tcheou qui avoient été exilés pour la foi, revenir dans leur patrie, triomphans et pleins de consolations. En arrivant, ils présentèrent au prétoire un écrit, par lequel ils protestoient qu'ils étoient et continueroient toujours d'être chrétiens. Les païens, étonnés de cette démarche, leur demandèrent : « Mais, vous autres chrétiens, qu'attendez-vous donc de votre religion? On vous punit, on vous exile; et maintenant, vous la pratiquez encore avec plus de ferveur ». Les chétiens répondirent : « C'est pour sauver nos ames; c'est pour gagner le ciel, que nous sommes chrétiens ».

Un de ces exilés, de retour dans sa maison, quoiqu'isolé et éloigné des autres chrétiens, récitoit publiquement ses prières, à haute

voix, avec sa famille; le démon en étoit si jaloux, qu'il excita les païens à tenter de renverser sa maison. Il leur répondit ce qu'il avoit déclaré au prétoire, que, dût-il lui en coûter la vie, il feroit toujours profession de la religion chrétienne. Cet homme étoit d'une candeur et d'une franchise bien rares chez les Chinois.

Dès 1773 ou 1774, j'allai visiter des chrétiens qui habitent sur des montagnes situées dans le district de la ville de Foutcheou.

Ces montagnes sont d'une hauteur prodigieuse; aussi, tandis qu'à leur pied il fait des chaleurs insupportables, on éprouve sur leur sommet un froid très-piquant. Quoique situées par le 29°. degré de latitude septentrionale, elles sont couvertes de neige et de gelée pendant trois mois de l'année. La saison de l'été y est fort agréable, l'air y est très-pur, l'eau très-saine, et le terrain très-fertile. Quand la saison de certaines fleurs ou de certains fruits finit dans la plaine, elle commence sur les montagnes. Les plaines produisent des fraises rouges, sans saveur, qui ne sont pas mangeables. Mais les plus hautes montagnes en produisent à la fin de juin et au commencement de juillet, qui sont blanches, et d'un goût très-agréable. On y trouve aussi, en quelques endroits, des petites cerises sauvages, et des framboises de

différentes espèces. Ce qui rend ces hautes montagnes fertiles, c'est qu'étant sans cesse humectées, soit par les pluies, soit par les nuages dont elles sont toujours couvertes, elles n'éprouvent jamais les effets de la sécheresse, qui rend stériles les montagnes basses qui sont disséminées dans les plaines, et que, pour cette raison, on laisse presque toutes incultes; ayant soin d'y mettre le feu tous les ans pour empêcher que les animaux venimeux ne s'y multiplient trop. Néanmoins, au bas de quelques-unes de ces petites montagnes, quand on peut se procurer beaucoup d'eau, on pratique des espèces d'étangs pour y planter du riz; ces plants s'élèvent les uns au-dessus des autres, en espèce d'amphithéâtre, mais seulement jusqu'à une certaine hauteur. Au contraire, sur ces hautes montagnes, on ne laisse rien inculte : quelqu'escarpées qu'elles soient, les Chinois savent s'y tenir pour les bêcher et y planter du maïs, du millet ou du tabac. Ces montagnes étoient autrefois désertes; mais à mesure que la population s'est augmentée dans les plaines, beaucoup d'habitans, qui ne trouvoient plus de terrain à cultiver, sont allés défricher ces montagnes, qui sont maintenant très-peuplées.

On rencontre en divers endroits de la Chine, mais surtout dans les montagnes dont je parle, des chemins pavés de marbre.

Cela est si commun en certains endroits, qu'il seroit difficile d'y trouver une pierre brute. Ces marbres, polis par les pieds des passans, sont, surtout lorsqu'il pleut, aussi luisans que ceux qui ont été polis par la main de l'artiste : l'éclat et la variété de leurs couleurs récrée la vue des voyageurs fatigués. En passant par la province du Hou-quang, lorsque j'entrai en Chine, j'avois vu de loin de ces montagnes de marbre, qui paroissoient assez éclatantes : mais j'en ai vu de près une infinité dans les provinces du Su-tchuen et de Kouei-tcheou. Quoique le marbre non poli, exposé au soleil, n'ait par lui-même aucun éclat, néanmoins, comme l'eau le mine et le polit, les côtés des montagnes, par où l'eau s'écoule, sont très-agréables à voir. En revenant de Chine, j'ai passé dans une rivière bordée de ces montagnes de marbre; comme l'eau étoit retirée en grande partie, elle laissoit à découvert le pied de ces montagnes, poli par le courant de l'eau : cette masse énorme, embellie de toutes sortes de couleurs les plus vives et les plus charmantes, offroit à la vue le spectacle le plus agréable que j'aie vu dans ma vie. J'ai vu aussi des montagnes creusées et percées à jour par l'eau qui les avoit minées peu à peu. J'en ai vu, dans la province de Quang-si, qui avoient été minées par l'eau, en forme de pain de sucre. Enfin j'ai vu des sources

très-abondantes, et même des rivières, sortir de ces montagnes de marbre; car, dans les endroits où le marbre est commun, il y a des gouffres où l'eau est absorbée tout à coup, et forme des rivières souterraines.

Ces pavés de marbre, et l'inégalité du terrain, rendent les chemins fort glissans : c'est pourquoi un voyageur ne peut se mettre en route sans avoir des souliers ferrés, qui sont très-lourds, et rendent la marche fatigante. S'il est pénible de monter sur ces hauteurs, la descente en est encore plus dangereuse. Maintes fois j'ai été en danger de me précipiter. Une fois je tombai tout de mon long à la renverse, la tête sur une pierre de marbre; la chute fut si lourde, que je crus mourir du coup. Je ne pus d'abord me relever; cependant, après un instant, avec l'aide de Dieu, je me relevai et continuai mon chemin avec une sorte d'étonnement, et en pensant avec reconnoissance au soin admirable que Dieu prend de ceux qui lui appartiennent, suivant ces paroles du Psaume XXXVI : *Cùm (justus) ceciderit, non collidetur, quia Dominus supponit manum suam.* Si le juste tombe, il ne se brisera point, parce que le Seigneur le soutient de sa main. L'application de ces paroles étoit bien mal faite quant à la première partie, mais elle étoit bien réelle quant à la seconde.

La marche sur ces montagnes, que j'ai tra-

versées très-souvent, m'a épuisé; elle m'a affoibli les nerfs au point que je ne puis être assuré de mes pas, et que je suis prêt à tomber à chaque instant.

Les chrétiens qui habitent sur ces montagnes sont pour la plupart très-pauvres; ceux même qui sont passablement à l'aise vivent très-durement. Ils n'habitent que des cabanes faites et couvertes de morceaux de bois si mal joints, que le vent, la pluie et la neige passent à travers : ils s'habillent très-légèrement, et ne vivent que de maïs. Avec cette vie dure, les habitans de ces montagnes sont plus sains, plus robustes et plus spirituels que ceux qui habitent les plaines où règnent la mollesse et le luxe.

Nulle part je n'ai éprouvé plus de fatigues et d'incommodités corporelles que sur ces montagnes; mais aussi je n'ai goûté nulle part plus de satisfaction et de consolations spirituelles. J'y étois au milieu de plusieurs chrétientés, dont les néophytes m'aimoient comme leurs yeux. Ils me voyoient toujours partir avec regret. Ce n'étoient que pleurs et gémissemens lorsqu'il leur falloit se séparer de moi : ils soupiroient ardemment après mon retour. Quoique logé, nourri et couché pauvrement et durement, je n'eusse pas voulu changer mon état pour une couronne. Je n'ai vu nulle part une ferveur aussi grande, aussi générale, aussi constante que parmi ces chré-

tiens. Ils avoient tant d'ardeur pour les exercices de religion, qu'ils arrivoient dès minuit ou une heure à la maison où je demeurois, quoique plusieurs vinssent de loin et eussent des montagnes à gravir; et à peine arrivés, quoique souvent ils fussent mouillés ou couverts de neige et transis de froid, ils se mettoient aussitôt à prier, ce que plusieurs faisoient, les bras étendus en croix. Ils étoient si avides de la parole de Dieu, qu'ils ne pouvoient se lasser de l'entendre. Les exercices communs des jours ordinaires commençoient dès avant la pointe du jour, et le soleil étoit très-élevé sur l'horizon quand ils finissoient. Pour les dimanches, ils se passoient presque tout entiers en exercices de piété : à peine trouvoit-on le temps de prendre le repas. Je me rappelle qu'un dimanche, comme les troupeaux des païens dévastoient les moissons des chrétiens, je leur permis de travailler après midi; mais ils ne voulurent pas user de cette permission.

Il y avoit parmi les hommes beaucoup de bons chrétiens; mais, il faut l'avouer, les femmes les surpassoient en piété, et même en esprit, en talens, en science et en prudence. C'étoient elles qui convertissoient le plus de païens; celle qui l'emportoit en ferveur sur toutes les autres, étoit une femme âgée d'environ soixante ans; elle avoit une foi si vive et si ardente, qu'aussitôt qu'elle voyoit

voyoit le prêtre monter à l'autel pour célébrer le saint sacrifice, elle étoit touchée et pénétrée jusqu'aux larmes; et, quelques efforts qu'elle fît pour se contenir, elle ne pouvoit s'empêcher d'éclater en sanglots et en gémissemens. Malgré la plus scrupuleuse attention, je ne lui ai jamais entendu proférer aucune parole déplacée. Elle passoit une grande partie de la journée en prières; elle communioit presque tous les jours, lorsqu'elle en avoit l'occasion, et employoit beaucoup de temps à ses actions de grâces, qu'elle ne finissoit que lorsque ses affaires domestiques et le soin de sa famille la rappeloient à sa maison, dans laquelle tout étoit toujours en ordre, et c'est ce qui surprenoit les autres chrétiens, qui voyoient avec admiration que malgré tant de temps employé à la prière et aux exercices de piété, cependant son ouvrage se faisoit aussi bien, et même mieux que celui des autres femmes. Elle étoit si humble, qu'il sembloit que c'étoit lui donner un coup de poignard que de dire quelque chose à sa louange. Elle jeûnoit très-souvent, et prioit long-temps les bras étendus en croix. Je l'ai vue une fois malade à la mort: elle avoit déjà reçu l'extrême-onction, et étoit toute tremblante par l'effet de la foiblesse; néanmoins elle vouloit encore prier dans cette posture, disant que quand elle prioit plus commodément, elle ne sentoit

pas la même ferveur. Elle est d'un jugement exquis, et très-prudente dans ses conseils ; mais elle n'en donne que quand on les lui demande, ou que la nécessité l'exige.

Cette femme l'emportoit sur toutes les autres de cet endroit par la pureté de ses mœurs, la régularité de sa conduite, et la retenue de ses discours ; mais il y en avoit quelques-unes qui l'égaloient, et même la surpassoient par leur zèle pour la propagation de la foi, et les travaux qu'elles entreprenoient pour la conversion des gentils et l'édification des chrétiens. Celle-là étoit appliquée à la vie intérieure et contemplative, à une vie d'oraison et de mortification. Celles-ci menoient une vie plus active et plus pleine de bonnes œuvres extérieures : sans négliger la prière, qui est l'ame de la vie chrétienne, elles travailloient davantage au salut des ames, à l'instruction des fidèles, à la conversion des païens.

Une de celles qui se sont le plus distinguées par leur zèle, est une jeune femme nommée Monique Ven, née de parens pieux, et dont le mari est exilé pour la foi. Elle n'avoit qu'une vingtaine d'années lorsque je vins la première fois dans ces quartiers-là : elle fit des progrès rapides dans l'étude de la religion et la pratique des vertus les plus héroïques. A un esprit pénétrant et une mémoire heureuse, elle joint un cœur mâle et

capable de grandes choses, intrépide dans les dangers, et accoutumée aux grandes croix; car elle avoit été éprouvée de bonne heure par la persécution, et séparée par violence de son mari, dont elle avoit un enfant, lorsqu'il fut exilé. Cette jeune femme et plusieurs autres comprenoient parfaitement toutes les instructions que je faisois; elles les retenoient presque mot à mot, et les répétoient aux personnes qui n'avoient pu y assister; mais sans oser y rien ajouter d'elles-mêmes, de peur de se tromper. Ces pieuses femmes avoient le talent de la parole, et s'expliquoient avec clarté, précision, solidité, et même éloquence. Je les ai vues une fois aux prises avec un lettré qu'elles confondirent, convainquirent et persuadèrent par des raisons si solides et si convenables aux circonstances, que j'en étois dans l'admiration. Après avoir instruit les femmes chrétiennes du lieu où elles demeuroient, elles exhortèrent les païens des environs. Les uns se convertirent, les autres, ayant été infidèles à la grâce, en devinrent plus méchans et plus acharnés contre les chrétiens.

Par la suite j'envoyai Monique Ven dans la province de Kouei-Tcheou, où elle rendit à deux chrétientés les services les plus importans par ses instructions et ses exemples. On sera étonné que j'aie ainsi envoyé des femmes pour instruire : mais dans les commencemens on fait comme on peut;

on se sert des moyens que la Providence fournit; et ces femmes ne parloient point comme maîtresses dans les assemblées réglées. J'ai d'ailleurs rendu compte de ma conduite à la sacrée congrégation de la Propagande, qui ne l'a point blâmée.

Quelques années après, cette généreuse femme vint s'établir, avec son mari qui étoit revenu d'exil, à Fou-tcheou, ville du second ordre de la province du Su-tchuen, située au confluent où la rivière qui vient du Koueitcheou se jette dans le grand fleuve, lequel, après avoir traversé les provinces de Sutchuen, Hou-quang, Kiang-si et Kiangnan, se jette lui-même dans la mer orientale, au-dessous de Nan-king. Dès avant mon arrivée en Chine, il y avoit eu beaucoup de chrétiens dans les prisons de cette ville de Fou-tcheou; depuis il y en eut encore un plus grand nombre. J'avois un grand désir d'y introduire la religion chrétienne, et je ne trouvai personne plus propre à l'exécution de ce dessein que Monique Ven. Cette pieuse femme y avoit bien des répugnances naturelles; mais la grâce et son zèle pour la religion les lui ont fait surmonter. Elle s'attendoit à la persécution, comme cela arrive ordinairement dans les endroits où la religion commence à s'établir. Elle disoit elle-même, il faut une persécution pour que la religion éclate et fasse des progrès. Elle prioit

tout haut avec son mari pour se faire connoître comme chrétiens; elle enseignoit les femmes païennes de son voisinage; et d'ailleurs, bientôt son mari et elle furent connus des prétoriens. Des satellites vinrent plusieurs fois chez eux; le mari et la femme répondirent avec fermeté : *Nous sommes chrétiens; faites de nous ce qu'il vous plaira.* On menaçoit son mari de la prison; mais Dieu appaisa toutes ces tempêtes. Comme on vit que ce chrétien, qui avoit déjà subi l'exil pour la foi, étoit disposé à tout, on le laissa tranquille. Une fois Monique alla dans une pagode destinée pour les personnes du sexe: elle parla devant plus de huit cents femmes: la plupart approuvoient sa doctrine, et disoient qu'elles se feroient chrétiennes; mais trois seulement se convertirent et persévérèrent. Une de ces trois nouvelles converties, dont je parlerai par la suite, a elle seule baptisé plusieurs milliers d'enfans, et converti beaucoup de grandes personnes. Elle a une foi vive et un zèle infatigable. Une fois elle a reçu cent coups sur la tête, et trente ou quarante dans une autre occasion. Enfin, après tant de courses et de travaux dans les deux provinces de Su-tchuen et Kouei-tcheou, Monique s'est rendue, d'après mon conseil, dans celle de Yun-nan, où, après avoir rendu plusieurs services importans aux chrétiens du district de M. Gleyo, elle a été envoyée

par ce missionnaire chez les Lo-lo, peuple qui habite dans une partie du Yun-nan, qui a une religion et des mœurs différentes de celles des Chinois, et dont M. Gleyo a entrepris la conversion. Le père et la mère de Monique, ses frères et sa sœur, l'ont suivie dans cette transmigration. Cette grande ame, qui a la conscience très-éclairée et très-délicate, marche dans la voie des croix. Outre les dangers, les fatigues et les incommodités corporelles de ses longs voyages, les mortifications qu'elle pratique, et les sacrifices intérieurs qu'elle a à faire de ses répugnances naturelles, elle a le chagrin d'avoir un mari sans conduite, une famille, autrefois à l'aise, réduite maintenant à l'indigence, et un frère qui, après avoir vécu chrétiennement pendant quelques années, se livre actuellement à tous les vices. Tout cela la crucifie, mais sans l'abattre et la déconcerter : elle n'en est pas moins disposée à tout entreprendre pour la gloire de Dieu. La voilà dans un pays éloigné de sa patrie, au milieu d'une nation étrangère, prête à tout souffrir, et même à mourir, pour la propagation de la foi. Saint Paul recommandoit aux fidèles de l'église de Philippes les pieuses femmes qui avoient travaillé avec lui aux progrès de l'Evangile : *Adjuva illas, quæ mecum laboraverunt in Evangelio.* (Ep. aux Philip. chap. IV, ℣. 3). A son exemple, je recommande aux prières des

saintes ames ces pieuses femmes chinoises, si pleines de zèle et de fermeté, qui ont tant travaillé pour les progrès de la religion.

Monique Ven a une tante, sœur de sa mère, nommée Madeleine Yen, dont le père étoit catéchiste, et la mère une femme très-pieuse. Madeleine fut mariée de bonne heure à un païen qui se convertit, et qui par la suite devint lui-même catéchiste. Mais son beau-père étoit ennemi du christianisme, et fut si courroucé de ce que son fils l'embrassoit, qu'il lui en fit non-seulement de vifs reproches, mais même voulut le frapper.

Il n'y avoit pas encore long-temps que je commençois à visiter ces lieux, lorsque la belle-sœur de Madeleine tomba dangereusement malade; elle resta quinze jours sans manger, et étoit réduite à l'extrémité. Madeleine la visitoit, l'exhortoit, et lui faisoit prononcer fréquemment ces paroles : *Jésus, Marie, sauvez-moi.* Les païens qui étoient auprès de cette malade vouloient l'empêcher de les prononcer : mais, soutenue par la grâce de Dieu et les exhortations de sa belle-sœur, elle les prononçoit avec encore plus d'ardeur. Enfin, comme le danger croissoit, Madeleine, après l'avoir instruite le mieux qu'elle put, la baptisa, et aussitôt elle fut guérie. Lorsqu'on m'eut rapporté ce trait, pour m'assurer davantage de la vérité du récit, j'interrogeai la mère de la malade, qui

étoit alors présente, et encore païenne; elle répondit avec franchise que tout ce qu'on m'avoit dit étoit vrai. « Quoi! lui dis-je » alors, Dieu opère des prodiges pour vous » appeler à lui, et vous différez encore »! Cette femme répondit en souriant : *Cela viendra*. En effet, elle s'est convertie, mène une vie très-édifiante, et a beaucoup travaillé et souffert pour la religion. Son mari, beau-père de Madeleine, demeura encore plusieurs années ennemi juré de notre sainte religion, mais enfin il se rendit : voici ce qui procura sa conversion. Etant obligé de m'arrêter dans un marché au milieu des païens, le chef du lieu, qui étoit aubergiste, piqué de ce que je n'avois pas voulu rester à loger chez lui, vint me chercher dans la maison où je m'étois retiré, me fit à moi et aux personnes qui m'accompagnoient une foule de questions sur notre demeure, notre famille, etc., nous accabla d'injures, frappa même un de mes compagnons, et finit par défendre à mon hôte de me laisser partir. Le lendemain matin, celui-ci me signifia l'ordre qu'il avoit reçu : en conséquence, je m'attendois à chaque instant à voir notre ennemi revenir avec une troupe de païens, pour nous saisir, nous conduire à la ville et nous livrer aux mandarins. Je pris le parti d'envoyer mon principal compagnon chercher le beau-père de Madeleine, qui de-

meuroit à une demi-lieue de cet endroit. Il le trouve heureusement, lui raconte notre affaire, et sur-le-champ cet homme, qui est d'une famille honorable et connue dans les environs, accourt, s'en va trouver le chef du lieu, notre ennemi, et lui fait de vifs reproches sur sa conduite envers nous, lui disant : *Celui qui insulte mes alliés, m'insulte moi-même*. Enfin il vient à mon auberge, m'emmène avec lui, passant hardiment au travers des infidèles qui nous regardoient, et si plein d'enthousiasme, que, quoiqu'encore païen, il exhortoit tous ceux qu'il rencontroit à se faire chrétiens. Quelque temps après je le baptisai, et par la suite l'établis chef de la chrétienté; car, conjointement avec sa femme, son fils et sa bru, il a converti un grand nombre de païens. Un jour, Madeleine Yen, sa bru, m'en amena d'une fois vingt qui étoient bien instruits et préparés au baptême.

Elle travailloit avec un zèle infatigable à la conversion de la famille de son mari, qui se nommoit Xiu, et qui étoit composée de plus de mille individus. Elle réussit à en convertir plusieurs centaines : la plupart des autres, quoiqu'instruits, ont refusé d'embrasser la foi, principalement par avarice. Plusieurs ont différé leur conversion à un autre temps; mais ayant perdu le moment précieux de la grâce, ils ne pensent plus guère à se faire

...

chrétiens; presque tous ont avoué que la religion chrétienne étoit bonne; cependant il y en a quelques-uns qui ont témoigné une aversion marquée pour le christianisme. Un oncle du mari de Madeleine, rentrant un soir chez lui, apprit que sa femme, ses enfans et ses brus devoient être baptisés le lendemain; aussitôt il entre en fureur, et menace de tout massacrer, surtout sa femme, qui se préparoit déjà à la mort. Néanmoins un de ses fils vint avec sa femme et un ou deux de ses enfans recevoir le baptême; les autres personnes furent baptisées en détail dans l'espace de quelques années, toujours malgré les oppositions du père de famille. Mais cet homme s'adoucit peu à peu, et permit qu'on priât publiquement dans sa maison. Il convenoit de la bonté de la religion chrétienne, mais il disoit qu'il ne pouvoit se détacher du siècle, ni surmonter le respect humain.

Le mari de Madeleine avoit un autre oncle, plus méchant que le premier, et ennemi juré des chrétiens. Sa femme étant tombée dangereusement malade, Madeleine balançoit si elle devoit aller l'exhorter, parce que le mari étoit violent et emporté, capable d'exciter des troubles. Elle me consulta. Comme je connoissois sa foi et sa prudence, et qu'elle me dit qu'il y avoit lieu d'espérer la conversion de sa tante, je lui conseillai d'y aller avec confiance. Elle réussit à convertir la

malade, qui mourut après avoir reçu le baptême. Le mari de celle-ci, au lieu d'en être irrité, comme on le craignoit, se montra doux comme un agneau, permit aux chrétiens d'enterrer sa femme, les remercia de la charité qu'ils avoient eue pour son ame, et leur donna un repas. Dès-lors tous ses enfans et ses brus embrassèrent la religion, et furent tous baptisés par moi : pour lui, il a toujours différé sous divers prétextes.

Monique Ven, dont j'ai parlé plus haut, avoit une sœur cadette, nommée Lucie, qui avoit autant de talens, et étoit plus habile dans les lettres ; elle avoit aussi beaucoup de piété et de zèle, et elle contribua efficacement à la conversion d'un grand nombre d'infidèles : de ce nombre étoit une famille nommée Tchin, à laquelle elle étoit alliée. Le chef de cette famille, homme lettré et d'une conduite réglée, différa, pendant plusieurs années, d'embrasser le christianisme ; mais enfin la grâce triompha de son cœur : après sa conversion, il souffrit une persécution dans laquelle il fit paroître une constance inébranlable. Son fils aîné s'étoit converti de bonne heure, avec sa femme et une petite fille âgée seulement de sept ans, qui avoit embrassé la première de tous la foi chrétienne. J'admirai dans cette enfant une ferveur beaucoup au-dessus de son âge. Le second fils, lettré comme son père, et très-instruit de

la religion, mais trop attaché aux choses de la terre, différa sa conversion encore plus long-temps que son père; mais enfin, pressé par sa conscience, il céda à la grâce, et fut baptisé; depuis il convertit son beau-père, et fut emprisonné pour la foi dans la persécution de 1782. Il resta plus d'un mois en prison, et fut si cruellement frappé, que six mois après il avoit encore beaucoup de peine à marcher.

Je me rappelle qu'une fois, lorsque j'étois dans une chrétienté voisine de celle où demeure Lucie Yen, cette femme vint au devant de moi, les larmes aux yeux, m'avertir que le maître du terrain que les chrétiens cultivoient, instruit de mon arrivée dans ces quartiers, avoit formé le dessein de se saisir de moi, de me maltraiter, et de me livrer au prétoire. Je fus d'abord effrayé à la vue du danger; mais enfin, considérant combien il étoit utile que je visitasse cette chrétienté, où il y avoit tant de bien à faire, je me déterminai à y aller, dussé-je y perdre la vie. En y arrivant, je fus bien étonné d'apprendre que l'ennemi qui me menaçoit venoit de mourir.

Parmi les personnes que Lucie Yen a attirées à la religion, est un lettré, homme de grande réputation, très-considéré et craint dans le voisinage, à cause de la supériorité de ses talens, et de son adresse à manier les affaires. Nous nous félicitions de cette conversion, espérant que la grande considéra-

tion et l'estime dont il jouissoit auroient mis les chrétientés de ces quartiers à l'abri de la persécution des païens. Mais malheur à celui qui met sa confiance dans un bras de chair. La conversion de ce lettré, loin d'arrêter les persécutions, les attira. Il fut cité lui-même au tribunal du mandarin, qui lui demanda par qui il avoit été exhorté et déterminé à se faire chrétien. Ne voulant nuire à personne, il répondit qu'il y avoit été déterminé par la lecture des livres qui traitent de la religion chrétienne. Le mandarin lui demanda encore pour quel motif il avoit embrassé cette religion. Sa réponse fut que c'étoit pour réformer son cœur et ses mœurs. En effet, depuis sa conversion, on admira en lui un changement prodigieux de sentimens et de conduite. Il mourut un ou deux ans après; et par-là l'espérance qu'on avoit fondée sur lui se trouva totalement frustrée : mais, quoique privée de cet appui, la chrétienté n'a pas laissé de se soutenir, malgré la haine des païens.

Cette occasion n'est pas la seule où Dieu nous ait fait voir combien il est vain de s'appuyer sur les hommes. Une fois nous nous réjouissions de voir qu'un chrétien étoit devenu officier rural, pensant qu'il useroit de son crédit pour nous protéger et nous défendre. Le contraire arriva : cet homme devint tellement notre ennemi, que je n'osois plus passer par l'endroit où il

demeuroit. J'y passai cependant une fois, marchant par un chemin détourné; il me rencontra; mais un reste de respect humain le retint : il me salua, et me laissa aller.

Lucie Yen, après avoir été l'instrument d'un grand nombre de conversions dans les montagnes où est sa patrie, est aussi allée, avec son mari, dans le Yun-nan, pour travailler à la conversion des Lo-lo. C'est encore de ces mêmes montagnes qu'est sortie une pieuse femme, nommée Françoise Gin, qui la première a travaillé à former des écoles pour les jeunes filles, et des maîtresses pour les enseigner, et a eu la principale part au succès de cette bonne œuvre. Elle a terminé en peu de temps sa carrière, et j'ai lieu de croire qu'elle jouit maintenant dans le ciel de la récompense de ses vertus et de ses travaux.

Enfin, outre celles dont j'ai fait mention, il se trouvoit sur ces montagnes beaucoup d'autres femmes vertueuses qui concouroient au bien et au succès de l'Evangile, chacune selon son pouvoir, non-seulement par leurs exhortations, mais encore par leurs prières, leurs mortifications et leurs bons exemples, en quoi ces femmes l'emportent sur les hommes. Il s'en trouve parmi ceux-ci qui ont du zèle, et convertissent quelques infidèles; mais tout se borne à des discours par lesquels ils les convainquent de la vérité de la religion :

après les avoir convertis, ils ne s'appliquent point à former leurs mœurs, au lieu que les femmes et vierges chinoises se préparent à leurs saintes entreprises par des prières, des jeûnes et autres sacrifices, et quand elles ont persuadé quelqu'un, elles s'efforcent de le porter à la piété et à la pratique du bien, plus encore par leurs exemples que par leurs discours.

Outre les chrétientés dont je viens de parler expressément, il s'en est formé plusieurs autres sur les mêmes montagnes, surtout dans la partie méridionale voisine du Kouei-tcheou. Dans un endroit nommé Niou-pe-pa, il se convertit un lettré qui avoit été prétorien. Cet homme a fait paroître, dans les persécutions et vexations des païens, un courage et une fermeté rares : lors même que les autres néophytes étoient ébranlés et n'osoient se faire connoître pour chrétiens, celui-ci, dont la maison étoit située sur une grande route, affectoit de prier à haute voix pour manifester sa religion. Les passans s'approchoient pour écouter, et disoient : Il n'y a rien que de bon dans ce que cet homme récite. Il a exhorté et converti beaucoup de monde, entre autres une femme âgée, sœur du lettré Tchin, dont j'ai parlé ci-dessus (1). Cette femme, après avoir été instruite par

(1) *Voyez* ci-dessus, page 443.

son frère, fut baptisée. J'allai la visiter chez ses enfans, qui étoient encore tous païens, mais de la part de qui je n'avois rien à craindre. Ils différèrent pour lors leur conversion; mais, quelques années après, j'eus le bonheur de les baptiser. Le chef de cette famille étoit maître de langue. Sa femme me dit, après sa conversion : quoique nous ne fussions pas encore chrétiens, nous adorions pourtant déjà Dieu dans le cœur.

Au pied de la même montagne, vers le nord, se convertit une famille composée de trois frères, qui demeuroient près les uns des autres, et alliée au frère de Monique et de Lucie Yen. Il alla exhorter ces trois frères, les persuada, et j'envoyai un de mes disciples pour les préparer au baptême. L'un d'eux étoit de la secte des tao-se (1) ou magiciens. Il brûla ses livres, et renonça à son état. Un jour, pendant que j'étois chez ces néophytes, après les avoir baptisés, un de leurs oncles, ayant appris leur conversion, vint chez eux tout en fureur, et leur fit de

(1) Les tao-se sont une secte très-répandue en Chine. Ils font profession de suivre la doctrine d'un imposteur, nommé Lao-kiun, qui étoit contemporain de Confucius. Voyez les *Lettres Edifiantes*, tome XXIV, page 143. Ils gagnent leur vie en exerçant toutes sortes de sortiléges. On les fait venir pour guérir les malades; on les appelle aux enterremens avec les bonzes.

grandes menaces. Je n'eus que le temps de m'enfuir avec un enfant pour me servir de guide. Il me falloit monter une hauteur très-élevée pour arriver chez des chrétiens; je n'y arrivai que de nuit, parce que la pluie rendoit le chemin très-glissant, et je tombai plusieurs fois sur les pavés de marbre. Cependant le père et la mère des trois nouveaux chrétiens, déjà fort âgés, se convertirent aussi par les soins de leur second fils, qui est le seul des trois frères qui ait persévéré. Car celui qui avoit été magicien ne tarda pas à retourner à son premier genre de vie. Sa femme m'avoit toujours donné de très-belles espérances; mais elle n'a pas eu le courage de professer la religion contre le gré de son mari. Le frère aîné a aussi abandonné les exercices de la religion chrétienne. Oh! que les desseins de la providence de Dieu sur ses élus sont impénétrables; il permet que le christianisme s'établisse dans des endroits où il ne se conservera pas, afin d'en tirer quelques élus, et ensuite il abandonne le reste.

Nota. M. Moye termine cette relation par le récit de ce qu'il eut à souffrir dans deux circonstances où il tomba entre les mains des païens. Ces deux persécutions se trouvent déjà rapportées plus haut; la première, dans la relation écrite par M. Moye, le 6 août 1774, ci-dessus, page 180; et la seconde, dans une relation de M. de Saint-Martin, écrite en 1776, *voyez* ci-dessus, page 204.

Relation écrite par M. Chaumont, ancien missionnaire de Chine.

MONSIEUR,

Vous me demandez avec des instances trop pressantes des détails sur ma mission, pour que je puisse me dispenser de répondre à vos désirs; je vais donc vous en donner quelques-uns le plus brièvement qu'il me sera possible.

J'étois dans ma vingt-cinquième année lorsque je m'embarquai à Lorient, vers le 20 décembre 1776, avec MM. Liot et Descourvières, mes confrères. Nous arrivâmes, dans le courant de septembre 1777, à Macao, où j'étois destiné à rester pour gérer les affaires temporelles des missions; mais la santé de M. Descourvières, envoyé à la mission de Hing-Hoa, dans la province du Fokien, étoit en si mauvais état, qu'on fut obligé de changer nos destinations. Je me revêtis donc en sa place des habits chinois qui lui étoient préparés; et après avoir eu le bonheur de célébrer la sainte messe en ce costume, je m'embarquai pour Hing-Hoa, le jour de la

Visitation, 2 juillet 1778, avec deux chrétiens chargés de m'accompagner. Entrés dès le troisième jour de notre départ dans la rade de Tchao-Tcheou, nous en sortîmes le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, et arrivâmes le 19 dans une chrétienté de la mission d'Hing-Hoa, où nous passâmes trois jours, puis nous nous rendîmes à dix lieues de là, dans un village éloigné de la ville d'Hing-Hoa d'environ trois lieues. C'est en cet endroit que résidoit ordinairement le prêtre chinois qui prenoit soin des chrétiens de cette mission, lesquels n'avoient pas vu de prêtre européen depuis plus de cinquante ans, et n'étoient visités que de temps en temps par quelques prêtres chinois.

Avant que d'entrer dans le détail de mes foibles travaux, peut-être aurez-vous pour agréable une légère description d'une province que j'ai habitée assez long-temps pour garantir la vérité de ce que je vais vous en écrire. Le Fokien est une des moindres provinces continentales de l'empire de la Chine; mais si on y joint l'île de Formose et les autres îles voisines qui dépendent de son gouvernement, elle peut être comparée aux plus grandes. Le climat y est tempéré; on y distingue les quatre saisons; ni le froid ni le chaud n'y sont excessifs. Son terrain est montagneux, et en général ingrat; la seule in-

dustrie des habitans le rend fertile, même délicieux en bien des endroits; cependant, quoique cultivé partout où il est susceptible de culture, il ne suffit pas pour nourrir ses nombreux habitans; si une récolte vient à manquer, beaucoup de gens meurent de faim.

Ses principales productions sont le riz, le froment, l'orge, le millet, les patates, les pistaches, le tabac à fumer, les cannes à sucre, le thé. Comme il n'y a pas de pâturages pour les animaux domestiques, les chevaux y sont très-rares; ce sont des hommes qui portent les fardeaux et les voyageurs, faute de canaux et de rivières. On n'y mange ni bœuf, ni veau, ni mouton; il n'y a ni lait, ni beurre, ni huile d'olive. La bonne chère consiste en viande de cochon bouillie ou frite, en volailles, en poisson de mer et de rivières. On y trouve tous les fruits de l'Europe, quoique d'une qualité inférieure; même du raisin, dont on fait peu de cas, car les vignes négligées n'offrent que du verjus. Il y a de plus des fruits propres au pays, et très-bons, soit qu'on les mange frais ou desséchés.

L'arbre à suif et le bambou sont très-communs dans le Fokien; du premier, dont le suif n'a ni l'odeur ni la consistance de celui du mouton, on fait des chandelles; on fait des meubles du second.

Le Fokien a ses mines d'argent, de fer,

de cuivre, d'étain, de cristal, de pierre d'alun, de soufre, de charbon de terre et de topazes; ses fabriques en toutes sortes d'étoffes, soie, velours, coton et lin; son velours est le plus estimé de l'empire.

Comme la pêche sur mer est très-abondante, en morue surtout, le poisson salé est une des branches de commerce les plus fructueuses. Les rivières abondent aussi en toutes sortes de poissons; j'y ai vu pêcher avec des oiseaux formés à cela. Une autre branche de commerce très-avantageuse est le sel de mer; on le fabrique de la manière la plus simple: on a des réservoirs d'eau de la mer, et des carrés pavés faits pour l'y recevoir; lorsque le soleil paroît, on jette l'eau dans les carrés, et le soleil la réduit en sel très-brillant, que l'on ramasse une ou deux fois par jour.

Le gibier des forêts sont les perdrix, les tourterelles, et d'autres espèces d'oiseaux que l'Europe n'a pas, les chèvres, les chiens et les chats sauvages. Il y a des ours et des tigres: on y remarque aussi une bête féroce dont la conformation a beaucoup de ressemblance avec celle de l'homme; elle est si forte qu'elle ne craint pas un homme armé; son fiel passe pour un collyre excellent.

Je ne vous dis rien de la religion dominante, de la situation politique et morale du Fokien; les mœurs, les sciences et les arts

y sont comme dans les autres provinces de la Chine. Vers la fin du dix-septième siècle, la religion chrétienne y étoit très-répandue et s'y pratiquoit publiquement. Les vieillards d'entre les chrétiens me parloient souvent d'un vaste bâtiment qui servoit d'église dans la ville d'Hing-Hoa, où se rassembloient un grand nombre de néophytes. J'ai vu un catalogue des églises et des différens lieux où elles étoient placées; il n'en restoit plus de vestiges. Au commencement du dix-huitième siècle, les missionnaires furent persécutés, les uns chassés, les autres obligés de se cacher. En 1747 et 1748, cinq missionnaires dominicains espagnols furent martyrisés; la plupart des chrétiens ne savoient plus où trouver de prêtres, ou n'osoient se montrer. Les familles chrétiennes, éloignées les unes des autres, ne se fréquentoient plus, et se perdoient de vue; tellement que lorsqu'un missionnaire s'insinuoit secrètement dans la province, il ne trouvoit personne en état de lui indiquer en quels endroits il y avoit des chrétiens. Ainsi dépourvus de l'assistance des missionnaires, ces chrétiens se relâchèrent pour la plupart : quelques-uns, dont la foi étoit mal affermie, apostasièrent par la crainte des tourmens. Cette persécution a duré quarante ou cinquante ans, avec plus ou moins de rigueur; lors même que la religion n'a pas été persécutée, elle a toujours été dans

un état de gêne. Pendant mon séjour dans le Fokien, tout étoit assez tranquille. Le christianisme est encore répandu dans toute la province, mais les chrétiens y sont en petit nombre, si ce n'est dans la juridiction de la ville de Fo-gan, où il y en a seize mille. Ces chrétiens sont dirigés par des missionnaires dominicains espagnols.

Tel est le théâtre sur lequel la Providence m'avoit placé, tout indigne que j'en étois, pour soutenir et propager la foi. A mon arrivée dans le lieu de résidence des missionnaires, je reçus la visite du prêtre chinois qui, avant moi, étoit seul chargé de la mission d'Hing-hoa; il me donna une idée du patois qui étoit en usage, si différent du bon chinois que j'avois appris, que je restai près de huit jours sans pouvoir me faire entendre, ni de la famille où j'étois, ni des chrétiens des environs qui venoient par curiosité me rendre visite, n'ayant jamais vu d'Européens. Cependant, à force d'étude, d'application et d'exercice, je parvins, au bout de six mois de solitude, à me faire comprendre assez pour commencer à entendre les confessions, la veille de la fête de la Purification, 2 février 1779.

Sans le secours d'un ou de deux chrétiens du pays, le ministère d'un missionnaire auroit beaucoup moins de succès, soit auprès des gentils, soit auprès des familles, depuis

long-temps abandonnées, et tombées dans le relâchement. Au commencement de 1779, Dieu m'en ménagea un qui me fut d'une bien plus grande ressource que les premiers que j'avois eus, et ne me quitta point tout le temps de ma mission. C'étoit un jeune médecin, nommé Grégoire, âgé d'environ vingt-six ans, chrétien très-vertueux, zélé, désintéressé et intelligent, et qui avoit désiré autrefois faire ses études au collége des missions. Il étoit d'une île située hors de la juridiction d'Hing-hoa, où je fus appelé pour administrer quelques familles chrétiennes. Le médecin païen chez lequel il avoit demeuré lui indiqua un jour un village où il y avoit des chrétiens : c'étoient trois frères convertis depuis plus de quarante ans, et qui, dans cet intervalle, n'avoient eu qu'une ou deux fois la visite d'un prêtre. Leur famille étoit composée de trente personnes; eux seuls avoient été baptisés. Grégoire alloit les voir souvent, et chaque fois il leur parloit des vérités de la religion, des dispositions au baptême, des devoirs de la vie chrétienne; il leur dit enfin qu'il y avoit près d'eux un prêtre disposé à venir à leur secours. Lorsqu'il les jugea suffisamment instruits, j'y allai en effet. J'en fus reçu comme un ange descendu du ciel; ils ne savoient comment me témoigner leur reconnoissance et leur respect. Je passai chez eux sept à huit jours,

et

et chaque jour étoit pour eux et pour moi un jour de fête. Je baptisai tous les enfans qui n'avoient pas encore l'âge de la raison, tous les adultes qui étoient suffisamment disposés, et entendis les confessions des trois chefs de famille. Tous furent inconsolables lorsque je parlai de mon départ, et quelle fut ma surprise, lorsqu'au moment de l'effectuer, je les vis se prosterner et s'étendre sur le chemin pour m'en fermer le passage? Il me fallut les franchir, non sans déchirement de cœur ni sans larmes. Hé! qui eût pu les retenir? J'ai eu la consolation de voir persévérer dans la piété ces braves gens, jusqu'à mon retour en France, et j'espère qu'ayant été secourus depuis moi, ils y auront persévéré jusqu'à la mort.

Dans la même île, qui peut avoir quatre lieues de tour, je fus appelé la veille de mon départ, pour une femme malade, dans un village à deux milles de celui où j'étois. On m'y connoissoit par le rapport des chrétiens qui en étoient venus me trouver pour se réconcilier avec Dieu. Les chrétiens chez qui j'étois s'efforçoient de me détourner d'y aller: Les païens de ce lieu, me disoient-ils, sont très-mauvais, et surtout un vieillard soupçonné d'apostasie, plus à redouter pour cette raison que les païens. Je ne me rendis point à leurs raisons; et leur déclarai que je ne pouvois abandonner la malade

pour laquelle on réclamoit mon ministère; que, ne connoissant pas moi-même le local, je ne pouvois juger de la grandeur du danger; mais que si, pour me retenir, ils l'exagéroient, ils répondroient devant Dieu de la perte de cette ame; que c'étoit à eux à voir si, en prenant certaines précautions, il n'y auroit pas moyen d'éviter ou de diminuer ce danger. Il fut en conséquence résolu que j'irois de nuit et reviendrois sur-le-champ. Après que j'eus administré la malade, les chrétiens vinrent tous me saluer. Le vieillard si redouté, auquel on chercha inutilement à cacher mon arrivée, vint aussi, de son propre mouvement, se prosterner à mes pieds, en demandant miséricorde pour le plus grand des pécheurs. La grâce de Dieu l'attendoit à ce moment. Dans un instant, il devint doux comme un agneau, et docile comme un enfant. Sa conversion fut si sincère, qu'il concourut efficacement à celle de sa famille, composée de quarante personnes. Sa maison fut l'église où les fidèles s'assemblèrent dans la suite tous les soirs, pour faire leurs prières en commun, et sanctifier les dimanches et fêtes. Les païens mêmes y venoient avec toute liberté lire les livres de la religion, et en sortoient pleins d'estime pour elle.

Cependant, deux ans après, en 1781, une querelle scandaleuse survenue entre ce vieil-

lard et un de ses enfans, faillit à troubler la tranquillité de cette famille et de cette chrétienté. Les païens les plus respectables tentèrent plusieurs fois, et toujours inutilement, la réconciliation; la brouillerie subsista jusqu'à l'époque de ma visite. J'avois promis à ce vieillard riche, de descendre chez lui la première fois que je viendrois dans l'île: je tins parole. Je connoissois la brouillerie, et la difficulté de rétablir la paix entre le père et le fils. J'eus recours à Dieu: Grégoire, pour lequel ce vieillard avoit une grande estime, m'aida, et j'eus le bonheur de faire cesser cette dissention, à la grande satisfaction de tout le village. Un païen qui avoit employé sans succès tous ses moyens, pendant deux ans, pour calmer ce père aigri, fut si frappé de ce changement subit, qu'il pensa à se faire chrétien, disant hautement à sa femme qu'une religion si puissante étoit la seule véritable; que si elle y consentoit, il jetteroit au feu et les idoles et les tablettes; malheureusement la femme n'y consentit pas. On ne fut pas moins édifié d'un autre trait de ce vieillard: la veuve de son frère lui devoit des capitaux et des intérêts; elle vint un jour apporter la somme, pour éteindre la dette en entier; le vieillard accepta les capitaux, et rendit les intérêts. Cette action fit tant d'impression sur le fils aîné de la veuve, qu'il se fit chrétien, et pré-

para sa mère et ses frères à suivre son exemple.

Grégoire avoit sa famille dans cette île ; son zèle ardent ne lui permit pas d'en négliger le salut. Vingt personnes de ses parens, à qui il ne restoit de chrétien que le caractère, revinrent sincèrement à Dieu : de ce nombre étoient deux femmes qui avoient apostasié ; l'une, qui étoit veuve, se convertit avec ses deux enfans; l'autre avec son fils aîné ; mais son mari et trois autres enfans vivoient encore dans le paganisme. Grégoire entreprit leur conversion. Je crus qu'il étoit temps d'aller moi-même dans ce village. Je trouvai le mari ami de la religion et des prêtres. Les autres païens, qui surent mon arrivée, crioient hautement contre moi ; celui-ci prenoit vivement ma défense, et leur imposoit silence. Quoique pauvre, il voulut à son tour me régaler à la manière des chrétiens, et engagea pour cette dépense jusqu'à ses habits d'hiver : on étoit alors en été. Pour ne pas l'humilier, j'acceptai sa politesse. Avec de si heureuses dispositions, la passion du jeu, dont il étoit esclave, et qui le réduisoit à une extrême pauvreté, m'empêcha de le baptiser ; mais j'ai tout lieu de croire que lui et ses trois autres enfans ont embrassé le christianisme depuis mon retour en France.

La maison que j'habitois dans ce village étoit très-petite ; la porte restoit ouverte peu-

dant mes instructions : un païen s'approchoit souvent pour m'entendre, on le fit entrer; je parlois sur le quatrième Commandement de Dieu. L'instruction finie, ce jeune homme dit : que son grand-père, homme d'esprit, étoit mort chrétien, et qu'il ne concevoit pas pourquoi son père n'avoit pas embrassé cette religion qui est si bonne. On lui proposa donc de l'embrasser; il répondit que volontiers, si son frère aîné l'embrassoit. On fit venir le frère aîné. Ils assistoient l'un et l'autre aux instructions, se mettoient à genoux pour prier avec les chrétiens; un jour, la prière finie, l'aîné s'écria : mon parti est pris, je suis chrétien. Je le baptisai dans la suite avec sept ou huit autres adultes du même village. Hélas! le cadet, qui avoit été l'occasion de cette conversion, resta, à mon grand regret, dans l'idolâtrie. Celui-ci eut dans ce temps une contestation avec d'autres païens. Persuadés que le frère aîné, en devenant chrétien, étoit devenu bon, ils n'hésitèrent pas de réclamer sa protection auprès du cadet; il l'employa, et la contestation finit. Je dois avouer, à la gloire de mon catéchiste, qu'il avoit préparé plusieurs de ces conversions, et par ses instructions et par des remèdes qu'il appliquoit avec succès aux malades.

Dans un village voisin du dernier, la mort du fils unique d'un riche païen nous avoit donné les plus belles espérances d'y planter

la foi. Le père avoit appelé, pour la guérison de son fils, les magiciens les plus célèbres du pays. Malgré le grand étalage de leur magie, leurs cérémonies diaboliques, leurs cris affreux, leurs mille et mille superstitions, l'enfant mourut. Aussitôt le père en fureur brisa tout leur étalage, et il ne leur resta que la fuite pour échapper à ses coups. Il brisa aussi les idoles et les tablettes qui étoient à ses parens comme à lui, sans que personne osât lui résister. Cependant, saisi de frayeur à son tour, il craignit que le démon ne tirât vengeance de tant d'injures faites à son culte. Pour se préserver de sa malice, il eut recours aux chrétiens du voisinage, demanda leurs images, pour les placer sur le devant de sa maison, disant hautement qu'il vouloit se faire chrétien. Les païens ne demandoient pas mieux, espérant qu'il deviendroit meilleur, car c'étoit un homme d'un caractère détestable, dur, impérieux, intéressé, exigeant à la rigueur, de ses débiteurs, d'énormes usures de 80 à 100 pour 100. Il fut effectivement plus traitable tout le temps que durèrent ses bonnes dispositions; il diminua ses usures des deux tiers, et ne faisoit plus mal à personne. Il avoit aussi instamment prié les chrétiens de l'avertir lorsque le missionnaire viendroit chez eux. J'arrivai quelques mois après, et il fut averti; mais sa première fer-

veur s'étoit ralentie; il se contenta de répondre qu'il étoit trop grand pécheur pour oser paroître devant le père, et ne vint point. On ne jugea pas prudent que j'allasse chercher cette brebis égarée, et j'ignore ce qu'elle sera devenue.

Tel est l'aveuglement des païens, que, dans les maladies graves, comme les fièvres malignes et autres, ils ont plutôt recours aux superstitions qu'aux remèdes naturels, d'où il arrive que les maladies contagieuses emportent beaucoup plus de païens que de chrétiens; quelquefois même, pas un chrétien n'y succombe.

Pour ne plus revenir à l'île dont je parle, j'ajouterai ce dernier trait d'une femme chrétienne qui tenoit encore aux tablettes corrigées. Mon prédécesseur les avoit sévèrement défendues, et il n'en existoit presque plus dans toute l'étendue de ma mission. Cependant cette femme s'étoit obstinée à garder celle de son mari, et, pour cette raison, étoit privée depuis long-temps des sacremens; elle tomba dangereusement malade, et je fus appelé auprès d'elle. La voyant près de sa fin, je redoublai mes instances pour obtenir d'elle le sacrifice de la tablette, je me chargeai même de la briser : elle y consentit; mais, ô aveuglement humain! à chaque coup que je frappois sur cette tablette, elle jetoit les hauts cris, comme si j'eusse égorgé

son mari. Cependant, la chose faite, elle s'en félicita, et reçut avec piété les sacremens. Ce trait prouve que les tablettes, même corrigées, laissent dans l'ame de ces bonnes gens un fonds de superstition dont ils ne se rendent peut-être pas compte, et qu'il est important de leur ôter l'objet extérieur qui le nourrit.

Le nombre des chrétiens étoit autrefois très-grand dans cette île, comme dans le Fo-kien. Les persécutions, la disette des missionnaires, y ont produit le même effet qu'ailleurs; combien d'enfans auroient pu me dire ce que j'ai entendu quelquefois : Nos pères, nos grands-pères étoient chrétiens.

Rentré dans ma demeure habituelle, mes occupations ordinaires étoient d'aller au secours des malades, de visiter plusieurs fois chaque année les différentes chrétientés que je connoissois, de chercher à en découvrir d'autres, et de travailler là comme ailleurs au salut des fidèles et à la conversion des païens. Je bornerai cet autre récit de mes fonctions à celles qui m'ont fourni des observations particulières.

Les chrétiens étoient dans l'habitude, à la mort de leurs parens, d'élever une grande pièce de satin, portant les noms, surnoms, les jours de la naissance et de la mort du défunt. On permettoit que les païens se prosternassent devant elle, à la manière du pays. Mon prédé-

cesseur avoit toléré cet usage; je ne me permis donc pas de le défendre avant que d'avoir pris conseil. Je m'adressai à deux évêques qui depuis long-temps étoient en Chine, fort éloignés l'un de l'autre, et qui, sans s'être consultés, répondirent que cette cérémonie étoit superstitieuse. Appuyé de leur autorité, je la défendis. Les païens qui se convertissoient obéissoient sans résistance; les anciens chrétiens n'étoient pas si dociles : voici ce qui m'arriva à cette occasion.

Une femme païenne, nourrice de l'enfant d'une femme chrétienne, avoit appris auprès d'elle notre religion, et l'estimoit. Je venois de la baptiser, elle, son mari et ses deux fils, lorsqu'elle me fit appeler pour un jeune homme de ses parens, tombé dans une folie si grave, qu'il mourut dans un de ses accès; j'eus la consolation de le préparer au baptême, dans ses momens lucides, et de le lui administrer; j'en eus une seconde, celle de baptiser son père et sa mère. C'est en entendant la sainte messe, et au moment même de la consécration, que le père se sentit pressé du désir de se faire chrétien, et en prit la détermination fixe. Cet homme jouissoit, dans son village et aux environs, de la plus haute estime; on le prenoit ordinairement pour arbitre dans les différends, et son jugement étoit un arrêt. Après son baptême, il avoit formé le projet de profiter de

...

l'ascendant qu'il avoit auprès de ses concitoyens, pour les engager à embrasser le christianisme. Dieu se contenta de sa bonne volonté, une hydropisie l'enleva à nos espérances; il ne regrettoit en mourant que de voir encore deux de ses fils idolâtres; mais il leur recommanda expressément de ne faire à ses obsèques aucune cérémonie superstitieuse, et de s'en tenir aux avis de Grégoire : dociles aux avis du défunt et de mon catéchiste, ils s'abstinrent de la cérémonie du satin. Il n'en fut pas de même dans la famille où cet homme respectable avoit puisé la foi; la mère mourut, et, malgré ma défense, la cérémonie eut lieu. Dans ma douleur, j'en fis d'amers reproches, peut-être trop vifs. Appelé pour un autre malade dans la même famille, l'objet de la superstition subsistoit encore. Je m'en plaignis de nouveau, mais avec plus de douceur. Cette fois je fus écouté, et l'objet superstitieux disparut aussitôt.

C'est une chose déplorable de voir à quelles ridicules superstitions et à quels barbares préjugés les païens de la Chine sont asservis. Ils s'imaginent que les morts sont, dans l'autre vie, sujets aux mêmes besoins que dans celle-ci. Pour savoir de quelles choses ils ont besoin, on consulte des devins, et, selon les réponses de ces imposteurs, on fabrique des habits, des meubles

de papier; on fait de la monnoie avec du papier doré ou argenté. On brûle ces habits, ces meubles, cette monnoie, croyant que ces objets se changeront en or, en argent, en habits véritables, qui serviront aux usages du mort.

Parmi plusieurs adultes que je baptisai dans le village où je demeurois habituellement, étoit une jeune femme qui hésita long-temps avant de se décider entièrement à embrasser la religion. Elle étoit nourrice des enfans d'une famille chrétienne; elle témoignoit d'heureuses dispositions, et néanmoins elle n'osoit se résoudre à recevoir le baptême, et cela pour un motif que vous aurez peine à croire. Elle le dissimula long-temps; mais enfin elle m'avoua que ce qui la retenoit étoit la crainte qu'elle avoit, qu'étant devenue chrétienne, elle ne pourroit plus faire mourir les filles qu'elle mettroit au monde. En effet, dans la contrée que j'habitois, les païens n'élèvent ordinairement qu'une ou deux filles; ils noient les autres au moment même de leur naissance, dans un sceau d'eau qui est placé à dessein près du lit de la mère. Un jour, un païen dont le père étoit chrétien, vouloit noyer une fille dont sa femme venoit d'accoucher. Le père de cet homme s'y opposa de toutes ses forces, et n'auroit pas réussi à sauver cette enfant, si un parent qui jouissoit

d'une certaine considération ne s'étoit joint à lui... J'étois alors dans une maison voisine. Informé de ce qui se passoit, je me fis apporter l'enfant, et le baptisai, pour sauver au moins son ame. Le père se détermina à l'élever, et eut toujours dans la suite beaucoup de tendresse pour elle. Mais sa femme étant accouchée d'une autre fille, il prit si bien ses mesures, qu'on ne put l'empêcher de la noyer au moment où elle sortoit du sein de sa mère. Les païens chinois font mourir aussi promptement leurs filles par un motif de pitié assez singulier : c'est disent-ils, afin qu'elles n'aient pas le temps de sentir les misères de cette vie; c'est aussi par la crainte de s'attacher trop à ces filles; car une fois qu'ils ont commencé à élever une fille, ils sont on ne peut plus sensibles au moindre mal qui lui arrive. D'ailleurs, ils regardent comme perdu ce qu'ils dépensent pour leurs filles, parce qu'on ne les élève que pour passer dans une famille étrangère, où elles emportent ce que les parens leur donnent en les mariant, sans qu'elles soient obligées à nourrir leurs parens pendant leur vie, et à leur rendre après la mort les mêmes devoirs superstitieux que les garçons; ce préjugé est si fort, que j'ai vu une femme veuve pour qui c'étoit un crève-cœur de vivre aux dépens de ses filles, quoiqu'elles fussent passablement à leur aise, et se fissent, aussi

bien que leurs maris, un devoir et un plaisir de la nourrir. Souvent elle aimoit mieux aller languir de misère chez son fils.

Une autre fois je fus averti qu'une petite fille de sept ans, vendue pour esclave par ses parens pauvres, venoit d'être enterrée toute vive par son maître, qui la voyoit attaquée d'une maladie dégoûtante et vraisemblablement longue. J'envoyai bien vite pour la baptiser, en cas qu'elle fût encore vivante, et lui sauver la vie. On me l'apporta dans son petit cercueil, respirant encore; je la baptisai, mais, malgré les secours les plus assidus, elle mourut trois heures après. Les lois chinoises ne permettent pas l'infanticide, mais les gouvernans ferment les yeux sur ce crime. Je remarquai à ce sujet l'étonnement des païens de voir les chrétiens introduire un cercueil dans leur maison, se persuadant que c'est y appeler la mort, et que dans le cours de l'année quelqu'un en sera la victime. Je fus bien plus surpris moi-même en apprenant que les parens de cette enfant vouloient attaquer comme homicides, non le barbare maître qui l'avoit enterrée vivante, mais ses libérateurs; ils l'eussent fait si les autres païens, témoins de la charité de ceux-ci, n'eussent pris leur défense. C'est qu'il n'est pas sans danger, lorsque quelqu'un meurt dans une maison étrangère, que cette maison ne soit dénoncée par les parens du

mort, et, si elle est riche, poursuivie pour fait d'homicide par des mandarins avides. De là la crainte de donner asile aux pauvres, lorsqu'ils sont malades au milieu des rues.

Les familles chrétiennes de la ville de Hing-hoa, et celles qui sont éparses çà et là le long de la mer où j'avois abordé, étoient d'abord peu empressées de me voir; mais m'ayant enfin connu, elles m'invitèrent d'aller à elles, et finirent par s'attacher à moi.

J'avois cet avantage, que je trouvois bon tout ce que ces pauvres gens me servoient, et le mangeois de bon appétit; il n'en fallut pas davantage pour gagner leur affection. En les visitant, j'appris qu'il y avoit au haut d'une montagne d'un très-difficile accès, à trente lieues de ma demeure ordinaire, et vingt des chrétientés les plus voisines, une famille de huit à dix personnes, qui n'avoit pas vu de prêtre depuis long-temps. Le chemin étoit aussi dangereux que pénible; il falloit loger dans les auberges, chez des païens, et marcher au milieu de précipices, dans un sentier très-étroit; je me décidai à entreprendre ce voyage avec mon catéchiste Grégoire. Malgré des difficultés sans nombre, nous arrivâmes chez cette famille. J'y fus bien dédommagé des fatigues du voyage par l'abondance des consolations que me donnèrent sa piété et sa foi, et les heureuses disposi-

tions où je trouvai les païens du voisinage envers notre sainte religion; je désirois beaucoup y prolonger mon séjour, dans l'espérance de gagner quelques ames à Jésus-Christ; mais ma santé étoit sensiblement altérée : d'un autre côté, on craignoit les suites d'une dénonciation portée contre moi au prétoire de la ville voisine. Je quittai donc à regret une famille que mon départ laissoit dans le deuil, et un voisinage qui me paroissoit si proche du royaume de Dieu, pour reprendre, me traînant à peine, le chemin par lequel j'étois venu. Les difficultés du retour furent les mêmes que pour venir, avec cette différence, que le mauvais état de ma santé me rendoit moins capable de les soutenir. Enfin, Dieu aidant, j'arrivai, le troisième jour du départ, chez des chrétiens où je commençai à respirer un peu, repassant dans mon esprit les fatigues essuyées, les dangers courus, les rencontres désagréables, et remerciant le Seigneur de ce qu'il m'avoit trouvé digne de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus-Christ.

J'eus dans ce voyage une occasion de remarquer dans le cœur des païens mêmes un fond d'équité naturelle. En descendant de la montagne, tout exténué de fatigue, je fus obligé d'entrer, pour passer la nuit, dans une misérable auberge qui servoit d'asile aux porte-faix qui portent les marchandises sur

les montagnes. La salle à coucher étoit une espèce de grange autour de laquelle étoient plusieurs lits, c'est-à-dire des nattes assez malpropres, étendues sur des planches posées sur deux tréteaux. Chaque lit devoit servir pour quatre personnes; j'en pris un pour moi seul, en payant comme pour quatre. J'étendis par-dessus la natte qui y étoit, une autre natte propre que je portois avec moi, et forçai mon catéchiste à coucher auprès de moi. Il s'y refusoit par respect; mais je craignois qu'il ne prît fantaisie à quelqu'un de vouloir partager avec moi ce grabat, et visiter nos effets, parmi lesquels étoient ma chapelle et des livres européens qui nous auroient trahi. Dans ce cas, j'étois bien-aise de pouvoir éveiller mon catéchiste, pour qu'il éloignât quiconque se présenteroit; je n'osois parler moi-même, de peur que mon accent ne me fît connoître pour étranger. Mon catéchiste s'endormit promptement; pour moi, je ne pus fermer l'œil, et je ne tardai pas à apercevoir un homme qui venoit se coucher auprès de moi. Les autres païens, qui avoient entendu le marché que j'avois fait, eurent beau lui dire qu'il ne devoit pas se mettre sur ce lit, parce que celui qui y étoit l'avoit pris tout entier pour lui; il n'écouta personne, et se félicitoit d'être couché sur une bonne natte. J'entendois tout, mais n'osois rien dire; je voulois éveiller

mon catéchiste, sans qu'on s'en aperçut; j'en vins à bout avec beaucoup de peine; il gronda cet homme, et le força de se retirer: tous les autres applaudirent, et dirent à cet homme qu'il n'avoit que ce qu'il méritoit. Une autre chose remarquable chez les Chinois, même gentils, c'est qu'ils n'entrent jamais dans une salle à coucher sans la permission de l'hôte, et si les lits ont des rideaux, ils ne se permettent jamais de les lever. Combien de pays en Europe où on ne trouveroit ni la même décence ni la même délicatesse.

On pense communément que le célibat est regardé en Chine comme un déshonneur, qu'un célibataire y est sans considération, et qu'une fille qui ne se marie pas est un pesant fardeau pour une famille. J'ai cependant vu une fille païenne qui, par attachement à ses père et mère, et à ses frères, avoit renoncé au mariage, et jouissoit néanmoins de l'affection de sa famille. Les bonzes chinois gardent le célibat, et ce n'est point pour cette raison qu'ils sont méprisés, mais parce que leurs mœurs d'ailleurs ne sont point exemptes de reproches. Beaucoup de filles chrétiennes, en Chine, gardent la virginité par motif de religion. Les païens du voisinage le savent et les respectent. Ils savent aussi que les missionnaires catholiques font profession de chasteté, et ils ne les en

estiment que plus. Les jeunes veuves, soit chrétiennes, soit païennes, qui refusent de passer à de secondes noces, sont généralement respectées. Je ne crains donc pas d'avancer que le célibat est moins discrédité et méprisé chez les païens de la Chine que chez les impies et les mauvais catholiques d'Europe.

Pendant le cours de ma mission d'Hinghoa, je fis une fois un voyage de soixante lieues pour visiter le R. P. Calvo, dominicain espagnol, qui étoit déjà missionnaire dans le Fo-kien depuis plusieurs années lorsque j'y arrivai; il étoit même dès ce temps-là nommé évêque de Milte, et vicaire apostolique de la province, et administrateur des provinces de Che-kiang et Kiang-si, mais il ne put être sacré qu'en 1792. J'eus la consolation de passer une semaine avec lui.

Le seul prêtre françois que j'aie vu pendant que j'étois en Chine, est M. Florens. Quatre ans s'étoient déjà écoulés depuis que j'étois au Fo-kien, lorsque ce missionnaire y passa pour se rendre au Su-tchuen. Il resta environ six semaines chez moi. Quelle joie ne fut-ce pas pour moi de trouver une personne à laquelle je pouvois ouvrir mon cœur tout entier.

Comme je n'avois pas ordinairement de prêtre à ma portée, je ne pouvois me confesser que très-rarement. Je restai une fois

dix-huit mois sans pouvoir le faire. Si je ne m'étois armé d'une grande confiance en la miséricorde infinie de Dieu, j'aurois eu souvent occasion de me troubler. L'ennemi du salut ne s'endormoit point, et me livroit des assauts : j'avois aussi à craindre mes infidélités; mais ma conscience me rendoit témoignage que je n'étois venu en Chine que pour procurer la gloire de Dieu et le salut des ames. Je savois que Dieu est toujours disposé à pardonner les fautes qui échappent à la fragilité, et qu'on déteste du fond du cœur. Néanmoins, c'est toujours une grande consolation d'avoir près de soi un ange visible, et de pouvoir recourir à un ministre de Jésus-Christ. Je profitai donc du séjour de M. Florens pour me renouveler dans l'esprit de ma vocation.

J'ai toujours été d'une santé assez foible. Les trois dernières années de mon séjour en Chine, j'étois assez malade d'une espèce de langueur qui faisoit craindre la phthisie, et, pendant des mois entiers, m'ôtoit les forces nécessaires pour l'exercice de mon ministère. J'en étois peiné, non pour moi, mais pour les ames confiées à mes soins. Cependant, malgré ma foiblesse, le nombre des confessions à entendre dans le district dont j'étois chargé a augmenté de plus de 300, et à mon départ j'y comptois 7 à 800 néophytes, et j'ai lieu de croire que si j'avois eu

plus de santé et de forces, et étois resté plus long-temps en Chine, j'y aurois encore découvert des familles chrétiennes inconnues, et aurois facilement ramené à la foi d'autres familles qui l'avoient abandonnée.

C'est aussi pour avoir été trop peu de temps en Chine que je ne pus exécuter un projet que j'avois formé relativement au Japon. La province du Fo-kien en est assez voisine; les Japonois viennent commercer à Fo-cheou, capitale du Fo-kien; les Chinois vont aussi faire le commerce au Japon; j'eus souvent la pensée d'envoyer mon catéchiste Grégoire, pour voir si, dans les ports où les Chinois abordent, on exige encore de ceux qui descendent à terre, qu'ils foulent aux pieds le crucifix, et si l'on y trouve encore quelques vestiges du christianisme : mais malheureusement, ma santé étoit trop mauvaise pour que je pusse me passer de mon catéchiste, et je restai en mission trop peu de temps pour en former un autre.

Malgré le mauvais état de ma santé, je n'avois jamais eu la moindre tentation de revenir en France; j'étois déterminé à mourir sur le champ de bataille, exposé à y être privé du secours des sacremens à ma dernière heure. Telle étoit ma disposition, lorsque le vicaire apostolique du Su-tchuen, son coadjuteur, et les autres missionnaires de cette province, me choisirent, d'une voix una-

nime, pour être leur représentant au séminaire des Missions étrangères à Paris. Je reçus l'acte de ma députation au mois d'octobre 1784. Mgr. Pottier, évêque d'Agathopolis, en me l'envoyant, terminoit ainsi sa lettre : « Si, pour votre tranquillité, vous » désirez un ordre, je vous le donne de » grand cœur; partez au plutôt avec con- » fiance : Dieu vous accompagnera ».

Cet ordre inattendu fut pour moi comme un coup de foudre, je l'envisageai comme un châtiment de mes infidélités à la grâce. J'acceptai ce châtiment avec résignation, regardant la soumission aux ordres de Dieu comme un moyen d'expier ces mêmes infidélités. Je pris donc le parti d'obéir, faisant à Dieu le sacrifice de ma volonté, de mon goût et de mon inclination. En effet, l'obéissance est la voie la plus sûre, et je n'ai jamais eu qu'à me féliciter de l'avoir suivie.

Lorsque j'annonçai à mes chrétiens l'ordre que j'avois reçu, et ma résolution fixe d'obéir, ils en furent interdits et accablés comme d'un coup mortel; ils me pressèrent par toutes sortes de raisons de rester; j'avois prévu ces raisons, je les sentois vivement, et j'étois tellement attendri, que, pour ne pas céder à des sollicitations si pressantes, j'avois besoin de me rappeler continuellement : Dieu veut que je parte. Un vieillard qui, lors de mon arrivée au Fo-kien, m'avoit

souvent pressé de retourner à Macao, parce qu'il craignoit que la présence d'un Européen n'occasionnât une persécution, étoit le premier à me faire les plus vives instances pour m'engager à rester. Une expérience de six ans de tranquillité avoit calmé ses craintes, et il étoit aussi devenu meilleur chrétien. J'avois été témoin de sa douleur à la mort d'un fils aîné qui laissoit cinq ou six enfans : elle n'étoit pas plus grande que celle qu'il manifesta à l'occasion de mon départ. Non content de me presser lui-même, il alloit chercher les autres chrétiens pour les engager à venir joindre leurs instances aux siennes. Hélas! ces bonnes gens n'avoient pas besoin d'être pressés; ils venoient d'eux-mêmes en foule se prosterner devant moi, et ne vouloient pas se relever que je ne leur eusse promis de ne pas les abandonner. *Qu'allons-nous devenir*, me disoient-ils en pleurant, *quand vous serez parti? nous redeviendrons ce que nous étions*. Un païen même que j'avois vu plusieurs fois, vint unir ses instances à celles des chrétiens. Il m'eût été bien doux de céder à tant de sollicitations, et il me falloit un motif aussi puissant que celui de la volonté de Dieu, pour me déterminer à rester ferme; mais mon cœur n'en étoit pas moins déchiré par la violence que j'étois obligé de me faire. Je mêlois mes larmes à celles de ces pauvres chrétiens;

mais je demeurai inflexible dans ma résolution.

Le jour fixé pour mon départ, la maison que j'habitois fut remplie de chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui jetèrent les hauts cris, comme à la mort d'un père ou d'une mère. Vingt hommes, les larmes aux yeux, m'accompagnèrent jusqu'à la barque qui m'attendoit sur la rivière. Cette barque me porta jusqu'à Hing-hoa; là, je pris une chaise à porteurs couverte, pour être moins exposé à être reconnu; je n'avois plus avec moi que mon catéchiste Grégoire, et deux chrétiens qui m'accompagnèrent jusqu'à Canton. Nous arrivâmes au bout de quelques jours à Tchang-tcheou : j'y logeai dans une maison chrétienne, et j'y appris qu'un néophyte venoit d'être mis en prison, et qu'il y avoit à Canton une persécution assez violente. Cette nouvelle me mit dans la perplexité, et je balançois si je continuerois ma route, ou retournerois à Hing-hoa. Je pris le premier parti, m'abandonnant à l'ordre de la Providence, et me confiant dans la protection de Dieu. Pour éviter le plus qu'il étoit possible les dangers, nous résolûmes d'arriver à Canton par eau, et recommandâmes aux bateliers d'y arriver de nuit : mais, malgré cette recommandation, nous arrivâmes aux portes de Canton en plein midi. En restant dans la barque jusqu'au

soir, nous nous serions rendus suspects. Il fallut donc prendre notre parti, et entrer de jour. Deux de mes compagnons prirent le bagage, et allèrent par un chemin; le troisième, qui connoissoit la maison où je devois aller, me précédoit de quelques pas, et j'arrivai sain et sauf, le 12 novembre 1784, chez M. de la Torre, procureur de la Propagande, qui m'attendoit. Il venoit d'être cité devant le mandarin, qui fit mettre en prison quatre Chinois chrétiens qui étoient à son service, et les remplaça par quatre païens qui étoient autant d'espions. Heureusement, je n'en rencontrai aucun, ni à la porte, ni dans la maison. M. de la Torre étoit à table avec cinq ou six missionnaires. L'un d'eux me conduisit dans un appartement, où je quittai mon costume chinois, et pris des habits européens; dès-lors, je pus me montrer sans crainte. Ce nouveau costume m'avoit tellement changé, que mon catéchiste, qui ne m'avoit quitté que depuis peu d'heures, me rencontrant dans la rue, ne me reconnut point d'abord. En m'abordant, il ne put retenir ses larmes. Le changement qu'il vit en moi renouvela toute l'amertume de la douleur que lui causoit notre prochaine séparation. Pendant que je restai à Canton, ce pauvre jeune homme venoit me voir tous les jours : c'étoit pour lui et pour moi une consolation réciproque. Je partis de Canton,

ton, le 6 janvier 1785. Le vaisseau sur lequel je revins relâcha aux îles de France et de Sainte-Hélène; j'arrivai à Lorient le 2 septembre de la même année, et me rendis à Paris vers la fin du même mois; j'y restai au séminaire des Missions-Etrangères jusqu'au mois d'octobre 1792 : forcé alors, par les fureurs de la révolution, de quitter la France, je vins en Angleterre avec deux confrères, MM. Alary et Blandin, pour y entretenir la correspondance avec les missions.

Après mon départ du Fo-kien, le prêtre chinois que j'avois trouvé en arrivant continua à prendre soin de mes chrétiens. En 1792, M. Lolivier, missionnaire françois, me remplaça; mais, en 1807, ce confrère fut chargé, par le vicaire apostolique du Su-tchuen, d'aller prendre la direction des écoliers qu'il envoyoit à un collége qu'on se proposoit d'établir hors de l'empire, à l'abri des persécutions : ce collége est maintenant dans l'île de Pinang, ou du Prince de Galles, au détroit de Malaca (1). Depuis ce temps, un prêtre chinois, envoyé par le vicaire apostolique du Su-tchuen, est chargé de cette mission de Hing-hoa.

Vous me demandiez, Monsieur et respectable confrère, quelques détails sur ma mis-

---

(1) *Voyez* ci-dessus, Introduction, pag. vij.

sion; je ne comptois pas vous écrire aussi longuement. J'espère de votre indulgence que vous voudrez bien excuser la prolixité de cette lettre et le désordre qui y règne; elle vous prouvera du moins combien j'avois à cœur de vous témoigner ma reconnoissance pour l'intérêt que vous prenez à nos missions.

Je suis, avec un sincère et respectueux attachement, etc.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES LETTRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

ERRATA

DU PREMIER VOLUME.

Page 92, *ligne dernière*, ci-dessus, *lisez :* ci-après.
Page 131, *ligne* 29, *après* Voyez ci-dessus, *ajoutez :* Introduction, page iij.
Page 172, *ligne dernière*, *après* Voyez ci-dessus, *ajoutez :* pages 146 et suiv.

